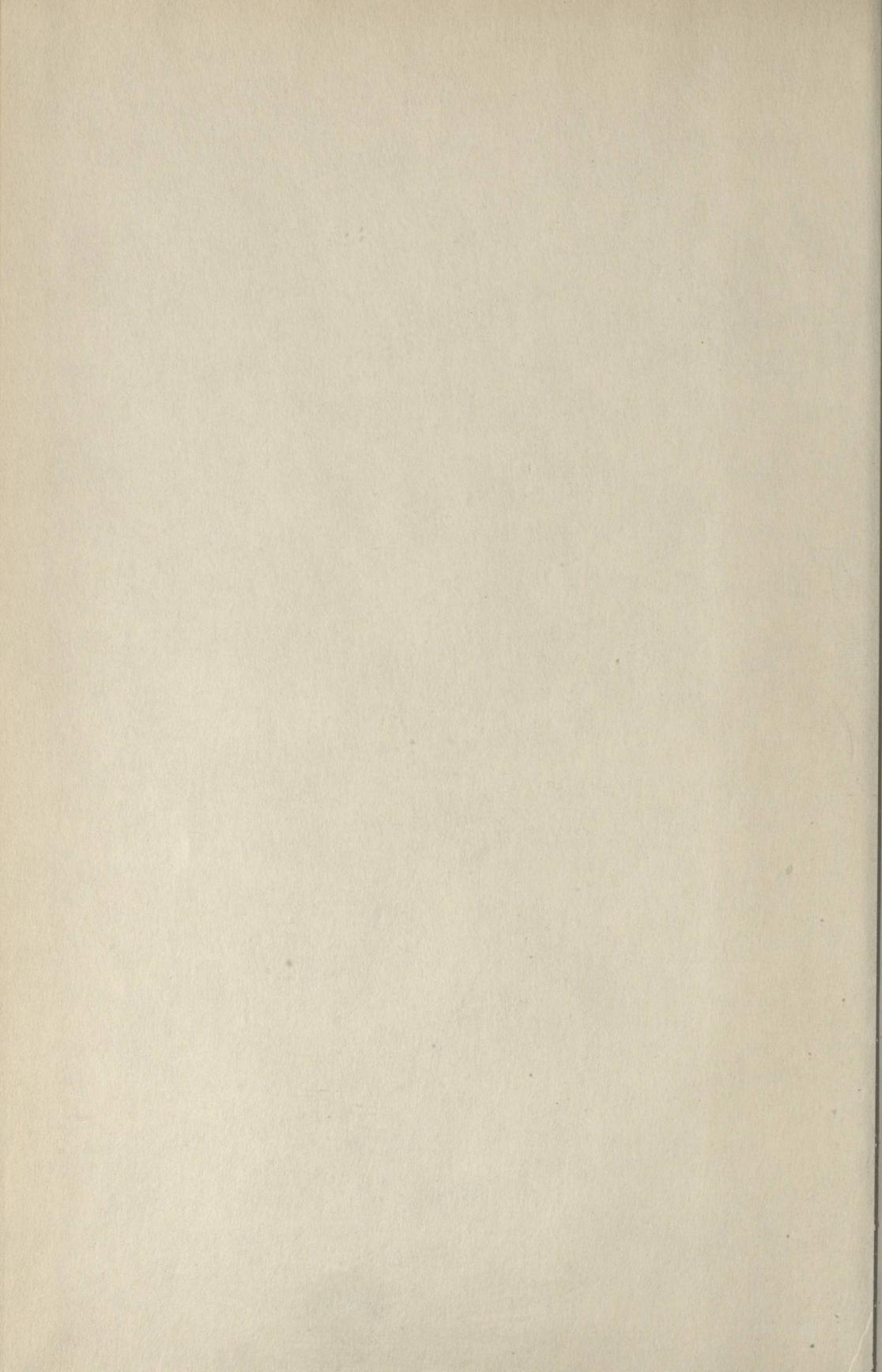


J CANADA. PARLEMENT. SENAT.
103
H43 Procès-verbaux.
1883

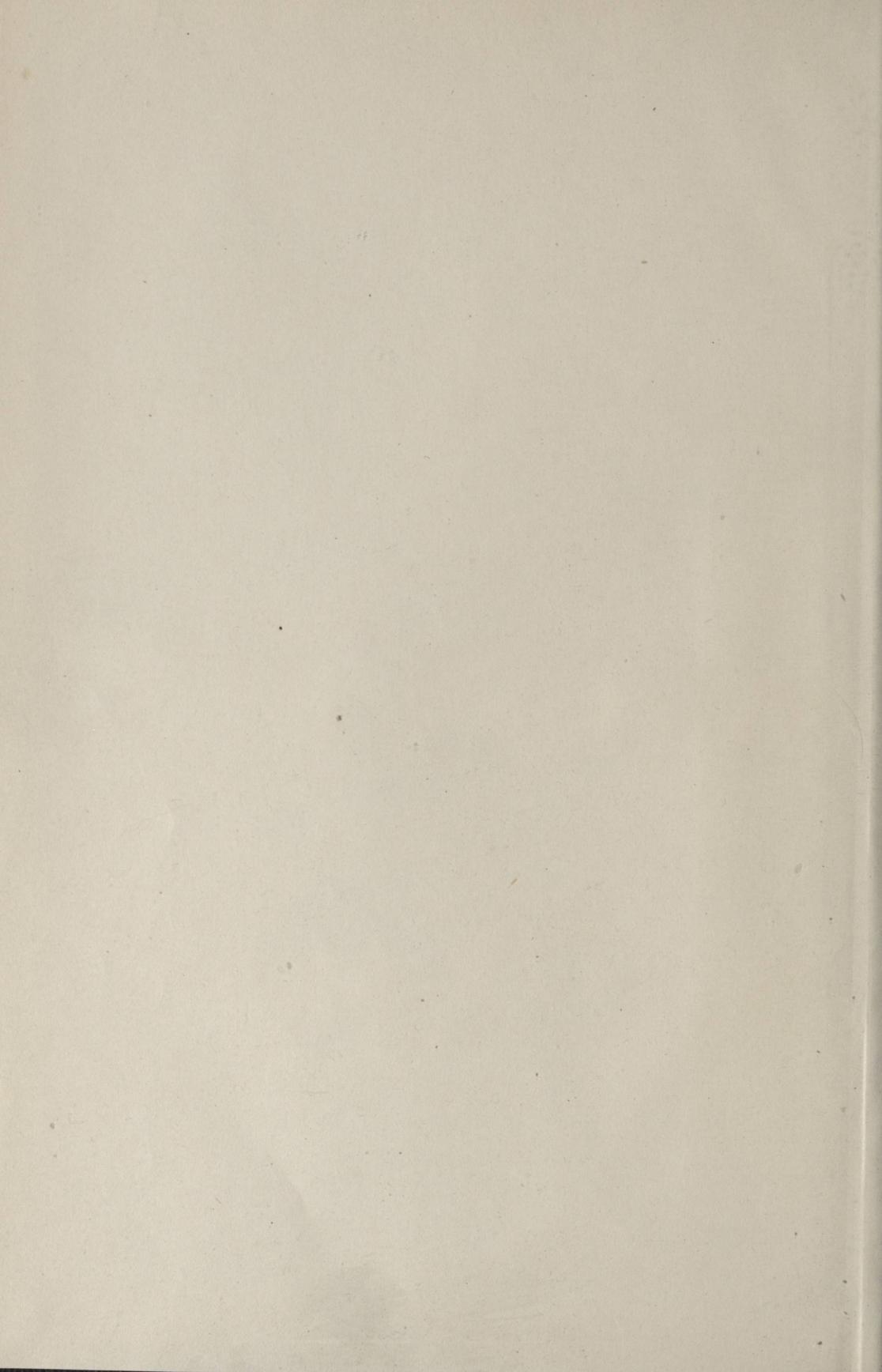


PROCES-VERBAUX

SEANCES DU SENAT

DU CANADA.

Vol. 5, Février, 1885.



PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA.

Jeudi, 8 Février, 1883.

Jeudi, le huitième jour du mois de février, en la quarante-sixième année du règne de Notre Souveraine Dame *Victoria*, par la grâce de Dieu, Reine du Royaume-Uni de la *Grande-Bretagne* et d'*Irlande*, défenseur de la foi, étant la première session du cinquième parlement de la Puissance du *Canada*, continué par prorogations jusqu'à ce jour.

Les membres présents étaient :—

L'honorable *DAVID LEWIS MACPHERSON*, président.

Les honorables messieurs

Alexander,
Archibald,
Benson,
Boucherville, de
Bourinot,
Jampbell,
(Sir Alexander),
Carvell,
Chaffers,
Chapais,

Cochrane,
Dever,
Flint,
Glasier,
Guévremont,
Haythorne,
Howland,
McInnes,
(New Westminster),
Pelletier,

McKay,
McMaster,
Miller,
Montgomery,
Muirhead,
Nelson,
Northwood,
Ogilvie,

Power,
Pozer,
Scott,
Skead,
Smith,
Sutherland,
Vidal.

L'honorable président a informé la Chambre qu'une commission sous le Grand Sceau a été émise, nommant *Edouard Joseph Langevin*, Greffier du Sénat.

La commission du greffier a été alors lue.

Ordonné, qu'elle soit insérée au journal, et elle est comme suit :

CANADA.



P. L. MACDOUGALL,
Général,
Administrateur.

[L.S.]

VICTORIA, par la grâce de Dieu, Reine du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, protectrice de la Foi, etc., etc., etc.

A *Edouard Joseph Langevin*, de la cité d'*Ottawa*, écuyer, maintenant sous-secrétaire d'Etat du *Canada*, et à tous ceux que ces présentes verront ou qu'icelles pourront concerner,

SALUT:—

Sachez qu'ayant confiance dans votre loyauté, intégrité et habileté, nous vous avons nommé et constitué, et par ces présentes nous vous nommons et constituons, dit *Edouard Joseph Langevin*, à la charge et fonction de Greffier du Sénat du *Canada*, en remplacement de *Robert Lemoine*, écuyer, démissionnaire, pour remplir tous et chacun les devoirs appartenant à la dite charge et fonction.

Vous remplirez et exercerez la dite charge et fonction par vous-même, dit *Edouard Joseph Langevin*, et par votre député et vos députés compétents durant notre plaisir royal et votre résidence en notre Puissance du *Canada*, avec tous et chacun les droits, pouvoirs, autorités, profits et émoluments appartenant à la dite charge et fonction de greffier du Sénat du *Canada*, et qui de droit doivent y appartenir.

EN FOI DE QUOI nous avons fait rendre nos présentes lettres patentes et à icelles fait apposer le grand sceau du *Canada* : TÉMOIN, notre fidèle et bien-aimé général Sir PATRICK LEONARD MACDOUGALL, chevalier commandeur de notre ordre très-distingué de *Saint-Michel* et *Saint-George*, administrateur du gouvernement du *Canada*, et commandant de nos forces en *Canada*, etc., etc. A notre Hôtel du Gouvernement, en notre cité d'*Ottawa*, ce vingt-cinquième jour de janvier en l'an de Notre Seigneur mil huit cent quatre-vingt-trois et de notre Règne la quarante-sixième.

Par ordre

HECTOR L. LANGEVIN,
pour le secrétaire d'Etat.

L'honorable Président a informé la Chambre que, d'après l'usage du Parlement, le greffier du Sénat est tenu de prêter serment d'office devant le chancelier ou l'honorable Président de cette Chambre.

Le greffier du Sénat a alors prêté et souscrit le serment suivant :

Vous serez vrai et fidèle et vous porterez fidélité à Notre Souveraine Dame *Victoria*, par la Grâce de Dieu, Reine du Royaume-Uni de la *Grande-Bretagne* et d'*Irlande*, et à ses héritiers et successeurs. Vous ne connaîtrez rien de préjudiciable à Son Altesse, à sa Couronne, ses biens et sa dignité royale, sans vous y opposer de tout votre pouvoir, et en toute célérité vous en avertirez Sa Grâce, ou au moins quelqu'un de son conseil, de manière qu'elle puisse en être informée. Vous servirez aussi bien et fidèlement Son Altesse dans la charge de greffier du Sénat du *Canada*, de

service après du Sénat de cette Puissance, tenant des procès-verbaux fidèles des choses faites et passées en icelui. Vous garderez le secret sur les affaires qui seront traitées dans son dit Sénat, et ne les révélez, avant qu'elles ne soient publiées, qu'à ceux auxquels elles doivent être révélées ; et généralement vous ferez et exécuterez bien et fidèlement tout ce que vous aurez à faire dans l'exercice de la charge de greffier du dit Sénat. Dieu vous soit en aide.

EDOUARD J. LANGEVIN.

Assermenté ce 8e jour de février 1883, devant moi,

David L. Macpherson,
Président.

L'honorable Orateur a fait rapport au Sénat que des Commissions sous le grand sceau avaient été émises, nommant *James Adamson* et *James George Aylwin Creighton*, Ecuiers, maîtres en chancellerie, et il a été

Ordonné, que les dites commissions soient inscrites au journal, et elles sont dans les termes suivants :—

CANADA.



[L.S.] LORNE.

VICTORIA, par la grâce de Dieu, Reine du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, protectrice de la Foi, etc., etc., etc.

A notre fidèle et bien aimé *James Adamson*, écuyer,

SALUT :

Sachez que reposant une confiance spéciale dans la fidélité, l'habileté et l'intégrité, de vous, le dit *James Adamson*, écuyer, nous vous avons nommé et constitué et par ces présentes nommons et constituons maître en la chancellerie de notre Puissance du Canada pour servir dans notre Sénat de notre dite Puissance et pour faire, accomplir et exécuter tous actes, devoirs, matières et choses dans notre Parlement, dépendant de la dite charge, qu'il vous sera ordonné de faire dans la dite charge de maître en chancellerie, par nous ou par le dit Sénat du Canada, siégeant dans notre Parlement de notre Puissance, vous donnant et accordant pouvoir et autorité d'exercer et remplir tous les dits devoirs dépendant de la dite charge et fonction de maître en chancellerie du Canada.

Vous aurez, remplirez et exercerez la dite charge de maître en la chancellerie du Canada, durant notre bon plaisir, avec tous les droits, pouvoirs et autorités, honoraires, profits et émoluments qui appartiennent ou doivent appartenir à la dite charge.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait rendre nos présentes Lettres Patentes, et à icelles fait apposer le Grand Sceau du Canada : TÉMOIN, notre très-fidèle et bien-aimé conseiller le très honorable Sir JOHN DOUGLAS SUTHERLAND CAMPBELL (communément appelé le marquis de Lorne) chevalier de notre très ancien et très noble ordre du Chardon, chevalier grand-croix de notre ordre très distingué de *St. Michel* et *St. Georges*, Gouverneur-Général du Canada, et Vice-Amiral du Canada. A notre Hôtel du Gouvernement, en notre cité d'*Ottawa*, en notre Puissance du Canada, ce vingt-septième jour de juin en l'an de Notre-Seigneur mil huit cent quatre-vingt-deux, et de notre Règne la quarante-sixième.

Par ordre,

J. A. MOUSSEAU,

Secrétaire d'Etat.

CANADA.



LORNE.

[L. S.]

VICTORIA, par la grâce de Dieu, Reine du Royaume-Uni de la *Grande-Bretagne* et d'*Irlande*, protectrice de la Foi, etc., etc.

A notre fidèle et bien-aimé *James George Aylwin Creighton*, écuyer,

SALUT :

Sachez que reposant une confiance spéciale dans la fidélité, l'habileté et l'intégrité de vous, le dit *James George Aylwin Creighton*, écuyer, nous vous avons nommé et constitué et, par ces présentes, nommons et constituons, maître en chancellerie de notre Puissance du *Canada* pour servir dans notre Sénat de notre dite Puissance et pour faire, accomplir et exécuter tous actes, devoirs, matières et choses dans notre Parlement, dépendant de la dite charge, qu'il vous sera ordonné de faire dans la dite charge de maître de chancellerie par nous ou par le dit Sénat du *Canada*, siégeant dans notre Parlement de notre Puissance, vous donnant et accordant pouvoir et autorité d'exercer et remplir tous les dits devoirs dépendant de la dite charge et fonction de maître en chancellerie du *Canada*.

Vous aurez, remplirez et exercerez la dite charge de maître en chancellerie du *Canada*, durant notre bon plaisir avec tous les droits, pouvoirs et autorités, honoraires, profits et émoluments qui appartiennent ou doivent appartenir à la dite charge.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait rendre nos Lettres Patentes, et à icelles fait apposer le Grand Sceau du *Canada* : TÉMOIN, notre très fidèle et bien-aimé conseiller le très honorable Sir JOHN DOUGLAS SUTHERLAND CAMPBELL (communément appelé le marquis de *Lorne*) chevalier de notre très ancien et très noble ordre du Chardon, chevalier grand-croix de notre ordre très distingué de *Saint-Michel* et *Saint-Georges*, Gouverneur Général du *Canada*, et Vice-Amiral du *Canada*. A notre Hôtel du Gouvernement, en notre cité d'*Ottawa*, en notre Puissance du *Canada*, ce vingt-septième jour de juin en l'an de Notre-Seigneur mil huit cent quatre-vingt-deux, et de notre Règne le quarante-sixième.

Par ordre,

J. A. MOUSSEAU,
Secrétaire d'Etat.

CANADA.



LORNE.

[L. S.]

VICTORIA, par la grâce de Dieu, Reine du Royaume-Uni de la *Grande-Bretagne* et d'*Irlande*, Défenseur de la Foi, etc., etc., etc.

A notre fidèle et bien-aimé *Edouard Joseph Langevin*, écuyer, greffier du Sénat,

SALUT :—

Sachez que reposant une confiance spéciale dans la fidélité, l'habileté et l'intégrité

de vous dit *Edouard Joseph Langevin*, écuyer, nous vous avons nommé et constitué et par ces présentes, nommons et constituons maître en chancellerie de notre Puissance du Canada pour servir dans notre Sénat de notre dite Puissance, et pour faire, accomplir et exécuter tous actes, devoirs, matières et choses dans notre Parlement, dépendant de la dite charge, qu'il vous sera ordonné de faire dans la dite charge de maître en chancellerie par nous ou par le dit Sénat du Canada, siégeant dans notre Parlement de notre Puissance, vous donnant et accordant pouvoir et autorité d'exercer et remplir tous les dits devoirs dépendant de la dite charge et fonction de maître en chancellerie du Canada.

Vous aurez, remplirez et exercerez la dite charge de maître en chancellerie du *Canada* durant notre bon plaisir et avec tous les droits, pouvoirs et autorités, honoraires, profits et émoluments qui appartiennent ou doivent appartenir à la dite charge.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait rendre vos présentes lettres patentes et à icelles fait apposer le grand sceau du *Canada*. TÉMOIN, notre très-fidèle et bien-aimé conseiller sir JOHN DOUGLAS SUTHERLAND CAMPBELL (communément appelé le Marquis de *Lorne*) Chevalier de notre très-ancien et très-noble ordre du Chardon, chevalier grand-croix de l'ordre très distingué de *St Michel* et *St Georges*, gouverneur général du *Canada* et vice-amiral du *Canada* etc., etc., etc. A notre Hôtel du Gouvernement, dans notre cité d'*Ottawa*, le septième jour de février en l'année de Notre Seigneur, mil huit cent quatre-vingt-trois et de notre règne la quarante-sixième.

Par ordre,

HECTOR L. LANGEVIN,
pour le Secrétaire d'Etat.

L'honorable président informe la Chambre que *Edouard Joseph Langevin* et *James Adamson*, Ecuier, greffier et assistant-greffier du Sénat, ont été nommés commissaires sous le Grand Sceau pour administrer le serment aux membres du Sénat du Canada.

Les dites commissions ont été alors lues comme suit :—

CANADA.



LORNE.

[L. S.]

VICTORIA, par la grâce de Dieu, Reine du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, Protectrice de la Foi, etc., etc., etc.

A tous ceux que ces présentes verront, ou qu'icelles peuvent concerner, SALUT :—

GEO. W. BURBIDGE, }
DÉPUTÉ MINISTRE DE LA JUSTICE, } ATTENDU que par un certain acte du parlement
Canada. } du Royaume-Uni de la *Grande-Bretagne* et
d'Irlande, passé dans la session tenue dans la trentième année de Notre Règne et intitulé : "Acte concernant l'union et le gouvernement du *Canada*, de la *Nouvelle-Ecosse* et du *Nouveau-Brunswick*, ainsi que les objets qui s'y rattachent," il est entré autres choses statué, en substance, que les membres du Sénat de Notre Puissance du *Canada*, devront, avant d'entrer dans l'exercice de leurs fonctions, à prêter et souscrire devant Notre Gouverneur-Général ou quelque personne à ce par lui autorisée, le serment d'allégeance énoncé dans la cinquième cédule annexée au dit acte, et que les membres du Sénat du *Canada* devront aussi, avant d'entrer dans l'exercice de leurs fonctions, prêter et souscrire devant le Gouverneur-Général ou quelque personne à ce par lui autorisée, la déclaration de qualification énoncée dans la même cédule.

Sachez maintenant que reposant confiance dans l'intégrité, la fidélité et la circonspection de *Edouard Joseph Langevin*, écuyer, greffier du Sénat du *Canada*, de notre faveur spéciale, certaine science et propre mouvement, Nous avons désigné, constitué et nommé et par ces présentes désignons, constituons et nommons commissaire pour faire prêter le serment d'allégeance mentionné au dit acte et énoncé dans la cinquième cédule du dit acte, (et aussi pour faire prêter et souscrire la déclaration des qualifications énoncée dans la dite cédule, lesquels serment et déclaration doivent, conformément au dit acte, être prêtés et souscrits par les membres du Sénat de Notre Puissance du *Canada*,) à chaque membre du dit Sénat qui se présentera pour les prêter et souscrire.

Le dit *Edouard Joseph Langevin* aura, remplira, et exercera la dite charge de commissaire comme susdit et le pouvoir et l'autorité ci-dessus accordés durant notre plaisir royal, et il devra certifier les rôles et pièces qu'il dressera en vertu de la présente commission et les transmettre au bureau de notre registraire de notre Puissance du *Canada* pour y rester en dépôt, lequel registraire en fera tenir copie certifiée au greffier du dit Sénat.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait rendre nos présentes Lettres Patentes, et à icelles fait apposer le Grand Sceau du *Canada*: TÉMOIN, notre très-fidèle et bien-aimé conseiller le très-honorable Sir JOHN DOUGLAS SUTHERLAND CAMPBELL, (communément appelé le Marquis de Lorne) chevalier de notre très ancien et très noble ordre du Chardon, chevalier grand-croix de notre ordre très distingué de *St-Michel* et *St-Georges*, Gouverneur Général du *Canada*, et Vice-Amiral du *Canada*. A notre Hôtel du Gouvernement, en notre cité d'*Ottawa*, ce trente-unième jour de janvier de l'année de Notre-Seigneur mil huit cent quatre-vingt-trois, et de notre Règne la quarante-sixième.

Par ordre,
HECTOR L. LANGEVIN,
Pour le Secrétaire d'Etat.

CANADA.



LORNE.

[L. S.]

VICTORIA, par la Grâce de Dieu, Reine du Royaume-Uni de la *Grande-Bretagne* et d'*Irlande*, Protectrice de la Foi, etc., etc., etc.

A tous ceux qui ces présentes verront ou qu'icelles peuvent concerner,

SALUT :—

GEO. W. BURBIDGE.
Député du Ministre de la Justice } ATTENDU que par un certain acte du Parlement
Canada. } du Royaume-Uni de la *Grande-Bretagne* et
d'*Irlande*, passé dans la session tenue dans la trentième année de Notre Règne, et intitulé : "Acte concernant l'Union et le gouvernement du *Canada*, de la *Nouvelle-Ecosse* et du *Nouveau-Brunswick*, ainsi que les objets qui s'y rattachent," il est entre autres choses statué, en substance, que les membres du Sénat de Notre Puissance du *Canada*, devront, avant d'entrer dans l'exercice de leurs fonctions, prêter et souscrire devant Notre Gouverneur-Général ou quelque personne à ce par lui autorisée, le serment d'allégeance énoncé dans la cinquième cédule annexée au dit acte, et que les Membres du Sénat du *Canada*, devront aussi, avant d'entrer dans l'exercice de leurs fonctions, prêter et souscrire devant le Gouverneur-Général ou quelque personne à ce par lui autorisée, la déclaration des qualifications énoncée dans la même cédule ;

Sachez maintenant que reposant confiance dans l'intégrité, la fidélité et la circonspection de *James Adamson*, Ecuier, premier greffier assistant du Sénat du *Canada*, de notre faveur spéciale, certaine science et propre mouvement, Nous l'avons désigné, constitué et nommé et par ces présentes désignons, constituons et nommons commissaire pour faire prêter le serment d'allégeance mentionné au dit acte et énoncé dans la cinquième cédule du dit acte, (et aussi pour faire prêter et souscrire la déclaration des qualifications énoncée dans la dite cédule, lesquels serment et déclaration doivent, conformément au dit acte, être prêtés et souscrits par les Membres du Sénat de Notre Puissance du *Canada*,) à chaque Membre du dit Sénat qui se présentera pour les prêter et souscrire.

Le dit *James Adamson* aura, remplira et exercera la dite charge de commissaire comme susdit et le pouvoir et l'autorité ci-dessus accordés durant notre plaisir royal, et il devra certifier les rôles et pièces qu'il dressera en vertu de la présente commission et les transmettre au bureau de notre registraire de notre Puissance du *Canada*, pour y rester en dépôt, lequel registraire en fera tenir copie certifiée au greffier du dit Sénat.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait rendre nos présentes Lettres Patentes, et à icelles fait apposer le Grand Sceau du *Canada*: TÉMOIN, notre très-fidèle et bien-aimé conseiller le très honorable SIR JOHN DOUGLAS SUTHERLAND CAMPBELL (communément appelé le marquis de *Lorne*) chevalier de notre très ancien et très noble ordre du Charbon, chevalier grand-croix de notre ordre très distingué de *St. Michel* et *St. George*, Gouverneur-Général du *Canada*, et Vice-Amiral du *Canada*. A notre Hôtel du Gouvernement, en notre cité d'*Ottawa*, ce trente-unième jour de janvier de l'année de Notre Seigneur mil huit cent quatre-vingt-trois et de notre Règne la quarante-sixième.

Par ordre,

HECTOR L. LANGEVIN,

Pour le Secrétaire d'Etat.

L'honorable Président a présenté à la Chambre un rapport du greffier de la Couronne en Chancellerie, énonçant que Son Excellence le Gouverneur-général avait appelé au Sénat :

L'honorable *John O'Donohue*, écuyer, C.R., de la cité de *Toronto*; l'honorable *John Schultz*, de la cité de *Winnipeg*, province du *Manitoba*; l'honorable *Louis R. Masson*, de la province de *Québec*, l'honorable *Josiah Burr Plumb*, de la ville de *Niagara*, et l'honorable *Louis Robitaille*, de *New Carlisle*, dans la province de *Québec*.

L'honorable Président a informé la Chambre qu'il y avait un membre qui se présentait pour être introduit.

Alors, l'honorable *Louis R. Masson* a été introduit, entre l'honorable sir *Alexander Campbell* et l'honorable *M. Chapais*.

L'honorable *M. Masson* a présenté le bref de Sa Majesté l'appelant au Sénat.

Le dit bref a été lu par le greffier.

Ordonné, Qu'il soit inscrit au journal, et il est comme suit :

CANADA.



W. J. RITCHIE, Député-Gouverneur.

[L. S.]

VICTORIA, par la grâce de Dieu, Reine du Royaume-Uni de la *Grande-Bretagne* et d'*Irlande*, Défenseur de la Foi, etc., etc., etc.

A notre fidèle et bien-aimé l'honorable *Louis R. Masson*, de notre province de *Québec*, dans notre Puissance du *Canada* : —

SALUT : —

Sachez que, tant pour la confiance particulière que Nous avons reposée en vous,

que dans la vue d'obtenir votre avis et assistance dans toutes affaires importantes et difficiles qui peuvent concerner l'Etat et la Défense de notre Puissance du *Canada* ; Nous avons jugé à propos de vous appeler au Sénat de notre dite Puissance, et Nous vous nommons pour la division électorale des *Mille Iles* de notre province de *Québec*, et Nous vous commandons, dit Honorable *R. Masson*, que mettant de côté toutes difficultés et excuses quelconques, vous soyiez et comparaisiez pour les fins susdites, dans le Sénat de notre dite Puissance, en tous les temps et en tous les lieux où notre Parlement pourra être convoqué et tenu en notre dite Puissance, et vous ne devez aucunement y manquer.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait rendre nos présentes Lettres Patentes, et à icelles fait apposer le Grand Sceau du *Canada* : TÉMOIN, l'honorable Sir *William Johnston Ritchie*, député de notre très fidèle et bien-aimé conseiller le très-honorable Sir JOHN DOUGLAS SUTHERLAND CAMPBELL (communément appelé le marquis de *Lorne*) chevalier du très ancien et très-noble ordre du Chardon, chevalier grand-croix de l'ordre très-distingué de *St-Michel* et *St-Georges*, Gouverneur-Général du *Canada*, et Vice-Amiral du *Canada*, etc., etc., etc. A notre Hotel du Gouvernement, en notre cité d'*Ottawa*, en notre Puissance du *Canada*, ce vingt-neuvième jour de septembre de l'année de Notre-Seigneur mil huit cent quatre-vingt-deux et de notre Règne la quarante-sixième.

Par ordre,
R. POPE,
Greffier de la Couronne en Chancellerie,
Canada.

L'honorable *M. Masson* s'est approché de la table et a prêté et souscrit le serment prescrit par la loi, devant *Edouard Joseph Langevin*, écuyer, commissaire nommé à cet effet, et il a pris son siège en conséquence.

L'honorable Président a informé la Chambre que le greffier a déposé sur la table le certificat du Commissaire, énonçant que l'honorable *Louis R. Masson*, membre du Sénat, a fait et signé la déclaration de qualification, prescrite par l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, 1867.

L'honorable Président a informé la Chambre qu'il y avait un membre qui se présentait pour être introduit.

Alors, l'honorable *Josiah Burr Plumb* a été introduit, entre l'honorable Sir *Alexander Campbell* et l'honorable *M. Smith*.

L'honorable *M. Plumb* a présenté le bref de Sa Majesté l'appelant au Sénat.

Le dit bref a été lu par le greffier.

Ordonné, Qu'il soit inscrit au journal, et il est comme suit :

(Pour bref, voir Journal.)

L'honorable *M. Plumb* s'est approché de la table et a prêté et souscrit le serment prescrit par la loi, devant *Edouard Joseph Langevin*, écuyer, commissaire nommé à cet effet, et il a pris son siège en conséquence.

L'honorable Président a informé la Chambre que le greffier a déposé sur la table le certificat du Commissaire, énonçant que l'honorable *Josiah Burr Plumb*, membre du Sénat, a fait et signé la déclaration de qualification, prescrite par l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, 1867.

L'honorable Président a informé la Chambre qu'il y avait un membre qui se présentait pour être introduit.

Alors, l'honorable *Louis Robitaille* a été introduit, entre l'honorable Sir *Alexander Campbell* et l'honorable *M. Smith*.

L'honorable *M. Robitaille* a présenté le bref de Sa Majesté l'appelant au Sénat.

Le dit bref a été lu par le greffier.

Ordonné, Qu'il soit inscrit au journal, et il est comme suit :

(Pour bref, voir Journal.)

L'honorable M. *Robitaille* s'est approché de la table et a prêté et souscrit le serment prescrit par la loi, devant *Edouard Joseph Langevin*, écuyer, commissaire nommé à cet effet, et il a pris son siège en conséquence.

L'honorable Président a informé la Chambre que le greffier a déposé sur la table le certificat du Commissaire, énonçant que l'honorable *Louis Robitaille*, membre du Sénat, a fait et signé la déclaration de qualification, prescrite par l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, 1867.

L'honorable Président a informé la Chambre qu'il avait reçu les communications suivantes du secrétaire de Son Excellence le Gouverneur-Général.

OTTAWA, 6 février 1883.

MONSIEUR, — J'ai reçu ordre de Son Excellence le Gouverneur Général de vous informer que le juge en chef de la Cour Suprême du *Canada*, en sa qualité de Député-Gouverneur, se rendra à la salle du Sénat pour ouvrir la session du parlement de la Puissance jeudi le huit du courant à trois heures.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre très-obéissant serviteur,

F. DE WINTON,

Lt.-Col. A. R.

Secrétaire du Gouverneur Général.

L'honorable Président du Sénat.

OTTAWA, 6 février 1883.

MONSIEUR, — J'ai l'honneur de vous informer que Son Excellence le Gouverneur Général se rendra à la salle du Sénat pour ouvrir la session du parlement de la Puissance vendredi le 9 du courant à trois heures de l'après-midi.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre très-obéissant serviteur,

F. DE WINTON,

Lt.-Col. A. R.

Secrétaire du Gouverneur Général.

L'honorable Président du Sénat.

La Chambre s'est ajournée à loisir.

Après quelque temps la Chambre a repris sa séance.

L'honorable *William Johnstone Ritchie*, chevalier commandeur de l'ordre très-distingué de *Saint-Michel* et *Saint-Georges*, juge-en-chef de la Cour Suprême du *Canada*, Député-Gouverneur, étant assis dans le fauteuil sur le trône.

L'honorable Président a ordonné au Gentilhomme Huissier de la Verge Noire de se rendre à la Chambre des Communes, et d'informer cette Chambre "que c'est le plaisir de l'honorable *William Johnstone Ritchie*, député-gouverneur, que les Communes se rendent immédiatement auprès de lui, dans la Salle du Sénat.

La Chambre des Communes étant venue,

L'honorable Président a dit :

Honorables Messieurs du Sénat,

Messieurs de la Chambre des Communes,

J'ai ordre de vous faire savoir que Son Excellence le Gouverneur-Général ne croit pas devoir déclarer les motifs qui ont fait convoquer le présent parlement du *Canada* avant qu'un Orateur pour la Chambre des Communes ait été choisi suivant la loi; mais demain, à trois heures de l'après-midi, Son Excellence le Gouverneur-Général déclarera les motifs qui lui ont fait convoquer ce parlement.

Il a plu à l'honorable Député-Gouverneur de se retirer, et
La Chambre des Communes s'est retirée.

Alors sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable
M. *Smith*

La Chambre s'est ajournée à demain à trois heures de l'après-midi.

No. 1.

1^{re} Session, 5^e Parlement, 46 Victoria, 1883.

Touli, 8 Février, 1883.

—
PROCÈS-VERBAUX

DÉS

SÉANCES DU SÉNAT.

OTTAWA:

IMPRIMERIE MACLEAN, ROGER ET C^{IE}.

1883.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SENAT

DU CANADA.

Vendredi, 9 Février, 1883.

Les membres présents étaient :—

L'honorable *DAVID LEWIS MACPHERSON*, Président,

Les honorables messieurs

Alexander,
Archibald,
Armand,
Baillargeon,
Bellerose,
Benson,
Boucherville, de,
Bourinot,
Campbell,
(Sir Alexander),
Carvell,
Chaffers,

Chapais,
Cochrane,
Dever,
Ferrier,
Flint,
Girard,
Glasier,
Haythorne,
Howlan,
McInnes,
McKay,
McMaster,

MacInnes,
Masson,
Miller,
Montgomery,
Muirhead,
Nelson,
Northwood,
Ogilvie,
Pâquet,
Pelletier,
Plumb,

Power,
Pozer,
Robitaille,
Scott,
Simpson,
Skead,
Smith,
Sutherland,
Trudel,
Vidal,
Wark.

PRIÈRES :

L'honorable Président a informé la Chambre qu'il y avait un membre qui se présentait pour être introduit.

Alors, l'honorable *John O'Donohue* a été introduit, entre l'honorable sir *Alexander Campbell* et l'honorable *M. Smith*.

L'honorable *M. O'Donohue* a présenté le bref de Sa Majesté l'appelant au Sénat. Le dit bref a été lu par le greffier.

Ordonné, qu'il soit inscrit au journal, et il est comme suit :

CANADA.



LORNE.

[L.S.]

VICTORIA, par la grâce de Dieu, Reine du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, Défenseur de la Foi, etc., etc., etc.

A notre fidèle et bien-aimé *John O'Donohue*, de notre province d'Ontario, dans notre Puissance du Canada :—

SALUT :—

Sachez que, tant pour la confiance particulière que Nous avons reposée en vous que dans la vue d'obtenir votre avis et assistance dans toutes affaires importantes et difficiles qui peuvent concerner l'Etat et la défense de notre Puissance du Canada : Nous avons jugé à propos de vous appeler au Sénat de notre dite Puissance, et Nous vous recommandons, dit *John O'Donohue*, que mettant de côté toutes difficultés et excuses quelconques, vous soyiez et comparaissez pour les fins susdites, dans le Sénat de notre dite Puissance, en tous les temps et en tous les lieux où notre Parlement pourra être convoqué et tenu en notre dite Puissance, et vous ne devez aucunement y manquer.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait rendre nos présentes Lettres Patentes, et à icelles fait apposer le Grand Sceau du Canada : TÉMOIN, notre très-fidèle et bien-aimé cousin et conseiller le très-honorable Sir JOHN DOUGLASS SUTHERLAND CAMPBELL (communément appelé le marquis de LORNE) chevalier de notre très ancien et très noble ordre du Chardon, chevalier grand'croix de notre ordre très distingué de *Saint-Michel* et de *Saint-Georges*, Gouverneur-Général du Canada, et Vice-Amiral du Canada, etc., etc., etc. A notre Hôtel du Gouvernement, en notre cité d'Ottawa, en notre Puissance du Canada, ce trente-unième jour de mai de l'année de Notre-Seigneur mil huit cent quatre-vingt-deux et de notre Règne la quarante-sixième.

Par ordre,

R. POPE,

Greffier de la Couronne en Chancellerie.

Canada.

L'honorable *M. John O'Donohue* s'est approché de la table et a prêté et souscrit le serment prescrit par la loi, devant *Edouard Joseph Langevin*, écuyer, commissaire nommé à cet effet, et il a pris son siège en conséquence.

L'honorable Président a informé la Chambre que le greffier a déposé sur la table le certificat du commissaire énonçant que l'honorable *M. O'Donohue*, membre du Sénat, a fait et signé la déclaration de qualification, prescrite par l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, 1867.

La Chambre s'est ajournée à loisir.

Après quelque temps la Chambre a repris sa séance.

Son Excellence le Très-Honorable Sir *John Douglas Sutherland Campbell* (communément appelé le marquis de *Lorne*) chevalier du très ancien et très noble ordre du Chardon, chevalier grand-croix de l'ordre très distingué de *St Michel* et *St Georges*, Gouverneur-Général du *Canada*, et Vice-Amiral du *Canada*, etc., etc., etc., étant assis dans le fauteuil sur le Trône.

L'honorable Président a ordonné au Gentilhomme Huissier de la Vergé Noire de se rendre à la Chambre des Communes et d'informer cette Chambre " *que c'est le plaisir de Son Excellence que les Communes se rendent immédiatement auprès d'Elle, dans la Salle du Sénat.*"

La Chambre des Communes étant venue,

L'honorable M. *George Airy Kirkpatrick* a dit :

QU'IL PLAISE À VOTRE EXCELLENCE,

La Chambre des Communes m'a élu son Orateur, bien que je sois peu capable de remplir les devoirs importants qui me sont par là assignés.

Si dans l'exécution de ces devoirs, il m'arrive jamais de tomber en erreur, je prie que la faute me soit imputée, et non aux Communes, dont je suis le serviteur et qui afin de pouvoir mieux remplir leur devoir envers leur Reine et leur pays, réclament respectueusement par ma bouche, tous leurs droits et privilèges incontestés, demandant spécialement qu'elles puissent avoir liberté de parole dans leurs débats, accès auprès de la personne de Votre Excellence en tout temps convenable, et que leurs délibérations reçoivent de Votre Excellence l'interprétation la plus convenable."

L'honorable président de cette Chambre a alors dit :

MONSIEUR L'ORATEUR,

J'ai ordre de Son Excellence le Gouverneur-Général de vous déclarer qu'elle a une confiance entière en la fidélité et l'attachement des Communes à la personne de Sa Majesté et à son gouvernement ; et ne doutant point que leurs délibérations ne soient conduites avec sagesse, modération et prudence, Elle accorde, et en toute occasion elle reconnaîtra et permettra l'exercice de leurs privilèges constitutionnels.

J'ai aussi ordre de vous assurer que les Communes auront un facile accès auprès de Son Excellence en tout temps convenable, et que leurs délibérations, ainsi que vos paroles et vos actes, recevront toujours de Sa part l'interprétation la plus favorable.

Il a plu à Son Excellence le Gouverneur-Général d'ouvrir la session par un gracieux discours aux deux Chambres :

Honorables messieurs du Sénat,

Messieurs de la Chambre des Communes,

C'est pour moi un devoir agréable, à l'ouverture d'un nouveau parlement, de vous féliciter de ce que vous allez commencer vos travaux sous d'heureux auspices.

Le *Canada* jouit de la paix et de la prospérité, et toutes ses industries agricoles et manufacturières sont, ainsi que son commerce, dans un état d'activité et de progrès.

À l'exemple de mon prédécesseur distingué, j'ai fait, l'an dernier, un voyage de quelque durée à la *Colombie-Britannique*. Les grandes ressources naturelles de cette province sont un gage que, sitôt l'achèvement du chemin de fer du *Pacifique*, sa prospérité recevra une impulsion proportionnée au développement d'autres régions. En attendant, la concession à des colons qui s'y établissent, des terres réservées pour aider à la construction du chemin de fer, augmentera l'importance et la richesse de la province.

En traversant les *Etats-Unis*, j'ai été heureux d'observer plusieurs indices de bienveillance pour l'empire dont le *Canada* forme une partie si importante. Puisse cette bienveillance que nous savons rendre si entièrement, se maintenir aussi durable qu'elle est naturelle en même temps qu'avantageuse aux intérêts mutuels de ces deux grandes nations.

L'affluence régulière de colons au *Manitoba* et dans les Territoires du *Nord-Ouest*, l'année dernière, et les assurances reçues qu'une immigration encore plus nombreuse arrivera pendant la saison prochaine, sont des indices de bon augure pour le développement prochain de ces régions fertiles et salubres.

Il est important que les lois relatives à la représentation du peuple au parlement soient amendées, et que les franchises électorales qui existent dans les diverses provinces soient rendues uniformes. Une mesure à cet effet sera soumise à votre considération.

On m'avise que le jugement des Lords du comité judiciaire du Conseil Privé, rendu au mois de juin dernier, dans la cause en appel de *Russell vs. la Reine*, tend à établir qu'afin d'empêcher la vente sans restriction des liqueurs enivrantes et, dans ce but, de régler l'émission des licences de magasins, de buvettes et d'auberges, l'intervention législative du parlement fédéral sera nécessaire. Cet important sujet est signalé à votre sérieuse considération.

Votre attention est spécialement appelée sur un projet de loi réglant le travail dans les fabriques et assurant protection à l'ouvrier et à sa famille.

Il vous sera soumis des projets de loi à l'effet de refondre et amender les lois relatives aux douanes, à la milice et aux terres publiques.

Entr'autres mesures, il vous sera présenté des projets de loi concernant le service civil, les actes relatifs au commerce de banque et les examens des capitaines et seconds des navires qui fréquentent nos eaux intérieures.

Je suis heureux de vous informer que le progrès de la construction du chemin de fer Canadien du *Pacifique* est sans précédent. La circulation est actuellement établie, sur la ligne principale, de la baie du *Tonnerre* jusqu'à cinquante milles en deçà de la traverse de la *Saskatchewan* du sud, soit un parcours de plus de mille milles. On espère fermement que l'on atteindra les *Montagnes Rocheuses* dans le cours de la présente année, que, dans la même période, la section du chemin de fer au nord du lac *Supérieur* aura fait de notables progrès, et que la voie sera posée sur une grande partie de la ligne adjugée à l'entreprise à la *Colombie-Britannique*.

Je suis également heureux de vous informer que le trafic sur le chemin de fer Intercolonial dépasse de beaucoup celui de toute année antérieure, et que la balance en faveur de la ligne indique une augmentation satisfaisante.

Messieurs de la Chambre des Communes.

Les comptes du dernier exercice financier vous seront soumis.

Vous serez heureux d'apprendre que, bien que les dépenses imputables sur le compte du capital, se soient élevées à plus de sept millions de piastres, le surplus du revenu consolidé, joint au produit des ventes de terre au *Nord-Ouest*, l'an dernier, a été plus que suffisant pour couvrir ces dépenses, et que la dette claire et nette, à la fin de l'année, y compris l'intérêt payé, était moindre que pour l'exercice précédent.

Le budget de l'année prochaine vous sera également soumis. Il a été préparé avec toute l'économie compatible avec le développement nécessaire des ressources variées de la Confédération.

Le premier janvier 1835, l'emprunt considérable, fait à 5 pour cent, sera échu. Il vous sera soumis un projet de loi autorisant l'émission de débentures portant un taux d'intérêt n'excédant pas quatre pour cent, pour le rachat de cet emprunt.

Honorables messieurs du Sénat,

Messieurs de la Chambre des Communes,

Les sujets que je viens de mentionner sont de grande importance et je les recommande à votre considération, avec pleine confiance dans votre sagesse et votre patriotisme.

Il a plu à Son Excellence le Gouverneur-Général de se retirer, et la Chambre des Communes s'est retirée.

La Chambre a repris sa séance.

L'honorable sir *Alexander Campbell* a présenté à la Chambre, un bill intitulé : " Acte concernant les chemins de fer. "

Le dit bill a été lu la première fois.

L'honorable Président a fait rapport à la Chambre du discours de Son Excellence prononcé du trône, et le dit discours a été alors lu par le greffier.

Sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M. *Montgomery*, il a été

Ordonné, que cette Chambre prenne en considération le discours de Son Excellence le Gouverneur-General, lundi prochain.

Sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M. *Montgomery*, il a été

Ordonné, que tous les membres présents pendant cette session composent un comité pour prendre en considération les usages et coutumes de cette Chambre et les privilèges du parlement, et qu'il soit permis au dit comité de s'assembler dans cette Chambre quand et comme il le jugera nécessaire.

Alors, sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M. *Montgomery*,

La Chambre s'est ajournée à lundi prochain, à trois heures de l'après-midi.

ORDRE DU JOUR.

Lundi, 12 février 1883.

1883.

- 1) 9 février.—*Prise en considération* du discours de Son Excellence à l'ouverture du parlement.—L'hon. Sir *Alexander Campbell*.)
-

No. 2.

1^{re} Session, 5^e Parlement, 46 Victoria, 1883.

Vendredi, 9 Février, 1883.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT.

OTTAWA:

IMPRIMERIE MACLEAN, ROGER ET C^{IE}.

1883.

PROCES-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SENAT

DU CANADA.

Lundi, 12 Février, 1883.

Les membres présents étaient :—

L'honorable *DAVID LEWIS MACPHERSON*, Président,

Les honorables messieurs

Alexander,
Allan,
Almon,
Archibald,
Armand,
Baillargeon,
Bellerose,
Benson,
Botsford,
Boucherville, de,
Bourinot,
Campbell,
(Sir Alexander),
Carvell,
Chaffers,

Chapais,
Dever,
Ferrier,
Flint,
Girard,
Glasier,
Grant,
Guévremont,
Haythorne,
Howlan,
Kaulbach,
McClelan,
MacInnes,
McKay,

McMaster,
Macdonald,
MacInnes,
Masson,
Miller,
Montgomery,
Muirhead,
Nelson,
Northwood,
O'Donohoe,
Ogilvie,
Odell,
Pâquet,
Pelletier,

Plumb,
Power,
Pozer,
Read,
Robitaille,
Ryan,
Scott,
Simpson,
Skead,
Smith,
Sutherland,
Trudel,
Vidal,
Wark.

PRIÈRES :

La pétition suivante a été présentée et déposée sur la table :

Par l'honorable M. *Flint*,—Du président et des directeurs de la compagnie du havre de *Grafton*.

L'honorable Président a présenté à la Chambre, une liste des actionnaires de la banque de *Québec*, en date du 31 décembre, 1882.

Et aussi, une liste des actionnaires de la banque d'*Hochelaga*, en date du 31 décembre, 1882.

(Voir documents de la session, No. .)

L'honorable Président a présenté à la Chambre, le rapport du bibliothécaire. Le dit rapport a été alors lu par le greffier comme suit :

A L'HONORABLE LE SÉNAT DU CANADA RÉUNI EN PARLEMENT.

Le rapport du bibliothécaire du Parlement expose respectueusement :

Que depuis la dernière session, le personnel de la bibliothèque, tout en vaquant à ses occupations ordinaires, s'est occupé activement de constater si les livres inscrits aux catalogues, figuraient sur les rayons. C'est un travail qui doit se faire chaque année afin que l'on puisse se rendre compte des volumes qui manquent, soit à raison de destruction par suite d'un usage prolongé, soit parce qu'ils ont été perdus. Le résultat de cet inventaire a été très satisfaisant. Le nombre de volumes manquant est peu considérable. D'un autre côté, il a été jugé à propos, pour plus de sûreté, d'augmenter la surveillance et d'interdire au public l'accès aux galeries de la bibliothèque.

L'augmentation du nombre des livres de la bibliothèque a été, pendant la dernière année, au-dessus de la moyenne, car bien que la balance du crédit ordinaire n'ait pas été considérable (déduction faite du montant nécessaire pour défrayer les comptes qui s'étaient accumulés avant qu'il fut disponible), cependant grâce à la libéralité du gouvernement, une somme d'environ quinze cents piastres, affectée aux frais généraux, fut mise à notre disposition pour l'achat de livres de prix offerts en vente à New-York, au mois de décembre dernier. Ces livres faisaient partie de la bibliothèque de feu le Dr *E. B. O'Collaghan*, historien bien connu et jadis membre distingué du parlement du Bas-Canada; il avait réuni une collection précieuse de livres ayant trait aux premiers temps de l'histoire d'Amérique. *M. L. P. Sylvain*, de la bibliothèque, fut chargé d'assister à cette vente et bien que la concurrence fut très vive et les enchères très élevées, il a réussi à acheter un nombre de volumes qui ajouteront beaucoup à la valeur de notre collection d'ouvrages d'histoires et de littérature, de l'Amérique.

Et ici qu'il me soit permis de parler de la perte infligée au pays, l'été dernier, par la mort de *M. Ant. Gérin Lajoie*, qui de 1856 à 1880 a été le principal assistant dans cette bibliothèque que sa mauvaise santé l'a forcé de quitter, il y a trois ans. *M. Lajoie* était très estimé et beaucoup apprécié au Canada, non seulement à cause de la manière irréprochable dont il s'acquittait de ses devoirs, et de sa valeur personnelle, mais aussi à raison de ses talents littéraires qui lui avaient valu une place au premier rang parmi les auteurs canadiens. Pendant les dernières années de sa vie, il s'est livré à des études historiques; il avait amassé d'immenses connaissances sur l'histoire du Canada qu'il se proposait de livrer au public s'il eut vécu. Il était toujours prêt à rendre service à ceux qui avaient recours à ses lumières sur tous les sujets qu'on savait lui être familiers. Et tous ceux qui fréquentent cette bibliothèque ont raison de regretter la perte de cet homme si bien informé et si prêt à mettre sa science à la disposition de tous.

La direction du département d'histoire du Canada avait été fort à propos confiée à *M. Lajoie*, et c'est depuis que sa santé a commencé à décliner, au point de nuire à son travail et finalement de le faire cesser entièrement, que l'on a remarqué les lacunes dans cette section. Cependant le choix de *M. DeCelles* comme successeur

de M. *Lajoie* fait espérer que ces vides seront remplis, car la réputation passée de M. *DeCelles* comme érudit et écrivain, est une garantie de son aptitude à remplir avec zèle et efficacité les devoirs qui lui incomberont à l'avenir. Je lui ai en conséquence demandé de prendre le contrôle de la section américaine et canadienne, et de n'épargner aucun effort pour rendre cette partie de la bibliothèque aussi parfaite et aussi complète que possible.

Depuis 1880, époque de la nomination de M. *DeCelles*, la bibliothèque a vu ses ressources diminuer, vu les dépenses excessives encourues les années précédentes pour achat de livres de droit à l'usage de la Cour Suprême. Cet excédant de dépenses a été couvert en réduisant les crédits ordinaires tant pour la bibliothèque du droit que pour les autres sections en général, et aucun crédit supplémentaire en fut demandé au Parlement. Le temps est aujourd'hui arrivé où je crois devoir demander respectueusement que la bibliothèque soit augmentée dans tous ses départements. Je crois que cela est nécessaire pour maintenir sa réputation et rendre son utilité plus générale comme institution publique.

L'année qui vient de finir fera époque dans notre histoire, à cause des événements importants qui s'y sont produits relativement à l'avancement moral et matériel du Canada. L'attention des sociétés savantes d'Angleterre et des pays étrangers s'est portée d'une façon toute particulière et inusitée sur l'état présent et l'avenir du Canada. Des associations savantes se sont réunies pour la première fois dans notre pays pour y continuer momentanément leurs travaux; d'autres ont fait connaître leur intention de les imiter. De plus, grâce à l'énergie et à la prévoyance de Son Excellence le Gouverneur-général, une société royale canadienne de littérature et de science a été fondée. Les délibérations de cette association qui comprend dans son sein des hommes de nos différentes provinces (des hommes qui se sont distingués dans le vaste champ du travail) ont prouvé que l'activité intellectuelle de notre peuple s'est développé aussi activement que l'accroissement de sa population et de sa richesse matérielle. Pour faire face aux besoins intellectuels, et pour l'aider dans ses travaux littéraires et ses recherches, on devrait faire de grands efforts pour augmenter et compléter cette bibliothèque publique, la seule que possède le Canada. Le gouvernement ne s'est épargné aucune dépense ni aucun trouble quand cela a été nécessaire pour développer les ressources physiques de ce vaste pays. Il est donc raisonnable d'espérer qu'il recommandera au Parlement de faire ce qui sera nécessaire pour promouvoir ses progrès intellectuels et aider la culture des sciences et des lettres canadiennes. Je compte avec confiance sur le bon vouloir du gouvernement et du Parlement pour que le premier recommande et que le second accorde à l'avenir les fonds nécessaires pour compléter cette bibliothèque et la rendre aussi utile que possible.

Je devrais peut-être ajouter que vous n'auriez aucune difficulté à trouver de la place pour un plus grand nombre de volumes dans notre local. Conformément aux instructions du comité de la bibliothèque, l'année dernière, plusieurs mille volumes de rapports judiciaires anglais et américains ont été transférés à la Cour Suprême, pour qu'ils fussent d'un accès plus facile à ce tribunal. Les rayons laissés libres par le transfert de ces volumes, nous donne de l'espace pour de nouveaux ouvrages; de plus, les rayons mis à notre disposition ailleurs, nous mettent en état de recevoir plusieurs milles volumes.

La comptabilité de la bibliothèque a été dernièrement confiée à M. *James Fletcher*, de ce département; l'expérience qu'il a acquise à la Banque British North America où il a été autrefois employé, le mettra en état de bien remplir cette charge. Par le passé, et jusqu'au jour où la bibliothèque a été constituée en un département spécial, le greffier du Sénat était le gardien officiel des fonds votés par le Parlement pour l'achat de nos livres. Il a délégué ses pouvoirs à M. *R. W. Stephen*, l'assistant comptable du Sénat, qui a continué à tenir les comptes de la bibliothèque avec ponctualité, même après qu'il eut cessé d'en être officiellement responsable. En faisant connaître ce changement qui a été fait à la demande de l'auditeur général je saisis avec joie cette occasion d'exprimer ma haute appréciation des services que M. *Stephen* a rendus gratuitement pendant si longtemps et l'espoir qu'ils ne resteront point sans récompense.

Durant l'année écoulée, la bibliothèque s'est enrichie de plusieurs dons considérables dont une liste est annexée au présent rapport, avec un état des ouvrages déposés en vertu de l'acte de la propriété littéraire.

Au premier rang de ces dons, se fait remarquer par sa valeur bibliographique, celui que nous a offert madame *John Carter-Brown*, de Providence, Rhode-Island, veuve de l'éminent et savant bibliophile dont la magnifique bibliothèque d'ouvrages anciens sur l'Amérique est probablement la plus belle et la plus complète des deux-mondes. Ce don consiste en un exemplaire du catalogue, en quatre volumes, des livres concernant l'Amérique du Nord et du Sud qui se trouvent dans cette bibliothèque, et qui ont été imprimés entre les années 1482 et 1800. Ce catalogue est enrichie de *fac-simile*, de frontispicées d'anciens ouvrages, de gravures et de portraits et de copies d'anciennes cartes, etc. Il a été annoté par un érudit américain, le Dr *John Russell Bartlett*, et tiré à un très petit nombre d'exemplaires non destinés au commerce. Plusieurs grandes bibliothèques d'Europe et d'Amérique se sont adressées à madame *Brown* pour obtenir un exemplaire de ce catalogue ; mais elle a cru qu'il devait y en avoir au moins un en Canada ; elle a donc répondu généreusement à ma demande expressée, et elle a dotée la bibliothèque d'un exemplaire de ce remarquable et luxueux catalogue.

J'appellerai aussi l'attention sur la liste des livres donnés par le général *Horatio Rogers*, officier américain distingué venu à la bibliothèque, il y a environ un an, pour y faire des recherches littéraires, et qui en retour des services qui lui ont été rendus, a eu la bonté d'envoyer à la bibliothèque les livres énumérés sous son nom dans l'appendice.

Le nombre des volumes de la bibliothèque, l'année dernière, était estimé à 100,800 ; depuis lors le nombre total s'est élevé à environ 104,000.

Le tout respectueusement soumis,

ALPHEUS TODD,
Bibliothécaire du Parlement.

Bibliothèque du Parlement,
8 février, 1883.

(Pour la liste des noms des ouvrages déposés, etc., voir documents de la Session, No. 15.)

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

L'honorable sir *Alexander Campbell* a présenté à la Chambre, le rapport de *A. H. Blackeby*, commissaire nommé pour examiner le système des lois réglant le travail dans l'Etat du *Massachusetts*, et en faire rapport.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table, et il est comme suit :

(Voir documents de la session, No. .)

L'honorable sir *Alexander Campbell* a présenté à la Chambre, le rapport de, l'honorable *James Cockburne*, commissaire nommé pour compiler, examiner et classer les statuts de la Puissance du *Canada*.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table, et il est comme suit :

(Voir documents de la session, No. .)

L'ordre du jour ayant été lu pour la prise en considération du discours de Son Excellence prononcé du trône à l'ouverture du parlement,

L'honorable *M. Robitaille*, secondé par l'honorable *M. O'Donohoe* a proposé :

Que l'Adresse suivante soit présentée à Son Excellence le Gouverneur Général, afin d'offrir les remerciements respectueux de cette Chambre à Son Excellence pour le gracieux discours qu'Elle a daigné faire aux deux Chambres du Parlement :—

A Son Excellence le très honorable Sir JOHN DOUGLAS SUTHERLAND CAMPBELL (communément appelé le marquis de LORNE), chevalier du très ancien et très noble

ordre du Chardon, Chevalier grand-croix de l'ordre très distingué de *St-Michel* et *St-George*, Gouverneur Général du *Canada*, et Vice-Amiral du *Canada*, etc., etc.

QU'IL PLAISE À VOTRE EXCELLENCE—

Nous, fidèles et loyaux sujets de Sa Majesté, le Sénat du *Canada* assemblé en Parlement, remercions humblement Votre Excellence du gracieux discours qu'elle a prononcé à l'ouverture de la présente session.

Nous sommes très heureux de savoir que le *Canada* jouit de la paix et de la prospérité, et que toutes ses industries agricoles et manufacturières sont, ainsi que son commerce, dans un état d'activité et de progrès.

Nous apprenons avec un très vif sentiment d'intérêt que, depuis notre dernière réunion, Votre Excellence a fait un voyage de quelque durée à la Colombie-Britannique. Nous nous félicitons de l'opinion exprimée par Votre Excellence, que les grandes ressources naturelles de cette province sont un gage que, sitôt l'achèvement du chemin de fer du Pacifique, sa prospérité recevra une impulsion proportionnée au développement d'autres régions ; et qu'en attendant, la concession, à des colons qui s'y établissent, des terres réservées pour aider à la construction du chemin de fer, augmentera l'importance et la richesse de la province.

Nous sommes très aises d'apprendre qu'en traversant les *Etats-Unis*, Votre Excellence a été heureuse d'observer plusieurs indices de bienveillance pour l'empire dont le *Canada* forme une partie si importante. Nous partageons cordialement l'espoir de Votre Excellence que cette bienveillance que nous savons rendre si entièrement, pourra se maintenir aussi durable qu'elle est naturelle en même temps qu'avantageuse aux intérêts mutuels de ces deux grandes nations.

Nous recevons avec plaisir l'information que l'affluence régulière de colons au *Manitoba* et dans les Territoires du *Nord-Ouest*, l'année dernière, et les assurances reçues qu'une immigration encore plus nombreuse arrivera pendant la saison prochaine, sont des indices de bon augure pour le développement prochain de ces régions fertiles et salubres.

Nous partageons humblement le sentiment exprimé par Votre Excellence qu'il est important que les lois relatives à la représentation du peuple au parlement soient amendées, et que les franchises électorales qui existent dans les diverses provinces soient rendues uniformes, et nous assurons Votre Excellence que nous examinerons avec le soin le plus attentif la mesure à cet effet qui, comme elle a bien voulu nous en informer, sera soumise à notre examen.

Nous remercions Votre Excellence de nous avoir informé qu'elle a été avisée que le jugement des Lords du comité judiciaire du Conseil Privé, rendu au mois de juin dernier, dans la cause de *Russell* vs la Reine, tend à établir qu'afin d'empêcher la vente sans restriction des liqueurs enivrantes et, dans ce but, de régler l'émission des licences de magasins, de buvettes et d'auberges, l'intervention législative du parlement fédéral sera nécessaire. Conformément au désir exprimé par Votre Excellence, nous examinerons très attentivement cet important sujet.

Nous donnerons, Votre Excellence peut en être sûre, une entière attention à tout projet de loi réglant le travail dans les fabriques et assurant protection à l'ouvrier et à sa famille, qui nous sera présenté ; et aux projets de loi à l'effet de refondre et amender les lois relatives aux douanes, à la milice et aux terres publiques, qui, comme Votre Excellence a bien voulu nous l'annoncer, doivent nous être soumis.

C'est avec plaisir que nous apprenons que, entre autres mesures, il nous sera présenté des projets de loi concernant le service civil, les actes relatifs au commerce de banque, et les examens des capitaines et seconds des navires qui fréquentent nos eaux intérieures.

Que Votre Excellence nous permette de lui assurer que nous prenons part à la satisfaction qu'elle témoigne de pouvoir nous informer que le progrès de la construction du chemin de fer canadien du *Pacifique* est sans précédent, et que la circulation est actuellement établie, sur la ligne principale, de la baie du *Toinette* jusqu'à cinquante milles en deçà de la traverse de la *Saskatchewan* du sud, soit un parcours de plus de mille milles. Nous sommes heureux aussi d'apprendre que l'on espère fermement

que l'on atteindra les *Montagnes Rocheuses* dans le cours de la présente année; que, dans la même période, la section du chemin de fer au nord du lac *Supérieur* aura fait de notables progrès, et que la voie sera posée sur une grande partie de la ligne adjugée à l'entreprise à la *Colombie Britannique*.

Nous partageons le plaisir que Votre Excellence éprouve à nous informer que le trafic sur le chemin de fer Intercolonial dépasse de beaucoup celui de toute année antérieure, et que la balance en faveur de la ligne indique une augmentation satisfaisante.

Nous pensons, comme Votre Excellence, que les sujets qu'elle a mentionnés sont de grande importance; nous nous empressons d'assurer Votre Excellence que nous leur donnerons toute notre attention; et nous remercions Votre Excellence de la confiance en notre sagesse et notre patriotisme qu'il lui a plu d'exprimer d'une manière si gracieuse.

Après débat,

Sur motion de l'honorable M. *Kaulbach*, secondé par l'honorable M. *Read*, il a été *Ordonné*, que la suite du débat sur la dite motion soit remise à demain.

L'honorable sir *Alexander Campbell*, ministre de la Justice, a informé la Chambre qu'il avait reçu un message de Son Excellence le Gouverneur Général, sous son sceau manuel, que Son Excellence lui avait ordonné de transmettre à cette Chambre.

Le dit message a été alors lu par le greffier comme suit :—

Lorne.

Le Gouverneur Général transmet au Sénat copie ci-jointe d'une dépêche du très-honorable secrétaire d'Etat au département des colonies en réponse à une adresse du Sénat et de la Chambre des Communes à Sa Majesté, adresse présentée à Son Excellence en mai 1882.

HÔTEL DU GOUVERNEMENT,
Ottawa, février 1883.

Le très-honorable comte de Kimberley au Gouverneur Général le marquis de Lorne, C.C., G.C.M.G.

DOWNING STREET, le 2 juin, 1882.

MILORD,—J'ai reçu et soumis à la Reine l'adresse du Sénat et de la Chambre des Communes du *Canada* en parlement assemblés, à Sa Majesté, laquelle a été transmise avec la dépêche de Votre Seigneurie en date du 16 mai.

J'ai reçu ordre de Sa Majesté de vous prier de faire savoir au Sénat et à la Chambre des Communes combien elle apprécie cette nouvelle expression de leur loyauté et de leur dévouement inaltérable à la personne de Sa Majesté et à son gouvernement.

Sa Majesté sera toujours heureuse de recevoir l'avis du Parlement du *Canada* sur toutes les questions qui concernent la Confédération et l'administration de ses affaires.

Mais relativement aux questions mentionnées dans l'adresse, Sa Majesté se conformant à la constitution de ce pays, tiendra compte de l'avis du parlement et des ministres de l'Empire, desquels relèvent exclusivement les affaires concernant le Royaume-Uni.

J'ai l'honneur, etc.,

(Signé),

KIMBERLEY.

Le marquis de Lorne.

Alors, sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M. *Smith*,

La Chambre s'est ajournée.

AFFAIRES DE ROUTINE.

Mardi, 13 Février, 1883.

Pétitions à présenter.

Pétitions à lire.

Rapports de comités à présenter.

Avis de motions.

ORDRE DU JOUR.

Mardi, 13 février, 1883.

1883.

1 | 12 février.—*Reprise du débat ajourné sur l'adresse à Son Excellence le Gouverneur Général en réponse au discours du Trône.—Hon. M. Kaulbach.*)

No. 3.

1re Session, 6e Parlement, 46 Victoria, 1883.

Lundi, 12 Février, 1883.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT.

OTTAWA:

IMPRIMERIE MACLEAN, ROGER ET CIE.

1883.

PROCES-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SENAT

DU CANADA.

Mardi, 13 Février, 1883.

Les membres présents étaient :—

L'honorable *DAVID LEWIS MACPHERSON*, Président,

Les honorables messieurs

<i>Alexander,</i>	<i>Chapais,</i>	<i>Mc Kay,</i>	<i>Plumb,</i>
<i>Allan,</i>	<i>Dever,</i>	<i>Mc Master,</i>	<i>Power,</i>
<i>Almon,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>Macdonald,</i>	<i>Pozer,</i>
<i>Archibald,</i>	<i>Flint,</i>	<i>MacInnes,</i>	<i>Read,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Girard,</i>	<i>Masson,</i>	<i>Robitaille.</i>
<i>Bailargeon,</i>	<i>Glasier,</i>	<i>Miller,</i>	<i>Ryan,</i>
<i>Belierose,</i>	<i>Grant,</i>	<i>Montgomery,</i>	<i>Scott,</i>
<i>Benson,</i>	<i>Guévremont,</i>	<i>Muirhead,</i>	<i>Simpson.</i>
<i>Botsford,</i>	<i>Hamilton,</i>	<i>Nelson,</i>	<i>Sked,</i>
<i>Boucherville, de,</i>	<i>Haythorne,</i>	<i>Northwood,</i>	<i>Stevens,</i>
<i>Bourinot,</i>	<i>Howlan.</i>	<i>O'Donohoe,</i>	<i>Sutherland,</i>
<i>Campbell,</i>	<i>Kaulbach,</i>	<i>Ogivic,</i>	<i>Trudel,</i>
<i>(Sir Alexander),</i>	<i>Leonard,</i>	<i>Odell,</i>	<i>Vidal,</i>
<i>Curvell,</i>	<i>McClelan,</i>	<i>Pâquet,</i>	<i>Wark.</i>
<i>Chaffers,</i>	<i>McInnes,</i>	<i>Pelletier,</i>	

PRIÈRES :

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :—

Par l'honorable M. *Simpson*,—De *D. Blain* et autres, de la cité de *Toronto*.

Par l'honorable M. *Carvell*,—Du président, directeurs et actionnaires de la banques des Cultivateurs de *Rustico*, province de l'*Ile du Prince-Edouard*.

Par l'honorable M. *Plumb*,—De la compagnie du chemin de fer de la *Souris* aux *Montagnes Rocheuses*.

Par l'honorable sir *Alexander Campbell*,—De *H. B. Rathburn* et autres, de *Deseronto*, province d'*Ontario*.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre a repris le débat ajourné sur la motion de l'honorable M. *Robitaille*, savoir :—

Que l'Adresse suivante soit présentée à Son Excellence le Gouverneur Général, afin d'offrir les remerciements respectueux de cette Chambre à Son Excellence pour le gracieux discours qu'Elle a daigné faire aux deux Chambres du Parlement :—

A Son Excellence le très honorable Sir JOHN DOUGLAS SUTHERLAND CAMPBELL (communément appelé le marquis de LORNE), chevalier du très ancien et très noble ordre du Chardon, Chevalier grand-croix de l'ordre très distingué de *St-Michel* et *St-George*, Gouverneur Général du *Canada*, et Vice-Amiral du *Canada*, etc., etc.

QU'IL PLAISE A VOTRE EXCELLENCE—

Nous, fidèles et loyaux sujets de Sa Majesté, le Sénat du *Canada* assemblé en Parlement, remercions humblement Votre Excellence du gracieux discours qu'Elle a prononcé à l'ouverture de la présente session.

Nous sommes très heureux de savoir que le *Canada* jouit de la paix et de la prospérité, et que toutes ses industries agricoles et manufacturières sont, ainsi que son commerce, dans un état d'activité et de progrès.

Nous apprenons avec un très vif sentiment d'intérêt que, depuis notre dernière réunion, Votre Excellence a fait un voyage de quelque durée à la *Colombie-Britannique*. Nous nous félicitons de l'opinion exprimée par Votre Excellence, que les grandes ressources naturelles de cette province sont un gage que, sitôt l'achèvement du chemin de fer du Pacifique, sa prospérité recevra une impulsion proportionnée au développement d'autres régions ; et qu'en attendant, la concession, à des colons qui s'y établissent, des terres réservées pour aider à la construction du chemin de fer, augmentera l'importance et la richesse de la province.

Nous sommes très aises d'apprendre qu'en traversant les *Etats-Unis*, Votre Excellence a été heureuse d'observer plusieurs indices de bienveillance pour l'empire dont le *Canada* forme une partie si importante. Nous partageons cordialement l'espoir de Votre Excellence que cette bienveillance que nous savons rendre si entièrement, pourra se maintenir aussi durable qu'elle est naturelle en même temps qu'avantageuse aux intérêts mutuels de ces deux grandes nations.

Nous recevons avec plaisir l'information que l'affluence régulière de colons au *Manitoba* et les Territoires du *Nord-Ouest*, l'année dernière, et les assurances reçues qu'une immigration encore plus nombreuse arrivera pendant la saison prochaine, sont des indices de bon augure pour le développement prochain de ces régions fertiles et salubres.

Nous partageons humblement le sentiment exprimé par Votre Excellence qu'il est important que les lois relatives à la représentation du peuple au parlement soient amendées, et que les franchises électorales qui existent dans les diverses provinces soient rendues uniformes, et nous assurons Votre Excellence que nous examinerons avec le soin le plus attentif la mesure à cet effet qui, comme elle a bien voulu nous en informer, sera soumise à notre examen.

Nous remercions Votre Excellence de nous avoir informé qu'elle a été avisée que le jugement des Lords du comité judiciaire du Conseil Privé, rendu au mois de juin dernier, dans la cause de *Russell* vs. la Reine, tend à établir qu'afin d'empêcher la vente sans restriction des liqueurs enivrantes et, dans ce but, de régler l'émission des

licences de magasins, de buvettes et d'auberges, l'intervention législative du parlement fédéral sera nécessaire. Conformément au désir exprimé par Votre Excellence, nous examinerons très attentivement cet important sujet.

Nous donnerons, Votre Excellence peut en être sûre, une entière attention à tout projet de loi réglant le travail dans les fabriques et assurant protection à l'ouvrier et à sa famille, qui nous sera présenté; et aux projets de loi à l'effet de refondre et amender les lois relatives aux douanes, à la milice et aux terres publiques, qui, comme Votre Excellence a bien voulu nous l'annoncer, doivent nous être soumis.

C'est avec plaisir que nous apprenons que, entre autres mesures, il nous sera présenté des projets de loi concernant le service civil, les actes relatifs au commerce de banque, et les examens des capitaines et seconds des navires qui fréquentent nos eaux intérieures.

Que Votre Excellence nous permette de lui assurer que nous prenons part à la satisfaction qu'elle témoigne de pouvoir nous informer que le progrès de la construction du chemin de fer canadien du *Pacifique* est sans précédent, et que la circulation est actuellement établie, sur la ligne principale, de la baie du *Tonnerre* jusqu'à cinquante milles en deçà de la traverse de la *Saskatchewan* du sud, soit un parcours de plus de mille milles. Nous sommes heureux aussi d'apprendre que l'on espère fermement que l'on atteindra les *Montagnes Rocheuses* dans le cours de la présente année; que, dans la même période, la section du chemin de fer au nord du lac *Supérieur* aura fait de notables progrès, et que la voie sera posée sur une grande partie de la ligne adjugée à l'entreprise à la *Colombie Britannique*.

Nous partageons le plaisir que Votre Excellence éprouve à nous informer que le trafic sur le chemin de fer Intercolonial dépasse de beaucoup celui de toute année antérieure, et que la balance en faveur de la ligne indique une augmentation satisfaisante.

Nous pensons, comme Votre Excellence, que les sujets qu'elle a mentionnés sont de grande importance; nous nous empressons d'assurer Votre Excellence que nous leur donnerons toute notre attention; et nous remercions Votre Excellence de la confiance en notre sagesse et notre patriotisme qu'il lui a plu d'exprimer d'une manière si gracieuse.

Après débat,

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue unanimement dans l'affirmative.

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général par ceux des membres de cette Chambre qui sont membres du Conseil Privé.

L'honorable Président a présenté à la Chambre, un rapport du greffier de la Couronne en Chancellerie, énonçant que Son Excellence le Gouverneur-Général avait appelé au Sénat, *Pierre Antoine DeBlois*, écuier, du comté de *Québec*, et le nommant pour la division électorale de *La Salle*, à la place de l'honorable *Hector Fabre*, démissionnaire.

L'honorable Président a présenté à la Chambre, une liste des actionnaires de la banque Nationale, en date du 16 avril, 1882.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table, et elle est comme suit :

(Voir documents de la session, No. .)

Alors, sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable *M. Ryan*,

La Chambre s'est ajournée.

AFFAIRES DE ROUTINE.

Mercredi, 14 Février, 1883.

Pétitions à présenter.

Pétitions à lire.

Rapports de comités à présenter.

Avis de motions.

AVIS DE MOTION.

Pour Jeudi, 15 Février, 1883.

1883.

Par l'honorable M. *Bellerose* :

1^{er} 15 février.—Qu'il demandera au gouvernement s'il a l'intention et quand il se propose de se conformer à l'adresse adoptée par le Sénat le 8 mars 1851, priant Son Excellence le Gouverneur Général de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre une liste classifiée des noms, origines, religions, emplois et salaires de tous employés publics en *Canada*.

No. 4.

110^e Session, 5^e Parlement, 46 Victoria, 1883

Mardi, 13 Février, 1883.

PROCES-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

OTTAWA:

IMPRIMERIE MACLEAN, ROGER ET C^{IE}.

1883.

PROCES-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SENAT

DU CANADA.

Mercredi, 14 Février, 1883.

Les membres présents étaient:—

L'honorable *DAVID LEWIS MACPHERSON*, Président,

Les honorables messieurs

Alexander,
Allan,
Almon,
Archibald,
Armand,
Baillargeon,
Bellerose,
Benson,
Botsford,
Boucherville, de,
Bourinot,
Campbell,
 (Sir *Alexander*),
Carvell,
Chaffers,

Chapais,
Dever,
Ferrier,
Flint,
Girard,
Glasier,
Grant,
Guévremont,
Hamilton,
Haythorne,
Howlan,
Kaulbach,
Leonard,
McClelan,
McInnes,

McKay,
McMaster,
Macdonald,
MacInnes,
Masson,
Miller,
Montgomery,
Muirhead,
Nelson,
Northwood,
O'Donohoe,
Ogilvie,
Odell,
Pâquet,
Pelletier,

Plumb,
Power,
Pozer,
Read,
Robitaille,
Ryan,
Scott,
Simpson,
Shead,
Stevens,
Sutherland,
Trudel,
Vidal,
Wark.

PRÉMIERS:

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :—

Par l'honorable M. *Ogilvie*,—De la Compagnie d'Assurance Nationale.

Par l'honorable M. *Allan*,—Du très révérend *John McLean*, évêque de la *Saskatchewan*, et autres, du diocèse de la *Saskatchewan*, dans les territoires du *Nord-Ouest*.

Par l'honorable M. *Almon*,—De la banque de la *Nouvelle-Ecosse*, et aussi de la banque d'Union de l'*Ile du Prince Edouard*.

Par l'honorable M. *Kaulbach*,—De *Peter Nicholson*, du village de *Prince Arthur's Landing*.

Par l'honorable M. *Guévremont*,—De *Jean-Baptiste Gauthier*, de *Sorel*, province de *Québec*.

Par l'honorable M. *Plumb*,—Du conseil municipal du comté de *Simcoe*.

Par l'honorable M. *Ferrier*,—Du président, secrétaire et trésorier de la Société de la branche auxiliaire de *Montréal* de la société biblique britannique et étrangère, et aussi de *J. M. Dawson* et autres, professeur de l'Université *McGill*, de *Montréal*.

Par l'honorable M. *Vidal*,—De *William Darling*, président, et autres, administrateurs des biens temporels de l'église presbytérienne du *Canada* en rapport avec l'église d'*Ecosse*.

L'honorable Président a présenté à la Chambre, le certificat suivant du greffier du Sénat :

BUREAU DU GREFFIER DU SÉNAT,
Mercredi, 14 février, 1883.

Dans l'affaire de *Peter Nicholson*, pétitionnaire, demandant un bill de divorce.

Je certifie par le présent avoir reçu du pétitionnaire l'honoraire de deux cent piastres prescrit par la 83e règle de cette Chambre.

EDOUARD J. LANGEVIN,
Greffier du Sénat.

Conformément à l'ordre du jour, la pétition suivante a été lue :—

Du président et des directeurs de la compagnie du hâvre de *Grafton*; demandant qu'il soit passé un acte pour confirmer certaines opérations sociales, changer le nom de la compagnie, augmenter son capital et pour d'autres fins.

L'honorable sir *Alexander Campbell*, ministre de la Justice, a présenté à la Chambre, le rapport du secrétaire d'État, pour l'année 1882.

L'honorable sir *Alexander Campbell* a présenté à la Chambre, un bill intitulé : " Acte à l'effet d'amender et refondre l'acte des pénitenciers de 1875 " et les actes qui l'amendent.

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, mercredi prochain.

L'honorable sir *Alexander Campbell* a présenté à la Chambre, un bill intitulé :
“ Acte à l'effet d'amender l'acte du service civil du *Canada*, 1882.”

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, lundi prochain, le 26 du courant.

L'honorable sir *Alexander Campbell* a présenté à la Chambre, un bill intitulé :
“ Acte pour amender et refondre les actes relatifs à la mise à retraite de personnes employées dans le service civil du *Canada*.”

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, lundi, le 26 du courant.

Alors, sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable
M. *Simpson*,
La Chambre s'est ajournée.

AFFAIRES DE ROUTINE.

Jeudi, 15 Février, 1883.

Pétitions à présenter.

Pétitions à lire.

Rapports de comités à présenter.

Avis de motions.

MOTIONS.

Pour Jeudi, 15 Février, 1883.

1883.

Par l'honorable M. *Bellerose* :

15 février—Qu'il demandera au gouvernement s'il a l'intention et quand il se propose de se conformer à l'adresse adoptée par le Sénat le 8 mars 1881, priant Son Excellence le Gouverneur Général de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre une liste classifiée des noms, origines, religions, emplois et salaires de tous employés publics en *Canada*.

1883.

Par l'honorable Sir *Alexander Campbell* :

2 13 février—Que les comités permanents pour la présente session soient respectivement nommés et composés comme suit :

COMITÉ MIXTE DE LA BIBLIOTHÈQUE.

L'honorable DAVID LEWIS MACPHERSON, Président,

Les honorables messieurs

ALEXANDER,	CAMPBELL,	ODELL,
ALLAN,	(Sir <i>Alexander</i>),	RYAN,
ALMON,	CHAPAIS,	SCOTT,
BAILLARGEON,	HAYTHORNE,	STEVENS,
BELLEROSE,	MASSON,	TRUDEL,
BOUCHERVILLE, DE,	MONTGOMERY,	WARK.
BOURINOT,	O'DONOHUE,	

COMITÉ MIXTE DES IMPRESSIONS.

Les honorables messieurs

COCHRANE,	McCLELAN,	PELLETIER,
FERRIER,	MACFARLANE,	SIMPSON,
GUÉVREMONT,	NORTHWOOD,	SKEAD,
HAYTHORNE,	O'DONOHUE,	VIDAL,
KAULBACH,	ODELL,	WARK.

BANQUES ET COMMERCE.

Les honorables messieurs

ALLAN,	COCHRANE,	PELLETIER,
ARCHIBALD,	FERRIER,	PLUMB,
BELLEROSE,	GIBBS,	RYAN,
BENSON,	HAMILTON,	SIMPSON,
BOTSFORD,	LEWIN,	SKEAD,
BOUCHERVILLE, DE,	McINNES,	SMITH,
BOYD,	McMASTER,	THIBAUDEAU,
CAMPBELL,	MILLER,	TRUDEL,
(Sir <i>Alexander</i>),	ODELL,	VIDAL,
CHAPAIS,	PAQUET,	WARK.

CHEMINS DE FER, TÉLÉGRAPHES ET HAVRES.

Les honorables messieurs

ALEXANDER,	FERRIER,	NELSON,
ALLAN,	GIBBS,	OGILVIE,
BOUCHERVILLE, DE,	HAMILTON,	PAQUET,

BOYD,	KAULBACH,	POWER,
CAMPBELL,	LEONARD,	RYAN,
(<i>Sir Alexander</i>),	MACDONALD,	SCOTT,
CARVELL,	MACINNES,	SKEAD,
CHAPAIS,	McKAY,	STEVENS,
COCHRANE,	MONTGOMERY,	SUTHERLAND,
DICKEY,	MUIRHEAD,	VIDAL.
FERGUSON,		

COMPTABILITÉ.

Les honorables messieurs

ALEXANDER,	GRANT,	NELSON,
ARMAND,	HAMILTON,	PLUMB,
BOTSFORD,	LEONARD,	POWER,
CAMPBELL,	McCLELAN,	POZER,
(<i>Sir Alexander</i>),	McINNES,	READ,
CHAFFERS,	McKAY,	ROBITAILLE,
CORMIER,	McMASTER,	RYAN,
DICKEY,	MACFARLANE,	SCOTT,
DICKSON,	MASSON,	SKEAD,
GIRARD,	MILLER,	SMITH.

ORDRES PERMANENTS ET BILLS PRIVÉS

Les honorables messieurs

ALMON,	FERRIER,	NELSON,
ARCHIBALD,	FLINT,	ODELL,
ARMAND,	GIRARD,	OGILVIE,
BELLEROSE,	GLASIER,	PAQUET,
BOTSFORD,	GRANT,	PELLETIER,
BOURINOT,	GUÉVREMONT,	POWER,
BOYD,	HAYTHORNE,	POZER,
CAMPBELL,	HOWLAN,	READ,
(<i>Sir Alexander</i>),	McINNES,	REESOR,
CARVELL,	McKAY,	SCOTT,
DEBLOIS,	MACFARLANE,	SUTHERLAND,
DEVER,	MASSON,	TRUDEL,
DICKSON,	MONTGOMERY,	VIDAL.

COMPTE-RENDU DES DÉBATS.

Les honorables messieurs

BOYD,	HOWLAN,	THIBAUDEAU,
BOUCHERVILLE, DE,	MACFARLANE,	TRUDEL,
GIBBS,	SCOTT,	VIDAL.

Pour Vendredi, 16 Février, 1883.

1883.

Par l'honorable M. *Guévremont* :

3 13 février.—Quel est le nombre des vétérans décédés depuis que la somme de \$50,000 a été votée? Quel est le nombre recevant aujourd'hui une allocation sur le vote du Parlement en 1875? Combien de demandes d'aide ont été présentées de la part des veuves des vétérans décédés depuis le vote de 1875?

No. 5.

1^{re} Session, 6^e Parlement, 46 Victoria, 1883.

Mercredi, 14 Février, 1883.

PROCES-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT.

OTTAWA:

IMPRIMERIE MACLEAN, ROGEE ET C^{IE}.
1883.

PROCES-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA.

Jeudi, 15 Février, 1883.

Les membres présents étaient :—

L'honorable *DAVID LEWIS MACPHERSON*, Président,

Les honorables messieurs

<i>Alexander,</i>	<i>Chapais,</i>	<i>McKay,</i>	<i>Plumb,</i>
<i>Allan,</i>	<i>Dever,</i>	<i>McMaster,</i>	<i>Power,</i>
<i>Atmon,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>Macdonald,</i>	<i>Pozer,</i>
<i>Archibald,</i>	<i>Flint,</i>	<i>MacInnes,</i>	<i>Read,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Girard,</i>	<i>Masson,</i>	<i>Robitaille,</i>
<i>Baillargeon,</i>	<i>Glasier,</i>	<i>Miller,</i>	<i>Ryan,</i>
<i>Bellerose,</i>	<i>Grant,</i>	<i>Montgomery,</i>	<i>Scott,</i>
<i>Benson,</i>	<i>Guévremont,</i>	<i>Muirhead,</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Botsford,</i>	<i>Hamilton,</i>	<i>Nelson,</i>	<i>Skead,</i>
<i>Boucherville, de,</i>	<i>Haythorne,</i>	<i>Northwood,</i>	<i>Stevens,</i>
<i>Bourinot,</i>	<i>Howlan,</i>	<i>O'Donohoe,</i>	<i>Sutherland,</i>
<i>Campbell,</i>	<i>Kaulbach,</i>	<i>Ogilvie,</i>	<i>Trudel,</i>
<i>(Sir Alexander),</i>	<i>Leonard,</i>	<i>Odell,</i>	<i>Vidal,</i>
<i>Carvell,</i>	<i>McClelan,</i>	<i>Pâquet,</i>	<i>Wark.</i>
<i>Chaffers,</i>	<i>McInnes,</i>	<i>Pelletier,</i>	

PRÉRES :

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :—

Par l'honorable M. *Allan*,—De la compagnie du chemin de fer du Nord du *Canada*.

Par l'honorable M. *Girard*,—Du très-révérénd *Vital Grandin*, évêque de *St-Albert*, de sa part et de celle de l'association "Des révérends Pères Oblats de Marie "Immaculée des territoires du *Nord-Ouest*."

Par l'honorable M. *Ogilvie*,—Du bureau de commerce de *Montréal*.

Par l'honorable M. *Pelletier*,—De la compagnie d'assurance contre le feu de *Québec*.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :—

De *D. Blain* et autres, de la cité de *Toronto* ; demandant un acte d'incorporation sous le nom de "La Banque Centrale du *Canada*."

Du président, directeurs et actionnaires de la banque des Cultivateurs, de *Rustico*, province de l'*Ile du Prince-Edouard* ; demandant qu'il soit passé un acte pour renouveler les dispositions de son acte d'incorporation.

De la compagnie du chemin de fer de la *Souris aux Montagnes Rocheuses* ; demandant qu'il soit passé un acte pour amender ses actes d'incorporation en changeant son nom en celui de "La compagnie du chemin de fer de *Manitoba aux Montagnes Rocheuses*," en désignant le point du départ du dit chemin de fer et en prolongeant le délai fixé pour le commencement des travaux sur la ligne principale.

De *Hugo B. Rathbun* et autres, de *Deseronto*, province d'*Ontario* ; demandant un acte d'incorporation sous le nom de "*H. B. Rathbun* et fils."

L'honorable Président a informé la Chambre qu'il y avait un membre qui se présentait pour être introduit.

Alors, l'honorable *Pierre DeBlois*, écuyer, a été introduit entre l'honorable sir *Alexander Campbell* et l'honorable M. *Chapais*.

L'honorable M. *DeBlois* a présenté le bref de Sa Majesté l'appelant au Sénat.

Le dit bref a été lu par le greffier.

Ordonné, qu'il soit inscrit au journal, et il est comme suit :

CANADA.



Lorne.

[L. S.]

VICTORIA, par la grâce de Dieu, Reine du Royaume-Uni de la *Grande-Bretagne* et d'*Irlande*, Défenseur de la Foi, etc., etc., etc.

A notre fidèle et bien-aimé *Pierre Antoine DeBlois*, de notre province de *Québec*, dans notre Puissance du *Canada* :—

SALUT :—

Sachez que, tant pour la confiance particulière que Nous avons reposée en vous, que dans la vue d'obtenir votre avis et assistance dans toutes affaires importantes et difficiles qui peuvent concerner l'Etat et la Défense de notre Puissance du *Canada* ; Nous avons jugé à propos de vous appeler au Sénat de notre dite Puissance, et Nous vous nommons pour la division électorale de *La Salle* de notre province de *Québec*, et

Nous vous commandons, dit *Pierre Antoine DeBlois*, que mettant de côté toutes difficultés et excuses quelconques, vous soyiez et comparassiez pour les fins susdites, dans le Sénat de notre dite Puissance, en tous les temps et en tous les lieux où notre Parlement pourra être convoqué et tenu en notre dite Puissance, et vous ne devez aucunement y manquer.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait rendre nos présentes Lettres Patentes, et à icelles fait apposer le Grand Sceau du *Canada* : TÉMOIN, notre très-fidèle et bien-aimé cousin et conseiller le très-honorable Sir JOHN DOUGLAS SUTHERLAND CAMPBELL (communément appelé le marquis de LORNE) chevalier de notre très ancien et très noble ordre du Chardon, chevalier grand-croix de notre ordre très distingué de *Saint-Michel* et de *Saint-Georges*, Gouverneur-Général du *Canada*, et Vice-Amiral du *Canada*, etc., etc., etc. A notre Hôtel du Gouvernement, en notre cité d'*Ottawa*, en notre Puissance du *Canada*, ce treizième jour de février de l'année de Notre-Seigneur mil huit cent quatre-vingt-trois et de notre Règne la quarante-sixième.

Par ordre,

R. POPE,

Greffier de la Couronne en Chancellerie,
Canada.

L'honorable M. *DeBlois* s'est approché de la table et a prêté et souscrit le serment prescrit par la loi, devant *Edouard Joseph Langevin*, écuyer, commissaire nommé à cet effet, et il a pris son siège en conséquence.

L'honorable Président a informé la Chambre que le greffier a déposé sur la table le certificat du commissaire, énonçant que l'honorable *Pierre Antoine DeBlois*, membre du Sénat, a fait et signé la déclaration de qualification prescrite par l'Acte de l'*Amérique Britannique du Nord*, 1867.

Sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M. *Ryan*, il a été

Résolu, que les honorables messieurs *Alexander, Allan, Almon, Baillargeon, Bellerose, Boucherville (de), Bourinot, Campbell (sir Alexander), Chapais, Haythorne, Masson, Montgomery, O'Donohoe, Odell, Power, Ryan, Scott, Stevens, Trudel et Wark*, composent un comité pour aider Son Honneur le Président dans l'administration de la bibliothèque du Parlement, en tant que les intérêts de cette Chambre sont concernés, et pour agir au nom de cette Chambre comme comité mixte des deux Chambres pour la bibliothèque.

Ordonné, que la précédente résolution soit communiquée à la Chambre des Communes par l'un des maîtres en chancellerie.

Sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M. *Ryan*, il a été

Résolu, que les honorables messieurs *Cochrane, Ferrier, Guévremont, Haythorne, Kaulbach, McClelan, Macfarlane, Northwood, O'Donohoe, Ogilvie, Pelletier, Simpson, Skead, Vidal et Wark*, composent un comité pour surveiller les impressions de cette Chambre pendant la présente session et agir de la part de cette Chambre avec le comité de la Chambre des Communes, comme un comité conjoint des deux Chambres des impressions.

Ordonné, que la précédente résolution soit communiquée à la Chambre des Communes par l'un des maîtres en chancellerie.

Sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M. *Ryan*, il a été

Ordonné, que les honorables messieurs *Allan, Archibald, Bellerose, Benson, Botsford, Boucherville (de), Boyd, Campbell (sir Alexander), Carvell, Chapais, Cochrane, Ferrier, Gibbs, Hamilton, Lewin, McInnes, McMaster, Miller, Paquet, Pelletier, Plumb, Ryan*,

Simpson, Skead, Smith, Thibaudeau, Trudel, Vidal et Wark, composent un comité des banques et du commerce, pendant la présente session, auquel seront renvoyé tous les bills sur le sujet.

Sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M. *Ryan*, il a été

Ordonné, que les honorables messieurs *Alexander, Allan, Boucherville (de), Boyd, Campbell (sir Alexander), Carvell, Chapais, Dickey, Ferguson, Ferrier, Gibbs, Hamilton, Kaulbach, Leonard, Macdonald, MacInnes (Hamilton), McKay, Montgomery, Muirhead, Nelson, Ogilvie, Pâquet, Plumb, Power, Ryan, Scott, Skead, Stevens, Sutherland et Vidal*, composent un comité des chemins de fer, télégraphes et havres, pour la présente session, auquel seront renvoyé tous les bills sur ces sujets.

Sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M. *Ryan*, il a été

Ordonné, que les honorables messieurs *Alexander, Armand, Botsford, Campbell (sir Alexander), Chaffers, Cormier, Dickey, Dickson, Girard, Grant, Hamilton, Leonard, McClelan, McInnes (New Westminster), McKay, Macfarlane, McMaster, Masson, Miller, Nelson, Power, Pozer, Read, Robitaille, Ryan, Scott, Skead et Smith*, composent un comité pour examiner les comptes contingents et en faire rapport pendant la présente session.

Sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M. *Ryan*, il a été

Ordonné, que les honorables messieurs *Almon, Archibald, Armand, Bellerose, Bostford, Bourinot, Boyd, Campbell (sir Alexander), Carvell, DeBlois, Dever, Dickson, Ferrier, Flint, Girard, Glasier, Grant, Guévremont, Haythorne, Howlan, Macfarlane, Masson, McInnes (New Westminster), McKay, Miller, Montgomery, Nelson, Odell, Ogilvie, Pâquet, Pelletier, Power, Pozer, Read, Reesor, Scott, Sutherland, Trudel et Vidal*, composent un comité des ordres permanents et des bills privés, avec pouvoir de faire l'examen et de s'enquérir de toutes telles matières et choses qui seront renvoyées au dit comité, de faire rapport de temps à autre de leurs observations et opinions sur icelles, et d'envoyer quérir personnes et documents.

Sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M. *Ryan*, il a été

Ordonné, que les honorables messieurs *Boyd, Boucherville, (de), Gibbs, Howlan, Macfarlane, Scott, Thibaudeau, Trudel et Vidal*, composent un comité chargé de s'enquérir des meilleurs moyens à prendre pour obtenir et faire publier un compte-rendu exact des débats et délibérations du Sénat et de faire rapport de temps à autre de son opinion à cette Chambre.

Alors, sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M. *Ryan*,

La Chambre s'ajournée.

AFFAIRES DE ROUTINE.

Vendredi, 16 Février, 1883.

Pétitions à présenter.

Pétitions à lire.

Rapports de comités à présenter.

Avis de motions.

MOTIONS.

Pour Vendredi, 16 Février, 1883.

1883.

Par l'honorable M. Guévremont :

- 1 13 février—Quel est le nombre des vétérans décédés depuis que la somme de \$50,000 a été votée? Quel est le nombre recevant aujourd'hui une allocation sur le vote du Parlement en 1875? Combien de demandes d'aide ont été présentées de la part des veuves des vétérans décédés depuis le vote de 1875?

Par l'honorable M. Bellerose :

- 2 15 février—Qu'il demandera au gouvernement s'il a l'intention et quand il se propose de se conformer à l'adresse adoptée par le Sénat le 8 mars 1881, priant Son Excellence le Gouverneur Général de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre une liste classifiée des noms, origines, religions, emplois et salaires de tous employés publics en *Canada*.

Pour Lundi, 19 Février, 1883.

1883.

Par l'honorable M. *Howlan* :

- 3 15 février—Qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le gouverneur général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie de la correspondance échangée au sujet des communications d'hiver et d'été entre l'*Ile du Prince-Edouard* et la terre ferme.

Pour Mardi, 20 Février, 1883.

Par l'honorable M. *O'Donohoe* :

- 4 15 février—Qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le gouverneur général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie des soumissions reçues pour la construction du canal *Murray*, ainsi que copie des rapports et devis estimatifs d'ingénieurs, des pétitions, ordres en conseil et de la correspondance se rapportant à cette entreprise ; aussi un état indiquant les quantités des diverses natures de travaux, portées au devis primitivement arrêté qui a servi de base aux soumissions ; indiquant aussi les réductions de travaux qui auraient été convenues dans l'adjudication du contrat ; indiquant aussi le montant total des diverses soumissions calculé d'après les quantités premières et d'après les quantités réduites dans chaque cas.

Journal de la Société de Géographie

1883

PARIS, DEBAILLON

FRANÇOIS-YVES

1883

1883

No. 6.

1^{re} Session, 5^e Parlement, 46 Victoria, 1883.

Jouidi, 15 Février, 1883

PROCES-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT.

OTTAWA:

IMPRIMERIE MACLEAN, ROGER ET C^{IE}.

1883.

PROCES-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA.

Vendredi, 16 Février, 1883.

Les membres présents étaient :—

L'honorable *DAVID LEWIS MACPHERSON*, Président,

Les honorables messieurs

<i>Alexander,</i>	<i>Chapais,</i>	<i>McInnes,</i>	<i>Pelletier,</i>
<i>Allan,</i>	<i>DeBlois,</i>	<i>McKay,</i>	<i>Plumb,</i>
<i>Almon,</i>	<i>Dever,</i>	<i>McMaster,</i>	<i>Power,</i>
<i>Archibald,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>Macdonald,</i>	<i>Pozer,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Flint,</i>	<i>Macfarlane,</i>	<i>Read,</i>
<i>Baillargeon,</i>	<i>Girard,</i>	<i>MacInnes,</i>	<i>Robitaille,</i>
<i>Bellerose,</i>	<i>Glasier,</i>	<i>Masson,</i>	<i>Ryan,</i>
<i>Benson,</i>	<i>Grant,</i>	<i>Miller,</i>	<i>Scott,</i>
<i>Botsford,</i>	<i>Guévremont,</i>	<i>Montgomery,</i>	<i>Shead,</i>
<i>Boucherville, de,</i>	<i>Hamilton,</i>	<i>Muirhead,</i>	<i>Smith,</i>
<i>Bourinot,</i>	<i>Haythorne,</i>	<i>Nelson,</i>	<i>Stevens,</i>
<i>Campbell,</i>	<i>Howlan,</i>	<i>Northwood,</i>	<i>Sutherland,</i>
(<i>Sir Alexander</i>),	<i>Kaulbach,</i>	<i>Odell,</i>	<i>Trudel,</i>
<i>Carvell,</i>	<i>Leonard,</i>	<i>Ogilvie,</i>	<i>Vidal,</i>
<i>Chaffers,</i>	<i>McClelan,</i>	<i>Pâquet,</i>	<i>Wark.</i>

PRIÈRES :

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :

Par l'honorable M. *Ogilvie*,—De *James Henry Ashdown* et autres, de la Puissance du *Canada* ; et aussi du Crédit Foncier Franco-Canadien.

Par l'honorable M. *Plumb*,—De la Compagnie du chemin de fer d'*Ontario* et de *Québec* ; et aussi de *Nicol Kingsmill* et autres, de la Puissance du *Canada*.

Par l'honorable M. *Ferrier*,—Du président, secrétaire et trésorier de la branche auxiliaire de *Perth* de la société biblique britannique et étrangère.

Par l'honorable M. *Northwood*,—Du conseil municipal de la corporation de la ville de *Chatham*, province d'*Ontario*.

Par l'honorable M. *Alexander*,—De *D. B. Chisholm* et autres, de *Toronto*, province d'*Ontario*.

Par l'honorable M. *Hamilton*,—De *Malcolm McLeod*, d'*Ottawa*.

Par l'honorable M. *Allan*,—Du Bureau de Commerce de *Toronto*.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :—

De la compagnie d'assurance Nationale ; demandant qu'il soit passé un acte qui l'autorise à liquider ses affaires et à renoncer à sa charte, et pour d'autres fins.

Du très-révérend *John McLean*, évêque de *Saskatchewan*, et autres, du diocèse de *Saskatchewan*, dans les territoires du *Nord-Ouest* ; demandant un acte d'incorporation pour l'Université de *Saskatchewan*.

De la banque de la *Nouvelle-Ecosse* ; demandant qu'il soit passé un acte à l'effet de fusionner la banque d'Union de l'*Ile du Prince-Edouard* avec la dite banque, et aussi pour diminuer la valeur de ses actions et en augmenter le nombre.

De la banque d'Union de l'*Ile du Prince-Edouard* ; demandant qu'il soit passé un acte à l'effet de fusionner la dite banque avec la banque de-la *Nouvelle-Ecosse*.

De *Jean-Baptiste Gauthier*, de *Sorel*, province de *Québec*, l'un des vétérans de 1812-15 ; demandant une augmentation de pension.

Du conseil municipal du comté de *Simcoe*, province d'*Ontario* ; demandant qu'il soit passé un acte pour établir une cour de commissaires des chemins de fer.

Du président, secrétaire et trésorier de la branche auxiliaire de *Montréal* de la société biblique britannique et étrangère ; demandant l'abolition du droit de douane imposée sur l'importation des Ecritures-Saintes.

De *J. W. Dawson*, C.M.G., L.L.D., et autres, professeurs de l'Université *McGill* de *Montréal* ; demandant l'abolition ou une réduction considérable des droits de douane sur les livres.

De *William Darling*, président, et autres, administrateurs des biens temporels de l'église presbytérienne du *Canada* en rapport avec l'église d'*Ecosse* ; demandant qu'il soit passé un acte à l'effet d'amender l'acte 45 *Victoria*, chapitre 124.

L'ordre du jour étant lu pour la lecture de la pétition de *Peter Nicholson*, de *Prince-Arthur's-Landing*, dans le district d'*Algoma*, demandant qu'il soit passé un acte à l'effet de dissoudre son mariage avec *Rosetta Saxton*,

L'honorable M. *Kaulbach* présente à la Chambre, certains papiers et le rapport du service de l'avis d'un bill de divorce.

Ces pièces ont été alors lues par le greffier comme suit :

“ A ”

Avis est par le présent donné qu'une demande sera faite au Parlement du Canada, à sa prochaine session, de la part de *Peter Nicholson*, de *Prince-Arthur's-Landing*, dans le district d'*Algoma*, percepteur des douanes, en obtention d'un bill de divorce d'avec *Rosetta Nicholson*, son épouse, pour cause d'adultère.

Ottawa, ce 18e jour de mars, 1882.

Cet avis est la pièce “ A ” mentionnée dans l'affidavit de *Martha Jane Dill*, reçu sous serment devant moi ce 6e jour d'avril A.D. 1882.

JOHN McHUGH,
Commissaire.

Je, *Martha Jane Dill*, de la cité de *Détroit*, dans le comté de *Wayne*, Etat du *Michigan*, un des *Etats-Unis d'Amérique*, fille majeure, dépose sous serment :

1. Que le sixième jour d'avril mil huit cent quatre-vingt-deux j'ai signifié en personne à *Rosetta Nicholson*, épouse de *Peter Nicholson*, une copie conforme de l'avis ci-annexé, coté A.
2. Que le dit avis a été dûment signifié à la dite *Rosetta Nicholson* en cette dite cité de *Détroit*.
3. Que je connais la dite *Rosetta Nicholson*.

MARTHA JANE DILL.

Assermenté devant moi, en la ville de }
Windsor, dans le comté d'*Essex*, }
ce 6e jour d'avril, A.D. 1882. }

JOHN McHUGH,
Commissaire autorisé à recevoir des affidavits
pour la Haute Cour de Justice dans et pour le comté d'*Essex*.

L'honorable M. *Kaulbach*, secondé par l'honorable M. *Odell*, a proposé :
Que la pétition de *Peter Nicholson*, de *Prince-Arthur's-Landing*, dans le district d'*Algoma*, collecteur des douanes, demandant la passation d'un acte pour dissoudre son mariage avec *Rosetta Saxton*, soit maintenant lue et reçue.

Objection ayant été faite, et la question de concours ayant été mise sur la dite motion, elle a été résolue, sur division, dans l'affirmative.

La dite pétition a été alors lue et reçue.

L'honorable M. *Read*, du comité chargé d'examiner les comptes contingents du Sénat et en faire rapport pendant la présente session, a présenté son premier rapport.
Ordonné, qu'il soit reçu, et le dit rapport a été alors lu par le greffier comme suit :—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ N° 2,
16 février, 1883.

Le comité spécial chargé d'examiner les comptes contingents du Sénat et d'en faire rapport pour la présente session a l'honneur de présenter son premier rapport :
Votre comité recommande que M. *Peter Miller*, second commis anglais, chargé des affaires de routine, soit nommé à la fonction de premier commis anglais et greffier du journal anglais, actuellement vacante.

Votre comité recommande aussi de fixer à cinq le nombre des pages du Sénat.

Votre comité recommande aussi que *Frank Phillips*, actuellement employé comme page, reçoive son congé et que ses frais de voyage pour venir ici et s'en retourner lui soient payés ainsi que son salaire jusqu'à la date de l'adoption du présent rapport.

Votre comité recommande aussi de nommer pages *Jean A. Choquette*, *Robert Graburn*, *Gerald Fitzgerald* et *Alphonse Duhamel*.

Votre comité recommande que son quorum soit réduit à neuf membres.

Le tout respectueusement soumis.

ROBERT READ,
Président,

Alors, sur motion de l'honorable M. *Read*, secondé par l'honorable M. *Miller*, il a été

Ordonné, que la Chambre prenne en considération le dit rapport lundi prochain.

L'honorable M. *Bellerose*, du comité des ordres permanents et des bills privés, a présenté son premier rapport, recommandant la réduction du dit comité à neuf membres.

Sur motion de l'honorable M. *Bellerose*, secondé par l'honorable M. *Armand*, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

L'honorable M. *Bellerose*, du comité des ordres permanents et des bills privés, a présenté son second rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et le dit rapport a été alors lu par le greffier comme suit :

CHAMBRE DE COMITÉ,
Vendredi, 16 février, 1883.

Le comité des ordres permanents et des bills privés a l'honneur de présenter son second rapport :

Votre comité recommande que le délai fixé pour recevoir des pétitions en obtention de bills privés soit prolongé à jeudi, le premier jour de mars prochain.

Le tout respectueusement soumis.

J. H. BELLEROSE,
Président.

Sur motion de l'honorable M. *Bellerose*, secondé par l'honorable M. *Armand*, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

L'honorable M. *Vidal*, du comité spécial des chemins de fer, des télégraphes et des havres, a présenté son premier rapport, recommandant que le quorum du dit comité soit réduit à neuf membres.

Sur motion de l'honorable M. *Vidal*, secondé par l'honorable M. *Archibald*, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

L'honorable M. *Macfarlane*, du comité chargé de s'enquérir des meilleurs moyens à prendre pour obtenir et faire publier un compte-rendu exact des débats et délibérations du Sénat et d'en faire rapport, a présenté son premier rapport, recommandant la réduction du quorum à trois membres.

Alors, sur motion de l'honorable M. *Macfarlane*, secondé par l'honorable M. *Power*, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

L'honorable M. *Allan*, du comité des banques et du commerce, a présenté son premier rapport, recommandant que le quorum du dit comité soit réduit à neuf membres.

Sur motion de l'honorable M. *Allan*, secondé par l'honorable M. *Pelletier*, il a été *Ordonné*, que le dit rapport soit adopté.

L'honorable Président a présenté à la Chambre, une liste des actionnaires de la banque des Townships de l'Est, en date du 2 janvier, 1883 ; aussi une liste des actionnaires de la banque de *Pictou*, en date du 30 décembre, 1882.

Ordonné, qu'elles soient déposées sur la table, et elles sont comme suit :

(*Voir documents de la session, No.*)

L'honorable Président a présenté à la Chambre, les comptes et pièces justificatives du greffier pour 1882.

Ordonné, qu'ils soient déposés sur la table.

Alors, sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M. *Smith*,

La Chambre s'est ajournée à lundi prochain, à trois heures de l'après-midi.

AFFAIRES DE ROUTINE.

Lundi, 19 Février, 1883.

Pétitions à présenter.

Pétitions à lire.

Rapports de comités à présenter.

Avis de motions.

ORDRE DU JOUR.

Pour Lundi, 19 février, 1883.

1883.
 1 16 février—Considération du premier rapport du comité permanent des comptes contingents.—(Honorable M. *Read.*)

MOTIONS.

Pour Lundi, 19 Février, 1883.

1883.

Par l'honorable M. *Howlan* :

1 15 février—Qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le gouverneur général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie de la correspondance échangée au sujet des communications d'hiver et d'été entre l'*Ile du Prince-Edouard* et la terre ferme.

1883. Par l'honorable M. *Howlan* :

2 16 février—Lorsque la Chambre s'ajournera lundi, le 19 du courant, elle reste ajournée jusqu'à jeudi, le 1er mars, à 8 heures du soir.

Par l'honorable M. *Guvremont* :

3 16 février—Quel est le nombre des vétérans décédés depuis que la somme de \$50,000 a été votée? Quel est le nombre recevant aujourd'hui une allocation sur le vote du Parlement en 1875? Combien de demandes d'aide ont été présentées de la part des veuves des vétérans décédés depuis le vote de 1875?

Pour Mardi, 20 Février, 1883.

Par l'honorable M. *O'Donohoe* :

4 15 février—Qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le gouverneur général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie des soumissions reçues pour la construction du canal *Murray*, ainsi que copie des rapports et devis estimatifs d'ingénieurs, des pétitions, ordres en conseil et de la correspondance se rapportant à cette entreprise; aussi un état indiquant les quantités des diverses natures de travaux, portées au devis primitivement arrêté qui a servi de base aux soumissions; indiquant aussi les réductions de travaux qui auraient été convenues dans l'adjudication du contrat; indiquant aussi le montant total des diverses soumissions calculé d'après les quantités premières et d'après les quantités réduites dans chaque cas.

Pour Mercredi, 21 Février, 1883.

Par l'honorable M. *Allan* :

5 16 février—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le gouverneur général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie du mémoire adressé à Son Excellence par la société royale du *Canada* et de tous documents se rattachant à ce mémoire concernant la représentation du *Canada* à la conférence internationale qui sera appelée à déterminer un méridien universel d'après les vues du Congrès des *Etats-Unis*.

1^{re} Session, 5^e Parlement, 46 Victoria, 1883.

Vendredi, 16 Février, 1883.

—
PROCES-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT.

OTTAWA:

IMPRIMERIE MACLEAN, ROGERS ET CIA.

1883.

PROCES-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA.

Lundi, 19 Février, 1883.

Les membres présents étaient:—

L'honorable *DAVID LEWIS MACPHERSON*, Président,

Les honorables messieurs

<i>Alexander,</i>	<i>Chaffers,</i>	<i>McClelan,</i>	<i>Pozer,</i>
<i>Allan,</i>	<i>Chapais,</i>	<i>McInnes,</i>	<i>Read,</i>
<i>Almon,</i>	<i>DeBlois,</i>	<i>McKay,</i>	<i>Robitaille,</i>
<i>Archibald,</i>	<i>Dever,</i>	<i>McMaster,</i>	<i>Ryan,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>Macdonald,</i>	<i>Scott,</i>
<i>Baillargeon,</i>	<i>Flint,</i>	<i>Macfarlane,</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Bellerose,</i>	<i>Girard,</i>	<i>Miller,</i>	<i>Skead,</i>
<i>Benson,</i>	<i>Glasier,</i>	<i>Montgomery,</i>	<i>Smith,</i>
<i>Botsford,</i>	<i>Grant,</i>	<i>Muirhead,</i>	<i>Stevens,</i>
<i>Boucherville, de,</i>	<i>Guévremont,</i>	<i>Nelson,</i>	<i>Sutherland,</i>
<i>Bourinot,</i>	<i>Haythorne,</i>	<i>Northwood,</i>	<i>Trudel,</i>
<i>Campbell,</i>	<i>Howlan,</i>	<i>Odell,</i>	<i>Vidal,</i>
(Sir Alexander),	<i>Kaulbach,</i>	<i>Pelletier,</i>	<i>Wark.</i>
<i>Carvell,</i>	<i>Leonard,</i>	<i>Power,</i>	

PRÉRES :

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :—

Par l'honorable M. *McMaster*,—De la compagnie du chemin de jonction du Grand Occidental à la rive du lac *Ontario*.

Par l'honorable M. *McInnes*,—De *William Woodruff* et autres, de la province d'*Ontario*.

Par l'honorable M. *Robitaille*,—De *N. G. Tremblay* et autres, du comté de *Gaspé*.

Par l'honorable M. *Macdonald*,—De la compagnie du chemin de fer du *Portage de Westbourne* et du *Nord-Ouest*.

Par l'honorable M. *McClelan*,—De la "*Grange Trust*" (à responsabilité limitée), compagnie incorporée en vertu de lettres patentes par le lieutenant-gouverneur d'*Ontario*.

Par l'honorable M. *Bourinot*,—De la compagnie du chemin de fer de transport maritime de *Chignecto* (à responsabilité limitée).

Par l'honorable M. *Allan*,—De la compagnie du chemin de fer de la vallée de la *Credit*;—et aussi de *George Henry Nichols*, de la cité et Etat de *New-York*, dans les *Etats-Unis d'Amérique*.

Par l'honorable M. *McKay*,—De la compagnie de poudre de l'*Acadie*.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :—

De la compagnie du chemin de fer du Nord, du *Canada*; demandant qu'il soit passé un acte pour autoriser l'émission d'actions de débetures ou de bons limités.

Du très-révérend *Vital Grandin*, évêque de *St.-Albert*, de sa part et de celle de l'association "*Des Révérends Pères Oblats de Mario-Immaculée des territoires du Nord-Ouest*;" demandant d'être incorporés.

Du bureau de commerce de *Montréal*; demandant qu'il soit passé un acte pourvoyant à une meilleure distribution des biens des insolubles.

De la compagnie d'assurance contre le feu, de *Québec*; demandant qu'il soit passé un acte pour amender ses actes d'incorporation.

L'honorable M. *Bellerose*, du comité des ordres permanents et des bills privés, a présenté son troisième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier, et il est comme suit :

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ,
Lundi, 19 février, 1883.

Le comité des ordres permanents et des bills privés a l'honneur de présenter son troisième rapport :

Votre comité a examiné les pétitions suivantes et a trouvé suffisant l'avis donné de chacune d'elles :

Du président et des directeurs de la compagnie du havre de *Grafton*, demandant la passation d'une loi à l'effet de confirmer certains actes de la dite compagnie, de changer son nom, d'augmenter son capital social et à d'autres effets ;

De *D. Blain* et autres, de la cité de *Toronto*, demandant à être incorporé sous le nom de "*La Banque Centrale du Canada*" ;

Du président, des directeurs et des actionnaires de la *Banque des Fermiers de Rustico*, province de l'*Ile du Prince Edouard*, demandant qu'il soit passé un acte pour continuer l'acte constitutif de la dite banque ;

De la banque de la *Nouvelle-Ecosse*, demandant la passation d'un acte à l'effet de fusionner la banque Union de l'*Ile du Prince-Edouard* avec la dite banque, et aussi de réduire la valeur et d'augmenter le nombre de leurs actions ;

De la banque Union de l'*Ile du Prince-Edouard*, demandant la passation d'un acte à l'effet de fusionner la dite banque avec la banque de la *Nouvelle-Ecosse* ;

De *William Darling*, président, et autres administrateurs du fonds du temporel de l'Eglise presbytérienne du *Canada* en union avec l'Eglise d'*Ecosse*, demandant la passation d'un acte qui amende l'acte 45 *Victoria*, chapitre 124.

De *Peter Nicholson*, du village de *Prince-Arthur's-Landing* ; demandant la passation d'un acte qui lui accorde le divorce d'avec son épouse *Rosetta Nicholson*.

Votre comité a constaté que dans ce dernier cas il a été donné un avis suffisant conformément à la soixante et douzième règle.

Le tout respectueusement soumis.

JOS. H. BELLEROSE,
Président.

L'honorable M. *Bellerose*, du comité des ordres permanents et des bills privés, a présenté son quatrième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier comme suit :

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ,
Lundi, 19 février, 1883.

Le comité spécial des ordres permanents et des bills privés a l'honneur de présenter son quatrième rapport :

Votre comité recommande que le temps fixé pour la présentation de bills privés au Sénat qui expirera jeudi, le 22 du courant, soit prolongé à lundi, le cinquième jour de mars prochain.

Le tout respectueusement soumis.

J. H. BELLEROSE,
Président.

Alors, sur motion de l'honorable M. *Bellerose*, secondé par l'honorable M. *Bailargeon*, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

L'honorable M. *Kaulbach* a présenté à la Chambre, un bill intitulé : " Acte pour faire droit à *Peter Nicholson*."

Le dit bill a été lu la première fois.

L'honorable M. *Kaulbach*, secondé par l'honorable M. *Macfarlane*, a proposé :

Que le dit bill soit lu pour la seconde fois, mercredi, 7e jour de mars prochain, et qu'avis en soit affiché aux portes de cette Chambre ; que les sénateurs soient notifiés d'être présents, et que le dit *Peter Nicholson* soit entendu par son conseil à la dite seconde lecture sur la vérité des allégations du dit bill, et qu'il soit signifié copie du dit bill à *Rosetta Sexton* ou *Rosetta Nicholson*, sa femme ; et qu'avis soit donné à celle-ci de la dite seconde lecture, ou qu'il soit produit des preuves suffisantes de l'impossibilité de lui donner cet avis, et qu'il lui soit permis en même temps d'être entendue par conseil pour faire valoir les raisons qu'elle peut avoir à donner contre le dit bill.

Que le dit *Peter Nicholson* comparaisse devant cette Chambre le dit septième jour de mars prochain afin d'être interrogé, lors de la seconde lecture du dit bill, si la Chambre le juge à propos, pour constater s'il y a eu quelque collusion directe ou indirecte de sa part, relativement à quelque adultère que pourrait avoir commis sa femme, ou s'il y a eu quelque collusion directe ou indirecte entre lui et sa femme ou quelque autre personne ou personnes au sujet du dit bill de divorce, ou relativement à toute action qu'il peut avoir intentée en justice contre quelque personne pour cause

de relations criminelles avec sa dite femme ; et si, au temps de l'adultère dont il se plaint, sa femme, en vertu d'un contrat ou autrement, de son consentement, vivait séparée de lui et dispensée par lui, en tant qu'il peut le faire, de ses devoirs conjugaux, ou si, au temps du dit adultère, elle cohabitait avec lui et vivait sous sa protection et son autorité maritale.

L'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M. *Smith*, a proposé :

Que les noms des honorables messieurs *Carvell* et *McClelan* soient ajoutés au comité des chemins de fer, télégraphes et havres.

La question de concours ayant été mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, en conséquence.

L'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M. *Smith*, a proposé :

Que le nom de l'honorable M. *Pelletier* soit ajouté au comité chargé d'examiner les comptes contingents du Sénat pendant la présente session et d'en faire rapport.

La question de concours ayant été mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, en conséquence.

L'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M. *Smith*, a proposé :

Que le nom de l'honorable M. *Haythorne* soit ajouté au comité chargé de s'enquérir du meilleur moyen à prendre pour obtenir et faire publier un compte-rendu exact des débats et délibérations du Sénat.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, en conséquence.

L'honorable M. *Howland*, secondé par l'honorable M. *Armand*, a proposé :

Que lorsque la Chambre s'ajournera aujourd'hui elle soit ajournée à jeudi, le 1er jour de mars prochain, à huit heures du soir.

La question de concours ayant été mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, en conséquence.

Un message de la Chambre des Communes dans les termes suivants :

CHAMBRE DES COMMUNES,

Vendredi, 16 février, 1883.

Résolu, qu'il soit envoyé un message au Sénat, informant leurs Honneurs que cette Chambre a nommé les honorables messieurs *Blake* et *Laurier*, et messieurs *Cameron* (*Huron*), *Colby*, *Daly*, *Davies*, *Desjardins*, *Fortin*, *Houde*, *Jenkins*, *Ouimet*, *Scriver*, *Tassé*, *Weldon*, *Wells* et *Wright*, pour aider M. l'Orateur dans l'administration de la bibliothèque du Parlement, en tant que les intérêts de cette Chambre sont concernés, et pour agir comme membres du comité mixte des deux Chambres au sujet de la bibliothèque.

Ordonné, que le greffier porte le dit message au Sénat.

Attesté,

J. G. BOURINOT,

Greffier des Communes.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier dans les mots suivants :

CHAMBRE DES COMMUNES,

Vendredi, 16 février, 1883.

Résolu, qu'il soit envoyé un message au Sénat, priant leurs Honneurs de vouloir bien s'unir à cette Chambre dans la formation d'un comité mixte des deux Chambres au sujet des impressions du Parlement ; et les informant que les membres du comité

permanent des impressions, savoir : MM. *Baker* (Missisquoi), *Bergin*, *Bourassa*, *Bowell*, *Desjardins*, *Foster*, *Houde*, *Landry*, *McDonald* (Cap-Breton), *Ross* (Middlesex), *Somerville* (Brant), *Tassé*, *Thompson*, *Trow* et *White* (Cardwell), agiront de la part de cette Chambre comme membres du dit comité mixte des impressions du Parlement.

Ordonné, que le greffier porte le dit message au Sénat.

Attesté,

J. G. BOURINOT,
Greffier des Communes.

L'honorable Président a présenté à la Chambre, une liste des actionnaires de la banque de *Montréal*, en date du 8 février, 1882.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table, et elle est comme suit :

(Voir documents de la session, No .)

La Chambre, conformément à l'ordre, a pris en considération le premier rapport du comité spécial chargé d'examiner les comptes contingents du Sénat et en faire rapport pendant la présente session, et

Le dit rapport étant lu de nouveau par le greffier,

L'honorable M. *Read*, secondé par l'honorable M. *Miller*, a proposé :

Qu'il soit adopté.

La question de concours ayant été mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, en conséquence.

Alors, sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M. *Smith*,

La Chambre s'est ajournée à jeudi, le premier jour de mars prochain, à huit heures du soir.

AFFAIRES DE ROUTINE.

Jeudi, 1er Mars, 1883.

Pétitions à présenter.

Pétitions à lire.

Rapports de comités à présenter.

Avis de motions.

MOTIONS.

Pour Jeudi, 1er Mars, 1883.

1883.

Par l'honorable M. *Howlan* :

1 19 février—Qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le gouverneur général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie de la correspondance échangée au sujet des communications d'hiver et d'été entre l'*Ile du Prince-Edouard* et la terre ferme.

Par l'honorable M. *Guévremont* :

2 19 février—Quel est le nombre des vétérans décédés depuis que la somme de \$50,000 a été votée? Quel est le nombre recevant aujourd'hui une allocation sur le vote du Parlement en 1875? Combien de demandes d'aide ont été présentées de la part des veuves des vétérans décédés depuis le vote de 1875?

1883.

Par l'honorable M. *O'Donoghoe* :

3 19 février—Qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le gouverneur général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie des soumissions reçues pour la construction du canal *Murray*, ainsi que copie des rapports et devis estimatifs d'ingénieurs, des pétitions, ordres en conseil et de la correspondance se rapportant à cette entreprise ; aussi un état indiquant les quantités des diverses natures de travaux, portées au devis primitivement arrêté qui a servi de base aux soumissions ; indiquant aussi les réductions de travaux qui auraient été convenues dans l'adjudication du contrat ; indiquant aussi le montant total des diverses soumissions calculé d'après les quantités premières et d'après les quantités réduites dans chaque cas.

Par l'honorable M. *Allan* :

4 19 février—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le gouverneur général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie du mémoire adressé à Son Excellence par la société royale du *Canada* et de tous documents se rattachant à ce mémoire concernant la représentation du *Canada* à la conférence internationale qui sera appelée à déterminer un méridien unique suivant les vues du Congrès des *Etats-Unis*.

Par l'honorable M. *Power* :

5 19 février—Qu'il appellera l'attention sur certains détails qui prêtent à objection dans l'administration de la ligne des vapeurs faisant le service des malles entre le *Royaume-Uni* et le *Canada*, sur l'opportunité d'apporter des modifications aux stipulations du contrat actuel, afin d'en rendre l'opération plus avantageuse au *Canada*, et sur la nécessité de mettre fin à ce contrat ; et qu'il demandera au gouvernement s'il a donné ou s'il se propose de donner avis aux entrepreneurs de son intention de mettre fin au dit contrat ; et dans ce cas, quelle est la nature des changements que le gouvernement se propose d'apporter aux conditions du dit contrat ?

ORDRE DU JOUR,

Jéudi, 1er Mars, 1883.

- 1883.
- | | | |
|---|----|--|
| 1 | 19 | février— <i>Seconde lecture</i> (Bill A)—Refonte et amendement de l'acte des Pénitenciers de 1875.—(Hon. sir <i>Alexander Campbell</i>). |
| 2 | 19 | “ <i>Seconde lecture</i> (Bill B)—Amendement de l'acte du Service Civil de 1882.—(Hon. sir <i>Alexander Campbell</i>). |
| 3 | 19 | “ <i>Seconde lecture</i> (Bill C)—Refonte et amendement des actes relatifs à la mise à la retraite des employés civils.—(Hon. sir <i>Alexander Campbell</i>). |

No. 8.

1re Session, 5e Parlement, 46 Victoria, 1883.

Lundi, 19 Février, 1883.

PROCES-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT.

OTTAWA:

IMPRIMERIE MACLEAN, ROGER ET C^{IE}.
1883.

PROCES-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA.

Jeudi, 1er Mars, 1883.

Les membres présents étaient :—

L'honorable *DAVID LEWIS MACPHERSON*, Président,

Les honorables messieurs

<i>Alexander,</i>	<i>Chaffers,</i>	<i>Leonard,</i>	<i>Pelletier,</i>
<i>Allan,</i>	<i>Chapais,</i>	<i>Lewin,</i>	<i>Plumb,</i>
<i>Almon,</i>	<i>Dever,</i>	<i>McClelan,</i>	<i>Power,</i>
<i>Archibald,</i>	<i>Ferguson,</i>	<i>McInnes,</i>	<i>Pozer,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>McKay,</i>	<i>Read,</i>
<i>Baillargeon,</i>	<i>Flint,</i>	<i>Macdonald,</i>	<i>Robitaille,</i>
<i>Bellerose,</i>	<i>Girard,</i>	<i>Macfarlane,</i>	<i>Scott,</i>
<i>Benson,</i>	<i>Glasier,</i>	<i>Miller,</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Botsford,</i>	<i>Grant,</i>	<i>Montgomery,</i>	<i>Smith,</i>
<i>Bourinot,</i>	<i>Guévremont,</i>	<i>Nelson,</i>	<i>Stevens,</i>
<i>Campbell,</i>	<i>Haythorne,</i>	<i>Northwood,</i>	<i>Sutherland,</i>
(<i>Sir Alexander</i>),	<i>Howlan,</i>	<i>Odell,</i>	<i>Trudel,</i>
<i>Carvell,</i>	<i>Kaulback,</i>	<i>Pâquet,</i>	<i>Wark.</i>

PRÉSENTS :

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :—

Par l'honorable M. *Allan*,—De la Société des Missions de l'église Méthodiste *Wesleyenne* du *Canada* ; et aussi, de *J. Richardson* et autres, directeurs provisoires de la banque du *Nord-Ouest*.

Par l'honorable M. *Smith*,—De la compagnie de placement de *Londres* et d'*Ontario* (à responsabilité limitée).

Par l'honorable M. *Macfarlane*,—De la compagnie du chemin de fer du *Pacifique* et de la rivière à la *Paix* ; aussi, de la compagnie du télégraphe de l'*Atlantique*, du *Pacifique* et de la rivière à la *Paix* ; aussi, de *Andrew McDonald* et autres, des territoires du *Nord-Ouest* ; et aussi, de *D. B. Chisholm* et autres, d'*Hamilton, Ontario*.

Par l'honorable M. *Chapais*,—De *Thomas Reynolds*, de *Londres, Angleterre*, et autres, des *Etats-Unis d'Amérique* et du *Canada*.

Par l'honorable M. *Ferrier*,—Du président, secrétaire et trésorier de la branche auxiliaire de l'*Isle du Prince-Edouard* de la société biblique et étrangère.

Par l'honorable M. *Plumb*,—De *A. S. Cattanach* et autres, de la Puissance du *Canada* ; et aussi, de *D. Blain* et autres, de la Puissance du *Canada*.

Par l'honorable M. *Botsford*,—De la compagnie du chemin de fer *Atlantique* et du *Nord-Ouest*.

Par l'honorable sir *Alexander Campbell*,—De la compagnie du chemin de fer de *Kingston* et *Pembroke*.

Par l'honorable Président,—De *John Fletcher*, lieutenant-colonel, ex-député adjutant-général du district militaire No 5.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :

De *James Henry Ashdown* et autres, de la Puissance du *Canada* ; demandant d'être incorporés sous le nom de compagnie d'assurance contre le feu de *Manitoba* et du *Nord-Ouest*.

Du Crédit Foncier Franco-Canadien ; demandant qu'il soit passé un acte pour amender son acte d'incorporation.

De la compagnie du chemin de fer d'*Ontario* et de *Québec* ; demandant qu'il soit passé un acte à l'effet d'amender son acte d'incorporation.

De *Nicol Kingsmill* et autres, de la Puissance du *Canada* ; demandant un acte d'incorporation qui l'autorise à construire un pont sur la rivière *Niagara* pour le passage des trains de chemin de fer et des voitures.

Du président, secrétaire et trésorier de la branche auxiliaire de *Perth* de la société biblique britannique et étrangère ; demandant l'abolition du droit de douane imposé sur l'importation des *Écritures-Saintes*.

Du conseil municipal de la corporation de la ville de *Chatham* ; demandant que des mesures soient prises pour enlever certaines obstructions de la rivière *Thames*.

De *D. A. Chrisholm* et autres, de *Toronto* ; demandant qu'il soit passé un acte à l'effet de remettre en vigueur et d'amender les actes concernant " La Compagnie d'Assurance Union du *Canada* " et pour changer le nom de la dite compagnie en celui de " La Compagnie d'Assurance la Couronne du *Canada*, dite La Couronne," et pour d'autres fins.

De *Malcolm McLeod*, d'*Ottawa* ; demandant une indemnité pour des services rendus dans les territoires du *Nord-Ouest*.

Du bureau de commerce de *Toronto* ; demandant qu'il soit passé un acte pourvoyant à une meilleure distribution des biens des insolubles.

Sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M. *Smith*, il a été

Ordonné, que le greffier soit autorisé à recevoir des honorables messieurs *Amos Edwin Botsford*, *James D. Lewin* et *David Reesor* le renouvellement de leur qualification de propriété.

L'honorable sir *Alexander Campbell*, ministre de la justice, a présenté à la Chambre, le rapport des examinateurs du service civil fait en vertu de la section 55 de l'acte du service civil 1882, et aussi un état des nominations faites en vertu du paragraphe 2 de la section 55 du même acte.

Ordonné, qu'ils soient déposés sur la table, et ils sont comme suit :

(Voir documents de la session No.).

L'honorable sir *Alexander Campbell*, ministre de la justice, a présenté à la Chambre, un statut, des imprimeurs de la Reine, de la distribution des statuts.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table, et il est comme suit :

(Voir documents de la session No.).

L'honorable sir *Alexander Campbell*, ministre de la justice, a présenté à la Chambre, un état des noms des personnes qui se trouvent sur la liste des pensions de retraite en date du 23 février 1883. Aussi le montant annuel payé à chacun.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table, et il est comme suit :

(Voir documents de la session No.).

L'honorable Président a présenté à la Chambre, un état du greffier du Sénat relatif à la qualification de propriété des sénateurs.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table, et il est comme suit :

BUREAU DU GREFFIER DU SÉNAT,
MERCREDI, 28 février, 1883.

Conformément à la résolution adoptée par le Sénat le neuvième jour d'avril mil huit cent quatre vingt, j'ai l'honneur de déposer sur la table de la Chambre la liste suivante des honorables sénateurs qui ont fait et souscrit devant moi une nouvelle déclaration de leur qualification de propriété jusqu'au et y compris le vingt-septième jour de février mil huit cent quatre vingt-trois, laquelle liste je certifie être correcte.

1883.	Page du Régistre.	Noms. — Les honorables messieurs
14 février.....	2	Sir Alexander Campbell.
16 do	4	Elijah Leonard.
15 do	5	William McMaster.
13 do	6	John Simpson.
8 do	7	David Lewis Macpherson.
8 do	8	Billa Flint.
14 do	9	George William Allan.
15 do	11	John Hamilton.
16 do	14	Joseph F. Armand.
8 do	15	William Henry Chaffers.
10 do	16	Jean-Baptiste Guévremont.

Journal auquel la déclaration a été faite et souscrite.	Page du Régistre.	Noms. — Les honorables messieurs
1883.		
10 février.....	17	James Ferrier.
14 do	18	Thomas Ryan.
8 do	19	Thomas D. Archibald.
8 do	21	John Bourinot.
17 do	22	William Miller.
13 do	24	William Hunter Odell.
9 do	25	David Wark.
21 do	26	John Ferguson.
16 do	27	Abner Reid McClelan.
12 do	28	Jean Charles Chapais.
12 do	29	James Rea Benson.
8 do	30	John Glasier.
12 do	31	James Dever.
19 do	32	Alexander Macfarlane.
15 do	33	Frank Smith.
15 do	34	Robert Read.
10 do	35	Marc Amable Girard.
8 do	36	John Sutherland.
12 do	37	Wm. John Macdonald.
14 do	38	Henry Adolphus N. Kaulbach.
8 do	39	Mathew Henry Cochran.
8 do	40	William Muirhead.
8 do	41	Alexander Vidal.
19 do	43	George Alexander.
9 do	44	Joseph Hyacinthe Bellerose.
8 do	45	Donald Montgomery.
12 do	46	Robert Poore Haythorne.
16 do	47	François Xavier Anselme Trudel.
27 do	48	Richard William Scott.
9 do	49	Pierre Baillargeon.
14 do	50	Anselme Homère Pâquet.
16 do	51	Gardner Green Stevens.
8 do	52	Christian Henry Pozer.
19 do	54	Lawrence Geoffrey Power.
13 do	55	Robert Patterson Grant.
8 do	56	Charles Alphonse Pantaléon Pelletier.
9 do	58	Charles Boucher de Boucherville.
12 do	59	William J. Almon.
12 do	60	Hugh Nelson.
12 do	61	Jedediah Slason Carvell.
8 do	64	Joseph Northwood.
14 do	65	George William Howlan.
15 do	66	Thomas McKay.
17 do	67	Alexander M. Ogilvie.
10 do	68	James Skead.
12 do	69	Donald MacInnes.
	70	Thomas Robert McInnes.

Je certifie de plus que j'ai reçu de l'honorable *David E. Price*, sénateur pour la division électorale des *Laurentides*, qui souffre d'une attaque de paralysie, une copie du renouvellement de la dite déclaration, signée de sa main, et que j'ai déposée aux archives de mon bureau.

EDOUARD J. LANGEVIN,
Greffier du Sénat.

L'honorable Président a présenté à la Chambre, une liste des actionnaires de La Banque *Ville-Marie*, en date du 1er février, 1883.

Aussi, une liste des actionnaires de la banque d'Echange du *Canada*, en date du 20 février, 1883.

Aussi, une liste des actionnaires de la banque Impériale du *Canada*, en date du 15 février, 1883.

Aussi, une liste des actionnaires de la banque des *Marchands d'Halifax*, en date du 12 février, 1883.

Aussi, une liste des actionnaires de la banque *St-Jean*, en date du 10 février, 1883.

Aussi, une liste des actionnaires de la banque de *Yarmouth*, en date du 8 février, 1883.

Aussi, une liste des actionnaires de la banque de *Toronto*, en date du 13 février, 1883.

Aussi, une liste des actionnaires de la banque *Maritime*, en date du 20 février, 1883.

Ordonné, qu'elles soient déposées sur la table, et elles sont comme suit :

(Voir documents de la session No.)

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte à l'effet d'amender et refondre l'acte des pénitenciers de 1875 et les actes qui l'amendent,"

Sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable *M. Smith*, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mardi prochain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte à l'effet d'amender et refondre les actes relatifs à la mise à la retraite de personnes employées dans le service civil du *Canada*,"

Sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable *M. Smith*, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mardi prochain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte à l'effet d'amender l'acte du service civil de 1882,"

Sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable *M. Smith*, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mardi prochain.

Alors, sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable *M. Smith*,

La Chambre s'est ajournée.

AFFAIRES DE ROUTINE.

Vendredi, 2 Mars, 1883.

Pétitions à présenter.

Pétitions à lire.

Rapports de comités à présenter.

Avis de motions.

MOTIONS.

Pour Vendredi, 2 Mars, 1883.

1883.

Par l'honorable M. Power :

1^{er} mars—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le gouverneur général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie des mémoires, de la correspondance et des communications en la possession de quelque département ou fonctionnaire du gouvernement sur le sujet du service postal entre le *Canada* et le *Royaume-Uni*, ou sur les prix de transport reçus par les propriétaires de la ligne de paquebots qui exécute ce service.

Par l'honorable M. Howlan :

2^{er} mars—Qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le gouverneur général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie de la correspondance échangée au sujet des communications d'hiver et d'été entre l'*Ile du Prince-Édouard* et la terre ferme.

1883.

Par l'honorable M. Guévremont :

- 3 1er mars—Quel est le nombre des vétérans décédés depuis que la somme de \$50,000 a été votée? Quel est le nombre recevant aujourd'hui une allocation sur le vote du Parlement en 1875? Combien de demandes d'aide ont été présentées de la part des veuves des vétérans décédés depuis le vote de 1875?

Par l'honorable M. O'Donohoe :

- 4 1er mars—Qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le gouverneur général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie des soumissions reçues pour la construction du canal *Murray*, ainsi que copie des rapports et devis estimatifs d'ingénieurs, des pétitions, ordres en conseil et de la correspondance se rapportant à cette entreprise; aussi un état indiquant les quantités des diverses natures de travaux, portées au devis primitivement arrêté qui a servi de base aux soumissions; indiquant aussi les réductions de travaux qui auraient été convenues dans l'adjudication du contrat; indiquant aussi le montant total des diverses soumissions calculé d'après les quantités premières et d'après les quantités réduites dans chaque cas.

1^{re} Session, 6^e Parlement, 46 Victoria, 1883.

Jouidi, 1^{er} Mars, 1883.

PROCES-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT.

OTTAWA:

LEWIS BRIDGES, ROGERS ET CIA.

1883.

PROCES-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA.

Vendredi, 2 Mars, 1883.

Les membres présents étaient :—

L'honorable *DAVID LEWIS MACPHERSON*, Président,

Les honorables messieurs

Alexander,
Allan,
Atmon,
Archibald,
Armand,
Baillargeon,
Bellerose,
Benson,
Botsford,
Bourinot,
Campbell,
(*Sir Alexander*),
Carvell,

Chaffers,
Chapais,
Dever,
Ferguson,
Ferrier,
Flint,
Girard,
Glasier,
Grant,
Guévremont,
Haythorne,
Howlan,
Kaulbach,

Leonard,
Lewin,
McClelan,
McInnes,
McKay,
Macdonald,
Macfarlane,
Miller,
Montgomery,
Nelson,
Northwood,
Odell,
Pâquet,

Pelletier,
Plumb,
Power,
Pozer,
Read,
Robitaille,
Scott,
Simpson,
Smith,
Stevens,
Sutherland,
Trudel,
Wark.

PRIÈRES :

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :—

Par l'honorable M. *Bourinot*,—Avec la permission de la Chambre, des administrateurs du fonds des veuves et des orphelins des ministres presbytériens, un corps incorporé; et de *James J. Bremner* et *George Mitchell*, de la cité d'*Halifax*, administrateurs du fonds des veuves et des orphelins de l'église presbytérienne des provinces maritimes en union avec l'église d'*Ecosse*;—De *J. M. Dawson*, C.M.G.F.A.S. président, et autres, de la Société Royale du *Canada*.

Par l'honorable M. *Flint*,—De *James R. Barber*, surintendant-général de la compagnie des mines et du chemin de fer de *Peterborough* et *Marmora*.

Par l'honorable M. *Read*,—De la corporation du comté de *Hastings*.

Par l'honorable M. *Guévremont*,—De la compagnie du chemin de fer le Grand Oriental.

Par l'honorable M. *Almon*,—De *M. A. Keith* et fils, et autres, marchands et citoyens de la cité d'*Halifax*.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :

De la compagnie du chemin de fer de jonction du Grand Occidental à la rive du lac *Ontario*; demandant qu'il soit passé un acte à l'effet de prolonger le délai fixé pour le commencement et l'achèvement de son chemin de fer projeté en perspective et pour d'autres fins.

De *William Woodruff*, de la cité de *Londres*, et autres; demandant un acte d'incorporation sous le nom de "La banque de *Londres* en *Canada*."

Du conseil municipal de *Pabos*, dans le comté de *Gaspé*; demandant que l'entrée de la rivière du *Grand Pabos* soit faite havre de refuge.

De la compagnie du chemin de fer du *Portage*, de *Westbourne* et du *Nord-Ouest*; demandant qu'il soit passé un acte pour amender son acte d'incorporation en changeant son nom en celui de la compagnie du chemin de fer du *Grand Nord-Est* du *Canada*, son bureau principal devant être à *Montréal*, et pour d'autres fins.

De la "Grange Trust" (à responsabilité limitée) compagnie incorporée en vertu de lettres patentes par le lieutenant-gouverneur d'*Ontario* en conseil; demandant qu'il soit passé un acte à l'effet de l'incorporer comme compagnie afin qu'elle puisse opérer dans toute la Puissance.

De la compagnie du chemin de fer de transport maritime de *Chignectou* (à responsabilité limitée); demandant qu'il soit passé un acte pour amender son acte d'incorporation en augmentant son capital et en l'autorisant d'émettre des bons hypothécaires.

De la compagnie du chemin de fer de la vallée de la *Credit*; demandant qu'il soit passé un acte l'autorisant de se fusionner avec le chemin de fer d'*Ontario* et *Québec*, ou le chemin de fer du Sud du *Canada*, et d'effectuer certains arrangements avec le chemin de fer de jonction de *London*, lui accordant de plus amples pouvoirs relativement à son droit de passage sur une partie de la ligne du chemin de fer du Nord.

De *George Henry Nichols*, de la cité et de l'Etat de *New-York*, l'un des *Etats-Unis* d'*Amerique*, et autres, des cités de *Montréal* et d'*Ottawa*; demandant un acte d'incorporation sous le nom de "La compagnie de phosphate et minière de la Puissance."

De la compagnie de poudre de l'*Acadie*, incorporée en vertu des lois de la *Nouvelle-Ecosse*; demandant un acte d'incorporation sous les lois de la Puissance, avec pouvoir d'étendre ses opérations à toute la Puissance.

L'honorable M. Bellerose, du comité des ordres permanents et des bills privés, a présenté son cinquième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier, comme suit :—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ,
Vendredi, 2 mars, 1883.

Le comité des ordres permanents et des bills privés a l'honneur de présenter son cinquième rapport :

Votre comité a examiné les pétitions suivantes et a trouvé suffisant l'avis donné de chacune d'elles :

De la compagnie du chemin de fer du Nord du *Canada*, demandant la passation d'un acte qui l'autorise à émettre des débentures perpétuelles ou des obligations à termes ;

De la compagnie d'assurance de *Québec* contre l'incendie, demandant la passation d'un acte qui amende ses actes d'incorporation ;

De *James Henry Ashdown* et autres, du *Canada*, demandant à être incorporés sous le nom de "Compagnie d'assurance contre l'incendie du *Manitoba* et du *Nord-Ouest* ;"

Du crédit foncier franco-canadien, demandant qu'il soit passé un acte qui amende son acte constitutif ;

De *Nicol Kingsmill* et autres, du *Canada*, demandant à être constitués en compagnie aux fins de construire un pont sur la rivière *Niagara* pour la circulation des trains de chemins de fer et du trafic ;

De *D. B. Chisholm* et autres, de *Toronto*, demandant la passation d'un acte pour remettre en vigueur et amender les actes relatifs à la compagnie d'assurance *Union du Canada*, et pour changer le nom de cette compagnie en celui de "Compagnie d'assurance la Couronne du *Canada*" et pour d'autres objets ;

Du très révérend *John McLean*, évêque de *Saskatchewan*, et autres, du diocèse de *Saskatchewan*, dans les territoires du *Nord-Ouest*, demandant un acte d'incorporation pour l'Université de *Saskatchewan*.

Du très révérend *Vital Grandin*, évêque de *St-Albert*, en son nom et au nom de l'association des Révérends Pères Oblats de Marie Immaculée des territoires du *Nord-Ouest*, demandant à être constitués en corporation.

Le tout respectueusement soumis,

JOS. H. BELLEROSE,
Président.

L'honorable M. Bellerose, du comité des ordres permanents et des bills privés, a présenté son sixième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier comme suit :

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ,
Vendredi, 2 mars, 1883.

Le comité des ordres permanents et des bills privés a l'honneur de présenter son sixième rapport :

Votre comité recommande que le temps fixé pour la présentation de pétitions pour bills privés et qui a expiré hier soit prolongé à vendredi le neuvième jour de mars courant et que le temps fixé pour la présentation de bills privés soit prolongé à lundi le douzième jour de mars courant.

Le tout respectueusement soumis,

JOS. H. BELLEROSE,
Président.

Alors, sur motion de l'honorable M. *Bellerose*, secondé par l'honorable M. *Armand*, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

L'honorable M. *Simpson*, du comité mixte des impressions du parlement, a présenté son premier rapport, recommandant la réduction de son quorum à neuf membres.

Sur motion de l'honorable M. *Simpson*, secondé par l'honorable M. *Odell*, il a été *Ordonné*, que le dit rapport soit adopté.

L'honorable sir *Alexander Campbell*, ministre de la justice, a présenté à la Chambre, le rapport du ministre des chemins de fer et des canaux, en date du 30 juin, 1882.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table, et il est comme suit :

(Voir document de la session, No .)

L'honorable M. *Power*, secondé par l'honorable M. *Macfarlane*, a proposé :

Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le gouverneur général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie des mémoires, de la correspondance et des communications en la possession de quelque département ou fonctionnaire du gouvernement sur le sujet du service postal entre le *Canada* et le *Royaume-Uni*, ou sur les prix de transport reçus par les propriétaires de la ligne de paquebots qui exécute ce service.

La question de concours ayant été mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général par ceux des membres de cette Chambre qui sont membres du Conseil Privé.

La pétition suivante a été présentée et déposée sur la table :—

Par l'honorable M. *McClellan*,—De la compagnie du chemin de fer du *Nouveau-Brunswick*.

L'honorable Président a présenté à la Chambre, une liste des actionnaires de la banque *Molson*, en date du 31 janvier, 1883.

Aussi, une liste des actionnaires de la banque *Union d'Halifax*, en date du 20 février, 1883.

Aussi, une liste des actionnaires de la banque de *St-Hyacinthe*, en date du 16 février, 1883.

Aussi, une liste des actionnaires de la banque d'*Ottawa*, en date du 16 février, 1883.

Et aussi, une liste des actionnaires de la compagnie de banque de *Halifax*, en date du 16 février, 1883.

Ordonné, qu'elles soient déposées sur la table, et elles sont comme suit :

(Voir documents de la session No.)

L'honorable Président a présenté à la Chambre, un état des baptêmes, mariages et sépultures dans le district d'*Iberville*, pour l'année 1882.

Aussi, un état des baptêmes, mariages et sépultures dans le district de *Beauhar-*

nois, pour l'année 1882, et

Aussi, un état des baptêmes, mariages et sépultures dans le district de *Saguenay*, pour l'année 1882.

Ordonné, qu'ils soient déposés sur la table, et ils sont comme suit :

(Voir documents de la session No.)

L'honorable sir *Alexander Campbell*, ministre de la justice, a informé la Chambre qu'il avait reçu un message de Son Excellence le gouverneur-général, sous son seing manuel, que Son Excellence lui avait ordonné de transmettre à cette Chambre.

Le dit message a été alors lu par le greffier comme suit :

LORNE.

Honorables messieurs du Sénat :

Je vous remercie cordialement de votre loyale adresse.

Vous pouvez être certains que mon vœu le plus cher est d'unir mes efforts aux vôtres pour faire progresser le bien-être du peuple canadien.

HÔTEL DU GOUVERNEMENT,
Outaouais, 28 février, 1883.

L'honorable M. Allan a présenté à la Chambre, un bill intitulé : "Acte concernant la compagnie du chemin de fer du Nord du Canada."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné que le dit bill soit lu la seconde fois, mardi prochain.

Alors, sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M. *Smith*.

La Chambre s'est ajournée à lundi prochain à trois heures de l'après-midi.

AFFAIRES DE ROUTINE.

Lundi, 5 Mars, 1883.

Pétitions à présenter.

Pétitions à lire.

Rapports de comités à présenter.

Avis de motions.

MOTIONS.

Pour Lundi, 5 Mars, 1883.

1883.

Par l'honorable M. *Allan* :

- 1 2 mars—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le gouverneur général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie du mémoire adressé à Son Excellence par la société royale du *Canada* et de tous documents se rattachant à ce mémoire concernant la représentation du *Canada* à la conférence internationale qui sera appelée à déterminer un méridien unique suivant les vues du Congrès des *Etats-Unis*.

Par l'honorable M. *Power* :

- 2 2 mars—Qu'il appellera l'attention sur certains détails qui prêtent à objection dans l'administration de la ligne des vapeurs faisant le service des malles entre le *Royaume-Uni* et le *Canada*, sur l'opportunité d'apporter des modifications aux stipulations du contrat actuel, afin d'en rendre l'opération plus avantageuse au *Canada*, et sur la nécessité de mettre fin à ce contrat; et qu'il demandera au gouvernement s'il a donné ou s'il se propose de donner avis aux entrepreneurs de son intention de mettre fin au dit contrat; et dans ce cas, quelle est la nature des changements que le gouvernement se propose d'apporter aux conditions du dit contrat?

1883.

Par l'honorable M. *Howlan* :

- 3 2 mars—Qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le gouverneur général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie de la correspondance échangée au sujet des communications d'hiver et d'été entre l'*Ile du Prince-Edouard* et la terre ferme.

Par l'honorable M. *O'Donohoe* :

- 4 2 mars—Qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le gouverneur général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie des soumissions reçues pour la construction du canal *Murray*, ainsi que copie des rapports et devis estimatifs d'ingénieurs, des pétitions, ordres en conseil et de la correspondance se rapportant à cette entreprise ; aussi un état indiquant les quantités des diverses natures de travaux, portées au devis primitivement arrêté qui a servi de base aux soumissions ; indiquant aussi les réductions de travaux qui auraient été convenues dans l'adjudication du contrat ; indiquant aussi le montant total des diverses soumissions calculé d'après les quantités premières et d'après les quantités réduites dans chaque cas.

Par l'honorable M. *Guévremont* :

- 5 2 mars—Qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le gouverneur général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre un état indiquant le nombre des vétérans de 1812 et 1815, décédés depuis que la somme de \$50,000 a été votée ; le nombre des vétérans qui reçoivent aujourd'hui une allocation sur le vote du Parlement en 1875, et le nombre des demandes d'aide qui ont été présentées de la part des veuves des vétérans décédés depuis le vote de 1875.

No. 10.

1re Session, 5e Parlement, 46 Victoria, 1883.

Vendredi, 2 Mars, 1883.

—

PROCES-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT.

OTTAWA:

IMPRIMERIE MACLEAN, ROGER ET CIA.

1883.

PROCES-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA.

Lundi, 5 Mars, 1883.

Les membres présents étaient :—

L'honorable *DAVID LEWIS MACPHERSON*, Président,

Les honorables messieurs

Alexander,
Allan,
Almon,
Archibald,
Armand,
Baillargeon,
Bellerose,
Benson,
Botsford,
Bourinot,
Campbell,
(*Sir Alexander*),
Carvell,
Chaffers,

Chapais,
Dever,
Flint,
Girard,
Glasier,
Grant,
Guvremont,
Haythorne,
Howlan,
Kaulbach,
Leonard,
Lewin,
McClelan,
McInnes,

McKay,
Macdonald,
Macfarlane,
Miller,
Montgomery,
Muirhead,
Nelson,
Northwood,
Odell,
Ogilvie,
Pâquet,
Pelletier,
Plumb,
Power,

Pozer,
Read,
Robitaille,
Ryan,
Scott,
Simpson,
Skead,
Smith,
Stevens,
Sutherland,
Vidal,
Trudel,
Wark.

PRÉSENTS :

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :—

Par l'honorable M. *Simpson*,—De *A. T. Hawkins* et compagnie, et autres, d'*Angleterre* et du *Canada*.

Par l'honorable M. *Ogilvie*,—De la compagnie d'assurance des Citoyens du *Canada*,—De *John Thomas Manners* et autres, de *Montréal*, et de *William Buckingham* et autres, de la cité de *Winnipeg*.

Par l'honorable M. *Vidal*,—De *Wilson, Smyth* et *Muirhead*, procureurs de *Peter Woods* et autres, de *Brantford* et *Hamilton*.

Par l'honorable M. *Carvell*,—De *J. L. Carvell* et autres, de la Puissance du *Canada*.

Par l'honorable M. *Guévremont*,—De *Simon Cournoyer* et autres, de *St-Pierre de Sorel*.

Par l'honorable M. *Skead*,—D'*Allan Grant* et autres, d'*Ottawa*.

Par l'honorable M. *Plumb*,—De *Adam Brown*, président, et *Walter Townsend*, secrétaire, de la compagnie du chemin de fer du Nord, Nord-Ouest et du *Sault Ste-Marie*.

Par l'honorable M. *Allan*,—Du conseil de la corporation de la cité de *Toronto*,—De la compagnie du chemin de fer de *Toronto, Grey* et *Bruce*.

Par l'honorable M. *Almon*,—De la branche auxiliaire de la *Nouvelle-Ecosse* de la société biblique et étrangère.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :

De la Société des Missions de l'église Méthodiste Wesleyenne du *Canada* ; demandant qu'il soit passé un acte à l'effet d'amender son acte d'incorporation en changeant le nom de la société, en augmentant ses pouvoirs, et pour d'autres objets.

De *J. Richardson* et autres, directeurs provisoires de la banque du Nord-Ouest ; demandant qu'il soit passé un acte à l'effet d'amender son acte d'incorporation en changeant le nom de la dite banque en celui de "La banque Britannique Canadienne," et pour d'autres objets.

De la compagnie de placement de *Londres* et d'*Ontario* (à responsabilité limitée) ; demandant qu'il soit passé un acte déclarant le sens et l'intention du préambule et de la quatrième section de son acte d'incorporation.

De *John J. McDonald* et autres, de la Puissance du *Canada* ; demandant un acte d'incorporation sous le nom de "La compagnie du chemin de fer du *Pacifique* et de la rivière à la *Paix*."

De *John J. McDonald* et autres, de la Puissance du *Canada* ; demandant un acte d'incorporation sous le nom de "La compagnie du télégraphe de l'*Atlantique*, du *Pacifique* et de la rivière à la *Paix*."

D'*Andrew McDonald* et autres, des territoires du *Nord-Ouest* ; demandant un acte d'incorporation sous le nom de "La compagnie du chemin de fer de *Wood Mountain, Qu'Appelle* et de *Prince-Albert*."

De *D. B. Chisholm* et autres, d'*Hamilton* ; demandant un acte d'incorporation sous le nom de "La compagnie Fédérale d'assurance sur la vie."

De *Thomas Reynolds*, de *Londres, Angleterre*, et autres, des *Etats-Unis d'Amérique* et du *Canada* ; demandant un acte d'incorporation sous le nom de "La compagnie royale canadienne des steamers à passagers."

Du président, secrétaire et trésorier de la branche auxiliaire de l'*Ile du Prince-Edouard* de la société biblique et étrangère; demandant l'abolition du droit de douane imposé sur l'importation des Écritures-Saintes.

De *A. J. Cattanach* et autres, de la Puissance du *Canada*; demandant un acte d'incorporation sous le nom de "La compagnie électrique de *Faure*."

De *D. Blain* et autres, de *Toronto*; demandant un acte d'incorporation sous le nom de "La compagnie du chemin de fer d'*Edmonton* et la rivière à la *Paix*."

De la compagnie du chemin de fer de l'Atlantique et du *Nord-Ouest*; demandant que sa charte soit amendée.

De la compagnie du chemin de fer de *Kingston* et *Pembrooke*; demandant qu'il soit passé un acte à l'effet d'amender son acte d'incorporation et les actes qui l'amendent.

De *John Fletcher*, lieutenant-colonel, ex-député-adjutant-général du district militaire no. 5; représentant qu'après dix-neuf années de service il a été mis sur la liste de retraite, avec une gratification de deux ans de salaire, et demandant la reconsidération de son cas et une nouvelle compensation.

L'honorable *M. Simpson*, du comité mixte du Sénat et de la Chambre des Communes des impressions du Parlement, a présenté son second rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et le dit rapport a été alors lu par le greffier comme suit:—

SALLE DE COMITÉ,
1er mars, 1883.

Le comité mixte des deux Chambres au sujet des impressions du parlement a l'honneur de présenter ce qui suit comme second rapport:

Votre comité a examiné les documents suivants et recommande qu'ils soient imprimés, savoir:

Etat donnant les noms et salaires de toutes personnes nommées ou promues dans le service civil pendant les six mois expirés le 31 décembre, 1882. (No. 13a).

Rapport du bibliothécaire sur l'état de la bibliothèque du Parlement. (No. 15).
Documents de la session seulement.)

Rapport de *A. H. Blakeby*, commissaire chargé de s'enquérir et de faire rapport sur le fonctionnement des lois qui règlent le travail dans l'Etat du *Massachusetts*. (No. 16.) (*Sénat*).

Etat donnant les noms, grade, traitement et pension de chaque personne mise à la retraite et le motif de la mise à la retraite. (No. 21.)

Etat des paiements pour dépenses imprévues, du 1er juillet, 1882, jusqu'à date. (No. 22.)

Etat des mandats spéciaux émis par le gouverneur-général depuis la dernière session du parlement pour l'exercice 1882-83. (No. 26.)

Réponse à adresse,—Correspondance concernant l'acte d'extradition du *Canada* et la suspension de l'acte impérial dans les limites du *Canada*, etc. (No. 32.)

Votre comité recommande aussi que les documents suivants ne soient pas imprimés:

Rapport de l'honorable *James Cockburn*, le commissaire chargé de colliger, examiner et classifier les statuts passés par le Parlement de la Puissance du *Canada* depuis la confédération. (No. 17) (*Sénat*).

Relevé des dépenses de la police fédérale pendant l'année 1882. (No. 18).

Réponse à adresse,—Lettres et documents échangés entre ce gouvernement et les gouvernements d'*Ontario* et de *Québec* depuis le 1er janvier 1882, jusqu'à date, au sujet du fonds d'amélioration des terres et de tous les comptes non réglés avec les dites provinces. Aussi un état faisant connaître les balances, s'il en est, actuellement dues aux dites provinces. (No. 20).

Rapport sur les travaux faits et les sommes dépensées pour le recensement pendant l'année civile 1882. (No. 24).

Etat détaillé des garanties et sécurités enregistrées dans le département du secrétaire d'Etat du Canada. (No. 25).

Rapport officiel de la distribution des statuts du Canada 45 Victoria, 1882. (No. 28).

Etat détaillé des recettes et dépenses imputables au fonds consolidé, du 1er juillet, 1882, au 1er février, 1883. (No. 30.)

Réponse à ordre,—Etat du nombre de vétérans de 1812 survivants, du nombre de vétérans décédés depuis 1875 et du nombre de veuves des vétérans décédés qui ont fait application pour secours. (No. 31).

Votre comité recommande aussi que *H. H. Whillock* soit nommé messager sessionnel dans le service des impressions du Parlement, *vice William Cairns*, démissionnaire.

Le tout respectueusement soumis.

J. SIMPSON,
Président.

Alors, sur motion de l'honorable *M. Simpson*, secondé par l'honorable *M. Odell*, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit pris en considération mercredi prochain.

L'honorable *M. Guévremont*, secondé par l'honorable *M. Flint*, a proposé :

Qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le gouverneur général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre un état indiquant le nombre des vétérans de 1812 et 1815, décédés depuis que la somme de \$50,000 a été votée; le nombre des vétérans qui reçoivent aujourd'hui une allocation sur le vote du Parlement en 1875, et le nombre des demandes d'aide qui ont été présentées de la part des veuves des vétérans décédés depuis le vote de 1875.

La question de concours ayant été mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence le gouverneur général par ceux des membres de cette Chambre qui sont membres du Conseil Privé.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte à l'effet d'autoriser l'emprunt de certaines sommes de deniers requises pour le service public," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable *M. Smith*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois- jeudi prochain.

L'honorable Président a présenté à la Chambre,—une liste des actionnaires de la banque du *Nouveau-Brunswick*, en date du 5 février, 1883.

Aussi, une liste des actionnaires de la banque de l'*Amérique Britannique du Nord*, en date du 1er janvier, 1883.

Alors, sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable *M. Smith*.

La Chambre s'est ajournée.

AFFAIRES DE ROUTINE.

Mardi, 6 Mars, 1883.

Pétitions à présenter.

Pétitions à lire.

Rapports de comités à présenter.

Avis de motions.

MOTIONS.

Pour Mardi, 6 Mars, 1883.

1883.

Par l'honorable M. *Allan* :

- 1 5 mars—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le gouverneur général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie du mémoire adressé à Son Excellence par la société royale du *Canada* et de tous documents se rattachant à ce mémoire concernant la représentation du *Canada* à la conférence internationale qui sera appelée à déterminer un méridien unique suivant les vues du Congrès des *Etats-Unis*.

Par l'honorable M. *O'Donohoe* :

- 2 5 mars—Qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le gouverneur général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie des soumissions reçues pour la construction du canal *Murray*, ainsi que copie des rapports et devis estimatifs d'ingénieurs, des pétitions, ordres en conseil et de la correspondance se rapportant à cette entreprise; aussi un état indiquant les quantités des diverses natures de travaux, portées au devis primitivement arrêté qui a servi de base aux soumissions; indiquant aussi les réductions de travaux qui auraient été convenues dans l'adjudication du contrat; indiquant aussi le montant total des diverses soumissions calculé d'après les quantités premières et d'après les quantités réduites dans chaque cas.

Pour Mercredi, 7 Mars, 1883.

1883.

Par l'honorable M. Power :

- 3 5 mars—Qu'il appellera l'attention sur certains détails qui prêtent à objection dans l'administration de la ligne des vapeurs faisant le service des malles entre le *Royaume-Uni* et le *Canada*, sur l'opportunité d'apporter des modifications aux stipulations du contrat actuel, afin d'en rendre l'opération plus avantageuse au *Canada*, et sur la nécessité de mettre fin à ce contrat; et qu'il demandera au gouvernement s'il a donné ou s'il se propose de donner avis aux entrepreneurs de son intention de mettre fin au dit contrat; et dans ce cas, quelle est la nature des changements que le gouvernement se propose d'apporter aux conditions du dit contrat?
-
-

ORDRE DU JOUR,
Mardi, 6 Mars, 1883.

1883.

- 1 2 mars—*Seconde lecture* (Bill A)—Refonte et amendement de l'acte des Pénitenciers de 1875.—(Hon. sir *Alexander Campbell*).
- 2 2 " *Seconde lecture* (Bill B)—Amendement de l'acte du Service Civil de 1882.—(Hon. sir *Alexander Campbell*).
- 3 2 " *Seconde lecture* (Bill C)—Refonte et amendement des actes relatifs à la mise à la retraite des employés civils.—(Hon. sir *Alexander Campbell*).
- 4 2 " *Seconde lecture* (Bill E)—Relatif à la compagnie du chemin de fer du Nord.—(Hon. M. *Allan*).

No. 11.

1re Session, 5e Parlement, 46 Victoria, 1883.

Lundi, 5 Mars, 1883.

PROCES-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT.

OTTAWA:

IMPRIMERIE MAOIJEAN, ROGER ET C^{IE}.

1883.

PROCES-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA.

Mardi, 6 Mars, 1883.

Les membres présents étaient :—

L'honorable *DAVID LEWIS MACPHERSON*, Président,

Les honorables messieurs

<i>Alexander,</i>	<i>DeBlois,</i>	<i>Masson,</i>	<i>Plumb,</i>
<i>Allan,</i>	<i>Dever,</i>	<i>McClelan,</i>	<i>Power,</i>
<i>Almon,</i>	<i>Ferguson,</i>	<i>McInnes,</i>	<i>Pozer,</i>
<i>Archibald,</i>	<i>Flint,</i>	<i>McKay,</i>	<i>Read,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Girard,</i>	<i>McMaster,</i>	<i>Robitaille,</i>
<i>Baillargeon,</i>	<i>Glasier,</i>	<i>Miller,</i>	<i>Ryan,</i>
<i>Bellerose,</i>	<i>Grant,</i>	<i>Montgomery,</i>	<i>Scott,</i>
<i>Benson,</i>	<i>Guévremont,</i>	<i>Muirhead,</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Botsford,</i>	<i>Haythorné,</i>	<i>Nelson,</i>	<i>Skead,</i>
<i>Bourinot,</i>	<i>Howlan,</i>	<i>Northwood,</i>	<i>Smith,</i>
<i>Campbell,</i>	<i>Kaulbach,</i>	<i>Odell,</i>	<i>Stevens,</i>
(<i>Sir Alexander</i>),	<i>Leonard,</i>	<i>O'Donohoe,</i>	<i>Sutherland,</i>
<i>Carvell,</i>	<i>Lewin,</i>	<i>Ogilvie,</i>	<i>Trudel,</i>
<i>Chaffers,</i>	<i>Macdonald,</i>	<i>Pdquet,</i>	<i>Vidal,</i>
<i>Chapais,</i>	<i>Macfarlane,</i>	<i>Pelletier,</i>	<i>Wark.</i>
<i>Cochrane,</i>			

PRIÈRES :

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :—

Par l'honorable M. *Allan*,—De *John H. Castle*, président, et autres, professeurs du collège Baptiste de *Toronto*,—De *John Hallum*, président, et autres, de la bibliothèque publique de *Toronto*.

Par l'honorable M. *McClelan*,—De *James Goldie*, président, et *William Fytler*, secrétaire du bureau de direction de la bibliothèque publique de *Guelph*.

Par l'honorable M. *Masson*,—De *John McDougall* et autres, de la cité et du district de *Montréal*.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :—

Des administrateurs de la caisse des veuves et des orphelins des ministres presbytériens, en corps incorporé ; et de *James J. Bremner* et *George Mitchell*, administrateurs de la caisse des veuves et des orphelins de l'église presbytérienne des provinces maritimes en union avec l'église d'*Ecosse* ; demandant qu'il soit passé un acte à l'effet de fusionner les deux caisses, et former une corporation qui devra les administrer.

De *J. W. Dawson*, C.M.G.F.R.S, président, et autres, de la Société Royale du *Canada* ; demandant un acte d'incorporation, et aussi qu'ils soient dispensés de donner les avis d'usage.

De la Société Royale du *Canada* ; demandant que les ouvrages scientifiques soient admis sans payer de droit.

De *James W. Barber*, surintendant-général de la compagnie du chemin de fer et des mines de *Peterborough* et *Marmorā* ; demandant que le bill à l'effet de constituer une cour de commissaires de chemins de fer, ne devienne pas loi.

De la corporation du comté de *Hastings* ; demandant qu'il soit passé un acte à l'effet de constituer une cour de commissaires de chemins de fer.

De la compagnie du chemin de fer le Grand Oriental ; demandant qu'il soit passé un acte pour amender son acte d'incorporation.

De *A. Keith* et fils, et autres, marchands et citoyens de la cité d'*Halifax* ; demandant que la bière, le porter, le lager beer, le cidre et les vins légers, contenant moins que douze par cent d'alcool, ne tombe pas sous l'effet de la loi de l'Acte de Tempérance 1878, et de ses amendements, et que le dit acte soit amendé à cet effet.

De la compagnie du chemin de fer du *Nouveau-Brunswick* ; demandant qu'il soit passé un acte autorisant ses directeurs à augmenter son capital social et ratifiant le louage de certaines voies ferrées fait par la compagnie du chemin de fer du *Nouveau-Brunswick* et du *Canada*, et pour d'autres objets.

L'honorable M. *Bellerose*, du comité des ordres permanents et des bills privés, a présenté son septième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier comme suit :

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ,
Vendredi, 2 mars, 1883.

Le comité des ordres permanents et des bills privés a l'honneur de présenter son septième rapport :

Votre comité a examiné les pétitions suivantes et a trouvé suffisant l'avis donné de chacune d'elles :

De la compagnie du chemin de fer *Ontario et Québec*, demandant qu'il soit passé un Acte qui amende son acte constitutif;

De *John J. McDonald* et autres, du *Canada*, demandant à être constitués en corporation sous le nom de "Compagnie du télégraphe de l'Atlantique-Pacifique et de la rivière la *Paix*."

Le tout respectueusement soumis.

JOS. H. BELLEROSE,
Président.

L'honorable sir *Alexander Campbell*, ministre de la Justice, a présenté à la Chambre :

Une copie du contrat pour la fourniture de 30,000 traverses 8 x 7 et 6 à 25 cents la pièce, par *C. N. Black*. No du contrat, 6,924, et 98e pour le chemin de fer canadien du *Pacifique*.

Aussi, les articles d'une convention entre *John McDonald* et Sa Majesté la Reine *Victoria*, pour la construction de six gares mixtes pour les voyageurs et pour le fret, sur la ligne de la quarante-deuxième section du chemin de fer canadien du *Pacifique* entre *Prince Arthur's Landing* et *Winnipeg*.

Aussi, copie d'un contrat pour la fourniture de 8,800 tonnes de rails d'acier, et 490 tonnes de , par *Guerh* et Cie. No du contrat, 6,938 et 96e pour le chemin de fer canadien du *Pacifique*.

Aussi, copie d'un contrat pour la fourniture de boulons, d'écrous et de carvelles, par *Bayliss, Jones* et *Bayliss*. No du contrat, 6,941 et 95e pour le chemin de fer canadien du *Pacifique*.

Aussi, copie d'un contrat pour la fourniture de boulons, d'écrous et de carvelles, par *Harton* et fils. No du contrat, 6,940 et 94e pour le chemin de fer canadien du *Pacifique*.

Ordonné, qu'ils soient déposés sur la table, et ils sont comme suit :—

(Voir document de la session, No .)

L'honorable *M. Allan*, secondé par l'honorable *M. Lewin*, a proposé :

Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le gouverneur général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie des mémoires adressés à Son Excellence par la société royale du *Canada* et par l'institut canadien de *Toronto* et de tous documents se rattachant à ces mémoires concernant la représentation du *Canada* à la conférence internationale qui sera appelée à déterminer un méridien unique suivant les vues du Congrès des *Etats-Unis*.

La question de concours ayant été mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence le gouverneur général par ceux des membres de cette Chambre qui sont membres du Conseil Privé.

L'honorable *M. O'Donohoe*, secondé par l'honorable *M. McInnes* a proposé :

Qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le gouverneur général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie des soumissions reçues pour la construction du canal *Murray*, ainsi que copie des rapports et devis estimatifs d'ingénieurs, des pétitions, ordres en conseil et de la correspondance se rapportant à cette entreprise ; aussi un état indiquant les quantités des diverses natures de travaux, portées au devis primitivement arrêté qui a servi de base aux soumissions ; indiquant aussi les réductions de travaux qui auraient été convenues dans l'adjudication du contrat ; indiquant aussi le montant total des diverses soumissions calculé d'après les quantités premières et d'après les quantités réduites dans chaque cas.

La question de concours ayant été mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence le gouverneur général par ceux des membres de cette Chambre qui sont membres du Conseil Privé.

Un message des Communes par son greffier dans les termes suivants :

CHAMBRE DES COMMUNES,
Lundi, 5 mars, 1883.

Résolu, Qu'il soit envoyé un message au Sénat informant leurs Honneurs que cette Chambre a substitué le nom de M. *Brecken* à celui de M. *Jenkins* sur le comité nommé pour aider M. l'Orateur dans l'administration de la bibliothèque du Parlement, en tant que les intérêts de cette Chambre sont concernés.

Ordonné, Que le greffier porte le dit message au Sénat.

Attesté,

JNO. GEO. BOURINOT,
Greffier des Communes.

L'honorable Président a présenté à la Chambre, un état du greffier du Sénat relatif à la qualification de propriété des sénateurs.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table, et il est comme suit :

BUREAU DU GREFFIER DU SÉNAT,
6 mars, 1883.

Je certifie par le présent qu'en conformité d'une résolution adoptée par le Sénat le premier jour de mars courant, les honorables *Amos Edwin Botsford* et *James D. Lewin*, le deuxième jour de mars courant, et l'honorable *David Reesor*, le sixième jour de mars courant, ont fait et souscrit devant moi le renouvellement de leur qualification de propriété, aux pages 23, 53 et 3 respectivement du registre tenu à mon bureau.

EDGUARD J. LANGEVIN,
Greffier du Sénat.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte à l'effet d'amender et refondre l'acte des pénitenciers de 1875 et les actes qui l'amendent,"

Sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M. *Smith*, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mardi le treize du courant.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte à l'effet d'amender l'acte du service civil du *Canada* de 1882,"

Sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M. *Smith*, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à vendredi prochain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte à l'effet d'amender et refondre les actes concernant la mise à la retraite de personnes employées dans le service civil,"

Sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M. *Smith*, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte concernant le chemin de fer du Nord du *Canada*,"

L'honorable M. *Allan* a proposé, secondé par l'honorable M. *Pelletier* :

Que le dit bill soit remis à demain.

Alors, sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M. *Smith*,

La Chambre s'est ajournée.

AFFAIRES DE ROUTINE.

Mercredi, 7 Mars, 1883.

Pétitions à présenter.

Pétitions à lire.

Rapports de comités à présenter.

Avis de motions.

MOTIONS.

Pour Mercredi, 7 Mars, 1883.

1883.

Par l'honorable M. Power :

- 1 5 mars—Qu'il appellera l'attention sur certains détails qui prêtent à objection dans l'administration de la ligne des vapeurs faisant le service des malles entre le *Royaume-Uni* et le *Canada*, sur l'opportunité d'apporter des modifications aux stipulations du contrat actuel, afin d'en rendre l'opération plus avantageuse au *Canada*, et sur la nécessité de mettre fin à ce contrat; et qu'il demandera au gouvernement s'il a donné ou s'il se propose de donner avis aux entrepreneurs de son intention de mettre fin au dit contrat; et dans ce cas, quelle est la nature des changements que le gouvernement se propose d'apporter aux conditions du dit contrat?

ORDRE DU JOUR.

Mercredi, 7 Mars, 1883.

1883.

- | | | |
|---|-------------|---|
| 1 | 19 février— | <i>Seconde lecture</i> (Bill D)—Pour faire droit à <i>Peter Nicholson</i> . (Comparution du pétitionnaire et audition de son conseil.—(Hon. M. <i>Kaulbach</i>). |
| 2 | 5 mars— | <i>Prise en considération</i> du deuxième rapport du comité mixte des impressions.—(Hon. M. <i>Simpson</i>). |
| 3 | 6 “ | <i>Seconde lecture</i> (Bill C)—Refonte et amendement de l'acte des pensions. (Hon. sir <i>Alexander Campbell</i>). |
| 4 | 6 “ | <i>Seconde lecture</i> (Bill E)—Compagnie du chemin de fer du Nord du Canada.—(Hon. M. <i>Allan</i>). |

PROCES-VERBAUX

PROCES-VERBAUX

REUNION DU 20 MARS 1883

Mars 1883

ORDRE DU JOUR

REUNION PUBLIQUE

1883

Le 20 Mars 1883

No 13

No. 12.

1^{re} Session, 5^e Parlement, 46 Victoria, 1883.

Mardi, 6 Mars, 1883.

PROCES-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT.

OTTAWA:

IMPRIMERIE MACLEAN, ROGER ET C^{IE}.

1883.

PROCES-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA.

Mercredi, 7 Mars, 1883.

Les membres présents étaient:—

L'honorable *DAVID LEWIS MACPHERSON*, Président,

Les honorables messieurs

<i>Alexander,</i>	<i>DeBlois,</i>	<i>Masson,</i>	<i>Power,</i>
<i>Allan,</i>	<i>Dever,</i>	<i>McClelan,</i>	<i>Pozer,</i>
<i>Almon,</i>	<i>Ferguson,</i>	<i>McInnes,</i>	<i>Read,</i>
<i>Archibald,</i>	<i>Flint,</i>	<i>McKay,</i>	<i>Robitaille,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Girard,</i>	<i>McMaster,</i>	<i>Ryan,</i>
<i>Baillargeon,</i>	<i>Glasier,</i>	<i>Miller,</i>	<i>Scott,</i>
<i>Bellerose,</i>	<i>Grant,</i>	<i>Montgomery,</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Benson,</i>	<i>Guévremont,</i>	<i>Muirhead,</i>	<i>Skead,</i>
<i>Botsford,</i>	<i>Haythorne,</i>	<i>Nelson,</i>	<i>Smith,</i>
<i>Campbell</i>	<i>Howlan,</i>	<i>Northwood,</i>	<i>Stevens,</i>
(<i>Sir Alexander</i>),	<i>Kaulbach,</i>	<i>O'Donohoe,</i>	<i>Sutherland,</i>
<i>Carvell,</i>	<i>Leonard,</i>	<i>Odell,</i>	<i>Trudel,</i>
<i>Chaffers,</i>	<i>Lewin,</i>	<i>Pâquet,</i>	<i>Vidal,</i>
<i>Chapais,</i>	<i>Macdonald,</i>	<i>Pelletier,</i>	<i>Wark.</i>
<i>Cochrane,</i>	<i>Macfarlane,</i>	<i>Plumb,</i>	

PRIÈRES :

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :

Par l'honorable M. *Smith*,—De la branche auxiliaire d'*Ontario* Ouest de la société biblique britannique et étrangère.

Par l'honorable M. *Plumb*,—De la compagnie du chemin de fer *Ontario* et du *Pacifique*.

Par l'honorable M. *Read*,—De *Robert Doull* et autres, de la cité d'*Ottawa*, et de *John S. Demers* et autres, de la cité d'*Ottawa*.

Par l'honorable M. *Northwood*,—De *C. Livingstone*, maire de *Dresden*, et autres, contribuables de la division électorale du comté de *Bothwell*.

Par l'honorable M. *Pâquet*,—De *J. B. Renaud*, président, et *A. S. Morton*, secrétaire de la compagnie canadienne d'éclairage électrique.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :

De *A. T. Hawkins* et compagnie, et autres, d'*Angleterre* et du *Canada* ; demandant un acte d'incorporation sous le nom de " La compagnie de crédit et de construction " de chemin de fer du *Canada* " (à responsabilité limitée.)

De la compagnie d'assurance des Citoyens du *Canada* ; demandant qu'il soit passé un acte à l'effet d'amender son acte d'incorporation en diminuant son capital social d'un sixième.

De *John Thomas Manners*, *Lord Manners* et autres, de la cité de *Montréal* ; demandant un acte d'incorporation sous le nom de " La compagnie de ponts et manufacturière du *St-Laurent*."

De *William Buckingham* et autres, de la cité de *Winnipeg* ; demandant un acte d'incorporation sous le nom de " La compagnie d'amélioration de la rivière à la *Pluie*."

De *Wilson*, *Smyth* et *Muirhead*, procureurs de *Peter Woods*, et autres, de *Brantford* et *Hamilton* ; demandant un acte d'incorporation sous le nom de " La banque le comté de *Brant* du *Canada*."

De *J. S. Carvell* et autres, de la Puissance du *Canada* ; demandant un acte d'incorporation sous le nom de " La compagnie canadienne de télégraphe Rapide " (à responsabilité limitée.)

De *Simon Cournoyer* et autres, de *St. Pierre de Sorel*, province de *Québec* ; demandant que certains travaux d'amélioration soient faits dans la rivière *St-Joseph* de la dite paroisse.

D'*Allan Grant* et autres ; demandant un acte d'incorporation sous le nom de " La compagnie de quai, de barrages et d'amélioration des *Quinze*."

De *Adam Brown*, président, et *Walter Townsend*, secrétaire de la compagnie du chemin de fer du Nord, Nord-Ouest et du *Sault Ste-Marie* ; demandant qu'il soit passé un acte à l'effet de changer le nom du dit chemin de fer en celui de " La compagnie du chemin de fer de jonction du Nord et du *Pacifique* " et de faire d'autres amendements à son acte d'incorporation.

Du conseil de la corporation de la cité de *Toronto* ; demandant que l'on encourage l'établissement de bibliothèques publiques, en exemptant des droits de douane deux copies de chaque ouvrage importé spécialement par toute bibliothèque publique pour son usage seulement.

De la compagnie du chemin de fer de *Toronto, Grey* et de *Bruce* ; demandant que le bill à l'effet de constituer une cour de commissaires des chemins de fer, ne devienne pas loi.

Du président, secrétaire et trésorier de la branche auxiliaire de la *Nouvelle-Ecosse* de la société biblique et britannique étrangère ; demandant l'abolition du droit de douane imposé sur l'importation des Ecritures-Saintes.

L'honorable sir *Alexander Campbell*, ministre de la justice, a présenté à la Chambre, une réponse à une adresse en date du 2 mars, 1883, pour toutes correspondances et communications en la possession de quelque département ou fonctionnaire du gouvernement sur le sujet du service postal entre le *Canada* et le *Royaume-Uni* ou sur le prix de transport reçu par les propriétaires de la ligne de paquebots qui exécute ce service.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table, et elle est comme suit :

(Voir documents de la session, No.)

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour venir en aide à *Peter Nicholson*,"

Sur motion de l'honorable M. *Kaulbach*, secondé par l'honorable M. *Macfarlane*, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à lundi prochain, le 12 courant, et qu'il soit le premier ordre du jour.

Après débat,

La question de concours ayant mise sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu pour la seconde fois, lundi, douzième jour de mars prochain, et qu'avis en soit affiché aux portes de cette Chambre ; que les sénateurs soient notifiés d'être présents, et que le dit *Peter Nicholson* soit entendu par son conseil à la dite seconde lecture sur la vérité des allégations du dit bill, et qu'avis soit donné à *Rosetta Saxton* ou *Rosetta Nicholson* de la dite seconde lecture, par un télégramme qui lui sera adressé à la cité de *Détroit*, dans l'Etat du *Michigan*, par le greffier du Sénat, et qu'il lui soit permis en même temps d'être entendue par conseil pour faire valoir les raisons qu'elle peut avoir à donner contre le dit bill.

Que le dit *Peter Nicholson* compareaisse devant cette Chambre le dit douzième jour de mars courant, afin d'être interrogé, lors de la seconde lecture du dit bill, si la Chambre le juge à propos, pour constater s'il y a eu quelque collusion directe ou indirecte de sa part, relativement à quelque adultère que pourrait avoir commis sa femme, ou s'il y a eu quelque collusion directe ou indirecte entre lui et sa femme ou quelque autre personne ou personnes au sujet du dit bill de divorce, ou relativement à toute action qu'il peut avoir intentée en justice contre quelque personne pour cause de relations criminelles avec sa dite femme, et si, au temps de l'adultère dont il se plaint, sa femme, en vertu d'un contrat ou autrement, de son consentement, vivait séparée de lui et dispensée par lui, en tant qu'il peut le faire, de ses devoirs conjugaux, ou si, au temps du dit adultère, elle cohabitait avec lui et vivait sous sa protection et son autorité maritale.

La Chambre, conformément à l'ordre, a pris en considération le deuxième rapport du comité conjoint du Sénat et de la Chambre des Communes des impressions du Parlement, et

Le dit rapport étant lu de nouveau par le greffier,

Sur motion de l'honorable M. *Simpson*, secondé par l'honorable M. *Odell*, il a été

Ordonné, qu'il soit adopté.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte à l'effet d'amender et refondre les actes relatifs à la mise à la retraite de personnes employées au service civil,

Sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M. *Botsford*, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte concernant la compagnie du chemin de fer du Nord " a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Allan*, secondé par l'honorable M. *Pelletier*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres.

L'honorable sir *Alexander Campbell*, ministre de la justice, a présenté à la Chambre, le rapport du maître général des postes, pour l'année expirée le 30 juin, 1882.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table, et il est comme suit :—

(Voir document de la session, No 3.)

Alors, sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M. *Botsford*,

La Chambre s'est ajournée.

AFFAIRES DE ROUTINE.

Jeudi, 8 Mars, 1883.

Pétitions à présenter.

Pétitions à lire.

Rapports de comités à présenter.

Avis de motions.

MOTIONS.

Pour Vendredi, 9 Mars, 1883.

1883.

Par l'honorable M. Power :

- 1 7 mars—Qu'il appellera l'attention sur certains détails qui prêtent à objection dans l'administration de la ligne des vapeurs faisant le service des malles entre le *Royaume-Uni* et le *Canada*, sur l'opportunité d'apporter des modifications aux stipulations du contrat actuel, afin d'en rendre l'opération plus avantageuse au *Canada*, et sur la nécessité de mettre fin à ce contrat; et qu'il demandera au gouvernement s'il a donné ou s'il se propose de donner avis aux entrepreneurs de son intention de mettre fin au dit contrat; et dans ce cas, quelle est la nature des changements que le gouvernement se propose d'apporter aux conditions du dit contrat?

1883.

Par l'honorable M. Pelletier :

- 2 7 mars—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le gouverneur général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre un état des voyages faits entre le *Canada* et le *Bésil* par la société postale de l'Atlantique, en exécution de la convention conclue par elle avec les gouvernements canadien et brésilien, le dit état devant contenir les indications suivantes à venir jusqu'au 1er février, 1883 : Nom du paquebot—S'il appartient à la compagnie ou est affrété—Tonnage—Aménagements pour passagers—Nombre de passagers de chaque port et leurs destinations—Espace pour le fret—Quantités brutes et natures de fret de chaque port et destinations—Prix de transport des marchandises et des passagers—Jours de partance fixés par le gouvernement canadien et jours des départs—Volume des malles transportées—Amendes payées pour retards ou inaccomplissement du contrat—Subvention payée par le *Canada*—Subvention payée par le *Bésil*—Durée des trajets d'aller et retour; aussi toute correspondance entre le gouvernement canadien et la compagnie au sujet de la présente suspension de service et d'un accroissement de la subvention; aussi, au sujet d'une subvention pour l'établissement d'un service régulier entre la *France* et le *Canada*.

ORDRE DU JOUR,

Jeudi, 8 Mars, 1883.

1883.

- 1 5 mars—*Seconde lecture* (Bill 21)—Emprunt d'argent pour le service public.
(Hon. sir Alexander Campbell).
- 2 7 " *Seconde lecture* (Bill C)—Refonte et amendement de l'acte des pensions.
(Hon. sir Alexander Campbell).

PROCES-VERBAUX

SEANCES DU SENAT

1882
IMPRIMERIE PARLIAMENTAIRE, QUEBEC ET O.T.A.

OTTAWA:

SEANCES DU SENAT

PROCES-VERBAUX

Mars 1882

Projet de loi sur le...

1882

(Copie corrigée.)

No. 13.

1^{re} Session, 5^e Parlement, 46 Victoria, 1883.

Mercredi, 7 Mars, 1883

PROCES-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT.

OTTAWA:

IMPRIMERIE MACLEAN, ROGER ET C^{IE}.

1883.

PROCES-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA.

Jeudi, 8 Mars, 1883.

Les membres présents étaient:—

L'honorable *DAVID LEWIS MACPHERSON*, Président,

Les honorables messieurs

<i>Alexander,</i>	<i>Cochrane,</i>	<i>Macfarlane,</i>	<i>Plumb,</i>
<i>Allan,</i>	<i>DeBlois,</i>	<i>Masson,</i>	<i>Power,</i>
<i>Almon,</i>	<i>Dever,</i>	<i>McClelan,</i>	<i>Pozer,</i>
<i>Archibald,</i>	<i>Ferguson,</i>	<i>McInnes,</i>	<i>Read,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Flint,</i>	<i>McKay,</i>	<i>Robitaille,</i>
<i>Baillargeon,</i>	<i>Girard,</i>	<i>McMaster,</i>	<i>Ryan,</i>
<i>Belerose,</i>	<i>Glasier,</i>	<i>Miller,</i>	<i>Scott,</i>
<i>Benson,</i>	<i>Grant,</i>	<i>Montgomery,</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Botsford,</i>	<i>Guévremont,</i>	<i>Muirhead,</i>	<i>Skead,</i>
<i>Bourinot,</i>	<i>Haythorne,</i>	<i>Nelson,</i>	<i>Smith,</i>
<i>Campbell</i>	<i>Howlan,</i>	<i>Northwood,</i>	<i>Stevens,</i>
(<i>Sir Alexander</i>),	<i>Kaulbach,</i>	<i>O'Donohoe,</i>	<i>Sutherland,</i>
<i>Carvell,</i>	<i>Leonard,</i>	<i>Odell,</i>	<i>Trudel,</i>
<i>Chaffers,</i>	<i>Lewin,</i>	<i>Pâquet,</i>	<i>Vidal,</i>
<i>Chapais,</i>	<i>Macdonald,</i>	<i>Pelletier,</i>	<i>Wark.</i>

PRIÈRES:

La pétition suivante a été présentée et déposée sur la table :

Par l'honorable M. *Pelletier*,—De la compagnie de jonction du chemin de fer et carrières de *Napierville*.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :—

De *John H. Castle*, président, et autres, professeurs du collège Baptiste de *Toronto* ; demandant l'abolition ou une réduction considérable du droit d'importation sur les livres.

De *John Hallam*, président, et *S. Thompson*, secrétaire du bureau de direction de la bibliothèque publique de *Toronto*, et de *James Goldie*, président, et *William Tytler*, secrétaire du bureau de direction de la bibliothèque publique de *Guelph* ; demandant que, dans les cas dument vérifiés, deux copies de tout ouvrage pour l'usage de bibliothèques publiques puissent être admises en franchise.

De *John McDougall* et autres, de la cité de *Montréal* et d'autres lieux ; demandant un acte d'incorporation sous le nom de "La compagnie houillère et de chemin de fer de *Cumberland*."

L'honorable Président a présenté à la Chambre, un état du greffier du Sénat relatif à la qualification de propriété des sénateurs.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table, et il est comme suit :—

BUREAU DU GREFFIER DU SÉNAT,
8 mars, 1883

Je certifie par le présent que j'ai reçu de l'honorable *Joseph Rosaire Thibaudeau*, sénateur pour la division électorale de *Rigaud*, et de l'honorable *Charles Cormier*, sénateur pour la division électorale de *Kennebec*, dans la province de *Québec*, en la forme prescrite par la cinquième annexe de l'acte de l'*Amérique Britannique du Nord*, 1867, le renouvellement de leur qualification de propriété, signé par eux devant un juge de paix les cinquième et sixième jours de mars courant, lequel est en dépôt à mon bureau.

EDOUARD J. LANGEVIN,
Greffier du Sénat.

Sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M. *Smith*, il a été

Ordonné, que le renouvellement de la qualification de propriété des honorables messieurs *Joseph Rosaire Thibaudeau* et *Charles Cormier* tel que certifié avoir été reçu par le greffier, soit déclaré suffisante.

L'honorable Président a présenté à la Chambre, un état des baptêmes, mariages et sépultures du district de *Montmagny*, pour l'année 1882.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table, et il est comme suit :

(Voir documents de la session, No .)

L'honorable Président a présenté à la Chambre, une liste des actionnaires de la banque Canadienne de Commerce en date du 8 février, 1883.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table, et elle est comme suit :

(Voir documents de la session, No .)

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte à l'effet d'autoriser l'emprunt de certaines sommes de deniers requises pour le service public," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable **M. Smith**, il a été
Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général, demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte à l'effet d'amender et " refondre les actes relatifs à la mise à la retraite de personnes employées au service " civil," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable **M. Smith**, il a été
Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général, mardi prochain.

Alors, sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable **M. Smith**,
La Chambre s'est ajournée.

AFFAIRES DE ROUTINE.

Vendredi, 9 Mars, 1883.

Pétitions à présenter.

Pétitions à lire.

Rapports de comités à présenter.

Avis de motions.

MOTIONS.

Pour Vendredi, 9 Mars, 1883.

1883.

Par l'honorable M. Power :

- 1 7 mars—Qu'il appellera l'attention sur certains détails qui prêtent à objection dans l'administration de la ligne des vapeurs faisant le service des malles entre le *Royaume-Uni* et le *Tanada*, sur l'opportunité d'apporter des modifications aux stipulations du contrat actuel, afin d'en rendre l'opération plus avantageuse au *Canada*, et sur la nécessité de mettre fin à ce contrat; et qu'il demandera au gouvernement s'il a donné ou s'il se propose de donner avis aux entrepreneurs de son intention de mettre fin au dit contrat; et dans ce cas, quelle est la nature des changements que le gouvernement se propose d'apporter aux conditions du dit contrat ?

1883.

Par l'honorable M. Pelletier :

- 2 7 mars—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le gouverneur général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre un état des voyages faits entre le *Canada* et le *Brésil* par la société postale de l'Atlantique, en exécution de la convention conclue par elle avec les gouvernements canadien et brésilien, le dit état devant contenir les indications suivantes à venir jusqu'au 1er février, 1883 : Nom du paquebot—S'il appartient à la compagnie ou est affrété—Tonnage—Aménagements pour passagers—Nombre de passagers de chaque port et leurs destinations—Espace pour le fret—Quantités brutes et natures de fret de chaque port et destinations—Prix de transport des marchandises et des passagers—Jours de partance fixés par le gouvernement canadien et jours des départs—Volume des malles transportées—Amendes payées pour retards ou inaccomplissement du contrat—Subvention payée par le *Canada*—Subvention payée par le *Brésil*—Durée des trajets d'aller et d'aller et retour ; aussi toute correspondance entre le gouvernement canadien et la compagnie au sujet de la présente suspension du service et d'un accroissement de la subvention ; aussi, au sujet d'une subvention pour l'établissement d'un service régulier entre la *France* et le *Canada*.

ORDRE DU JOUR.

Vendredi, 9 Mars, 1883.

1883.

- 1 6 mars—*Seconde lecture* (Bill B) pour amender l'acte du service civil, 1882.—
(Hon. sir *Alexander Campbell*).
- 2 8 " *Comité de toute la Chambre* (Bill 21) — Emprunt d'argent pour le service public.—(Hon. sir *Alexander Campbell*).

No. 14.

1^{re} Session, 5^e Parlement, 46 Victoria, 1883.

Jouidi, 8 Mars, 1883.

PROCES-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT.

OTTAWA:

IMPRIMERIE MACLEAN, ROGER ET C^{IE}.

1883.

PROCES-VERBAUX.

I ES

SÉANCES DU SÉNAT DU CANADA.

Vendredi, 9 Mars, 1883.

Les membres présents étaient :—

L'honorable *DAVID LEWIS MACPHERSON*, Président,

Les honorables messieurs

<i>Alexander,</i>	<i>DeBlois,</i>	<i>Masson,</i>	<i>Plumb,</i>
<i>Allan,</i>	<i>Dever,</i>	<i>McClelan,</i>	<i>Power,</i>
<i>Almon,</i>	<i>Ferguson,</i>	<i>McInnes,</i>	<i>Pozer,</i>
<i>Archibald,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>McKay,</i>	<i>Read,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Flint,</i>	<i>McMaster,</i>	<i>Robitaille,</i>
<i>Baillargeon,</i>	<i>Girard,</i>	<i>Miller,</i>	<i>Ryan,</i>
<i>Bellerose,</i>	<i>Glasier,</i>	<i>Montgomery,</i>	<i>Scott,</i>
<i>Benson,</i>	<i>Grant,</i>	<i>Muirhead,</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Botsford,</i>	<i>Guévremont,</i>	<i>Nelson,</i>	<i>Skead,</i>
<i>Bourinot,</i>	<i>Haythorne,</i>	<i>Northwood,</i>	<i>Smith,</i>
<i>Campbell</i>	<i>Howlan,</i>	<i>O'Donohoe,</i>	<i>Stevens,</i>
(<i>Sir Alexander</i>),	<i>Kaulbach,</i>	<i>Odell,</i>	<i>Sutherland,</i>
<i>Carvell,</i>	<i>Leonard,</i>	<i>Ogilvie,</i>	<i>Trudel,</i>
<i>Chaffers,</i>	<i>Lewin,</i>	<i>Pâquet,</i>	<i>Vidal,</i>
<i>Chapais,</i>	<i>Macdonald,</i>	<i>Pelletier,</i>	<i>Wark.</i>
<i>Cochrane,</i>	<i>Macfarlane,</i>		

PRIÈRES :

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :

Par l'honorable M. *McClelan*,—Du conseil de la corporation de *Guelph*.

Par l'honorable M. *Ferrier*,—De la compagnie du chemin de fer du Grand-Tronc du *Canada*.

Par l'honorable M. *Vidal*,—Du président et autres de la branche auxiliaire d'*Ottawa* de la société biblique britannique et étrangère.

Par l'honorable M. *Read*,—De *H. Merrick*, M.W., grand maître, et autres, membres et officiers de l'association orangiste de l'*Amérique-Britannique*.

Par l'honorable M. *Masson*,—De la compagnie du chemin de fer de *Montréal* et d'*Ottawa* et Occidental du *Canada*.

Par l'honorable M. *Ryan*,—De *William Van Duzen Lawrence* et autres, des *Etats Unis d'Amérique*.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :

Du président, secrétaire et trésorier de la branche auxiliaire d'*Ontario* Ouest de la société biblique britannique et étrangère ; demandant l'abolition du droit de douane imposé sur l'importation des Ecritures-Saintes.

De la compagnie du chemin de fer *Ontario* et du Pacifique ; demandant qu'il soit passé un acte à l'effet d'amender son acte d'incorporation.

De *Robert Doull* et autres, d'*Ottawa* ; demandant un acte d'incorporation sous le nom de "Compagnie de chemin de fer et de vapeurs de *Qu'Appelle*, lac *Long* et "*Saskatchewan*."

De *J. S. Dennis* et autres ; demandant un acte d'incorporation sous le nom de "Compagnie du chemin de fer du Grand Nord-Ouest du *Canada*."

De *C. Livingston*, maire de *Dresden*, et autres, contribuables de la division électorale du comté de *Bothwell* ; demandant que la navigation de la branche est de la rivière *Sydenham* soit améliorée.

De *J. B. Renaud*, président, et *A. S. Morton*, secrétaire, de la compagnie canadienne d'éclairage électrique ; demandant la passation d'un acte à l'effet d'imposer une pénalité aux personnes causant des dommages ou mettant obstacle à ses appareils, de conférer à la compagnie le droit d'imposer des péages pour l'usage des rivières et cours d'eau améliorées par elle, et autres pouvoirs se rapportant au fonctionnement de la compagnie.

L'honorable M. *Bellerose*, du comité des ordres permanents et des bills privés, a présenté son huitième rapport.

Ordonne, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier, comme suit :—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ,
Vendredi, 9 mars, 1883.

Le comité des ordres permanents et des bills privés a l'honneur de présenter son huitième rapport.

Votre comité a examiné les pétitions suivantes et a trouvé suffisant l'avis donné de chacune d'elles :

De *Hugh B. Rathbun* et autres, de *Deseronto*, dans la province d'*Ontario*, demandant un acte d'incorporation sous le nom de "*H. B. Rathbun and Sons*";

De la compagnie du chemin de fer de jonction du Grand Occidental à la rive du lac *Ontario*, demandant qu'il soit passé un acte pour prolonger le délai dans lequel elle doit commencer et achever ses travaux, et pour d'autres objets;

De la compagnie du chemin de fer de transport maritime de *Chignectou* (à responsabilité limitée), demandant qu'il soit passé un acte qui amende son acte constitutif en l'autorisant à augmenter son capital et ses émissions de bons hypothécaires;

De la compagnie du chemin de fer de *Credit Valley*, demandant qu'il soit passé un acte qui l'autorise à se fusionner avec la compagnie du chemin de fer *Ontario* et *Québec* et la compagnie du chemin de fer du Sud du *Canada*; à effectuer un certain traité avec la compagnie du chemin de fer de jonction de *London*, et à obtenir plus ample droit de circulation sur partie du chemin de fer du Nord;

De la compagnie du chemin de fer Grand Oriental, demandant la passation d'un acte qui amende son acte constitutif;

De *A. F. Hawkins* et Cie et autres, d'*Angleterre* et du *Canada*, demandant à être constitués en corporation sous le nom de "Compagnie canadienne (à responsabilité limitée) d'administration et de construction de chemins de fer";

De *William Buckingham* et autres, de la cité de *Winnipeg*, demandant à être incorporés sous le nom de "Compagnie d'améliorations de la rivière *La Pluie*";

D'*Allan Grant* et autres, demandant à être incorporés sous le nom de "Compagnie des jetées, barrages et améliorations des *Quinze*";

De *D. B. Chisholm* et autres, d'*Hamilton, Ontario*; demandant à être constitués en corporation sous le nom de "Compagnie d'assurance sur la vie, la *Fédérale*";

De la compagnie du chemin de fer de l'Atlantique et du Nord-Ouest, demandant des amendements à son acte constitutif;

Des syndics du fonds de secours des veuves et orphelins des ministres de l'Eglise presbytérienne, et de *James J. Brenner* et *George Mitchell*, syndics du fonds de secours des veuves et orphelins de l'Eglise presbytérienne des provinces maritimes, demandant la passation d'un acte à l'effet d'unir ces deux fonds et de les confier à des administrateurs;

De *John Thomas Manners* et autres, de la cité de *Montréal*, demandant à être incorporés sous le nom de "Compagnie de pont et de manufacture *St-Laurent*";

De *J. Richardson* et autres, directeurs provisoires de la banque du Nord-Ouest, demandant la passation d'un acte qui amende l'acte constitutif de la dite banque en changeant son nom en celui de "Banque britannique canadienne" et sous d'autres rapports;

De *George Henry Nichols*, des cité et Etat de *New-York*, l'un des *Etats-Unis d'Amérique*, et autres, des cités de *Montréal* et *Ottawa*; demandant à être incorporés sous le nom de "Compagnie des phosphates et d'exploitation minière du *Canada*";

Votre comité a aussi examiné les pétitions

De *J. W. Dawson*, C.M.J.F.R.S., président de la Société Royale du *Canada*, et autres; demandant à être constitués en corporation, et aussi d'être exemptés de la publication des avis ordinaires;

De *J. S. Carvell* et autres, du *Canada*, demandant à être incorporés sous le nom de "Compagnie canadienne de télégraphe Rapide (à responsabilité limitée); et a constaté qu'il n'a pas été donné d'avis de ces pétitions.

Votre comité recommande néanmoins de suspendre dans ces deux cas la cinquante-unième règle, vu que le comité qui sera saisi des bills pourra veiller à ce que personne n'en éprouve de préjudice.

Le tout respectueusement soumis,

JOS. H. BELLEROSE,
Président.

Sur motion de l'honorable M. Bellerose, secondé par l'honorable M. Armand, il a été Ordonné, que la cinquante-unième règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'elle a rapport aux pétitions des compagnies de la Société Royale du *Canada* et de

celle du télégraphe canadien Rapide (à responsabilité limitée), tel que recommandé dans le huitième rapport du comité des ordres permanents et des bills privés.

L'honorable M. *Bellerose*, du comité des ordres permanents et des bills privés, a présenté son neuvième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier comme suit :

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ,
Vendredi, 9 mars, 1883.

Le comité des ordres permanents et des bills privés a l'honneur de présenter son neuvième rapport :

Votre comité recommande que le délai fixé pour la présentation des bills privés qui expirera lundi, le douze du courant, soit prolongé à mercredi le quatorze du courant.

Le tout respectueusement soumis,

JOS. H. BELLEROSE,
Président.

Alors, sur motion de l'honorable M. *Bellerose*, secondé par l'honorable M. *Armand*, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

L'honorable M. *Pelletier*, secondé par l'honorable M. *Allan*, a proposé :

Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le gouverneur général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre un état des voyages faits entre le *Canada* et le *Bésil* par la société postale de l'Atlantique, en exécution de la convention conclue par elle avec les gouvernements canadien et brésilien, le dit état devant contenir les indications suivantes à venir jusqu'au 1er février, 1883 : Nom du paquebot—S'il appartient à la compagnie ou est affrété—Tonnage—Aménagements pour passagers—Nombre de passagers de chaque port et leurs destinations—Espace pour le fret—Quantités brutes et natures de fret de chaque port et destinations—Prix de transport des marchandises et des passagers—Jours de partance fixés par le gouvernement canadien et jours des départs—Volume des malles transportées—Amendes payées pour retards ou inaccomplissement du contrat—Subvention payée par le *Canada*—Subvention payée par le *Bésil*—Durée des trajets d'aller et d'aller et retour ; aussi toute correspondance entre le gouvernement canadien et la compagnie au sujet de la présente suspension du service et d'un accroissement de la subvention ; aussi, au sujet d'une subvention pour l'établissement d'un service régulier entre la *France* et le *Canada*.

La question de concours ayant été mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence le gouverneur général par ceux des membres de cette Chambre qui sont membres du Conseil Privé.

L'honorable M. *Allan* a présenté un bill intitulé : " Acte à l'effet d'amender l'acte d'incorporation de la banque du *Nord-Ouest*."

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Allan*, secondé par l'honorable M. *Pelletier*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois, lundi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte à l'effet d'amender l'acte du service civil de 1882," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M. *Smith*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général lundi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le bill intitulé: "Acte à l'effet d'autoriser l'emprunt de certaines sommes de deniers requises pour le service public."

(*En comité.*)

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. *Montgomery* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M. *Smith*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois, lundi prochain.

Alors, sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M. *Smith*,

La Chambre s'est ajournée à lundi prochain, à trois heures de l'après-midi.

AFFAIRES DE ROUTINE.

Lundi, 12 Mars, 1883.

Pétitions à présenter.

Pétitions à lire.

Rapports de comités à présenter.

Avis de motions.

MOTIONS.

Pour Lundi, 12 Mars, 1883.

1883.

Par l'honorable M. *Power* :

- 1 9 mars—Qu'il appellera l'attention sur certains détails qui prêtent à objection dans l'administration de la ligne des vapeurs faisant le service des malles entre le *Royaume-Uni* et le *Canada*, sur l'opportunité d'apporter des modifications aux stipulations du contrat actuel, afin d'en rendre l'opération plus avantageuse au *Canada*, et sur la nécessité de mettre fin à ce contrat; et qu'il demandera au gouvernement s'il a donné ou s'il se propose de donner avis aux entrepreneurs de son intention de mettre fin au dit contrat; et dans ce cas, quelle est la nature des changements que le gouvernement se propose d'apporter aux conditions du dit contrat ?

Pour Mardi, 13 Mars, 1883.

1883.

Par l'honorable M. Macdonald :

- 2 9 mars—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le gouverneur général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie de la correspondance échangée entre le gouvernement canadien et le gouvernement impérial, et entre le gouvernement canadien et le gouvernement de la *Colombie-Britannique* relativement au stationnement permanent d'un ou de plusieurs vaisseaux de guerre de Sa Majesté sur les côtes de la *Colombie-Britannique*.
-

ORDRE DU JOUR,

Lundi, 12 Mars, 1883.

1883.

Premier ordre.

- 1 7 mars—*Seconde lecture* (Bill D) pour faire droit à *Peter Nicholson*. (Comparution du pétitionnaire et audition de son conseil).—(Hon. M. Kaulbach).
- 2 9 “ *Troisième lecture* (Bill 21)—*Emprunt de deniers pour le service public*.—(Hon. sir *Alexander Campbell*).
- 3 9 “ *Seconde lecture* (Bill F)—*Amendement de l'acte de la banque du Nord-Ouest*.—(Hon. M. *Allan*).
- 4 9 “ *Comité de toute la Chambre* (Bill B)—*Amendement de l'acte du service civil, 1882*.—(Hon. sir *Alexander Campbell*).

1^{re} Session, 5^e Parlement, 46 Victoria, 1883.

Vendredi, 9 Mars, 1883

PROCES-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT.

OTTAWA :

IMPRIMERIE MACLEAN, ROGER ET CIA.

1883.

PROCES-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA.

Lundi, 12 Mars, 1883.

Les membres présents étaient :—

L'honorable *DAVID LEWIS MACPHERSON*, Président,

Les honorables messieurs

<i>Alexander,</i>	<i>DeBlois,</i>	<i>Macfarlane,</i>	<i>Plumb,</i>
<i>Allan,</i>	<i>Dever,</i>	<i>MacInnes,</i>	<i>Power,</i>
<i>Almon,</i>	<i>Ferguson,</i>	<i>McClelan,</i>	<i>Pozer,</i>
<i>Archibald,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>McInnes,</i>	<i>Read,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Flint,</i>	<i>McKay,</i>	<i>Robitaille,</i>
<i>Baillargeon,</i>	<i>Girard,</i>	<i>McMaster,</i>	<i>Ryan,</i>
<i>Bellerose,</i>	<i>Glasier,</i>	<i>Miller,</i>	<i>Scott,</i>
<i>Benson,</i>	<i>Grant,</i>	<i>Montgomery,</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Botsford,</i>	<i>Guévremont,</i>	<i>Muirhead,</i>	<i>Skead,</i>
<i>Bourinot,</i>	<i>Hamilton,</i>	<i>Nelson,</i>	<i>Smith,</i>
<i>Campbell</i>	<i>Haythorne,</i>	<i>Northwood,</i>	<i>Stevens,</i>
(<i>Sir Alexander</i>),	<i>Howlan,</i>	<i>O'Donohoe,</i>	<i>Sutherland,</i>
<i>Carvell,</i>	<i>Kaulbach,</i>	<i>Odell,</i>	<i>Trudel,</i>
<i>Chaffers,</i>	<i>Leonard,</i>	<i>Ogilvie,</i>	<i>Vidal,</i>
<i>Chapais,</i>	<i>Lewin,</i>	<i>Pâquet,</i>	<i>Wark.</i>
<i>Cochrane,</i>	<i>Macdonald,</i>	<i>Pelletier,</i>	

PRÉSENTS :

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :

Par l'honorable M. *Vidal*,—De la compagnie du chemin de fer du Nord du *Canada*.

Par l'honorable M. *Grant*,—Du président et autres, de la branche auxiliaire de *New-Glasgow* de la société biblique britannique et étrangère.

Par l'honorable M. *Plumb*,—De *J. Ryan*, président de la compagnie de chemin de fer et de transport de la vallée de la *Nelson*, et de *Hugh Sutherland*, président de la compagnie de chemin de fer et de transport de *Winnipeg* à la *Baie d'Hudson*, et autres, de la Puissance du *Canada*.

Conformément à l'ordre du jour, la pétition suivante a été lue :

De la compagnie de jonction de chemin de fer et des carrières de *Napierville* ; demandant un acte à l'effet d'amender son acte d'incorporation.

L'honorable M. *Power* a appelé l'attention de la Chambre sur certains détails qui prêtent à objection dans l'administration de la ligne des vapeurs faisant le service des malles entre le *Royaume-Uni* et le *Canada*, sur l'opportunité d'apporter des modifications aux stipulations du contrat actuel, afin d'en rendre l'opération plus avantageuse au *Canada*, et sur la nécessité de mettre fin à ce contrat ; et qu'il demandera au gouvernement s'il a donné ou s'il se propose de donner avis aux entrepreneurs de son intention de mettre fin au dit contrat ; et dans ce cas, quelle est la nature des changements que le gouvernement se propose d'apporter aux conditions du dit contrat ?

Après débat,

L'ordre du jour ayant été lu pour la seconde lecture du bill intitulé : "Acte pour faire droit à *Peter Nicholson*," et pour la comparution du pétitionnaire et son audition par un conseil,

L'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M. *Kaulbach*, a proposé :

Que *Martha Jane Cheyne* soit appelée à la barre de cette Chambre pour être assermentée et interrogée.

La question de concours ayant été mise sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative.

Alors, *Martha Jane Cheyne* a été appelée à la barre de la Chambre, et ayant été assermentée, a été interrogée comme suit :

Q. Veuillez dire vos nom, état et demeure.

R. Je me nomme *Martha Jane Cheyne* ; je demeure en la cité de *Détroit*, dans l'Etat du *Michigan*, un des *Etats-Unis d'Amérique* ; je suis la femme de *Robert Forest Cheyne*. Je suis mariée depuis le six avril 1882 ; mon nom de naissance est *Martha Jane Dill*.

Q. Regardez l'écrit qui vous est représenté sous la cote A et qui est un avis de demande de divorce de la part de *Peter Nicholson*. Avez-vous signifié une copie conforme de cet avis à *Rosetta Nicholson* ; et en quel temps et lieu ?

R. J'ai signifié une copie conforme de l'avis coté A qui m'est représenté à *Rosetta Nicholson* le sixième jour d'avril 1882, en la maison d'un nommé *Jones* avec qui elle demeure en la cité de *Détroit*, dans l'Etat du *Michigan*, un des *Etats-Unis d'Amérique*. La maison porte le numéro 241, *Beaubien Street*, en la dite cité.

Q. Dites comment vous avez fait cette signification ?

R. J'ai signifié la dite copie à la dite *Rosetta Nicholson* en lui remettant cette copie à elle-même en personne, après lui en avoir donné lecture.

Q. Connaissez-vous la dite *Rosetta Nicholson* et le pétitionnaire *Peter Nicholson* ?

R. Je les connais tous les deux.

Q. Avez-vous comparé la copie que vous avez signifiée de cet avis avec l'avis original, coté A, maintenant représenté, et avez-vous constaté que la dite copie était conforme à cet original ?

R. J'ai fait cette comparaison et j'ai constaté la conformité des pièces.

Q. Avez-vous fait l'affidavit annexé au dit avis original, lequel affidavit porte avoir été assermenté à *Windsor*, dans le comté d'*Essex*, le sixième jour d'avril 1882 ?

R. J'ai fait cet affidavit.

La dite *Martha Jane Cheyne* a reçu ordre de se retirer.

L'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M. *Kaulbach*, a proposé :

Que la preuve produite est satisfaisante et qu'elle soit censée avoir été donnée le jour de la lecture de la pétition.

La question de concours ayant été mise sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été ordonné en conséquence.

L'honorable M. *Kaulbach*, secondé par l'honorable M. *Macfarlane*, a proposé :

Que *Robert Forest Cheyne* soit appelé à la barre de cette Chambre afin d'être assermenté et interrogé.

La question de concours ayant été mise sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative.

Alors *Robert Forest Cheyne* a été appelé à la barre de la Chambre, et ayant été assermenté, a été interrogé comme suit :

Q. Veuillez dire vos nom, profession et demeure.

R. Je me nomme *Robert Forest Cheyne* ; je demeure en la cité de *Détroit*, dans l'Etat du *Michigan* ; je suis industriel.

Q. Regardez l'écrit représenté par vous sous la cote A, intitulé : " Acte pour faire droit à *Peter Nicholson*," et regardez aussi l'écrit représenté par vous sous la cote B, ce dernier étant un ordre du Sénat, en date du dix-neuvième jour de février, 1883, ces deux écrits certifiés par le greffier du Sénat ; avez-vous signifié copie de ces écrits et du certificat du greffier du Sénat, dont ils sont revêtus, à *Rosetta Nicholson* ; et en quel temps et lieu avez-vous fait cette signification ?

R. J'ai signifié un double des écrits cotés A et B et du certificat dont ils sont revêtus à *Rosetta Nicholson* le samedi, troisième jour de mars 1883, en la maison d'un nommé *Jones* avec qui elle demeure, en la cité de *Détroit*, dans l'Etat du *Michigan*, un des *Etats-Unis d'Amérique*. La maison porte le numéro 241 de *Beaubien Street*, en la dite cité de *Détroit*.

Q. Dites comment vous avez fait la dite signification.

R. J'ai signifié les dits doubles des pièces A et B à *Rosetta Nicholson* en les lui remettant à elle-même en personne, après lui en avoir donné lecture.

Q. Connaissez-vous la dite *Rosetta Nicholson* et le pétitionnaire *Peter Nicholson* ?

R. Je les connais tous les deux.

Q. Avez-vous comparé les dits doubles des pièces A et B avec ces mêmes pièces et avez-vous constaté qu'ils en étaient des copies conformes ?

R. J'ai fait cette comparaison et j'ai constaté la conformité des copies avec les originaux.

Le dit *Robert Forest Cheyne* a reçu l'ordre de se retirer.

L'honorable M. *Kaulbach* a présenté à la Chambre, le certificat du greffier du Sénat, lequel certificat a été lu par le greffier comme suit :

BUREAU DU GREFFIER DU SÉNAT.

Je, *Edouard Joseph Langevin*, greffier du Sénat du *Canada*, certifie par le présent qu'avis du jour fixé dans l'ordre rendu par le Sénat, lundi, le dix-neuvième jour de février dernier, relativement à la deuxième lecture du bill intitulé : " Acté pour faire droit à *Peter Nicholson*," a été affiché sur les portes du Sénat, conformément à l'ordre permanent du Sénat, applicable en pareil cas, durant quatorze jours à partir du jour auquel a eu lieu la première lecture du dit bill.

Donné sous mon seing, en la salle du Sénat, en la cité d'*Ottawa*, province d'*Ontario, Canada*, ce septième jour de mars A. D., 1883.

EDOUARD J. LANGEVIN,
Greffier du Sénat.

BUREAU DU GREFFIER DU SÉNAT,
12 mars, 1883.

Je, *Edouard Joseph Langevin*, greffier du Sénat du *Canada*, certifie par le présent qu'avis du jour fixé dans l'ordre rendu par le Sénat le septième jour de mars courant, relativement à la deuxième lecture du bill intitulé : " Acte pour faire droit à *Peter Nicholson* " a été affiché sur les portes du Sénat durant tout le temps qui s'est écoulé entre le dit septième jour de mars et le douzième jour de mars courant inclusivement, et que conformément au dit ordre, j'ai donné à la dite *Rosetta Nicholson*, avis de la dite deuxième lecture en lui adressant en la cité de *Détroit*, Etat du *Michigan*, un télégramme payé d'avance.

EDOUARD J. LANGEVIN.

Ordonné, qu'ils soient déposés sur la table.

L'honorable M. *Kaulbach*, secondé par l'honorable M. *Macfarlane*, a proposé :

Que l'interrogatoire du prisonnier à la barre du Sénat tant généralement que sur toute collusion ou connivence qui pourrait exister entre les parties soit suspendue quant au présent, mais qu'il soit donné instruction à tout comité auquel le bill sur ce sujet sera renvoyé, de procéder à cet examen.

La question de concours ayant été mise sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative.

L'honorable sir *Alexander Campbell* a présenté à la Chambre, les télégrammes suivants :

Télégramme de Détroit, Michigan.

6 mars, 1883.

A *Edouard J. Langevin*,
Greffier du Sénat.

Dans l'affaire divorce *Nicholson* faites suspendre procédures. Je désire être entendue. Je suis la femme de *Peter Nicholson*, je viens d'être notifiée ; mon avocat écrit.

ROSETTA NICHOLSON.

OTTAWA, 7 mars, 1883.

A *Dame Rosetta Nicholson*,
Détroit, Michigan.

Deuxième lecture du bill de divorce *Nicholson* remise à lundi prochain comme premier ordre du jour.

EDOUARD J. LANGEVIN,
Greffier du Sénat.

L'honorable M. *Kaulbach*, secondé par l'honorable M. *Macfarlane*, a proposé :

Que le dit bill pour faire droit à *Peter Nicholson* soit maintenant lu la seconde fois.

La question de concours ayant été mise sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été lu la seconde fois en conséquence.

L'honorable M. *Kaulbach*, secondé par l'honorable M. *Macfarlane*, a proposé :

Que le dit bill intitulé : " Acte pour faire droit à *Peter Nicholson*." soit renvoyé à un comité spécial composé des honorables messieurs *Botsford*, *Macfarlane*, *Read*, *Lewin*, *Almon*, *Ogilvie*, *McInnes*, *Haythorne* et du proposant, avec pouvoir d'envoyer quérir personnes et pièces, et que toutes personnes assignées à comparaître devant le Sénat pour cette affaire aient à comparaître devant le dit comité.

La question de concours ayant été mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, en conséquence.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte à l'effet d'autoriser l'emprunt de certaines sommes de deniers requises pour le service public," a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour amender l'acte incorporant la banque du *Nord-Ouest*," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Vidal*, secondé par l'honorable M. *Ferrier*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit renvoyé au comité des banques et du commerce.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le bill intitulé: "Acte à l'effet d'amender l'acte du service civil du *Canada*, 1882."

(*En comité.*)

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. *Haythorne*, du dit comité, a fait rapport qu'il a pris le dit bill en considération, et l'a chargé de demander permission de siéger de nouveau.

Ordonné, que le dit comité ait permission de siéger de nouveau demain.

L'honorable sir *Alexander Campbell* a présenté à la Chambre, un bill intitulé: "Acte pour amender de nouveau l'acte du service postal de 1875."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois mercredi prochain.

Alors, sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M. *Smith*,

La Chambre s'est ajournée.

AFFAIRES DE ROUTINE.

Mardi, 13 Mars, 1883.

Pétitions à présenter.

Pétitions à lire.

Rapports de comités à présenter.

Avis de motions.

MOTIONS.

Pour Mardi, 13 Mars, 1883.

1883.

Par l'honorable M. Macdonald :

- 1 9 mars—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le gouverneur général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie de la correspondance échangée entre le gouvernement canadien et le gouvernement impérial, et entre le gouvernement canadien et le gouvernement de la *Colombie-Britannique* relativement au stationnement permanent d'un ou de plusieurs vaisseaux de guerre de Sa Majesté sur les côtes de la *Colombie-Britannique*.

ORDRE DU JOUR,

Mardi, 13 Mars, 1883.

1883.

- | | | | |
|---|--------|---|---|
| 1 | 6 mars | — | <i>Seconde lecture</i> (Bill A)—Refonte et amendement de l'acte des pénitenciers de 1875.—(Hon. sir <i>Alexander Campbell</i>). |
| 2 | 8 | “ | <i>Comité de toute la Chambre</i> (Bill C)—Refonte et amendement de l'acte des pensions.—(Hon. sir <i>Alexander Campbell</i>). |
| 3 | 12 | “ | <i>La Chambre de nouveau en comité</i> (Bill B)—Amendement de l'acte du service civil, 1882.—(Hon. sir <i>Alexander Campbell</i>). |

No. 16.

1^{re} Session, 5^e Parlement, 46 Victoria, 1883.

Lundi, 12 Mars, 1883.

PROCES-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT.

OTTAWA :

IMPRIMERIE MACLEAN, ROGER ET C^{IE}.

1883.

PROCES-VERBAUX

LES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA.

Mardi, 13 Mars, 1883.

Les membres présents étaient:—

L'honorable *DAVID LEWIS MACPHERSON*, Président,

Les honorables messieurs

<i>Alexander,</i>	<i>DeBlois,</i>	<i>Macfarlane,</i>	<i>Plumb,</i>
<i>Allan,</i>	<i>Dever,</i>	<i>MacInnes,</i>	<i>Power,</i>
<i>Almon,</i>	<i>Ferguson,</i>	<i>Masson,</i>	<i>Pozer,</i>
<i>Archibald,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>McClelan,</i>	<i>Read,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Flint,</i>	<i>McInnes,</i>	<i>Reesor,</i>
<i>Baillargeon,</i>	<i>Girard,</i>	<i>McKay,</i>	<i>Robitaille,</i>
<i>Belierose,</i>	<i>Glasier,</i>	<i>McMaster,</i>	<i>Ryan,</i>
<i>Benson,</i>	<i>Grant,</i>	<i>Miller,</i>	<i>Scott,</i>
<i>Botsford,</i>	<i>Guévremont,</i>	<i>Montgomery,</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Boucherville, de,</i>	<i>Hamilton,</i>	<i>Muirhead,</i>	<i>Skead,</i>
<i>Bourinot,</i>	<i>Haythorne,</i>	<i>Nelson,</i>	<i>Smith,</i>
<i>Campbell</i>	<i>Howlan,</i>	<i>Northwood,</i>	<i>Stevens,</i>
<i>(Sir Alexander),</i>	<i>Kaulbach,</i>	<i>O'Donohoe,</i>	<i>Sutherland,</i>
<i>Carvell,</i>	<i>Leonard,</i>	<i>Odell,</i>	<i>Trudel,</i>
<i>Chaffers,</i>	<i>Lewin,</i>	<i>Pâquet,</i>	<i>Vidal,</i>
<i>Chapais,</i>	<i>Macdonald,</i>	<i>Pelletier,</i>	<i>Wark.</i>
<i>Cochrane,</i>			

PRIÈRES:

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :

Par l'honorable M. *Ferrier*,—De l'Université *McGill* du *Canada*.

Par l'honorable M. *McClelan*,—Du chemin de fer Central d'*Ontario*.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :

Du conseil de la corporation de *Guelph* ; demandant que l'on encourage l'établissement des bibliothèques publiques en admettant en franchise deux copies de chaque ouvrage importé spécialement pour l'usage de toute bibliothèque publique.

De la compagnie du chemin de fer Grand-Tronc du *Canada* ; demandant qu'aucun bill à l'effet de constituer une cour de commissaires de chemins de fer, ne devienne pas loi.

Du président, secrétaire et trésorier de la branche auxiliaire d'*Ottawa* de la société biblique britannique et étrangère ; demandant l'abolition du droit de douane imposé sur l'importation des Ecritures-Saintes.

De *H. Merrick M.W.*, grand-maître, B. A., et autres, membres et officiers de l'association orangiste de l'*Amérique-Britannique* ; demandant un acte d'incorporation sous le nom de "L'Association Loyale Orangiste de l'*Amérique-Britannique*."

De la compagnie du chemin de fer *Montréal, Ottawa et Occidental* ; demandant qu'il soit passé un acte à l'effet de lui permettre de changer son nom en celui de "La compagnie du chemin de fer de *Nominingue*, et de prolonger sa ligne de chemin de fer, et pour d'autres objets.

De *William Van Duzen Lawrence* et autres, des *Etats-Unis d'Amérique* ; demandant un acte d'incorporation sous le nom de "La compagnie *Davis et Lawrence*."

L'honorable M. *Bellerose*, du comité des ordres permanents et des bills privés, a présenté son dixième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier comme suit :

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ,
Mardi, 13 mars, 1883.

Le comité des ordres permanents et des bills privés a l'honneur de présenter son dixième rapport :

Votre comité a examiné les pétitions suivantes et a trouvé suffisant l'avis donné de chacune d'elles :

De la compagnie d'assurance la Nationale, demandant la passation d'un acte qui l'autorise à entrer en liquidation et à renoncer à sa charte ;

De *William Woodruff*, de la cité de *Londres*, et autres, demandant à être constitués en corporation sous le nom de "La Banque de *Londres en Canada* " ;

De *Wilson, Smyth et Muirhead*, sollicitateurs de *Peter Woods* et autres, de *Brantford* et *Hamilton*, demandant à être incorporés sous le nom de "Banque du comté de *Brant en Canada* " ;

De *John McDougall* et autres, de la cité de *Montréal* et autres lieux, demandant à être constitués en corporation sous le nom de "Compagnie du chemin de fer et des houilles de *Cumberland* " ;

De la compagnie du chemin de fer de jonction et des carrières de *Napierville*, demandant qu'il soit passé un acte qui amende son acte d'incorporation ;

De l'association des Granges (à responsabilité limitée), compagnie constituée par lettres patentes du lieutenant-gouverneur d'*Ontario*, demandant qu'il soit passé un acte pour la constituer en compagnie autorisée à opérer dans tout le *Canada* ;

De la compagnie des poudres de l'*Acadie*, constituée en corporation d'après les lois de la *Nouvelle-Ecosse*, demandant à être constituée par acte fédéral avec pouvoir d'opérer dans tout le *Canada* ;

De la société des missions de l'église méthodiste Wesleyenne, demandant la passation d'un acte qui amende son acte constitutif en changeant son nom et en lui accordant de plus amples pouvoirs ;

D'*Andrew McDonald* et autres, des Territoires du *Nord-Ouest*, demandant à être constitués en corporation sous le nom de "Compagnie du chemin de fer de la *Montagne au Bois*, de la *Qu'Appelle* et de *Prince Albert*" ;

De la compagnie du chemin de fer de *Kingston* et *Pembroke*, demandant la passation d'un acte qui amende son acte constitutif ainsi que l'acte amendant ce dernier ;

De la compagnie d'assurance "la *Citoyenne*", demandant la passation d'un acte qui amende son acte constitutif en réduisant son capital social jusqu'à concurrence d'un sixième.

Le tout respectueusement soumis,

JOS. H. BELLEROSE,
Président.

L'honorable M. *Macfarlane*, du comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé : "Acte pour faire droit à *Peter Nicholson*," a présenté son premier rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier comme suit :

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 2,
Mardi, 13 mars, 1883.

Le comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé : "Acte pour faire droit à *Peter Nicholson*," a l'honneur de présenter son premier rapport comme suit :

Votre comité recommande qu'il lui soit permis d'employer un sténographe pour prendre les témoignages qui seront produits.

Le tout respectueusement soumis,

ALEX. MACFARLANE,
Président.

Alors, sur motion de l'honorable M. *Macfarlane*, secondé par l'honorable M. *Kaulbach*, il a été.

Ordonné, que le dit rapport soit pris en considération, demain.

L'honorable sir *Alexander Campbell*, ministre de la justice, a présenté à la Chambre, un bill intitulé : "Acte pour amender de nouveau "l'Acte d'interprétation."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, vendredi prochain.

L'honorable sir *Alexander Campbell*, ministre de la justice, a présenté à la Chambre, une réponse à une adresse du Sénat en date du 5 mars 1883 pour un état indiquant le nombre des vétérans de 1812 et 1815, décédés depuis que la somme de \$50,000 a été votée ; le nombre des vétérans qui reçoivent aujourd'hui une allocation sur le vote du Parlement de 1875, et le nombre des demandes d'aide qui ont été présentées de la part des veuves des vétérans décédés depuis le vote de 1875.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table, et elle est comme suit :

(*Voir documents de la session, No. .*)

L'honorable M. *Carvell* a présenté à la Chambre, un bill intitulé : "Acte à l'effet d'incorporer la compagnie canadienne de télégraphe rapide (à responsabilité limitée.)"

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, mardi prochain.

L'honorable Président a présenté à la Chambre, un état du greffier du Sénat relatif à la qualification de propriété des sénateurs.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table, et il est comme suit :—

BUREAU DU GREFFIER DU SÉNAT,
13 mars, 1883.

Je certifie par le présent que j'ai reçu de l'honorable *Walter Hamilton Dickson*, de *Niagara*, dans la province d'*Ontario*, sénateur, et de l'honorable *Robert B. Dickey*, d'*Amherst*, dans la province de la *Nouvelle-Ecosse*, en la forme prescrite par la cinquième annexe de l'Acte de l'*Amérique Britannique du Nord*, 1867, le renouvellement de leur qualification de propriété, signé par eux devant un juge de paix les sixième et septième jours de mars courant, lequel est en dépôt à mon bureau.

EDOUARD J. LANGEVIN,
Greffier du Sénat.

Sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M. *Smith*, il a été

Ordonné, que le renouvellement de la qualification de propriété des honorables messieurs *Walter Hamilton Dickson* et *Robert B. Dickey*, tel que certifié avoir été reçu par le greffier, soit déclarée suffisante.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : "Acte à l'effet d'amender et refondre l'acte des pénitenciers de 1875 et les actes qui l'amendent,"

Sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M. *Smith*, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à vendredi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le bill intitulé : "Acte à l'effet d'amender et refondre les actes relatifs à la mise à la retraite de personnes employées au service civil."

(*En comité.*)

Le titre lu et remis.

La première section a été lue et amendée comme suit :

Page 1, ligne 10, après " et " insérez : " et ceux."

Page 1, ligne 21, après " Communes " insérez : " et les fonctionnaires et serveurs permanents de la bibliothèque du Parlement."

La deuxième section et les suivantes jusqu'à la douzième ont été lues et agréées.

La douzième section a été lue et amendée comme suit :

Page 4, ligne 17, retranchez depuis " entrée " jusqu'à " par " et insérez : " de cette province dans la Puissance."

Les treizième et quatorzième sections ont été lues et agréées.

La quinzième section a été lue et amendée comme suit :

Page 4, ligne 25, après " Parlement " insérez : " dans les quinze jours de l'ouverture de chaque session."

Page 4, ligne 28, après " salaire " insérez : " son âge, la durée de ses services."

Les clauses restantes ont été lues et agréées.

Le titre a été lu de nouveau et agréé.

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. *Vidal* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec divers amendements.

Ordonné, que les dits amendements soient maintenant reçus.

Et les dits amendements ayant été lus une seconde fois, ils ont été agréés.

Sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M. *Smith*, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois demain.

L'ordre du jour ayant été lu pour mettre de nouveau la Chambre en comité général sur le bill intitulé : " Acte à l'effet d'amender l'acte du service civil du " *Canada*, 1882,"

Sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M. *Smith*, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte pour incorporer la banque Centrale du *Canada*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Simpson*, secondé par l'honorable M. *Glazier*, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, vendredi prochain.

Alors, sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M. *Smith*,

La Chambre s'est ajournée.

AFFAIRES DE ROUTINE.

Mercredi, 14 Mars, 1883.

Pétitions à présenter.

Pétitions à lire.

Rapports de comités à présenter.

Avis de motions.

MOTIONS.

Pour Jeudi, 15 Mars, 1883.

1883.

Par l'honorable M. Macdonald :

13 mars— Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le gouverneur général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie de la correspondance échangée entre le gouvernement canadien et le gouvernement impérial, et entre le gouvernement canadien et le gouvernement de la *Colombie-Britannique* relativement au stationnement permanent d'un ou de plusieurs vaisseaux de guerre de Sa Majesté sur les côtes de la *Colombie-Britannique*,

1883. Interpellation par l'honorable M. *Trudel* :

2 13 mars—Le gouvernement a-t-il l'intention de rappeler l'ordre en conseil du 26 juillet, 1882, approuvant le nouveau règlement de la commission du havre de *Montréal*, et notamment l'article 142 du dit règlement ?

Par l'honorable M. *Pâquet* :

3 13 mars—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le gouverneur général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre :

- 1o. Une copie des soumissions pour les ouvrages qu'il y avait à exécuter au camp de *Berthier* en 1882 pour le tir à la cible, soit en terre soit en bois ; le prix de ces diverses soumissions, le nom des personnes auxquelles elles ont été accordées.
- 2o. Un état des soumissions produites au département de la milice pour le transport, aller et retour, des tentes et autre matériel ; à qui accordées et quel prix payé ;
- 3o. Un état des soumissions pour la cantine et à qui octroyée ;
- 4o. Aussi une liste des soumissions pour fournir le pain, les viandes et autres choses requises pour la tenue de ce camp, avec la liste des noms et des prix acceptés et la quantité fournie par chacun et le montant payé dans chaque cas.

ORDRE DU JOUR,

Mercredi, 14 Mars, 1883.

1883.

- 1 13 mars—*Troisième lecture* (Bill C)—Refonte et amendement de l'acte des pensions.—(Hon. sir *Alexander Campbell*).
- 2 12 " *Seconde lecture* (Bill G)—Amendement à l'acte des postes, 1875.—(Hon. sir *Alexander Campbell*).
- 3 13 " *Prise en considération* du 1er rapport du comité spécial (Bill D)—Divorce *Nicholson*.—(Hon. M. *Macfarlane*).
- 4 13 " *La Chambre de nouveau en comité* (Bill B)—Amendement de l'acte du service civil, 1882.—(Hon. sir *Alexander Campbell*).

No. 17.

1^{re} Session, 5^e Parlement, 46 Victoria, 1883.

Mardi, 13 Mars, 1883.

PROCES-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT.

OTTAWA :

IMPRIMERIE MACLEAN, ROGER ET C^{IE}.

1883.

PROCES-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA.

Mercredi, 14 Mars, 1883.

Les membres présents étaient :—

L'honorable *DAVID LEWIS MACPHERSON*, Président,

Les honorables messieurs

<i>Alexander,</i>	<i>Cochrane,</i>	<i>Macdonald,</i>	<i>Pelletier,</i>
<i>Allan,</i>	<i>DeBlois,</i>	<i>Macfarlane,</i>	<i>Plumb,</i>
<i>Almon,</i>	<i>Dever,</i>	<i>MacInnes,</i>	<i>Power,</i>
<i>Archibald,</i>	<i>Ferguson,</i>	<i>Masson,</i>	<i>Pozer,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>McClelan,</i>	<i>Read,</i>
<i>Baillargeon,</i>	<i>Flint,</i>	<i>McInnes,</i>	<i>Robitaille.</i>
<i>Belerose,</i>	<i>Girard,</i>	<i>McKay,</i>	<i>Ryan,</i>
<i>Benson,</i>	<i>Glasier,</i>	<i>McMaster,</i>	<i>Scott,</i>
<i>Botsford,</i>	<i>Grant,</i>	<i>Miller,</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Boucherville, de,</i>	<i>Guévrement,</i>	<i>Montgomery,</i>	<i>Sked,</i>
<i>Bourinot,</i>	<i>Hamilton,</i>	<i>Muirhead,</i>	<i>Smith,</i>
<i>Campbell</i>	<i>Haythorne,</i>	<i>Nelson,</i>	<i>Stevens,</i>
(<i>Sir Alexander</i>),	<i>Howlan,</i>	<i>Northwood,</i>	<i>Sutherland,</i>
<i>Carvell,</i>	<i>Kaulbach,</i>	<i>O'Donohoe,</i>	<i>Trudel,</i>
<i>Chaffers,</i>	<i>Leonard,</i>	<i>Odell,</i>	<i>Vidal,</i>
<i>Chapais,</i>	<i>Lewin,</i>	<i>Pâquet,</i>	<i>Wark.</i>

PRIÈRES :

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :

De la compagnie du chemin de fer du Nord du *Canada* ; demandant qu'aucun bill à l'effet de constituer une cour de commissaires de chemin de fer, ne devienne loi.

Du président, secrétaire et trésorier de la branche auxiliaire de *New Glasgow* de la société biblique britannique et étrangère ; demandant l'abolition du droit de douane imposé sur l'importation des Écritures-Saintes.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte à l'effet d'amender et " refondre les actes relatifs à la mise à la retraite de personnes employées au service " civil ", a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour amender de nouveau " l'acte du service postal de 1875 ", a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable *M. Smith*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général, vendredi prochain.

La Chambre, conformément à l'ordre, a pris en considération le premier rapport du comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte pour faire droit à *Peter Nicholson*."

Et le dit rapport ayant été lu de nouveau par le greffier,

L'honorable *M. Macfarlane*, secondé par l'honorable *M. Kaulbach*, a proposé :

Que le dit rapport soit adopté.

La question de concours ayant été mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, en conséquence.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise de nouveau en comité général sur le bill intitulé : " Acte à l'effet d'amender l'acte du service civil de 1882."

(En comité— Voir Journal.)

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable *M. Haythorne* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec divers amendements, et

Les dits amendements étant lus une seconde fois par le greffier, ils ont été agréés.

Sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable *M. Smith*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois, demain.

Alors, sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable *M. Smith*,

La Chambre s'est ajournée.

AFFAIRES DE ROUTINE.

Jeudi, 15 Mars, 1883.

Pétitions à présenter.

Pétitions à lire.

Rapports de comités à présenter.

Avis de motions.

MOTIONS.

Pour Jeudi, 15 Mars, 1883.

1883.

Par l'honorable M. *Macdonald* :

1 13 mars—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le gouverneur général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie de la correspondance échangée entre le gouvernement canadien et le gouvernement impérial, et entre le gouvernement canadien et le gouvernement de la *Colombie-Britannique* relativement au stationnement permanent d'un ou de plusieurs vaisseaux de guerre de Sa Majesté sur les côtes de la *Colombie-Britannique*.

Interpellation par l'honorable M. *Trudel* :

2 13 mars—Le gouvernement a-t-il l'intention de rappeler l'ordre en conseil du 26 juillet, 1882, approuvant le nouveau règlement de la commission du havre de *Montréal*, et notamment l'article 142 du dit règlement ?

1883.

Par l'honorable M. Pâquet :

- 3 13 mars—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le gouverneur général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre :
- 1o. Une copie des soumissions pour les ouvrages qu'il y avait à exécuter au camp de *Berthier* en 1882 pour le tir à la cible, soit en terre soit en bois ; le prix de ces diverses soumissions, le nom des personnes auxquelles elles ont été accordées.
 - 2o. Un état des soumissions produites au département de la milice pour le transport, aller et retour, des tentes et autre matériel ; à qui accordées et quel prix payé ;
 - 3o. Un état des soumissions pour la cantine et à qui octroyée ;
 - 4o. Aussi une liste des soumissions pour fournir le pain, les viandes et autres choses requises pour la tenue de ce camp, avec la liste des noms et des prix acceptés et la quantité fournie par chacun et le montant payé dans chaque cas.

ORDRE DU JOUR

Jeudi, 15 Mars, 1883.

1883.

- 1 14 mars—Troisième lecture (Bill B)—Amendement de l'acte du service civil, 1882.
—(Hon. sir *Alexander Campbell*).

No. 18

1^{re} Session, 5^e Parlement, 46 Victoria, 1883

Mercredi, 14 Mars, 1883.

PROCES-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

OTTAWA :

IMPRIMERIE MACLEAN, ROGER ET C^{IE}

1883.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA.

Jeudi, 15 Mars, 1883.

Les membres présents étaient:—

L'honorable *DAVID LEWIS MACPHERSON*, Président,

Les honorables messieurs

<i>Alexander,</i>	<i>DeBlois,</i>	<i>Macfarlane,</i>	<i>Plumb,</i>
<i>Allan,</i>	<i>Dever,</i>	<i>MacInnes,</i>	<i>Power,</i>
<i>Almon,</i>	<i>Ferguson,</i>	<i>Masson,</i>	<i>Pozer,</i>
<i>Archibald,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>McClelan,</i>	<i>Read,</i>
<i>Armistead,</i>	<i>Flint,</i>	<i>McInnes,</i>	<i>Robitaille,</i>
<i>Baillargeon,</i>	<i>Girard,</i>	<i>McKay,</i>	<i>Ryan,</i>
<i>Bellerose,</i>	<i>Glasier,</i>	<i>McMaster,</i>	<i>Scott,</i>
<i>Benson,</i>	<i>Grant,</i>	<i>Miller,</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Botsford,</i>	<i>Guévremont,</i>	<i>Montgomery,</i>	<i>Skead,</i>
<i>Boucherville, de,</i>	<i>Hamilton,</i>	<i>Muirhead,</i>	<i>Smith,</i>
<i>Bourinot,</i>	<i>Haythorne,</i>	<i>Nelson,</i>	<i>Stevens,</i>
<i>Campbell</i>	<i>Howlan,</i>	<i>Northwood,</i>	<i>Sutherland,</i>
(<i>Sir Alexander</i>),	<i>Kaulbach,</i>	<i>O'Donohoe,</i>	<i>Trudel,</i>
<i>Carvell,</i>	<i>Leonard,</i>	<i>Odell,</i>	<i>Vidal,</i>
<i>Chaffers,</i>	<i>Levin,</i>	<i>Pâquet,</i>	<i>Wark,</i>
<i>Chapais,</i>	<i>Macdonald,</i>	<i>Pelletier,</i>	

PRÉSENTS :

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :

Par l'honorable M. *MacInnes*,—Du chemin de fer de *Midland* du *Canada*.

Par l'honorable M. *Allan*,—Du président, secrétaire et trésorier de la branche auxiliaire du *Haut-Canada* de la société biblique britannique et étrangère.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :

De l'Université *McGill*; demandant qu'aucun bill ne devienne loi qui donne des privilèges exceptionnels dans la profession d'arpenteur de la Puissance, aux gradués du collège militaire royal de *Kingston*.

De la compagnie du chemin de fer Central d'*Ontario*; demandant qu'aucun bill pour constituer une cour de commissaires des chemins de fer ne devienne loi.

L'honorable M. *Vidal*, du comité des chemins de fer, des télégraphes et havres, auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte concernant la compagnie du chemin de fer du Nord du *Canada*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec un amendement, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra bien le recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit maintenant reçu, et

Le dit amendement a été lu par le greffier comme suit :

Page 2, ligne 38, après " respectivement " insérez la clause A.

Clause A.

" La compagnie pourra faire, avec toute compagnie ou toutes compagnies avec lesquelles, aux termes de la deuxième section de l'Acte passé l'an quarante et unième du règne de Sa Majesté, chapitre vingt-six, il lui est loisible de contracter pour le louage et les autres objets mentionnés au dit acte, des conventions afin de garantir le paiement de l'intérêt des bons, débetures ou autres effets de telle autre compagnie ou de telles autres compagnies, en tout ou en partie, au lieu de payer un loyer ; et elle pourra, ensuite de pareilles conventions, garantir le paiement du dit intérêt directement aux acheteurs ou porteurs des dits bons, d'ébentures ou autres effets ; pourvu, néanmoins, qu'aucune telle convention de garantie ne soit exécutoire qu'autant qu'elle aura soumise à la délibération et aura été obtenu l'approbation des deux tiers des actionnaires et des porteurs de bons de la compagnie, assistant et votant, en personne ou pour fondés de pouvoirs, à une assemblée convoquée pour cet objet."

Sur motion de l'honorable M. *Allan*, secondé par l'honorable M. *Pelletier*, il a été Ordonné, que le dit rapport soit pris en considération par la Chambre, demain.

L'honorable M. *Macfarlane*, du comité nommé pour s'enquérir des meilleurs moyens à prendre pour obtenir et faire publier un compte-rendu exact des débats et délibérations du Sénat, a présenté son second rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier comme suit :—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ,
Mardi, 13 mars, 1883.

Le comité spécial chargé de rechercher les meilleurs moyens à prendre pour obtenir et faire publier un compte-rendu exact des débats et délibérations du Sénat, et de faire rapport de temps à autre de son opinion à cette Chambre, a l'honneur de présenter son second rapport :

Votre comité recommande que *M. C. Campbell* soit encore employé à rédiger l'Index du Hansard du Sénat, moyennant le prix de deux cents piastres, les messieurs *Holland* étant convenus, en considération de ce travail à faire par *M. Campbell*, de déduire sur la somme totale qu'ils doivent recevoir, une piastre par page de l'Index.

Le tout respectueusement soumis.

ALEX. MACFARLANE,
Président.

Alors, sur motion de l'honorable *M. Macfarlane*, secondé par l'honorable *M. Power*, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit pris en considération par la Chambre, demain.

L'honorable *M. Read*, du comité spécial chargé d'examiner les comptes contingents du Sénat et d'en faire rapport, a présenté son second rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier comme suit :—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ,
Jeudi, 15 mars, 1883.

Le comité spécial chargé d'examiner les comptes contingents du Sénat et d'en faire rapport pour la présente session, a l'honneur de présenter son deuxième rapport :

Votre comité recommande que le salaire de *M. R. W. Stephen*, assistant comptable, soit porté de douze cents piastres (\$1,200) à quatorze cents piastres (\$1,400) par année.

Le tout respectueusement soumis.

ROBERT READ,
Président.

Alors, sur motion de l'honorable *M. Read*, secondé par l'honorable *M. Miller*, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit pris en considération par la Chambre, demain.

L'honorable *M. Macdonald*, secondé par l'honorable *M. Nelson*, a proposé :

Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le gouverneur général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie de la correspondance échangée entre le gouvernement canadien et le gouvernement impérial, et entre le gouvernement canadien et le gouvernement de la *Colombie-Britannique* relativement au stationnement permanent d'un ou de plusieurs vaisseaux de guerre de Sa Majesté sur les côtes de la *Colombie-Britannique*.

La question de concours ayant été mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence le gouverneur général par ceux des membres de cette Chambre qui sont membres du Conseil Privé.

L'honorable *M. Paquet*, secondé par l'honorable *M. Pope*, a proposé :

Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le gouverneur général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre :

1o. Une copie des soumissions pour les ouvrages qu'il y avait à exécuter au camp de *Berthier* en 1882 pour le tir à la cible, soit en terre soit en bois ; le prix de ces diverses soumissions, le nom des personnes auxquelles elles ont été accordées.

2o. Un état des soumissions produites au département de la milice pour le transport, aller et retour, des tentes et autre matériel ; à qui accordées et quel prix payé ;

3o. Un état des soumissions pour la cantine et à qui octroyée ;

4o. Aussi une liste des soumissions pour fournir le pain, les viandes et autres choses requises pour la tenue de ce camp, avec la liste des noms et des prix acceptés et la quantité fournie par chacun et le montant payé dans chaque cas.

La question de concours ayant été mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence le gouverneur-général par ceux des membres de cette Chambre qui sont membres du Conseil Privé.

L'honorable sir *Alexander Campbell*, ministre de la Justice, a présenté à la Chambre, une réponse à une adresse à Son Excellence le gouverneur-général, en date du 6 mars, 1833, pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie des mémoires adressés à Son Excellence par la société royale du *Canada* et par l'institut canadien de *Toronto* et de tous documents se rattachant à ces mémoires concernant la représentation du *Canada* à la conférence internationale qui sera appelée à déterminer un méridien unique suivant les vues du Congrès des *Etats-Unis*.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table, et elle est comme suit :

(*Voir documents de la session, No .*)

L'honorable sir *Alexander Campbell* a présenté à la Chambre, un bill intitulé : " Acte à l'effet d'amender et refondre les lois concernant les pénitenciers."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, mardi prochain.

L'ordre du jour ayant été lu pour la troisième lecture du bill intitulé : " Acte à l'effet d'amender l'acte du service civil, 1832,"

L'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M. *Smith*, a proposé :

Que le bill ne soit pas lu maintenant la troisième fois, mais qu'il soit renvoyé à un comité général avec instruction de l'amender de nouveau.

La question de concours ayant été mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, que la Chambre soit mise de nouveau en comité général sur le dit bill présentement.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise de nouveau en comité général sur le dit bill.

(*En comité—Voir journal.*)

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. *Haythorne* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec un amendement.

Ordonné, que le dit amendement soit maintenant reçu.

Et le dit amendement étant lu une seconde fois par le greffier, il a été agréé.

Sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M. *Smith*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

Alors, sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M. *Smith*,

La Chambre s'est ajournée.

AFFAIRES DE ROUTINE.

Vendredi, 16 Mars, 1883.

Pétitions à présenter.

Pétitions à lire.

Rapports de comités à présenter.

Avis de motions.

MOTIONS.

Pour Vendredi, 16 Mars, 1883.

1883.

Par l'honorable M. *Power* :

1 15 mars—Qu'il appellera l'attention sur l'état des affaires publiques de la session et demandera au gouvernement quand il se propose de présenter les diverses mesures mentionnées dans le discours de Son Excellence à l'ouverture de la session.

Interpellation par l'honorable M. *Trudel* :

2 15 mars—Le gouvernement a-t-il l'intention de rappeler l'ordre en conseil du 26 juillet, 1882, approuvant le nouveau règlement de la commission du havre de *Montréal*, et notamment l'article 142 du dit règlement?

Pour Lundi, 19 Mars, 1883.

1883. Par l'honorable sir *Alexander Campbell* :

3 15 mars—Lorsque le Sénat s'ajournera mercredi prochain, il reste ajourné jusqu'à mardi le 3 avril.

Interpellation par l'honorable M. *Bourinot* :

4 15 mars—Le gouvernement a-t-il réussi à conclure des arrangements satisfaisants avec la *France* et l'*Allemagne* pour l'établissement d'un système de mandats d'argent sur la poste, tel que celui que nous avons avec les *Etats-Unis* ?

Par l'honorable sir *Alexander Campbell* :

5 15 mars—Qu'il proposera d'amender la 73e règle de cette Chambre en supprimant les mot "sous serment" dans la cinquième ligne de la dite règle et en y substituant les mots "par déclaration" conformément à l'acte passé l'an 37 du règne de Sa Majesté sous le titre : "Acte pour la suppression des serments volontaires et extrajudiciaires."

ORDRE DU JOUR.

Vendredi, 16 Mars, 1883.

1883.

- 1 13 mars—*Seconde lecture* (Bill A)—Refonte et amendement de l'acte des pénitenciers, 1875.—(Hon. sir *Alexander Campbell*).
- 2 13 " *Seconde lecture* (Bill H)—Amendement de l'acte d'interprétation.—(Hon. sir *Alexander Campbell*).
- 3 13 " *Seconde lecture* (Bill 16)—Banque Centrale du *Canada*.—(Hon. M. *Simpson*).
- 4 14 " *Comité de toute la Chambre* (Bill G)—Amendement de l'acte des postes, 1875.—(Hon. sir *Alexander Campbell*).
- 5 15 " *Prise en considération* des amendements proposés par le comité des chemins de fer au bill relatif au chemin de fer du Nord.—(Hon. M. *Allan*).
- 6 15 " *Prise en considération* du 2e rapport du comité des débats.—(Hon. M. *Macfarlane*).
- 7 15 " *Prise en considération* du 2e rapport du comité des comptes contingents.—(Hon. M. *Read*).

PROCES-VERBAUX

SEANONS DU SENAT

DU CANADA

PROCES-VERBAUX

Imprimé par la Presse Nationale

OTTAWA

1923

1923

1923

1923

No. 19.

1re Session, 5e Parlement, 46 Victoria, 1883.

*Jeu*di, 15 Mars, 1883.

PROCES-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT.

OTTAWA :

IMPRIMERIE MAULEAN, ROGER ET CIA.

1883.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA.

Vendredi, 16 Mars, 1883.

Les membres présents étaient :—

L'honorable *DAVID LEWIS MACPHERSON*, Président,

Les honorables messieurs

<i>Alexander,</i>	<i>DeBlois,</i>	<i>Macfarlane,</i>	<i>Plumb,</i>
<i>Allan,</i>	<i>Dever,</i>	<i>Masson,</i>	<i>Power,</i>
<i>Atton,</i>	<i>Ferguson,</i>	<i>McClelan,</i>	<i>Pozer,</i>
<i>Archibald,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>McInnes,</i>	<i>Read,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Flint,</i>	<i>McKay,</i>	<i>Robitaille,</i>
<i>Baillargeon,</i>	<i>Girard,</i>	<i>McMaster,</i>	<i>Ryan,</i>
<i>Bellerose,</i>	<i>Glasier,</i>	<i>Miller,</i>	<i>Scott,</i>
<i>Benson,</i>	<i>Grant,</i>	<i>Montgomery,</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Botsford,</i>	<i>Guévremont,</i>	<i>Muirhead,</i>	<i>Skead,</i>
<i>Boucherville, de,</i>	<i>Hamilton,</i>	<i>Nelson,</i>	<i>Smith,</i>
<i>Bourinot,</i>	<i>Haythorne,</i>	<i>Northwood,</i>	<i>Stevens,</i>
<i>Campbell</i>	<i>Howlan,</i>	<i>O'Donohoe,</i>	<i>Sutherland,</i>
(<i>Sir Alexander</i>),	<i>Kaulbach,</i>	<i>Odell,</i>	<i>Trudel,</i>
<i>Carvell,</i>	<i>Leonard,</i>	<i>Pâquet,</i>	<i>Vidal,</i>
<i>Chaffers,</i>	<i>Lewin,</i>	<i>Pelletier,</i>	<i>Wark.</i>
<i>Chapais,</i>	<i>Macdonald,</i>		

PRÉSENTS :

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :

Par l'honorable M. *Allan*,—De la compagnie du chemin de fer du Nord du *Canada*.

Par l'honorable M. *Plumb*,—de *J. B. Robertson*, président, et *J. A. Archambault*, secrétaire de la compagnie du chemin de fer de *Québec Central*.

L'honorable M. *Bellerose*, du comité des ordres permanents et des bills privés, a présenté son onzième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier comme suit :

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ,
Vendredi, 16 mars, 1883.

Le comité des ordres permanents et des bills privés a l'honneur de présenter son onzième rapport :

Votre comité a examiné les pétitions suivantes et a trouvé suffisant l'avis donné de chacune d'elles :

De *John J. McDonald* et autres, du *Canada*, demandant à être constitués en corporation sous le nom de "Compagnie du chemin de fer du *Pacifique* et de la rivière la *Paix* " ;

De *D. Blain* et autres, de *Toronto*, demandant à être constitués en corporation sous le nom de "Compagnie du chemin de fer d'*Edmonton* et de la rivière la *Paix* " ;

De *H. Merrick*, grand-maître, et autres, officiers et membres de l'association orangiste de l'*Amérique Britannique*, demandant à être constitués en corporation sous le nom de "l'Association orangiste loyale de l'*Amérique Britannique* " ;

De la Compagnie du chemin de fer d'*Ontario* et du *Pacifique*, demandant la passation d'un acte qui amende son acte d'incorporation ;

De *Thomas Reynolds*, de *Londres*, *Angleterre*, et autres, des *Etats-Unis d'Amérique* et du *Canada*, demandant à être constitués en corporation sous le nom de "Compagnie royale canadienne de vapeurs à passagers " ;

De la compagnie du chemin de fer du *Portage*, de *Westbourne* et du Nord-Ouest, demandant qu'il soit passé un acte qui amende son acte constitutif en changeant son nom en celui de "Compagnie du grand chemin de fer septentrional du *Canada*," en établissant son bureau principal à *Montréal* et en lui accordant de plus amples pouvoirs ;

De la compagnie du chemin de fer *Montréal-Ottawa-Occidental*, demandant qu'il soit passé un acte pour changer son nom en celui de "Compagnie du chemin de fer de *Nominique*," l'autoriser à prolonger sa ligne et pour d'autres objets.

Votre comité a aussi examiné la pétition de *William Vanduzen Lawrence* et autres, des *Etats-Unis d'Amérique*, demandant à être constitués en corporation sous le nom de "Compagnie *Davis* et *Lawrence*," et a constaté que l'avis est insuffisant sous le rapport de la durée.

Votre comité recommande néanmoins de suspendre dans ce cas la cinquante-unième règle vu que le comité auquel le bill sera renvoyé pourra veiller à ce que personne n'en éprouve de préjudice.

Le tout respectueusement soumis.

JOS. H. BELLEROSE,
Président.

Sur motion de l'honorable M. *Bellerose*, secondé par l'honorable M. *Baillargeon*, il a été

Ordonné, que la cinquante-unième règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'elle a rapport à la pétition de la compagnie *Davis* et *Lawrence*, tel que recommandé dans le onzième rapport du comité des ordres permanents et des bills privés.

L'honorable M. *Botsford* a présenté à la Chambre, une pétition de *Rosetta Nicholson*, par son conseil, *William M: Dougall*, demandant qu'ordre soit donné par le Sénat à son mari de lui fournir les moyens d'entreprendre sa juste défense et de s'opposer à la pétition de son mari pour un bill de divorce.

Sur motion de l'honorable M. *Botsford*, secondé par l'honorable M. *McClelan*, il a été *Ordonné*, que la pétition de *Rosetta Nicholson* soit maintenant lue et reçue.
Sur motion de l'honorable M. *Botsford*, secondé par l'honorable M. *Leonard*, il a été *Ordonné*, que la dite pétition et l'affidavit l'accompagnant soit renvoyé au comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte pour venir en aide à *Peter Nicholson*."

L'honorable sir *Alexander Campbell* a présenté à la Chambre, un rapport du ministre de la Justice au sujet des pénitenciers du *Canada*, pour l'année finissant le 30 juin, 1882.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table, et il est comme suit :

(Voir documents de la session, No .)

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte à l'effet d'amender et refondre l'acte des pénitenciers de 1875, et les actes qui l'amendent,"

Sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M. *Smith*, il a été

Ordonné, qu'il soit rayé des ordres du jour.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour amender de nouveau l'acte d'interprétation,"

Sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M. *Smith*, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à lundi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour incorporer la Banque Centrale du *Canada*," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Simpson*, secondé par l'honorable M. *McInnes*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des banques et du commerce.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le bill intitulé : " Acte pour amender de nouveau l'acte du service postal de 1875."

(En comité.)

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. *Montgomery* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport sans amendement.

Sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M. *Smith*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

La Chambre conformément à l'ordre, a pris en considération l'amendement proposé par le comité des chemins de fer, télégraphes et havres, au bill intitulé : " Acte concernant le chemin de fer du Nord du *Canada*."

Et le dit amendement ayant été lu de nouveau par le greffier,

Sur motion de l'honorable M. *Allan*, secondé par l'honorable M. *Pelletier*, il a été *Ordonné*, qu'il soit agréé.

Sur motion de l'honorable M. *Allan*, secondé par l'honorable M. *Pelletier*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

La Chambre, conformément à l'ordre, a pris en considération le second rapport du comité spécial chargé de rechercher les meilleurs moyens à prendre pour obtenir et faire publier un compte-rendu exact des débats et délibérations du Sénat.

Et le dit rapport étant lu de nouveau par le greffier,

L'honorable M. *Macfarlane*, secondé par l'honorable M. *Kaulbach*, a proposé :

Qu'il soit adopté.

La question de concours ayant été mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, en conséquence.

L'ordre du jour ayant été lu pour la prise en considération du second rapport du comité spécial chargé d'examiner les comptes contingents du Sénat,

Sur motion de l'honorable M. *Read*, secondé par l'honorable sir *Alexander Campbell*, il a été

Ordonné, qu'elle soit remise à jeudi, le 5e jour d'avril prochain.

L'honorable sir *Alexander Campbell* a présenté à la Chambre, un bill intitulé : "Acte concernant les estacades et autres ouvrages construits dans des eaux navigables en vertu d'actes provinciaux."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, qu'il soit lu la seconde fois, mardi prochain.

Alors, sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M. *Smith*,

La Chambre s'est ajournée à lundi prochain à trois heures de l'après-midi.

AFFAIRES DE ROUTINE.

Lundi, 19 Mars, 1883.

Pétitions à présenter.

Pétitions à lire.

Rapports de comités à présenter.

Avis de motions.

MOTIONS.

Pour Lundi, 19 Mars, 1883.

1883.

Par l'honorable sir *Alexander Campbell* :

1 15 mars—Lorsque le Sénat s'ajournera mercredi prochain, il reste ajourné jusqu'à mardi le 3 avril.

Interpellation par l'honorable M. *Bourinot* :

2 15 mars—Le gouvernement a-t-il réussi à conclure des arrangements satisfaisants avec la *France* et l'*Allemagne* pour l'établissement d'un système de mandats d'argent sur la poste, tel que celui que nous avons avec les *Etats-Unis* ?

1883. Par l'honorable sir *Alexander Campbell* :

3 15 mars—Qu'il proposera d'amender la 73e règle de cette Chambre en supprimant les mot "sous serment" dans la cinquième ligne de la dite règle et en y substituant les mots "par déclaration" conformément à l'acte passé l'an 37 du règne de Sa Majesté sous le titre: "Acte pour la suppression des serments volontaires et extrajudiciaires."

Par l'honorable M. *Power* :

4 16 mars—Qu'il appellera l'attention sur l'état des affaires publiques de la session et demandera au gouvernement quand il se propose de présenter les diverses mesures mentionnées dans le discours de Son Excellence à l'ouverture de la session.

Interpellation par l'honorable M. *Trudel* :

5 16 mars—Le gouvernement a-t-il l'intention de rappeler l'ordre en conseil du 26 juillet, 1882, approuvant le nouveau règlement de la commission du havre de *Montréal*, et notamment l'article 142 du dit règlement?

ORDRE DU JOUR.

Lundi, 19 Mars, 1883.

1883.

1 16 mars—*Seconde lecture* (Bill H) pour amender de nouveau l'acte d'interprétation.—(Hon. sir *Alexander Campbell*).

1883

Imprimeurs JACQUES BOGEM ET C^{ie}

OTTAWA

SEANONS DU SENAT.

DES

PROCES-VERBAUX

Tenus le 16 Mars 1883.

1^{re} Session de l'Assemblée de Victoria, 1883.

No. 30.

No. 20.

1^{re} Session, 5^e Parlement, 46 Victoria, 1883.

Vendredi, 16 Mars, 1883.

—

PROCES-VERBAUX
DES
SÉANCES DU SÉNAT.

OTTAWA :

IMPRIMERIE MACLEAN, ROGER ET C^{IE}.

1883.

PROCÈS-VERBAUX

I E S

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA.

Lundi, 19 Mars, 1883.

Les membres présents étaient:—

L'honorable *DAVID LEWIS MACPHERSON*, Président,

Les honorables messieurs

<i>Alexander,</i>	<i>Chapais,</i>	<i>MacInnes,</i>	<i>Plumb,</i>
<i>Allan,</i>	<i>DeBlois,</i>	<i>Masson,</i>	<i>Power,</i>
<i>Almon,</i>	<i>Dever,</i>	<i>McInnes,</i>	<i>Pozer,</i>
<i>Archibald,</i>	<i>Ferguson,</i>	<i>McKay,</i>	<i>Read,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Flint,</i>	<i>McMaster,</i>	<i>Reesor,</i>
<i>Bailargeon,</i>	<i>Girard,</i>	<i>Mitler,</i>	<i>Robitaille.</i>
<i>Belierose,</i>	<i>Glasier,</i>	<i>Montgomery,</i>	<i>Scott,</i>
<i>Benson,</i>	<i>Grant,</i>	<i>Muirhead,</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Botsford,</i>	<i>Guévremont,</i>	<i>Nelson,</i>	<i>Skead,</i>
<i>Boucherville, de,</i>	<i>Haythorne,</i>	<i>Northwood,</i>	<i>Smith,</i>
<i>Bourinot,</i>	<i>Howlan,</i>	<i>O'Donohoe,</i>	<i>Stevens,</i>
<i>Boyd,</i>	<i>Kaulbach,</i>	<i>Odell,</i>	<i>Sutherland,</i>
<i>Campbell</i>	<i>Leonard,</i>	<i>Orilvie,</i>	<i>Trudel,</i>
<i>(Sir Alexander),</i>	<i>Lewin,</i>	<i>Pâquet,</i>	<i>Vidal,</i>
<i>Carvell,</i>	<i>Macdonald,</i>	<i>Pelletier,</i>	<i>Wark.</i>
<i>Chaffers,</i>	<i>Macfarlane,</i>		

PRIÈRES:

La pétition suivante a été présentée et déposée sur la table :

Par l'honorable M. *Vidal*,—De *Thomas R. Merritt*, président du bureau local de la compagnie du chemin de fer *Welland* du *Canada*.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :

Du chemin de fer de *Midland* du *Canada* ; demandant qu'aucun bill à l'effet de constituer une cour de commissaires des chemins de fer, ne devienne loi.

Du président et secrétaire de la branche auxiliaire du *Haut-Canada* de la société biblique britannique et étrangère ; demandant l'abolition du droit de douane imposé sur l'importation des *Écritures-Saintes*.

L'honorable M. *Allan*, du comité des banques et du commerce, auquel a été renvoyé le bill intitulé : “ Acte pour incorporer la Banque Centrale du *Canada*,” a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Simpson*, secondé par l'honorable M. *Glasier*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable sir *Alexander Campbell* a présenté à la Chambre, un bill intitulé : “ Acte à l'effet d'amender ‘ Un acte relatif aux banques, compagnies d'assurances, compagnies de prêt, sociétés de construction et corporation de commerce en état d'insolvabilité.’ ”

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois jeudi, le 5 avril prochain.

L'honorable sir *Alexander Campbell*, ministre de la justice, a présenté à la Chambre, un rapport montrant les dépenses du pénitencier de la *Colombie-Britannique*, pour l'année fiscale expirée le 30 juin, 1882.

Ordonné, que le dit rapport soit déposé sur la table, et il est comme suit :

(Voir documents de la session, No .)

L'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M. *Smith*, a proposé :

Que lorsque le Sénat s'ajournera mercredi prochain, il reste ajourné jusqu'à mercredi, le 4 avril prochain, à huit heures du soir.

La question de concours ayant été mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative.

L'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M. *Smith*, a proposé :

Que la 73^e règle de cette Chambre soit amendée en supprimant les mots “ sous serment ” dans la cinquième ligne de la dite règle et en y substituant les mots “ par déclaration ” conformément à l'acte passé l'an 37 du règne de Sa Majesté sous le titre : “ Acte pour la suppression des serments volontaires et extrajudiciaires.”

La question de concours ayant été mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, en conséquence.

L'honorable M. *Power* a appelé l'attention sur l'état des affaires publiques de la session et a demandé au gouvernement quand il se propose de présenter les diverses mesures mentionnées dans le discours de Son Excellence à l'ouverture de la session.

Après débat,

L'honorable Président a présenté à la Chambre,—un rapport des baptêmes, mariages et sépultures dans le district de *Québec* pour l'année 1882.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table, et il est comme suit :

(Voir documents de la session, No.)

L'honorable Président a présenté à la Chambre,—une liste des actionnaires de la banque de la Puissance en date du 14 mars, 1883.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table, et elle est comme suit :

(Voir documents de la session, No.)

L'honorable M. *Macfarlane*, du comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte pour faire droit à *Peter Nicholson*," a présenté son second rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier comme suit :

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ,
Lundi, 19 mars, 1883.

Le comité spécial auquel, par ordre du Sénat en date du lundi douzième jour de mars courant, a été renvoyé le bill intitulé : " Acte pour faire droit à *Peter Nicholson*," avec pouvoir d'envoyer quérir personnes et pièces et d'entendre en témoignage les personnes citées devant le Sénat, et auquel, par ordre du Sénat en date du vendredi seizième jour de mars courant, a aussi été renvoyée la pétition de la défenderesse *Rosetta Nicholson*, demandant que par ordre du Sénat son mari ait à lui fournir les moyens de faire valoir la juste défense qu'elle entend opposer à la pétition de son dit mari en obtention de divorce—a l'honneur de présenter son second rapport :

Que le samedi dix-septième jour de mars courant, après lecture de la pétition de la défenderesse *Rosetta Nicholson*, et sur la production de l'affidavit de la dite défenderesse à l'appui de sa dite pétition, et sur la requête de son conseil, votre comité a rendu l'ordre suivant :

Ordonné, que le pétitionnaire en divorce *Peter Nicholson* paie immédiatement au conseil de la défenderesse la somme de vingt piastres (\$20) à titre d'honoraire pour la vacation de ce jour, et qu'à l'avenir, sans réserve de toute discrétion à exercer par le comité, il ait à payer au conseil de la défenderesse chaque fois que le comité tiendra séance, une somme de dix piastres (\$10) à titre d'honoraire pour chaque vacation.

Que le dit ordre a été exécuté.

Qu'aujourd'hui, lundi dix-neuvième jour de mars courant, votre comité a rendu l'ordre suivant :

Ordonné, que le pétitionnaire *Peter Nicholson* paie à la défenderesse *Rosetta Nicholson* ses frais de séjour à Ottawa, à raison de deux piastres (\$2.00) par jour à compter du dix-sept mars courant, ce jour compris, jusqu'à nouvel ordre de la part de ce comité.

Le tout respectueusement soumis.

ALEX. MACFARLANE,
Président.

Alors, sur motion de l'honorable M. *Macfarlane*, secondé par l'honorable M. *Kaulbach*, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit pris en considération, demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour amender de nouveau l'acte d'interprétation," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M. *Smith*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général, demain.

Alors, sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M. *Smith*,

La Chambre s'est ajournée.

AFFAIRES DE ROUTINE.

Mardi, 20 Mars, 1883.

Pétitions à présenter.

Pétitions à lire.

Rapports de comités à présenter.

Avis de motions.

MOTIONS.

Pour Mardi, 20 Mars, 1883.

Interpellation par l'honorable M. *Trudel* :

16 mars—Le gouvernement a-t-il l'intention de rappeler l'ordre en conseil du 26 juillet, 1882, approuvant le nouveau règlement de la commission du havre de *Montréal*, et notamment l'article 142 du dit règlement ?

ORDRE DU JOUR.

Mardi, 20 Mars, 1883.

1883.

- | | | | |
|---|---------|---|---|
| 1 | 13 mars | — | <i>Seconde lecture</i> (Bill I)—Compagnie du télégraphe rapide.—(Hon. M. Carvell). |
| 2 | 15 mars | — | <i>Seconde lecture</i> (Bill J)—Refonte et amendement de l'acte des pénitenciers.—(Hon. sir Alexander Campbell). |
| 3 | 16 | “ | <i>Seconde lecture</i> (Bill K)—Barrages flottants et autres travaux dans les rivières navigables.—(Hon. sir Alexander Campbell). |
| 4 | 19 | “ | <i>Prise en considération</i> du 2e rapport (Bill D) pour faire droit à <i>Peter Nicholson</i> .—(Hon. M. Macfarlane). |
| 5 | 19 | “ | <i>Comité de toute la Chambre</i> (Bill H)—Amendement de l'acte d'interprétation.—(Hon. sir Alexander Campbell). |

No. 21.

1^{re} Session, 5^e Parlement, 46 Victoria, 1883.

Lundi, 19 Mars, 1883.

—
PROCES-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT.

OTTAWA :

IMPRIMERIE MACLEAN, ROGER ET C^{IE}
1883.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA.

Mardi, 20 Mars, 1883.

Les membres présents étaient:—

L'honorable *DAVID LEWIS MACPHERSON*, Président,

Les honorables messieurs

<i>Alexander,</i>	<i>Chapais,</i>	<i>Macfarlane,</i>	<i>Pelletier,</i>
<i>Allan,</i>	<i>Cochrane,</i>	<i>Mac Innes,</i>	<i>Plumb,</i>
<i>Almon,</i>	<i>DeBlois,</i>	<i>Masson,</i>	<i>Power,</i>
<i>Archibald,</i>	<i>Dever,</i>	<i>McClelan,</i>	<i>Pozer,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Ferguson,</i>	<i>Mc Innes,</i>	<i>Read,</i>
<i>Baillargeon,</i>	<i>Flint,</i>	<i>Mc Kay,</i>	<i>Reesor,</i>
<i>Beleroze,</i>	<i>Girard,</i>	<i>Mc Master,</i>	<i>Robitaille,</i>
<i>Benson,</i>	<i>Glasier,</i>	<i>Miller,</i>	<i>Scott,</i>
<i>Botsford,</i>	<i>Grant,</i>	<i>Montgomery,</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Boucherville, de,</i>	<i>Guévremont,</i>	<i>Muirhead,</i>	<i>Sked,</i>
<i>Bourinot,</i>	<i>Haythorne,</i>	<i>Nelson,</i>	<i>Smith,</i>
<i>Boyd,</i>	<i>Howlan,</i>	<i>Northwood,</i>	<i>Stevens,</i>
<i>Campbell</i>	<i>Kaulbach,</i>	<i>O'Donohoe,</i>	<i>Sutherland,</i>
(<i>Sir Alexander</i>),	<i>Leonard,</i>	<i>Odell,</i>	<i>Trudel,</i>
<i>Carvell,</i>	<i>Lewin,</i>	<i>Ogilvie,</i>	<i>Vidal,</i>
<i>Chaffers,</i>	<i>Macdonald,</i>	<i>Pâquet,</i>	<i>Wark.</i>

PRÈRES:

La pétition suivante a été présentée et déposée sur la table:—

Par l'honorable *M. Ogilvie*,—Du conseil du bureau de commerce de *Montréal*.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :—

De la compagnie du chemin de fer du Nord du *Canada* ; demandant que le bill maintenant devant le Parlement concernant la compagnie du chemin de fer de la vallée de la *Credit*, ne devienne pas loi.

Et de la compagnie du chemin de fer Central de *Québec* ; demandant qu'aucun bill à l'effet de constituer une cour de commissaires des chemins de fer, ne devienne loi.

L'honorable M. *Simpson*, du comité mixte du Sénat et de la Chambre des Communes des impressions du Parlement, a présenté son troisième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier, comme suit :—

SALLE DE COMITÉ,
20 mars 1883.

Le comité mixte des deux Chambres au sujet des impressions du Parlement a l'honneur de faire son troisième rapport comme suit :—

Votre comité a l'honneur de présenter comme son troisième rapport le rapport du sous-comité chargé de vérifier les comptes d'impressions, celui du greffier du comité des impressions pour l'année dernière, accompagné du bilan annuel des impressions du Parlement, depuis le 1er juillet 1881 jusqu'au 30 juin 1882, lesquels ayant été adoptés par le comité, sont respectueusement soumis à la considération des deux Chambres.

Le tout respectueusement soumis.

J. SIMPSON,
Président.

RAPPORT DU SOUS-COMITÉ.

SALLE DE COMITÉ,
20 mars, 1883.

Le sous-comité du comité mixte des deux Chambres au sujet des impressions du Parlement auquel a été renvoyé l'audition des comptes d'impression pour l'année dernière et qui a été chargé de s'assurer s'il serait nécessaire de faire des changements dans la distribution des documents imprimés par ordre du comité, a l'honneur de faire rapport comme suit :

L'état annuel des comptes d'impression du Parlement et les pièces justificatives, reçus, chèques, etc., ont été soumis à votre sous-comité par votre greffier, et bien que ces comptes et pièces justificatives aient été antérieurement vérifiés par l'auditeur général et certifiés par lui comme étant exacts, néanmoins votre sous-comité a comme d'habitude soigneusement examiné ces comptes, et il a la satisfaction de faire rapport qu'il les a trouvés exacts et que les livres, chèques et pièces justificatives sont tenus en ordre parfait.

Votre sous-comité a examiné les listes de distribution et il trouve qu'il est impossible de faire des changements notables à présent ; le nombre des livres bleus et des documents imprimés est seulement suffisant pour parer aux besoins de la distribution telle qu'elle se fait actuellement et il n'en reste qu'un très petit nombre comme réserve.

Votre sous-comité recommande qu'avant la prorogation du Parlement, votre comité prenne en sérieuse considération la question de la distribution, et fasse, si c'est possible, des arrangements avec le gouvernement pour utiliser, pour les besoins de distribution, le grand nombre de copies de livres bleus, etc., qu'il fait imprimer pour les divers départements. Votre sous-comité est d'avis qu'il est nécessaire de se procurer, d'une manière ou d'une autre, pour la distribution, des copies supplémentaires des différents documents imprimés par vous.

L'attention de votre sous-comité a été attirée sur la mauvaise qualité du papier fourni par l'entrepreneur, et ordre a été donné à votre greffier de lui écrire à ce sujet ; et nous espérons que tout motif de plainte disparaîtra.

Votre comité verra sans doute avec plaisir qu'une grande réduction dans le coût des impressions contrôlées par nous a encore été opérée ; le coût du service dans toutes ses branches a été pour l'exercice 1880-81 de..... \$50,155 63
Même service, exercice 1881 82 38,709 24

Réduction..... \$11,446 39

Le coût du service des impressions est bien au-dessous du chiffre que votre sous-comité pensait qu'il pourrait atteindre, et il est fortement d'avis que lors de la conclusion de nouveaux contrats, des efforts devraient être faits pour obtenir un meilleur genre d'impression et de reliure.

Dans le cas où il deviendrait nécessaire d'accroître la distribution et, par conséquent, d'augmenter le coût du service, votre sous-comité pense que le crédit demandé ne devrait pas être moindre que celui qui a été voté l'an dernier, savoir, \$60,000.

En terminant, votre sous-comité est heureux de pouvoir exprimer sa satisfaction de la manière parfaite avec laquelle votre greffier et le personnel de la distribution ont rempli leurs devoirs respectifs.

Le tout respectueusement soumis.

J. SIMPSON,
THOS. WHITE,
ALPH. DESJARDINS, } *Sous-comité.*
GEO. W. ROSS, }

RAPPORT DU GREFFIER DU COMITÉ.

Au président et aux membres du comité mixte des deux Chambres au sujet des impressions :—

MESSIEURS,—J'ai l'honneur de soumettre le relevé annuel des recettes et des dépenses afférentes aux impressions du Parlement pour l'année fiscale expirée le 30 juin 1882.

L'auditeur-général a vérifié ce relevé et l'a attesté dans les termes suivants : " J'atteste l'exactitude du compte ci-dessus en tant que mes fonctions me permettent d'en connaître. Je n'ai aucuns moyens de déterminer la quantité de papier ou autres articles en magasin."

La seule observation que j'aie à faire sur ce certificat, c'est que la voûte dans laquelle le papier est emmagasiné est ouverte, en tout temps, sur demande, si l'auditeur désire en faire l'inspection ; le décompte des paquets de papier qui s'y trouvent et les réquisitions faites par l'imprimeur, permettront de constater la quantité de papier en magasin.

Quant à d'autres articles, nous n'en avons pas que je sache.

Le relevé fait voir une diminution dans les dépenses de cette année comparées avec celles de l'année précédente. Le crédit voté pour le service des impressions a été réduit l'an dernier de \$70,000 à \$60,000.

Le relevé ci-dessus pourrait donner raison à une nouvelle réduction si le comité le juge à propos.

William Cairns, l'un des messagers sessionels, a abandonné sa position dans le bureau de distribution. Il est absolument nécessaire que la vacance soit remplie aussitôt que possible, vu qu'il a fallu demander de l'aide pour prévenir l'accumulation de l'ouvrage.

Les divers services ont été exécutés comme à l'ordinaire, mais je dois de nouveau attirer l'attention du comité sur la variation dans la teinte du papier, fait que l'on remarque plus spécialement pour les livres bleus. Je m'en suis plaint à l'entrepreneur à diverses reprises, mais il paraît croire qu'il est impossible qu'il en soit autrement.

Le tout respectueusement soumis.

HENRY HARTNEY,
Greffier du comité mixte des impressions.

Salle du comité,
2 mars, 1883.

Dr. COMPTE DES IMPRESSIONS DU PARLEMENT, bilan annuel, du 1er juillet 1881 au 30 juin 1882. Av.

		\$ ets.	Pièces justificatives		cis.
1882.					
1er juil.	A Valeur de papier en main de la dernière session.....	3,616 45	1	Par Impression, moins les 20 p. c. retenus sur le dernier compte.....	5,622 99
	Crédit, impressions du Parlement.....	70,000 00		do jusqu'au 31 décembre 1881.....	5,639 28
	Lettres de crédit, rapports des départements \$5,027 73)	13,875 03		do jusqu'au 1er juillet 1882.....	\$26,962 85
	do do 8,847 30)			Moins la retenue de 20 p. c.....	5,392 56
	Montant reçu pour impression de bills privés, Chambre des Communes.....	382 66			21,570 29
			2	Reliure.....	2,196 20
			3	Papier d'imprimerie.....	
				do en main de la dernière session.....	\$13,558 20
					3,616 45
				Valeur totale du papier en main.....	\$17,174 65
				Balance en main pour la prochaine session.....	5,455 30
				Coût total du papier employé.....	11,719 35
			4	Lithographie.....	540 50
			5	Assurance.....	82 50
			6	Salaires.....	3,749 97
			7	Frais de poste.....	157 82
			8	Divers.....	154 00
			9	Fonds de retraite.....	60 99
			10	Copies supplémentaires, exploration géologique.....	\$2,083 04
				Coût total.....	51,483 89
				Par valeur du papier en main.....	5,455 30
				Par balance de crédit non retirée.....	31,534 95
		88,474 14			88,474 14

*Compte rendu ni payé seulement après la clôture de l'exercice.

A balance de papier en main :—
 1913 rames de Royal à \$2.52½ \$4,850 33
 641 rames de papier ministre, à 97½ cts..... 624 97
 \$5,455 30

Vérifié et trouvé exact,

J. SIMPSON,
 THOS. WHITE,
 ALPH. DESJARDINS,
 GEO. W. ROSS,
 ALEX. MACFARLANE,
 }
 Sous-comité.

Coût total, comme ci-dessus..... \$51,483 89

REMBOURSEMENTS :

Rapports des départements. \$13,875 03
 Bills Privés..... 982 66

14,857 69

Coût total, impressions du Parle-
 ment..... \$36,626 20

Auquel devrait être ajouté le coût des
 copies supplémentaires de l'explora-
 tion géologique, comme ci-dessus.... 2,083 04

\$38,709 24

Calculé numériquement, le coût pour chaque Chambre serait comme suit :
 Sénat..... \$10,250 53
 Chambre des Communes..... 28,458 71

\$38,709 24

Je certifie l'exactitude du compte ci-dessus, en tant que mes fonctions me permettent d'en connaître. Je n'ai aucun moyen à ma disposition de préciser la quantité du papier ou des autres articles en magasin.

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

HENRY HARTNEY, greffier,
Impressions du parlement.

SALLE DE COMITÉ,
 30 juin 1882.

Sur motion de l'honorable M. *Simpson*, secondé par l'honorable M. *Glazier*, il a été *Ordonné*, que le dit rapport soit pris en considération par la Chambre, jeudi, le cinquième jour d'avril.

L'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M. *Smith*, a proposé :
Que le greffier soit autorisé à recevoir de l'honorable *John Boyd* le renouvellement de sa déclaration de qualification de propriété.

La question de concours ayant été mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été *Ordonné*, en conséquence.

L'honorable M. *Reesor* a présenté à la Chambre, un bill intitulé : " Acte à l'effet " de protéger les personnes s'établissant sur les terres de la Puissance dans *Manitoba* " et les territoires du *Nord-Ouest*."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois jeudi, le cinquième jour d'avril prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte à l'effet d'incorporer la " compagnie canadienne de télégraphe rapide " (à responsabilité limitée), a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Carvell*, secondé par l'honorable M. *Ogilvie*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte à l'effet " d'amender et refondre les lois concernant les pénitenciers,"

Sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M. *Smith*, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à jeudi, le cinquième jour d'avril prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte concernant les bômes et " autres ouvrages construits dans des eaux navigables en vertu d'actes provinciaux " a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M. *Smith*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général, demain.

La Chambre, conformément à l'ordre, a pris en considération le second rapport du comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte pour faire droit à *Peter Nicholson*."

Et le dit rapport ayant été lu de nouveau par le greffier,

L'honorable M. *Macfarlane*, secondé par l'honorable M. *Kaulbach*, a proposé :

Que le dit rapport soit adopté.

La question de concours ayant été mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, en conséquence.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le bill intitulé : " Acte pour amender de nouveau l'acte d'inter- " prétation."

(*En comité.*)

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. de Boucherville a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport sans amendement.

Sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M. *Smith*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois, demain.

Alors, sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M. *Smith*,

La Chambre s'est ajournée.

AFFAIRES DE ROUTINE.

Mercredi, 21 Mars, 1883.

Pétitions à présenter.

Pétitions à lire.

Rapports de comités à présenter.

Avis de motions.

MOTIONS.

Pour Mercredi, 21 Mars, 1883.

1883.

Interpellation par l'honorable M. *Reesor* :

1 20 mars—Le gouvernement est-il en état de donner des renseignements sur l'avancement qui se fera dans les travaux de la compagnie du chemin de fer du Pacifique pendant la présente année, pour achever l'embranchement du sud-ouest qui mène aux champs houillers de la rivière *Souris* ?

Interpellation par l'honorable M. *Macdonald* :

2 20 mars—L'accusation portée en pleine cour devant M. le juge *Gray* aux assises de *New-Westminster* en juin, 1882, au sujet d'un certain favoritisme qui aurait été exercé dans la discipline du pénitencier de *New-Westminster*, a-t-elle été signalée à l'attention du gouvernement ? Si elle l'a été, a-t-il été fait une investigation sur cette accusation ? Quel a été le résultat de l'investigation ?

1883.

Par l'honorable M. *Macdonald*:

3 20 mars—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le gouverneur général priant Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre un état indiquant pour l'année 1882 le nombre des individus détenus après jugement dans les prisons, maisons de réforme et lieux de détention sous le contrôle des autorités locales des différentes provinces, la nature des offenses qui ont motivé les condamnations et la durée de celles-ci.

Interpellation par l'honorable M. *Trudel*:

4 20 mars—Le gouvernement a-t-il l'intention de rappeler l'ordre en conseil du 26 juillet, 1882, approuvant le nouveau règlement de la commission du havre de *Montréal*, et notamment l'article 142 du dit règlement?

ORDRE DU JOUR.

Pour Mercredi, 21 Mars, 1883.

1883.

- 1 20 mars—*Troisième lecture* (Bill H)—Amendement de l'acte d'interprétation.—
(Hon. sir *Alexander Campbell*).
- 2 20 " *Comité de toute la Chambre* (Bill F)—Barrages flottants et autres travaux dans les rivières navigables.—(Hon. sir *Alexander Campbell*):

No. 22.

1^{re} Session, 5^e Parlement, 4^e Victoria, 1883.

Mardi, 20 Mars, 1883.

PROCES-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT.

OTTAWA :

IMPRIMERIE MACLEAN, ROGER ET C^{IE}.
1883.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA.

Mercredi, 21 Mars, 1883.

Les membres présents étaient:—

L'honorable *DAVID LEWIS MACPHERSON*, Président,

Les honorables messieurs

Alexander,
Allan,
Almon,
Archibald,
Armand,
Baillargeon,
Bellerose,
Benson,
Botsford,
Boucherville, de,
Bourinot,
Boyd,
Campbell
(*Sir Alexander*),
Carvell,
Chaffers,

Chapais,
Cochrane,
Dever,
Ferguson,
Flint,
Girard,
Glasier,
Grant,
Guévremont,
Haythorne,
Howlan,
Kaulbach,
Leonard,
Lewin,
Macdonald,

Macfarlane,
Masson,
McClelan,
McInnes,
McKay,
Miller,
Montgomery,
Muirhead,
Nelson,
Northwood,
O'Donohoe,
Odell,
Ogilvie,
Pdquet,
Pelletier,

Plumb,
Power,
Poser,
Read,
Reesor,
Robitaille,
Scott,
Simpson,
Skead,
Smith,
Stevens,
Sutherland,
Trudel,
Vidal,
Wark.

PRIÈRES :

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :

Par l'honorable M. de Boucherville,—De Sa Grâce l'Archévêque de Québec et autres, de la province de Québec.

Par l'honorable M. Muirhead,—De la compagnie de bômes du Nord-Ouest, dans le comté de Northumberland, province du Nouveau-Brunswick.

Conformément à l'ordre du jour, la pétition suivante a été lue :

De Thomas R. Merritt, président du bureau local de la compagnie du chemin de fer Welland du Canada ; demandant qu'aucun bill à l'effet de constituer une cour de commissaires des chemins de fer, ne devienne loi.

L'honorable M. Bellerose, du comité des ordres permanents et des bills privés, a présenté son douzième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier comme suit :

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ,
Mercredi, 21 mars, 1883.

Le comité des ordres permanents et des bills privés a l'honneur de présenter son douzième rapport :

Votre comité a examiné les pétitions suivantes et a trouvé suffisant l'avis donné de chacune d'elles :

De la compagnie du chemin de fer de la *Souris* et des *Montagnes-Rocheuses*, demandant qu'il soit passé un acte qui amende ses actes constitutifs, en changeant son nom en celui de "Compagnie du chemin de fer du *Manitoba* et des *Montagnes-Rocheuses*," en fixant le point de départ et en prolongeant le délai dans lequel doivent être commencés les travaux de la ligne principale du dit chemin de fer ;

De A. J. Cattnach et autres, du *Canada*, demandant à être constitués en corporation sous le nom de "Compagnie électrique *Faure*" ;

De la compagnie du chemin de fer du *Nouveau-Brunswick*, demandant la passation d'un acte à l'effet d'autoriser ses directeurs à augmenter son capital, à ratifier la location de certaines lignes de chemin de fer consentie par la compagnie du chemin de fer du *Nouveau-Brunswick* et du *Canada*, et à d'autres effets ;

De J. S. Dennis et autres, d'*Ottawa*, demandant à être incorporés sous le nom de "Compagnie canadienne du grand chemin de fer du *Nord-Ouest*" ;

De Robert Doull et autres, d'*Ottawa* ; demandant à être constitués en corporation sous le nom de "Compagnie des bateaux et du chemin de fer de la *Qu'Appelle*, du *Lac Long* et de la *Saskatchewan*" ;

De la compagnie canadienne d'éclairage électrique, demandant la passation d'un acte qui porte des peines contre ceux qui endommageront ou gêneront les travaux de la compagnie, qui l'autorise à exiger des péages sur les rivières et dans les eaux où elle a exécuté des travaux, et lui accorde d'autres pouvoirs nécessaires à son opération.

Le tout respectueusement soumis,

JOS. H. BELLEROSE,
Président.

L'honorable M. Vidal, du comité mixte du Sénat et de la Chambre des Communes des impressions du Parlement, a présenté son quatrième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier comme suit :

SALLE DU COMITÉ,
20 mars, 1883.

Le comité mixte des deux Chambres au sujet des impressions du Parlement a l'honneur de présenter ce qui suit comme quatrième rapport :

Votre comité a examiné les documents suivants, et recommande qu'ils soient imprimés, savoir :—

[*Déferé par la Chambre des Communes*],—Appendice du rapport du comité spécial formé à la dernière session pour s'enquérir des effets de la politique nationale sur les industries agricoles dans la Puissance du Canada, 10,000 copies en langue anglaise et 5,000 copies en langue française.

Rapport donnant des renseignements complets sur toutes les matières relatives au chemin de fer du Pacifique canadien jusqu'à la date la plus rapprochée. (No 27).

Rapport de la Cie du chemin de fer du Pacifique canadien en compte avec le gouvernement du Canada, savoir : Mémoire sur la substitution par le chemin de fer du Pacifique de stock du chemin de fer de Credit Valley, pour \$1,000,000 déposées en espèces, et cédule de la correspondance relative aux obligations hypothécaires du Pacifique canadien. (No 27 a.c.)

Mémorandum sur le progrès des travaux de construction du chemin de fer du Pacifique canadien, daté de Montréal, le 21 février, 1883. (No 27d.)

Nouveau rapport donnant des renseignements complets sur toutes les matières relatives au chemin de fer du Pacifique canadien jusqu'à la date la plus rapprochée. (No 27c.)

Copie des diverses communications reçues de la Cie du chemin de fer du Pacifique canadien au sujet du partage et du transport des terres auxquelles elle a droit en vertu du contrat passé entre elle et le gouvernement. (No 27f.)

Réponse à Ordre,—Liste des officiers-rapporteurs nommés pour l'élection générale de 1882; autres que les registrateurs ou shérifs, et une liste des shérifs et registrateurs des districts dans lesquels tels autres officiers-rapporteurs ont été nommés. (No 33.)

Réponse à Ordre,—Etat de la quantité de tonnes de charbon exporté de chaque port de la Nouvelle-Ecosse, pendant l'année expirée le 30 juin, 1882, et pendant les six mois expirés le 31 décembre, 1882, et les pays où il a été exporté; aussi, indiquant séparément les quantités expédiées par voie ferrée et par eau dans les ports de Québec et d'Ontario, et les noms de ces ports. (No 36.)

Règlements pour la disposition des terrains houilliers, approuvés par Son Excellence l'Administrateur du gouvernement en conseil, en date du 2 mars, 1883, substitués à ceux du 17 décembre, 1881. (No 36a.)

Copie des ordres en conseil, instructions et formules de demandes d'octrois, conformément aux prescriptions de l'acte 45 *Vic.*, chap. 18. (No 37.)

Réponse à Adresse (Sénat),—Correspondance sur le sujet du service postal entre le Canada et le Royaume-Uni ou sur le prix de transport reçu par les propriétaires de la ligne de paquebots qui exécute ce service. (No 39.)

Réponse à Ordre,—Etat donnant la quantité de matériel roulant acheté pour le chemin de fer Intercolonial pendant l'année finissant le 31 décembre, 1882, les personnes de qui il a été acheté et le coût de chaque espèce. Aussi, un état montrant ce qui a été construit pendant l'année aux ateliers du gouvernement, nommant chaque espèce. (No 40)

Réponse à Ordre,—Etat indiquant les recettes et les frais d'exploitation du chemin de fer Intercolonial calculés pour les six mois de chaque année expirée le 31 décembre, 1880, 1881 et 1882. (No 40a.)

Réponse à Adresse,—Ordres en conseil et commission adressée à certaines personnes, concernant les réclamations présentées au gouvernement touchant la construction du chemin de fer Intercolonial, etc., etc. (No 40b.)

Réponse à Ordre,—Correspondance échangée en 1882 avec le gouvernement ou quelqu'un de ses membres, touchant la construction d'un pont de chemin de fer sur la rivière St-Jean, à St-Jean. (No 47)

Votre comité recommande aussi que les documents suivants ne soient pas imprimés :—

Cie du chemin de fer du Pacifique Canadien,—Compte d'avance de rails—compte des octrois en terre—compte courant—et compte de subvention. (No 27b.)

Relève des dépenses du pénitencier de la Colombie anglaise pour l'année fiscale expirée le 30 juin, 1882. (No 29a.)

Réponse à Ordre,—Etat comprenant les noms et résidence de tous les miliciens de 1812 qui ont reçu leur pension pendant la dernière année fiscale, ainsi que le montant donné à chacun. (No 31a.)

Réponse à Ordre,—Copie des rapports faits par la Banque de St-Jean, au gouvernement, tant annuels que mensuels, depuis 1875. Aussi, copie des certificats accordés par la trésorerie à la dite banque, lors de l'ouverture de ses opérations. (No 34.)

Réponse à Ordre,—Etat indiquant,— 1. le nombre de fabriques de tabac licenciées à la date du 1er février, 1883; 2. la quantité de tabac canadien employé dans les manufactures de tabac depuis 1880; 3. la quantité respective de cigares et de cavendish, manufacturés depuis le 1er mai, 1880, jusqu'au 1er février, 1883. (No 35.)

Réponse à Ordre,—Etat faisant connaître le nombre de saisies opérées à chacun des ports douaniers du Canada pendant la dernière année fiscale, le chiffre des amendes perçues, et la manière dont on en a disposé; etc., etc. (No 38.)

Réponse à Ordre,—Etat faisant connaître toutes les demandes faites pour drawbacks sur les matériaux employés pour la construction des navires, pendant l'année expirée le 30 juin, 1882, donnant le nom de la personne qui a fait la demande; etc., etc. (No 45.)

Réponse à Ordre,—Correspondance relative à la construction d'une rallonge au quai de St. Jean-Port-Joli, comté de l'Islet; etc., etc. (No 46.)

Réponse à Ordre,—Etat contenant les noms des personnes au service du département des douanes, dans la ville de Montréal, comme commis surnuméraires, et qui ont été constamment employées pendant pas moins de six mois préalablement au 1er jour de juillet, 1882.

Le tout respectueusement soumis.

J. SIMPSON,
Président.

Sur motion de l'honorable M. Vidal, secondé par l'honorable M. Benson, il a été Ordonné, que le dit rapport soit pris en considération par la Chambre jeudi, le cinquième jour d'avril prochain.

L'honorable M. Macdonald, secondé par l'honorable M. Nelson, a proposé:

Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le gouverneur général, priant Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre un état indiquant pour l'année 1882 le nombre des individus détenus après jugement dans les prisons, maisons de réforme et lieux de détention sous le contrôle des autorités locales des différentes provinces, la nature des offenses qui ont motivé les condamnations et la durée de celles-ci, faisant mention spéciale des Chinois et Indiens.

La question de concours ayant été mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence le gouverneur général par ceux des membres de cette Chambre qui sont membres du Conseil Privé.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé: "Acte à l'effet de modifier l'acte constituant la compagnie du chemin de fer d'Ontario et Québec," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Allan, secondé par l'honorable M. Pelletier, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois vendredi, le sixième jour d'avril prochain.

Un message de la Chambre des Communes dans les mots suivants:

CHAMBRE DES COMMUNES,
Mardi, 20 mars, 1883.

Résolu, qu'un message soit envoyé au Sénat, demandant à leurs Honneurs qu'il soit permis aux honorables MM. Carvell, Haythorne et Howlan, trois de leurs collègues, de comparaître et de témoigner devant le comité spécial chargé de considérer la question de la communication, au moyen de vapeurs, entre l'Ile du Prince-Edouard et la terre ferme.

Ordonné, que le greffier porte le dit message au Sénat.

Attesté,

J. G. BOURINOT,
Greffier des Communes.

Sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M. *Smith*, il a été

Résolu, qu'il soit permis aux honorables messieurs *Carvell*, *Haythorne* et *Houlton*, de comparaître et de rendre témoignage devant le comité spécial chargé de considérer la question de la communication au moyen de vapeurs entre l'Ile du *Prince-Edouard* et la terre ferme.

L'honorable Président a présenté à la Chambre,—un rapport du greffier du Sénat concernant la qualification de propriété de l'honorable M. *Boyd*.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table, et il est comme suit :

BUREAU DU GREFFIER DU SÉNAT,
21 mars, 1883.

Je certifie par le présent qu'en conformité d'une résolution adoptée par le Sénat le vingtième jour de mars courant, l'honorable *John Boyd*, le vingt-et-unième jour de mars courant, a fait et souscrit devant moi le renouvellement de sa qualification de propriété, à la page 62 du registre tenu à mon bureau.

EDOUARD J. LANGEVIN,
Greffier du Sénat.

L'honorable Président a présenté à la Chambre,—un état des baptêmes, mariages et sépultures dans le district de *Chicoutimi*, pour l'année 1882.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table, et il est comme suit :

(Voir documents de la session, No .)

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour amender de " nouveau l'acte d'interprétation," a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le bill intitulé : " Acte concernant les bômes et autres ouvrages établis en eaux navigables sous l'autorité d'actes provinciaux."

(En comité.)

(Pour amendements voir Journal.)

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. *Wark* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec divers amendements.

Les dits amendements étant lus une seconde fois par le greffier, ils ont été agréés.

Sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M. *Smith*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolu dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

Alors, sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M. *Smith*,

La Chambre s'est ajournée à mercredi, le quatrième jour d'avril prochain, à huit heures du soir.

AFFAIRES DE ROUTINE.

Jeudi, 5 Avril, 1883.

Pétitions à présenter.

Pétitions à lire.

Rapports de comités à présenter.

Avis de motions.

MOTIONS.

Pour Jeudi, 5 Avril, 1883.

1883. Interpellation par l'honorable M. Read :

1 21 mars—L'honorable *Benjamin Beveridge*, *James Tibbitts* et autres ont-ils été satisfaits de leurs créances d'après la base de paiement établie dans le rapport d'un comité de cette Chambre daté du 16 mars, 1881, présenté le 17 et unanimement adopté par cette Chambre le lendemain, lequel rapport porte ce qui suit:—

10. Que le 12 novembre, 1856, le *Nouveau-Brunswick* devait au *Canada* une balance de £5,404 12 2 ou (\$21,618.25).
20. Que cette balance a été régulièrement cédée et transportée aux réclamants par la ci-devant province du *Canada*, autrement dit par les provinces d'*Ontario* et de *Québec* pour les indemniser et régler les réclamations qu'ils avaient contre le *Canada*—réclamations dont le Dominion est devenu responsable sous l'Acte de l'*Amérique britannique du Nord*?

Si ces créances n'ont pas encore été payées, quelle a été la raison du retard?

1883. Interpellation par l'honorable M. *Reesor* :

- 2 21 mars—Le gouvernement est-il en état de donner des renseignements sur l'avancement qui se fera dans les travaux de la compagnie du chemin de fer du Pacifique pendant la présente année, pour achever l'embranchement du sud-ouest qui même aux champs houillers de la rivière *Souris* ?

Interpellation par l'honorable M. *Trudel* :

- 3 21 mars—Le gouvernement a-t-il l'intention de rappeler l'ordre en conseil du 26 juillet, 1882, approuvant le nouveau règlement de la commission du havre de *Montréal*, et notamment l'article 142 du dit règlement ?

Pour Mercredi, 11 Avril, 1883.

Par l'honorable M. *Allan* :

- 4 21 mars—Qu'il appellera l'attention sur la réponse à une adresse de cette Chambre à Son Excellence le Gouverneur Général en date du sixième jour de mars courant, par laquelle Son Excellence était priée de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie des mémoires adressés à Son Excellence par la Société Royale du *Canada* et par l'Institut Canadien de *Toronto*, et de tous documents se rattachant à ces mémoires, concernant la représentation du *Canada* à la conférence internationale qui sera appelée à déterminer un méridien unique suivant les vues du Congrès des *Etats-Unis*,—et qu'il demandera si le gouvernement se propose de prendre des mesures pour faire représenter le *Canada* à la conférence internationale susmentionnée.

No. 23.

1^{re} Session, 5^e Parlement, 46 Victoria, 1883.

Mercredi, 21 Mars, 1883.

PROCES-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT.

OTTAWA :

IMPRIMERIE MACLEAN, ROGER ET CIA

1883.

PROCÈS-VERBAUX.

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA.

Mercredi, 4 Avril, 1883.

Les membres présents étaient:—

L'honorable *DAVID LEWIS MACPHERSON*, Président,

Les honorables messieurs

<i>Alexander,</i>	<i>Carvell,</i>	<i>Howlan,</i>	<i>O'Donohoe,</i>
<i>Allan,</i>	<i>Chaffers,</i>	<i>Kaulbach,</i>	<i>Pâquet,</i>
<i>Almon,</i>	<i>Chapais,</i>	<i>Leonard,</i>	<i>Pelletier,</i>
<i>Archibald,</i>	<i>Cochrane,</i>	<i>Lewin,</i>	<i>Power,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Dever,</i>	<i>Macdonald,</i>	<i>Pozer,</i>
<i>Baillargeon,</i>	<i>Dickey,</i>	<i>Macfarlane,</i>	<i>Read,</i>
<i>Belerose,</i>	<i>Ferguson,</i>	<i>MacInnes,</i>	<i>Robitaille,</i>
<i>Benson,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>McClelan,</i>	<i>Scott,</i>
<i>Botsford,</i>	<i>Flint,</i>	<i>McInnes,</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Boucherville, de,</i>	<i>Girard,</i>	<i>McKay,</i>	<i>Shead,</i>
<i>Bourinot,</i>	<i>Glasier,</i>	<i>McMaster,</i>	<i>Smith,</i>
<i>Boyd,</i>	<i>Grant,</i>	<i>Miller,</i>	<i>Stevens,</i>
<i>Campbell</i>	<i>Guéremont,</i>	<i>Montgomery,</i>	<i>Trudel,</i>
<i>(Sir Alexander),</i>	<i>Haythorne,</i>	<i>Northwood,</i>	<i>Wark.</i>

PRIÈRES :

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :

Par l'honorable M. *McMaster*,—De *Daniel Wilson*, L.L.D., et autres, professeurs et conférenciers de l'école de science pratique de *Toronto*.

Par l'honorable M. de *Boucherville*,—De *L. B. S. Charlebois*, M.P.P., et autres, de *Laprairie*,—De *James Thomson*, maire de *St-Lambert*, et autres, de *Longueuil*,—De *B. Normandin*, maire, et autres, de la ville de *Longueuil*.

Par l'honorable M. *McClelan*,—Du révérend *C. W. Dutcher* et autres, de *St. Andrews*, *Nouveau-Brunswick*.

Par l'honorable M. *Northwood*,—Du préfet et des maires du comté d'*Essex*.

Conformément à l'ordre du jour, la pétition suivante a été lue :

Du conseil du bureau de commerce de *Montréal*; demandant que le bill pour constituer une cour de commissaires des chemins de fer ne devienne pas loi.

L'honorable sir *Alexander Campbell*, ministre de la justice, a présenté à la Chambre, une réponse additionnelle à une adresse à Son Excellence le gouverneur général, en date du 2 mars 1883, priant Son Excellence de vouloir bien transmettre à cette Chambre copie des mémoires, de la correspondance et des communications en la possession de quelque département ou fonctionnaire du gouvernement sur le sujet du service postal entre le *Canada* et le *Royaume-Uni*, ou sur les prix de transport reçus par les propriétaires de la ligne de paquebots qui exécute ce service.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table, et elle est comme suit :

(Voir documents de la session, No. .)

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte à l'effet d'amender les actes relatifs à la procédure dans les causes criminelles " et autres matières se rattachant à la loi criminelle," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M. *Smith*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, vendredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte concernant la compagnie d'assurance des Citoyens du *Canada*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Bellerose*, secondé par l'honorable M. *Armand*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, vendredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte à l'effet d'incorporer la banque de *London*, en *Canada*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Leonard*, secondé par l'honorable M. *Archibald*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, lundi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte à l'effet de constituer en corporation la compagnie d'assurance de *Manitoba* et du *Nord-Ouest* contre l'incendie," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Girard*, secondé par l'honorable M. de *Boucherville*, il a été
Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, lundi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé :
 "Acte à l'effet d'incorporer l'Université de la *Saskatchewan* et autoriser l'établissement de collèges dans les limites du diocèse de la *Saskatchewan*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Allan*, secondé par l'honorable M. *Pelletier*, il a été
Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, vendredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé :
 "Acte à l'effet de pourvoir à la punition de la séduction et des crimes de même nature," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Power*, secondé par l'honorable M. *Lewin*, il a été
Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, lundi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé :
 "Acte à l'effet d'amender la loi criminelle et d'étendre les dispositions de l'acte "concernant les offenses contre la personne," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Scott*, secondé par l'honorable M. *Pelletier*, il a été
Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, vendredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé
 "Acte à l'effet de mieux prévenir la fraude à l'égard des contrats entraînant le "paiement de deniers publics," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Scott*, secondé par l'honorable M. *Pelletier*, il a été
Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, lundi prochain.

L'honorable Président a présenté à la Chambre, une liste des actionnaires et un état des affaires de la compagnie de prêt et de placement canadienne britannique en date du 31 décembre, 1882.

Ordonné, qu'ils soient déposés sur la table, et ils sont comme suit :

(Voir documents de la session, No)

L'honorable Président a présenté à la Chambre, un état des baptêmes, mariages et sépultures du district de *Gaspé*, pour l'année 1882.

Et aussi un état des baptêmes, mariages et sépultures dans le district de *Trois-Rivières*, pendant l'année 1882.

Ordonné, qu'ils soient déposés sur la table, et ils sont comme suit :

(Voir documents de la session, No 44)

Alors, sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M. *Smith*,

La Chambre s'est ajournée.

AFFAIRES DE ROUTINE.

Jeudi, 5 Avril, 1883.

Pétitions à présenter.

Pétitions à lire.

Rapports de comités à présenter.

Avis de motions.

MOTIONS.

Pour Jeudi, 5 Avril, 1883.

1883. Interpellation par l'honorable M. Read :

- 1 21 mars—L'honorable *Benjamin Beveridge*, *James Tibbitts* et autres ont-ils été satisfaits de leurs créances d'après la base de paiement établie dans le rapport d'un comité de cette Chambre daté du 16 mars, 1881, présenté le 17 et unanimement adopté par cette Chambre le lendemain, lequel rapport porte ce qui suit:—
- 1o. Que le 12 novembre, 1856, le *Nouveau-Brunswick* devait au *Canada* une balance de £5,404 12 2 ou (\$21,618.25).
 - 2o. Que cette balance a été régulièrement cédée et transportée aux réclamants par la ci-devant province du *Canada*, autrement dit par les provinces d'*Ontario* et de *Québec* pour les indemniser et régler les réclamations qu'ils avaient contre le *Canada*—réclamations dont le Dominion est devenu responsable sous l'Acte de l'*Amérique britannique du Nord*?
- Si ces créances n'ont pas encore été payées, quelle a été la raison du retard?

1881. Interpellation par l'honorable M. *Reesor* :

- 2 21 mars—Le gouvernement est-il en état de donner des renseignements sur l'avancement qui se fera dans les travaux de la compagnie du chemin de fer du Pacifique pendant la présente année, pour achever l'embranchement du sud-ouest qui mène aux champs houillers de la rivière *Souris* ?

Interpellation par l'honorable M. *Trudel* :

- 3 21 mars—Le gouvernement a-t-il l'intention de rappeler l'ordre en conseil du 26 juillet, 1882, approuvant le nouveau règlement de la commission du havre de *Montréal*, et notamment l'article 142 du dit règlement ?

Pour Vendredi, 6 Avril, 1883.

Par l'honorable M. *Guéremont* :

- 4 4 avril—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur Général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie de toutes correspondances échangées entre le bureau des terres à *Winnipeg*, ou le département de l'intérieur et toutes personnes réclamant la propriété ou des droits à la propriété No 133 de l'arpentage du gouvernement, située dans la paroisse de *Ste-Agathe*, comté de *Provencher*, province de *Manitoba* ; aussi copie de tous ordres en conseil ou ordres du département de l'intérieur au sujet de la dite propriété et de celui où ceux qui peuvent y avoir droit.

Pour Mercredi, 11 Avril, 1883.

Par l'honorable M. *Allan* :

- 5 21 mars—Qu'il appellera l'attention sur la réponse à une adresse de cette Chambre à Son Excellence le Gouverneur Général en date du sixième jour de mars courant, par laquelle Son Excellence était priée de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie des mémoires adressés à Son Excellence par la Société Royale du *Canada* et par l'Institut Canadien de *Toronto*, et de tous documents se rattachant à ces mémoires, concernant la représentation du *Canada* à la conférence internationale projetée par le Congrès des *Etats-Unis* en vue de déterminer l'adoption d'un méridien universel—et qu'il demandera si le gouvernement se propose de prendre des mesures pour faire représenter le *Canada* à la conférence internationale susmentionnée.

ORDRE DU JOUR.

Pour Jeudi, 5 Avril, 1883.

1883.

- | | | |
|---|----|--|
| 1 | 21 | mars— <i>Prise en considération</i> du 2 ^e rapport du comité des comptes contingents.—(Hon. M. Read). |
| 2 | 21 | “ <i>Seconde lecture</i> (Bill L)—Banques, compagnies d'assurance, de prêt, de construction et de commerce en état d'insolvabilité.—(Hon. sir Alexander Campbell). |
| 3 | 21 | “ <i>Prise en considération</i> du 3 ^e rapport du comité mixte des impressions.—(Hon. M. Simpson). |
| 4 | 21 | “ <i>Seconde lecture</i> (Bill M)—Protection des colons dans le <i>Manitoba</i> et les territoires du <i>Nord-Ouest</i> .—(Hon. M. Reesor). |
| 5 | 21 | “ <i>Seconde lecture</i> (Bill I)—Refonte et amendement des lois des pénitenciers.—(Hon. sir Alexander Campbell). |
| 6 | 21 | “ <i>Prise en considération</i> du 4 ^e rapport du comité mixte des impressions.—(Hon. M. Vidal). |

1870

1871

1872

1873

1874

1875

1876

1877

1878

1879

1880

1881

1882

1883

1884

1885

1886

1887

1888

1889

1890

1891

1892

1893

1894

1895

1896

1897

1898

1899

1900

No. 24.

1^{re} Session, 5^e Parlement, 46 Victoria, 1883.

Mercredi, 4 Avril, 1883.

PROCES-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT.

OTTAWA :

IMPRIMERIE MACLEAN, ROGER ET C^{IE}.

1883.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA.

Jeudi, 5 Avril, 1883.

Les membres présents étaient :—

L'honorable *DAVID LEWIS MACPHERSON*, Président,

Les honorables messieurs

Alexander,
Allan,
Atton,
Archibald,
Armand,
Baillargeon,
Belrose,
Benson,
Botsford,
Boucherville, de,
Bourinot,
Boyd,
Campbell
 (Sir *Alexander*),
Carvell,
Chaffers,

Chapais,
Cochrane,
Dever,
Ferguson,
Ferrier,
Flint,
Girard,
Glazier,
Grant,
Guévremont,
Hamilton,
Haythorne,
Howlan,
Kaulbach,
Leonard,

Lewin,
Macdonald,
Macfarlane,
MacInnes,
McClelan,
McInnes,
McKay,
McMaster,
Miller,
Montgomery,
Muirhead,
Nelson,
Northwood,
O'Donohoe,
Pâquet,

Pelletier,
Plumb,
Power,
Pozzer,
Read,
Reesor,
Robitaille,
Scott,
Simpson,
Skead,
Smith,
Stevens,
Trudel,
Vidal,
Wark.

PRIÈRES :

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :

Par l'honorable M. *Ferrier*,—Du président, secrétaire et trésorier de la branche auxiliaire de *Pictou, Nouvelle-Ecosse*, de la société bibliographique britannique et étrangère.

Par l'honorable M. *Plumb*,—De la compagnie du chemin de fer *Atlantique* du *Canada*.

Par l'honorable M. *Nelson*,—Du conseil du bureau de commerce de la *Colombie-Britannique*.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :

De Sa Grâce l'Archevêque de *Québec* et autres ; demandant l'adoption de mesures plus sévères relativement à l'octroi de licences pour la vente des boissons enivrantes et à la réglementation des maisons où se vendent ces boissons dans la province de *Québec*.

De la compagnie de bômes du Nord-Ouest, incorporée par un acte de la législature de la province du *Nouveau-Brunswick*, déclarée subséquemment *ultra vires* par la Cour Suprême du *Canada* ; demandant la passation d'une loi pour rencontrer son cas et lui permettre de continuer et maintenir en opération ses bômes.

L'honorable Président a informé la Chambre qu'il y avait un membre qui se présentait pour être introduit.

Alors, l'honorable *John Shultz* a été introduit, entre l'honorable sir *Alexander Campbell* et l'honorable M. *Girard*.

L'honorable M. *Shultz* a présenté le bref de Sa Majesté l'appelant au Sénat.

Le dit bref a été lu par le greffier.

Ordonné, qu'il soit inscrit au journal, et il est comme suit :

CANADA.



W. J. Ritchie, député-gouverneur.

[L.S.]

VICTORIA, par la grâce de Dieu, Reine du Royaume-Uni de la *Grande-Bretagne* et d'*Irlande*, Défenseur de la Foi, etc., etc., etc.

A notre fidèle et bien-aimé *John Shultz*, de notre province de *Manitoba*, dans notre Puissance du *Canada* :—

SALUT :—

Sachez que, tant pour la confiance particulière que Nous avons reposée en vous, que dans la vue d'obtenir votre avis et assistance dans toutes affaires importantes et difficiles, qui peuvent concerner l'Etat et la Défense de notre Puissance du *Canada* ; Nous avons jugé à propos de vous appeler au Sénat de notre dite Puissance, et Nous vous commandons, dit *John Shultz*, que mettant de côté toutes difficultés et excuses quelconques, vous soyez et comparaissez pour les fins susdites, dans le Sénat de notre dite Puissance, en tous les temps et en tous les lieux où notre Parlement pourra être convoqué et tenu en notre dite Puissance, et vous ne devez aucunement y manquer.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait rendre nos présentes Lettres Patentes, et à icelles fait apposer le Grand Sceau du *Canada* : TÉMOIN, l'honorable Sir WILLIAM JOHNSTON RITCHIE, député de notre très-fidèle et bien-aimé

cousin et conseiller le très-honorable Sir JOHN DOUGLASS SUTHERLAND CAMPBELL (communément appelé le marquis de LORNE) chevalier de notre très-ancien et très-noble ordre du Chardon, chevalier grand-croix de notre ordre très-distingué de *Saint-Michel* et de *Saint-Georges*, Gouverneur-Général du *Canada*, et Vice-Amiral du *Canada*, etc., etc. A notre Hôtel du Gouvernement, en notre cité d'*Ottawa*, en notre Puissance du *Canada*, ce vingt-troisième jour de septembre de l'année de Notre-Seigneur mil huit cent quatre-vingt-deux, et de notre Règne la quarante-sixième.

Par ordre,

R. POPE,

Greffier de la Couronne en Chancellerie, *Canada*.

L'honorable M. *Schultz* s'est approché de la table et a prêté et souscrit le serment prescrit par la loi, devant *Edouard Joseph Langevin*, écuyer, commissaire nommé à cet effet, et il a pris son siège en conséquence.

L'honorable Président a informé la Chambre que le greffier a déposé sur la table le certificat du commissaire énonçant que l'honorable *John Schultz*, membre du Sénat, a fait et signé la déclaration de qualification prescrite par l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, 1867.

Sur motion de l'honorable M. *Bellerose*, secondé par l'honorable M. *Armand*, il a été

Ordonné, que le temps fixé pour recevoir les rapports de comités sur les bills privés, expiré jeudi le 22 mars, soit prolongé à vendredi, le 20 d'avril courant.

L'ordre du jour ayant été lu pour la prise en considération du second rapport du comité chargé d'examiner les comptes contingents du Sénat et en faire rapport pour la présente session,

L'honorable M. *Botsford*, secondé par l'honorable M. *Miller*, a proposé :

Que le dit rapport soit renvoyé au même comité pour qu'il soit de nouveau pris en considération.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte à l'effet d'amender " Un acte relatif aux banques, compagnies d'assurances, compagnies de prêt, sociétés de construction et corporations de commerce en état d'insolvabilité," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M. *Smith*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général, demain.

La Chambre, conformément à l'ordre, a pris en considération le troisième rapport du comité conjoint du Sénat et de la Chambre des Communes des impressions du Parlement, et

Le dit rapport étant lu de nouveau par le greffier,

Sur motion de l'honorable M. *Simpson*, secondé par l'honorable M. *Glazier*, il a été

Ordonné, qu'il soit adopté.

L'ordre du jour ayant été lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte à l'effet de protéger les personnes s'établissant sur les terres de la Puissance dans *Manitoba* et les territoires du Nord-Ouest,"

Sur motion de l'honorable M. *Reesor*, secondé par l'honorable M. *Girard*, il a été Ordonné, que le dit bill soit remis à mercredi le dix-huitième jour d'avril courant

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte à l'effet d'amender et refondre les lois concernant les pénitenciers," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M. *Smith*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général, demain.

La Chambre, conformément à l'ordre, a pris en considération le quatrième rapport du comité conjoint du Sénat et de la Chambre des Communes des impressions du Parlement, et

Le dit rapport ayant été lu de nouveau par le greffier,

Sur motion de l'honorable M. *Simpson*, secondé par l'honorable M. *Vidal*, il a été *Ordonné*, qu'il soit adopté.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte à l'effet de constituer en corporation Les révérends Pères Oblats de Marie Immaculée des Territoires du *Nord-Ouest*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Girard*, secondé par l'honorable M. *de Boucherville*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, mardi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte pour incorporer la compagnie des phosphates et mines de la Puissance," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte autorisant la fusion de la Banque de la *Nouvelle-Ecosse* avec la Banque Union " de l'*Ile du Prince-Eaouard*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Power*, secondé par l'honorable M. *Haythorne*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, lundi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte à l'effet d'amender de nouveau l'acte intitulé : " Acte concernant les banques " et le commerce de banque " et les différents actes qui le modifient, auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M. *Smith*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, mardi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte concernant " Le Crédit Foncier Franco-Canadien," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte à l'effet de réduire de nouveau le capital social de la compagnie d'assurance " de *Québec* contre les accidents du feu," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Pelletier*, secondé par l'honorable M. *Allan*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois, mardi prochain.

L'honorable sir *Alexander Campbell* a présenté à la Chambre, un bill intitulé : " Acte relatif à certaines offenses contre l'Etat."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, lundi prochain.

Alors, sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M. *Smith*,

La Chambre s'est ajournée.

AFFAIRES DE ROUTINE.

Vendredi, 6 Avril, 1883.

Pétitions à présenter.

Pétitions à lire.

Rapports de comités à présenter.

Avis de motions.

MOTIONS.

Pour Vendredi, 6 Avril, 1883.

1883. Par l'honorable M. Guévremont :

- 1 5 avril—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur Général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie de toutes correspondances échangées entre le bureau des terres à *Winnipeg*, ou le département de l'intérieur et toutes personnes réclamant la propriété ou des droits à la propriété No 133 de l'arpentage du gouvernement, située dans la paroisse de *Ste-Agathe*, comté de *Provencher*, province de *Manitoba* ; aussi copie de tous ordres en conseil ou ordres du département de l'intérieur au sujet de la dite propriété et de celui ou ceux qui peuvent y avoir droit.

Interpellation par l'honorable M. Reesor :

- 2 5 avril—Le gouvernement est-il en état de donner des renseignements sur l'avancement qui se fera dans les travaux de la compagnie du chemin de fer du Pacifique pendant la présente année, pour achever l'embranchement du sud-ouest qui mène aux champs houillers de la rivière *Souris* ?

Pour Lundi, 9 Avril, 1883.

1883. Interpellation par l'honorable M. Read :

- 3 5 avril—L'honorable *Benjamin Beveridge*, *James Tibbitts* et autres ont-ils été satisfaits de leurs créances d'après la base de paiement établie dans le rapport d'un comité de cette Chambre daté du 16 mars, 1881, présenté le 17 et unanimement adopté par cette Chambre le lendemain, lequel rapport porte ce qui suit :—
- 1o. Que le 12 novembre, 1856, le *Nouveau-Brunswick* devait au *Canada* une balance de £5,404 12 2 ou (\$21,618.25).
 - 2o. Que cette balance a été régulièrement cédée et transportée aux réclamants par la ci-devant province du *Canada*, autrement dit par les provinces d'*Ontario* et de *Québec* pour les indemniser et régler les réclamations qu'ils avaient contre le *Canada*—réclamations dont le Dominion est devenu responsable sous l'Acte de l'*Amérique britannique du Nord*?
- Si ces créances n'ont pas encore été payées, quelle a été la raison du retard?

Pour Mercredi, 11 Avril, 1883.

Par l'honorable M. Allan :

- 4 21 mars—Qu'il appellera l'attention sur la réponse à une adresse de cette Chambre à Son Excellence le Gouverneur Général en date du sixième jour de mars courant, par laquelle Son Excellence était priée de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie des mémoires adressés à Son Excellence par la Société Royale du *Canada* et par l'Institut Canadien de *Toronto*, et de tous documents se rattachant à ces mémoires, concernant la représentation du *Canada* à la conférence internationale projetée par le Congrès des *Etats-Unis* en vue de déterminer l'adoption d'un méridien universel—et qu'il demandera si le gouvernement se propose de prendre des mesures pour faire représenter le *Canada* à la conférence internationale susmentionnée.

Interpellation par l'honorable M. Trudel :

- 5 5 avril—Le gouvernement a-t-il l'intention de rappeler l'ordre en conseil du 26 juillet, 1882, approuvant le nouveau règlement de la commission du havre de *Montréal*, et notamment l'article 142 du dit règlement?

ORDRE DU JOUR,

—
Vendredi, 6 Avril, 1883.

1883.

- | | | | |
|---|----|--------|---|
| 1 | 21 | mars— | <i>Seconde lecture</i> (Bill 27)—Amendement de l'acte d'incorporation de la Cie du chemin de fer <i>Ontario et Québec</i> .—(Hon. M. <i>Allan</i>). |
| 2 | 4 | avril— | <i>Seconde lecture</i> (Bill 83)—Amendement de la procédure en matières criminelles.—(Hon. sir <i>Alexander Campbell</i>). |
| 3 | 4 | “ | <i>Seconde lecture</i> (Bill 17) relatif à la compagnie d'assurance “ <i>La Citoyenne</i> .”—(Hon. M. <i>Bellerose</i>). |
| 4 | 4 | “ | <i>Seconde lecture</i> (Bill 18)—Incorporation de l'Université de <i>Saskatchewan</i> .—(Hon. M. <i>Allan</i>). |
| 5 | 4 | “ | <i>Seconde lecture</i> (Bill 7)—Amendement de la loi criminelle en ce qui concerne les offenses contre la personne.—(Hon. M. <i>Scott</i>). |
| 6 | 5 | “ | <i>Comité de toute la Chambre</i> (Bill L)—Banques, compagnies d'assurance, de prêt, de construction et de commerce en état d'insolvabilité.—(Hon. sir <i>Alexander Campbell</i>). |
| 7 | 5 | “ | <i>Comité de toute la Chambre</i> (Bill J)—Refonte et amendement de la loi sur les pénitenciers.—(Hon. sir <i>Alexander Campbell</i>). |

No. 25.

1^{re} Session, 5^e Parlement, 46 Victoria, 1883.

Jeu*di*, 5 *Avril*, 1883.

PROCES-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT.

OTTAWA :

IMPRIMERIE MACLEAN, ROGER ET C^{IE}.

1883.

PROCÈS-VERBAUX.

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA.

Vendredi, 6 Avril, 1883.

Les membres présents étaient:—

L'honorable *DAVID LEWIS MACPHERSON*, Président,

Les honorables messieurs

<i>Alexander,</i>	<i>Chaffers,</i>	<i>Kaulbach,</i>	<i>Paquet,</i>
<i>Allan,</i>	<i>Chapais,</i>	<i>Leonard,</i>	<i>Pelletier,</i>
<i>Almon,</i>	<i>Cochrane,</i>	<i>Lewin,</i>	<i>Plumb,</i>
<i>Archibald,</i>	<i>De Blois,</i>	<i>Macdonald,</i>	<i>Power,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Dever,</i>	<i>Macfarlane,</i>	<i>Pozer,</i>
<i>Baillargeon,</i>	<i>Dickey,</i>	<i>McClelan,</i>	<i>Read,</i>
<i>Belierose,</i>	<i>Ferguson,</i>	<i>McInnes,</i>	<i>Robitaille,</i>
<i>Benson,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>McKay,</i>	<i>Scott,</i>
<i>Botsford,</i>	<i>Flint,</i>	<i>McMaster,</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Boucherville, de,</i>	<i>Girard,</i>	<i>Miller,</i>	<i>Skead,</i>
<i>Bourinot,</i>	<i>Glasier,</i>	<i>Montgomery,</i>	<i>Smith,</i>
<i>Boyd,</i>	<i>Grant,</i>	<i>Muirhead,</i>	<i>Stevens,</i>
<i>Campbell</i>	<i>Guévremont,</i>	<i>Nelson,</i>	<i>Trudel,</i>
<i>(Sir Alexander),</i>	<i>Hamilton,</i>	<i>Northwood,</i>	<i>Vidal,</i>
<i>Carvell,</i>	<i>Haythorne,</i>	<i>O'Donohoe,</i>	<i>Wark.</i>

PRIÈRES:

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :

Par l'honorable M. *Plumb*,—Du conseil municipal du village de *Parkdale*, dans le comté de *York*.

Par l'honorable M. *Wark*,—Du président et du secrétaire de la société du *Nouveau-Brunswick* pour la protection des animaux.

Conformément à l'ordre du jour les pétitions suivantes ont été lues :—

De *Daniel Wilson, L.L.D.*, et autres, professeurs et conférenciers de l'école de science pratique de *Toronto* ; demandant que le bill à l'effet de pourvoir à l'admission des gradués du collège militaire royal à la profession d'arpenteur de la Puissance sans la cléricature et l'examen d'usage, ne devienne pas loi ; ou si le dit bill devient loi, que les mêmes privilèges soient accordés aux gradués de la même école et de toutes autres écoles scientifiques dans la Puissance qu'aux gradués du dit collège.

De *J. Bourgeault*, maire, et autres, de *Laprairie*, province de *Québec* ; demandant qu'aucune charte soit accordée aux promoteurs du projet *Shearer* pour la construction d'un pont sur le *St-Laurent*, en face de la cité de *Montréal*.

De *James Thomas*, maire, et autres, de *St-Lambert* et de la paroisse de *Longueuil* ; demandant qu'il soit passé un bill à l'effet d'incorporer la compagnie de ponts et manufacturière du *St-Laurent*.

De *B. Normandin*, maire, et autres, de la ville de *Longueuil* ; demandant qu'il soit passé un bill à l'effet d'incorporer la compagnie de ponts et manufacturière du *St-Laurent*, pourvu toutefois que la compagnie soit tenue de faire les travaux nécessaires pour empêcher les dommages par les inondations ou autres causes.

Du révérend *C. W. Dutcher* et autres, de *St. Andrews, Nouveau-Brunswick* ; demandant l'adoption de mesures propres à empêcher la profanation du dimanche par les compagnies de chemin de fer et autres corporations.

Du préfet et des maires du comté d'*Essex* ; demandant l'établissement d'une cour de commissaires de chemins de fer.

L'honorable M. *Guévremont*, secondé par l'honorable M. *Flint*, a proposé :

Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur Général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie de toutes correspondances échangées entre le bureau des terres à *Winnipeg*, ou le département de l'intérieur et toutes personnes réclamant la propriété ou des droits à la propriété No 133 de l'arpentage du gouvernement, située dans la paroisse de *Ste-Agathe*, comté de *Provencher*, province de *Manitoba* ; aussi copie de tous ordres en conseil ou ordres du département de l'intérieur au sujet de la dite propriété et de celui ou ceux qui peuvent y avoir droit.

La question de concours ayant été mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur Général par ceux des membres de cette Chambre qui sont membres du Conseil Privé.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte à l'effet de modifier l'acte " constituant la compagnie du chemin de fer d'*Ontario* et *Québec*," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Allan*, secondé par l'honorable M. *Pelletier*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et hâvres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte à l'effet d'amender les actes relatifs à la procédure dans les causes criminelles et autres matières se rattachant à la loi criminelle," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M. *Smith*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général, lundi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte concernant la compagnie d'assurance des Citoyens du *Canada*," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Bellerose*, secondé par l'honorable M. *Armand*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des banques et du commerce.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte à l'effet d'incorporer l'Université de la *Saskatchewan* et autoriser l'établissement de collèges dans les limites du diocèse de la *Saskatchewan*," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Allan*, secondé par l'honorable M. *Pelletier*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des ordres permanents et des bills privés.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte à l'effet d'amender la loi criminelle et d'étendre les dispositions de l'acte concernant les offenses contre la personne "

Sur motion de l'honorable M. *Scott*, secondé par l'honorable M. *Pelletier*, il a été *Ordonné*, qu'il soit remis à vendredi le treizième jour d'avril courant.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le bill intitulé : " Acte à l'effet d'amender un acte relatif aux banques, compagnies d'assurances, compagnies de prêt, sociétés de construction et corporations de commerce en état d'insolvabilité."

(*En comité.*)

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. *Boyd* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M. *Smith*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le bill intitulé : " Acte à l'effet d'amender et refondre les lois relatives aux pénitenciers."

(*En comité.*)

Le titre a été lu et remis.

Les sections une à quatorze ont été lues et agréées.

La quinzième section a été lue et amendée comme suit :

Page 4, ligne 5, retranchez depuis " qui " jusqu'à " contiendra " dans la 6e ligne.

Les clauses restantes ont été lues et agréées.

L'annexe B a été lue et agréé.

Le titre a été lu de nouveau et agréé.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. *McClelan* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec un amendement.

Ordonné, que le dit amendement soit reçu maintenant, et

Le dit amendement ayant été lu la seconde fois, il a été agréé.

Sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M. *Smith*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois, lundi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte à l'effet de constituer le conseil d'administration du fonds de construction d'églises et presbytères de l'église presbytérienne en *Canada* pour le *Manitoba* et le *Nord-Ouest*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Wark*, secondé par l'honorable M. *Montgomery*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, mardi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte à l'effet de réunir la caisse des veuves et orphelins des ministres presbytériens en rapport avec l'église presbytérienne des provinces inférieures ; et la caisse des veuves et orphelins de l'église presbytérienne des provinces maritimes en rapport avec l'église d'*Ecosse*, et de créer une corporation pour administrer ces caisses," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Bourinot*, secondé par l'honorable M. *Botsford*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, mercredi prochain.

Sur motion de l'honorable M. *Allan*, secondé par l'honorable M. *Lewin*, il a été

Ordonné, que le bill reçu de la Chambre des Communes jeudi le cinq d'avril courant, intitulé : "Acte à l'effet d'incorporer la compagnie des phosphates et mines de la Puissance," soit remis sur les ordres du jour et soit lu une seconde fois mardi prochain.

L'honorable M. *Allan*, du comité mixte du Sénat et de la Chambre des Communes des impressions du Parlement, a présenté son premier rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu.

Le dit rapport a été alors lu par le greffier comme suit :

Les membres du Sénat formant partie du comité mixte de la bibliothèque du Parlement présentent le rapport suivant :

Le comité s'est spécialement occupé de la nécessité de prendre les moyens d'augmenter et de rendre plus utile la bibliothèque qui est loin d'être complète surtout en ce qui regarde les sections importantes des ouvrages sur l'Amérique du Nord, et des recherches scientifiques, et cela à cause des dépenses encourues pour l'achat des ouvrages de droit depuis l'établissement de la Cour Suprême.

A la dernière session, il a été convenu, conformément à l'avis du comité, de transférer à la Cour Suprême, les séries des rapports judiciaires de la Grande-Bretagne et des Etats-Unis. L'expérience a démontré qu'il n'était pas à propos de séparer ces rapports des ouvrages sur le droit.

Dans le but de rendre la bibliothèque de la Cour Suprême aussi complète que possible et en même temps d'enlever à la bibliothèque du Parlement la dépense considérable nécessaire pour maintenir cette collection aussi complète que possible, le comité a décidé de recommander de transporter d'une façon permanente à la bâtisse de la Cour Suprême la plupart des ouvrages de droit et de donner au département

de la Justice le soin de maintenir et de contrôler cette bibliothèque de droit qui ne devra plus être considérée comme faisant partie de la bibliothèque du Parlement. Il est entendu cependant que les membres des deux Chambres auront le droit de se servir de ces livres en tout temps et partout où il leur conviendra de les consulter. On ne conservera à la bibliothèque, ou on ne conservera pour son usage que les livres de droit qui sont nécessaires à la législation.

En approuvant le rapport du sous-comité sur ce sujet, rapport ci-annexé, le comité désire exprimer l'opinion que la bibliothèque du Parlement ne peut être complétée de façon à la rendre aussi utile qu'il est désirable et à faire honneur au Canada, sans augmenter son crédit actuel. Le comité propose donc que les cinq années à venir, la somme de douze mille piastres soit votée annuellement, pour compléter la bibliothèque, surtout les sections mentionnées plus haut, en laissant au département de la Justice le soin de demander l'argent nécessaire à la bibliothèque de droit transférée à la Cour Suprême.

Le comité prend la liberté d'attirer l'attention sur le rapport de son sous-comité relativement à la question des salaires du personnel de la bibliothèque ; il demande aux deux Chambres d'accepter les recommandations qu'il renferme.

Le comité a pris en considération la requête de M. J. S. Bourinot, greffier de la Chambre des Communes, soumise avec le présent, demandant qu'on l'aide à publier un ouvrage auquel il travaille depuis quelques années, sur les usages et la procédure du Parlement. Certain du mérite et de l'utilité de ce traité, le comité recommande qu'il soit acheté, pour l'usage des membres, trois cents exemplaires, à raison de cinq piastres chacun.

Le comité désire que la bibliothèque se procure une série complète de tous les Journaux des Chambres, statuts, documents officiels des différentes provinces qui font partie du Canada, depuis leur origine, et aussi la série des publications officielles du Canada, depuis la confédération, lesquels seront mis de côté, à la bibliothèque, pour y être consultés, sans qu'il puisse jamais être permis de les laisser sortir de l'édifice. Le comité a, en conséquence, donné ordre au bibliothécaire de demander ces documents à qui de droit, et il demande à l'Exécutif d'aider cette entreprise.

BUREAU DE L'ORATEUR,
CHAMBRE DES COMMUNES,
5 avril, 1883.

Le sous-comité auquel a été renvoyée la question du crédit annuel accordé à la bibliothèque, a l'honneur de faire rapport comme suit :—

Le sous-comité croit que la première question à décider est celle qui a trait à la bibliothèque du droit. On en est venu à la conclusion que l'arrangement actuel d'après lequel les rapports sont conservés dans l'édifice de la Cour Suprême et les livres de textes, dans la bibliothèque du Parlement, ne saurait être justifié. Ces livres devraient être réunis et mis sous notre contrôle.

Le sous-comité recommande que tous les livres de textes, sauf les éditions les plus récentes et les livres de textes traitant du droit constitutionnel, et tels autres qui doivent se trouver dans une bibliothèque parlementaire générale, comme par exemple les ouvrages sur le droit criminel, soient conservés avec les rapports dans l'édifice de la Cour Suprême ; que cette bibliothèque du droit soit mise sous le contrôle de l'administration du ministère de la Justice, lequel aurait à demander le crédit nécessaire pour la maintenir et l'administrer, et qu'elle ne soit plus considérée comme faisant partie de la bibliothèque du Parlement, sauf cependant pour les membres des deux Chambres, la réserve du droit d'avoir accès et de se servir d'aucun des livres, soit dans la bibliothèque, soit dans les édifices du Parlement, suivant qu'ils le préféreront.

Le sous-comité recommande que l'achat futur de livres de droit pour la bibliothèque du Parlement soit limité aux rapports des tribunaux des provinces et de la Cour

Suprême et aux livres de textes sur des questions de droit constitutionnel, qui n'entraîneront qu'une dépense limitée.

Le sous-comité considère que par suite de la dépense pour l'achat de livres de droit depuis l'établissement de la Cour Suprême, les achats pour les autres départements ont été si sérieusement diminués, que la bibliothèque se trouve aujourd'hui dans un état arriéré fort à regretter.

Il y a une lacune déplorable sur ce qui concerne les livres sur l'Amérique du Nord, et pourtant notre bibliothèque devrait être complète sous ce rapport. Les plus anciens livres sur cette matière qui nous manquent, ne peuvent être achetés que par occasion et à des prix élevés.

Le sous-comité trouve aussi que la bibliothèque est très-insuffisante en livres traitant de sujets scientifiques, et qu'à cet égard il y aurait beaucoup à suppléer, de même qu'il y aurait des achats annuels considérables à faire.

Le sous-comité désirerait attirer l'attention du comité sur le fait qu'une grande partie du crédit annuel est nécessairement dépensé pour défrayer l'achat de livres écrits en la langue française, et qu'en conséquence la dépense annuelle de cette bibliothèque doit être plus considérable que dans la plupart des bibliothèques publiques, où le gros des achats est de livres en une seule langue.

Néanmoins le crédit accordé est loin d'approcher des ressources mises à la disposition d'autres bibliothèques, ainsi qu'il apparaîtra en consultant le mémoire annexé à ce rapport.

Dans de précédentes occasions il n'a pas été jugé opportun, vù l'état du revenu public, de demander une augmentation du crédit, mais le sous-comité croirait manquer à son devoir dans les circonstances actuelles, s'il hésitait à proposer cette démarche.

Le sous-comité croit qu'il devrait être accordé pendant cinq ans un crédit spécial de \$2,000 par année, qui serait consacré exclusivement à l'achat de livres sur l'Amérique du Nord, et que le crédit général, pendant la même période, devrait être en outre d'au moins \$10,000 par année, et il recommande que cette proposition soit soumise à l'approbation du Parlement.

Le sous-comité recommande de plus que tous les ouvrages rares et de prix de la bibliothèque soient placés dans une chambre séparée, et que des précautions spéciales soient prises par le bibliothécaire pour leur conservation.

Le tout respectueusement soumis.

GÉORGE A. KIRKPATRICK.

Ottawa, 21 mars, 1883.

MÉMOIRE des dépenses annuelles pour le compte de certaines grandes bibliothèques publiques, compilé d'après des documents officiels :

La Bibliothèque publique de Boston (contenant 400,000 volumes) reçoit de la ville une subvention annuelle de \$115,000 en sus d'un revenu provenant d'un fonds placé en fidéicommiss.

La Bibliothèque publique de Cincinnati (123,000 vols.) a dépensé l'an dernier \$51,465.

La Bibliothèque Astor et la Bibliothèque Lenox, de New-York, possèdent chacune une dotation d'au-delà d'un million cent mille piastres.

La Bibliothèque publique de Manchester (160,000 vols.) dépense annuellement environ \$55,000.

La Bibliothèque du Congrès à Washington (400,000 vols.) reçoit du Congrès une subvention annuelle de \$52,840 pour augmentation et entretien.

La Bibliothèque publique de Melbourne, Victoria, Australie, près de (\$100,000 vols.) L'année dernière la subvention a été de \$25,000.

La Bibliothèque du Musée Britannique dépense annuellement \$50,000 en achat de livres, sans compter les augmentations énormes en vertu de l'acte concernant les droits d'auteur, \$12,500 pour l'achat de manuscrits, et environ \$12,500 pour reliure et entretien des livres.

La Bibliothèque de l'Université Cowell (New-York) a un revenu annuel de près de \$50,000.

Une nouvelle bibliothèque a été récemment établie dans l'Etat d'Indiana au moyen de fonds s'élevant à \$750,000 qui doivent être dépensés pour l'achat de livres d'ici à dix ans, et dans la partie nord-ouest de Chicago, une somme d'au-delà de deux millions de piastres a été léguée pour fonder une bibliothèque gratuite dans cette partie de la ville en sus de la grande bibliothèque publique qui existe à Chicago depuis 1872.

Le sous-comité auquel a été déferé la question des salaires du personnel de la bibliothèque, a l'honneur de faire rapport comme suit :—

1. Le comité mixte de la bibliothèque, à la date du 13 avril, A.D., 1880, a fait un rapport embrassant toute cette question et a fixé les salaires et défini le principe qui devrait régir les augmentations (*voir le Journal de la Chambre des Communes, page 232*), et depuis, ce rapport a été mis à effet.

2. M. *Laperrière* demande d'être promu au rang de commis principal ; mais le comité ne voit pas qu'un tel officier soit nécessaire dans le service de la bibliothèque et, conséquemment, il ne peut recommander cette promotion.

3. Il s'est présenté une difficulté dans le cas de MM. *Fletcher* et *Campbell*, par suite du changement apporté dans la classification des commis par l'acte du service civil de la dernière session.

Pour que ces deux messieurs puissent obtenir l'augmentation de \$50 pour l'année courante et la suivante, à laquelle ils ont droit aux termes du rapport déjà mentionné et pour laquelle ils ont été recommandés, il est nécessaire, d'après les prescriptions de l'auditeur général, qu'il y ait une recommandation du comité approuvée par le Parlement.

Le sous-comité est d'avis que MM. *Fletcher* et *Campbell* ont droit à cette augmentation, et il recommande que le comité adopte sa manière de voir et la soumette au Parlement pour son concours ; et alors le crédit nécessaire sera sans doute voté.

4. M. *L. J. Casault* a demandé une augmentation à son salaire qui avait été fixé par le précédent rapport à \$850 par année et le logement.

Le sous-comité est d'opinion que les appointements de M. *Casault* sont proportionnés à la charge de messenger en chef et de gardien, mais il a constaté que M. *Casault* est parfaitement au fait du service de la bibliothèque et qu'il se rend extrêmement utile en aidant aux commis à répondre aux demandes des députés et du public ; en considération de ses aptitudes et des services qu'il rend, le sous-comité recommande qu'une augmentation finale de \$50 soit faite à son salaire.

Mais le sous-comité recommande que dans le cas où la charge de M. *Casault* deviendrait vacante, la question du salaire attaché à cette charge soit considérée de nouveau, vu que le comité est d'avis que le salaire devrait être diminué si le nouveau titulaire ne remplissait que les devoirs assignés à un messenger en chef et gardien.

Le sous-comité ne fait pas d'autres recommandations au sujet des salaires, car l'application du rapport de 1880 semble devoir régler d'une manière satisfaisante toutes les questions qui pourraient être soulevées au sujet des autres officiers.

3 AVRIL, 1883.

A l'honorable GEO. A. KIRKPATRICK,
Orateur de la Chambre des Communes.

MONSIEUR L'ORATEUR,— Pendant les dix dernières années, j'ai consacré la majeure partie de mes loisirs à préparer un traité sur les règles, les usages et la procédure suivis dans le Sénat et la Chambre des Communes. Ce travail a été compilé avec le plus grand soin, et a été tiré des sources les plus autorisées tant en Angleterre qu'en Canada. Il explique l'origine de chaque règle et de chaque usage et la pratique qui s'y rapporte ; il indique la différence, s'il en est, entre la pratique du Parlement canadien et celle des chambres anglaises. Dans tous les cas douteux et imprévus, la

pratique du Parlement anglais est indiquée et appuyée par de nombreux exemples. Je me suis attaché constamment à donner à ce travail le caractère pratique que mon expérience officielle pendant quinze ans dans les deux Chambres m'autorise à considérer comme le plus utile aux hommes qui s'occupent de questions parlementaires.

Ce travail est divisé en vingt-deux chapitres dont chacun donne l'exposé complet du sujet qui y est traité. Ces chapitres sont aussi divisés en parties distinctes qui permettent de trouver à l'instant chaque sujet spécial. Le chapitre suivant explique la chose :—

CHAPITRE XIV.—*Bills d'intérêt public.*

- I. Dépôt des bills concernant les taxes ou bills d'argent.
- II. Procédure lors du dépôt des bills dans les deux Chambres.
- III. Bills concernant les matières commerciales.
- IV. Bills imposant des charges ou fardeaux au public, délibérés en premier lieu en comité général.
- V. Deuxième lecture des bills.
- VI. Motion portant que la Chambre se forme en comité général.—
Instructions.
- VII. Renvoi des bills aux comités spéciaux.
- VIII. Avis des amendements à proposer en comité général.
- IX. Bills rapportés des comités spéciaux.
- X. Procédure en comité général.
- XI. Rapport du comité général.
- XII. Bills non déférés au comité général.
- XIII. Troisième lecture des bills.
- XIV. Motion pour passation des bills.
- XV. Bills communiqués à chaque Chambre, et procédure dans le cas d'amendements à ces bills.
- XVI. Sanction royale aux bills.
- XVII. Remise en vigueur d'un bill.
- XVIII. Bill déposé par erreur.
- XIX. Diligence pour la passation des bills.
- XX. Un bill une fois déposé ne peut être changé sans l'autorisation de la Chambre.
- XXI. Erreurs pendant la passation d'un bill, et manière de la corriger.
- XXII. Perte d'un bill pendant la session.
- XXIII. Un bill rejeté ne peut être présenté de nouveau pendant la même session.
- XXIV. Des actes peuvent être amendés pendant la même session.

Cette méthode de diviser les chapitres jointe à un index bien fait, donnera beaucoup plus de facilité pour consulter l'ouvrage.

Les chapitres consacrés aux bills d'intérêt privé seront aussi trouvés très utiles, car je me suis appliqué à citer les divers précédents que l'on rencontre si fréquemment dans le vaste domaine constitutionnel de la législation fédérale.

J'ai cru qu'il serait aussi très utile de faire dans un chapitre préliminaire une courte revue des divers changements constitutionnels qui ont conduit à l'établissement du système largement libéral de gouvernement parlementaire dont le Canada jouit actuellement. Le lecteur trouvera dans ce chapitre un sommaire des diverses mesures constitutionnelles sous l'autorisation desquelles les provinces anglaises de l'Amérique du Nord ont été et sont actuellement gouvernées, ainsi que la mention des autorités qui sont nécessaires pour comprendre clairement notre système parlementaire.

Le travail auquel j'ai dû me livrer pour perfectionner ce traité a été très considérable, mais je ne le regretterai pas s'il répond au but auquel il est destiné. Mon

expérience au bureau de la Chambre m'a convaincu qu'un ouvrage de ce genre, complété avec soin, est d'une valeur inappréciable pour quiconque s'occupe de questions parlementaires.

Mon désir est de faire publier cet ouvrage à temps pour la prochaine session du parlement. La correction des épreuves et la préparation de l'index prendront nécessairement plusieurs mois. Qu'il me soit permis d'ajouter ici que les précédents cités comprendront la session actuelle.

Je me dois à moi-même de dire que si j'eusse employé le même temps et le même travail à d'autres études d'un caractère plus général, j'aurais obtenu une rétribution plus forte que celle que je recevrai probablement pour la publication d'un livre dont la circulation sera de toute nécessité restreinte au Canada. Néanmoins, j'ai pensé que les membres des deux Chambres apprécieraient, comme il mérite de l'être, le fait de m'être voué à ces études qui me permettent de rendre des services plus utiles au parlement.

En conséquence, je prends respectueusement la liberté de soumettre le résultat de mes travaux à votre bienveillante considération et à celle des autres membres du comité de la bibliothèque du parlement, et si le comité approuve mon traité, j'ai tout lieu d'espérer qu'il en fera un rapport propre à m'encourager à le publier aussi tôt et de la meilleure manière qu'il me sera possible de le faire.

J'ai l'honneur de me souscrire, bien respectueusement,
Votre obéissant serviteur,

JNO. GEO. BOURINOT.

Sur motion de l'honorable M. *Allan*, secondé par l'honorable M. *Lewin*, il a été Ordonné, que le dit rapport soit pris en considération par la Chambre, mercredi prochain.

Alors, sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M. *Smith*,

La Chambre s'est ajournée à lundi, à trois heures de l'après-midi.

AFFAIRES DE ROUTINE.

Lundi, 9 Avril, 1883.

Pétitions à présenter.

Pétitions à lire.

Rapports de comités à présenter.

Avis de motions.

MOTIONS.

Pour Lundi, 9 Avril, 1883.

1883. Interpellation par l'honorable M. Read :

- 1 5 avril—L'honorable *Benjamin Beveridge*, *James Tibbitts* et autres ont-ils été satisfaits de leurs créances d'après la base de paiement établie dans le rapport d'un comité de cette Chambre daté du 16 mars, 1881, présenté le 17 et unanimement adopté par cette Chambre le lendemain, lequel rapport porte ce qui suit :—
- 1o. Que le 12 novembre, 1856, le *Nouveau-Brunswick* devait au *Canada* une balance de £5,404 12 2 ou (\$21,618.25).
 - 2o. Que cette balance a été régulièrement cédée et transportée aux réclamants par la ci-devant province du *Canada*, autrement dit par les provinces d'*Ontario* et de *Québec* pour les indemniser et régler les réclamations qu'ils avaient contre le *Canada*—réclamations dont le Dominion est devenu responsable sous l'Acte de l'*Amérique britannique du Nord*?
- Si ces créances n'ont pas encore été payées, quelle a été la raison du retard?

1883. Interpellation par l'honorable M. *Macdonald* :

- 2 6 avril—Le gouvernement a-t-il l'intention de présenter à cette session un acte pour pourvoir à la distribution équitable des biens des débiteurs insolvables ?

Interpellation par l'honorable M. *Reesor* :

- 3 5 avril—Le gouvernement est-il en état de donner des renseignements sur l'avancement qui se fera dans les travaux de la compagnie du chemin de fer du Pacifique pendant la présente année, pour achever l'embranchement du sud-ouest qui mène aux champs houillers de la rivière *Souris* ?

Pour Mercredi, 11 Avril, 1883.

Par l'honorable M. *Allan* :

- 4 21 mars—Qu'il appellera l'attention sur la réponse à une adresse de cette Chambre à Son Excellence le Gouverneur Général en date du sixième jour de mars courant, par laquelle Son Excellence était priée de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie des mémoires adressés à Son Excellence par la Société Royale du *Canada* et par l'Institut Canadien de *Toronto*, et de tous documents se rattachant à ces mémoires, concernant la représentation du *Canada* à la conférence internationale projetée par le Congrès des *Etats-Unis* en vue de déterminer l'adoption d'un méridien universel—et qu'il demandera si le gouvernement se propose de prendre des mesures pour faire représenter le *Canada* à la conférence internationale susmentionnée.

Interpellation par l'honorable M. *Trudel* :

- 5 5 avril—Le gouvernement a-t-il l'intention de rappeler l'ordre en conseil du 26 juillet, 1882, approuvant le nouveau règlement de la commission du havre de *Montréal*, et notamment l'article 142 du dit règlement ?
-

ORDRE DU JOUR,

Lundi, 9 Avril, 1883.

1883.

- | | | |
|---|----------|---|
| 1 | 6 avril— | <i>Troisième lecture</i> (Bill J)—Refonte des lois des pénitenciers.—(Hon. sir <i>Alexander Campbell</i>). |
| 2 | 4 “ | <i>Seconde lecture</i> (Bill 29)—Incorporation de la banque de <i>London</i> en <i>Canada</i> .—(Hon. M. <i>Leonard</i>). |
| 3 | 4 “ | <i>Seconde lecture</i> (Bill 24)—Cie d'assurance de <i>Manitoba</i> et du <i>Nord-Ouest</i> contre l'incendie.—(Hon. M. <i>Girard</i>). |
| 4 | 4 “ | <i>Seconde lecture</i> (Bill 13)—Séduction et autres offenses de même nature.—(Hon M. <i>Power</i>). |
| 5 | 4 “ | <i>Seconde lecture</i> (Bill 5)—Prévention de la fraude dans l'adjudication des contrats publics.—(Hon. M. <i>Scott</i>). |
| 6 | 5 “ | <i>Seconde lecture</i> (Bill 10)—Fusion de la banque de la <i>Nouvelle-Ecosse</i> avec la banque <i>Union</i> de l' <i>Ile du Prince-Edouard</i> .—(Hon. M. <i>Power</i>). |
| 7 | 5 “ | <i>Seconde lecture</i> (Bill N)—Offenses contre l'Etat.—(Hon. sir <i>Alexander Campbell</i>). |
| 8 | 6 “ | <i>Comité général</i> (Bill 83)—Amendement de la procédure en matières criminelles.—(Hon. sir <i>Alexander Campbell</i>). |

No. 26.

1re Session, 5e Parlement, 46 Victoria,

Vendredi, 6 Avril, 1883.

PROCES-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

OTTAWA :

IMPRIMERIE MACLEAN, ROGER ET C

1883.

PROCÈS-VERBAUX.

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA.

Lundi, 9 Avril, 1883.

Les membres présents étaient:—

L'honorable *DAVID LEWIS MACPHERSON*, Président,

Les honorables messieurs

Alexander,
Allan,
Almon,
Archibald,
Armand,
Baillargeon,
Bellerose,
Benson,
Botsford,
Boucherville, de,
Bourinot,
Boyd,
Campbell
(Sir Alexander),
Carvell,

Chaffers,
Chapais,
DeBlois,
Dever,
Dickey,
Ferguson,
Flint,
Glasier,
Grant,
Guévremont,
Hamilton,
Haythorne,
Kaulbach,
Leonard,
Lewin,

Macdonald,
Macfarlane,
Masson,
McClelan,
McInnes,
McKay,
McMaster,
Miller,
Montgomery,
Nelson,
Northwood,
O'Donohoe,
Pâquet,
Pelletier,
Plumb,

Power,
Pozer,
Read,
Reesor,
Robitaille,
Scott,
Simpson,
Skead,
Smith,
Stevens,
Sutherland,
Trudel,
Vidal,
Wark.

PRÈRES :

La pétition suivante a été présentée et déposée sur la table :—

Par l'honorable M. *Flint*,—De *H. J. Hubertus*, d'*Ottawa*.

Sur motion de l'honorable M. *Flint*, secondé par l'honorable M. *Plumb*, il a été *Ordonné*, que la pétition ci-dessus mentionnée de *H. J. Hubertus*, demandant que le bill à l'effet d'amender l'acte incorporant la compagnie du chemin de fer d'*Ontario* et de *Québec*, ne soit pas passé à moins d'y insérer une clause pour l'indemniser des services rendus par lui comme le premier promoteur de la dite ligne de chemin de fer.

La dite pétition a été lue par le greffier et déposée sur la table.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :

Du président, secrétaire et trésorier de la branche auxiliaire de *Pictou*, de la *Nouvelle-Ecosse*, de la société biblique britannique et étrangère ; demandant l'abolition du droit de douane imposé sur l'importation des Ecritures Saintes.

De la compagnie du chemin de fer Atlantique du *Canada* ; demandant que le bill pour constituer une cour de commissaires des chemins de fer, ne devienne pas loi.

Du conseil du bureau de commerce de la *Colombie-Britannique* ; demandant qu'il soit passé un acte pourvoyant à une distribution équitable des biens des insolubles.

L'honorable M. *Bellerose*, du comité des ordres permanents et des bills privés, a présenté son treizième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier, comme suit :—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ,
Lundi, 9 avril, 1883.

Le comité des ordres permanents et des bills privés a l'honneur de présenter son treizième rapport :

Votre comité a examiné les pétitions suivantes et a trouvé suffisant l'avis donné de chacune d'elles :—

De la compagnie de placement de *Londres* et *Ontario* (à responsabilité limitée), demandant la passation d'un acte qui déclare le sens et intention du préambule et de la quatrième section de son acte constitutif ;

D'*Adam Brown*, président, et *Walter Townsend*, secrétaire de la compagnie du chemin de fer du Nord, du Nord-Ouest et du *Sault Ste-Marie*, demandant la passation d'un acte qui change le nom de la dite compagnie en celui de "Compagnie du chemin de fer de jonction du Nord et du *Pacifique*," et qui amende aussi, sous d'autres rapports, son acte constitutif.

Le tout respectueusement soumis,

JOS. H. BELLEROSÉ,
Président.

L'honorable M. *Bellerose*, du comité des ordres permanents et des bills privés, auquel a été renvoyé le bill intitulé : "Acte à l'effet d'incorporer l'Université de la *Saskatchewan* et autoriser l'établissement de collèges dans les limites du diocèse de "la *Saskatchewan*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Allan*, secondé par l'honorable M. *Pelletier*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit pris en considération par la Chambre, demain.

L'ordre du jour étant lu pour la troisième lecture du bill intitulé : "Acte pour amender et refondre les lois relatives aux pénitenciers,"

L'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable *M. Smith* a proposé :
Que le dit bill ne soit pas maintenant la troisième fois, mais qu'il soit renvoyé à un comité général présentement.

La question de concours ayant été mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

La Chambre s'est alors ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le dit bill.

(*En comité.*)

Il a été proposé que le dit bill soit amendé de nouveau comme suit :

Page 1, ligne 11, après "administratif" insérez :

" 2. Le ministre de la Justice soumettra au gouverneur un rapport annuel sur les pénitenciers, prisons et autres établissements sous son contrôle; ce rapport sera présenté aux deux Chambres du parlement dans les vingt et un jours du commencement de chaque session; il fera connaître la situation des pénitenciers, prisons ou autres établissements en donnant un état de la recette et de la dépense de chacun et tels autres renseignements qui seront jugés nécessaires."

Le dit amendement a été agréé.

Il a alors été proposé que le bill soit de nouveau amendé comme suit :

Page 14, ligne 36, après "prison" insérez: "pourvu toujours, que lorsqu'un détenu aura mérité et aura à son crédit une rémission de peine pour les divers nombres de jours ci-après mentionnés, il puisse recevoir pour chaque mois subséquent durant lequel il continuera à donner satisfaction par son industrie, sa diligence et son assiduité dans l'accomplissement de son travail, une addition de rémission dans les proportions suivantes :

" (a) S'il a trente jours de rémission à son crédit, sept jours et demi de rémission pourront lui être accordés pour chaque mois subséquent;

" (b) S'il a cent vingt jours de rémission à son crédit, dix jours de rémission pourront lui être accordés pour chaque mois subséquent;

" (c) S'il a deux cent quarante jours de rémission à son crédit, douze jours et demi de rémission pourront lui être accordés pour chaque mois subséquent;

" (d) S'il a trois cent quatre-vingt-dix jours de rémission à son crédit, quinze jours de rémission pourront lui être accordés pour chaque mois subséquent."

Page 14, ligne 39, retranchez depuis "conduite" jusqu'à "infractions" dans la 42e ligne et insérez: "moitié de la rémission de peine à laquelle il aurait chaque mois autrement eu droit."

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable *M. McLelan*, du dit comité, fait rapport qu'il avait pris le dit bill de nouveau en considération, y avait fait quelque progrès et l'avait chargé de demander permission de siéger de nouveau.

Ordonné, qu'il ait permission de siéger mercredi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte à l'effet d'incorporer la banque de *London, en Canada.*" a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable *M. Leonard*, secondé par l'honorable *M. Resor*, il a été ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des banques et du commerce.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte à l'effet de constituer en corporation la compagnie d'assurance de *Manitoba* et du *Nord-Ouest* contre l'incendie," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable *M. de B. Cherville*, secondé par l'honorable *M. Boyd*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des banques et du commerce.

L'ordre du jour ayant été lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte à l'effet de pourvoir à la punition de la séduction et des crimes de même nature,"

Sur motion de l'honorable M. *Power*, secondé par l'honorable M. *Lewin*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit remis à vendredi prochain.

L'ordre du jour ayant été lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte à l'effet " de mieux prévenir la fraude à l'égard des contrats entraînant le paiement des " deniers publics,"

Sur motion de l'honorable M. *Pelletier*, secondé par l'honorable M. *Allan*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit remis à vendredi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte autorisant la fusion de la " banque de la *Nouvelle-Ecosse* avec la banque *Union de l'Ile du Prince-Edouard*," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Almon*, secondé par l'honorable M. *Power*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit renvoyé au comité des banques et du commerce.

L'ordre du jour ayant été lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte " relatif à certaines offenses contre l'Etat,"

Sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M. *Smith*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit remis à jeudi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le bill intitulé : " Acte à l'effet d'amender l'acte concernant la " procédure dans les causes criminelles, ainsi que certaines autres matières relatives " à la loi criminelle."

(*En comité.*)

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. *Vidal* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M. *Smith*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois, demain.

Alors, sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M. *Smith*,

La Chambre s'est ajournée.

AFFAIRES DE ROUTINE.

Mardi, 10 Avril, 1883.

Pétitions à présenter.

Pétitions à lire.

Rapports de comités à présenter.

Avis de motions.

MOTIONS.

Pour Mercredi, 11 Avril, 1883.

Par l'honorable M. Allan :

1 21 mars—Qu'il appellera l'attention sur la réponse à une adresse de cette Chambre à Son Excellence le Gouverneur Général en date du sixième jour de mars courant, par laquelle Son Excellence était priée de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie des mémoires adressés à Son Excellence par la Société Royale du *Canada* et par l'Institut Canadien de *Toronto*, et de tous documents se rattachant à ces mémoires, concernant la représentation du *Canada* à la conférence internationale projetée par le Congrès des *Etats-Unis* en vue de déterminer l'adoption d'un méridien universel—et qu'il demandera si le gouvernement se propose de prendre des mesures pour faire représenter le *Canada* à la conférence internationale susmentionnée.

Interpellation par l'honorable M. *Trudel* :

2 5 avril—Le gouvernement a-t-il l'intention de rappeler l'ordre en conseil du 26 juillet, 1882, approuvant le nouveau règlement de la commission du havre de *Montréal*, et notamment l'article 142 du dit règlement ?

1883. Interpellation par l'honorable M. Read :

- 3 9 avril—L'honorable *Benjamin Beveridge*, *James Tibbitts* et autres ont-ils été satisfaits de leurs créances d'après la base de paiement établie dans le rapport d'un comité de cette Chambre daté du 16 mars, 1881, présenté le 17 et unanimement adopté par cette Chambre le lendemain, lequel rapport porte ce qui suit :—
- 1o. Que le 12 novembre, 1856, le *Nouveau-Brunswick* devait au *Canada* une balance de £5,404 12 2 ou (\$21,618.25).
 - 2o. Que cette balance a été régulièrement cédée et transportée aux réclamants par la ci-devant province du *Canada*, autrement dit par les provinces d'*Ontario* et de *Québec* pour les indemniser et régler les réclamations qu'ils avaient contre le *Canada*—réclamations dont le Dominion est devenu responsable sous l'Acte de l'*Amérique britannique du Nord* ?
- Si ces créances n'ont pas encore été payées, quelle a été la raison du retard ?

—

Pour Jeudi, 12 Avril, 1883.

Par l'honorable M. Bourinot :

- 4 9 avril—Quand le rapport géologique de l'année sera-t-il prêt à être distribué ; sera-t-il accompagné des cartes depuis si longtemps promises, dont parlent les rapports précédents ?

—

Pour Vendredi, 13 Avril, 1883.

Interpellation par l'honorable M. Reesor :

- 5 9 avril—Qu'il demandera au gouvernement si la Cie du chemin de fer de *Manitoba* et du sud-ouest est déchuë du droit à l'octroi de terre qui devait à l'origine lui être accordé, ou si elle a encore droit à cet octroi ; aussi si ce chemin de fer doit être passé jusqu'à la rivière *Souris*, avec ou sans l'aide de cet octroi, et quel progrès feront vraisemblablement les travaux dans le cours de la présente année ?

ORDRE DU JOUR,

Mardi, 10 Avril, 1883.

1883.

- | | | |
|---|---|--|
| 1 | 9 | avril— <i>Troisième lecture</i> (Bill 83)—Amendement de la procédure en matières criminelles.—(Hon. sir <i>Alexander Campbell</i>). |
| 2 | 5 | “ <i>Seconde lecture</i> (Bill 19)—Incorporation des Oblats de Marie Immaculée du <i>Nord-Ouest</i> .—(Hon. M. <i>Girard</i>). |
| 3 | 5 | “ <i>Seconde lecture</i> (Bill 46)—Amendement de l'acte des banques et du commerce de banque.—(Hon. sir <i>Alexander Campbell</i>). |
| 4 | 5 | “ <i>Seconde lecture</i> (Bill 23)—Réduction du capital de la Cie d'assurance de <i>Québec</i> .—(Hon M. <i>Pelletier</i>). |
| 5 | 6 | “ <i>Seconde lecture</i> (Bill 75)—Fonds de construction de l'église presbytérienne de <i>Manitoba</i> et du <i>Nord-Ouest</i> .—(Hon. M. <i>Wark</i>). |
| 6 | 6 | “ <i>Seconde lecture</i> (Bill 49)—Incorporation de la Cie des phosphates et mines du <i>Canada</i> .—(Hon. M. <i>Allan</i>). |
| 7 | 9 | “ <i>Prise en considération</i> du rapport du comité des ordres permanents et des bills privés (Bill 18)—Incorporation de l'Université de <i>Saskatchewan</i> .—(Hon. M. <i>Allan</i>). |

No. 27

1^{re} Session, 5^e Parlement, 46 Victoria, 1883.

Lundi, 9 Avril, 1883.

PROCES-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT.

OTTAWA :

IMPRIMERIE MACLEAN, ROGER ET C^{IE}.

1883.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA.

Mardi, 10 Avril, 1883.

Les membres présents étaient :—

L'honorable *DAVID LEWIS MACPHERSON*, Président,

Les honorables messieurs

Alexander,
Allan,
Almon,
Archibald,
Armand,
Baillargeon,
Belerose,
Benson,
Botsford,
Boucherville, de,
Bourinot,
Boyd,
Campbell
(*Sir Alexander*),
Chaffers,

Chapais,
DeBlois,
Dever,
Dickey,
Ferguson,
Flint,
Glasier,
Grant,
Guévremont,
Hamilton,
Haythorne,
Kaulbach,
Leonard,
Lewin,
Macdonald,

Macfarlane,
Masson,
McClelan,
McInnes,
McKay,
McMaster,
Miller,
Montgomery,
Nelson,
Northwood,
O'Donohoe,
Pâquet,
Pelletier,
Plumb,

Power,
Pozar,
Read,
Reesor,
Robitaille,
Ryan,
Simpson,
Skead,
Smith,
Stevens,
Sutherland,
Trudel,
Vidal,
Wark.

PRIÈRES :

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :

Du conseil municipal du village de *Parkdale*, dans le comté de *York* ; demandant qu'il soit adopté des mesures restrictives à l'effet de protéger la vie et la propriété sur la traverse du chemin de fer de la rue *Queen* ; la dite rue étant le principal grand chemin entre le village de *Parkdale* et la cité de *Toronto*.

Du président et secrétaire de la Société du *Nouveau-Brunswick* pour la protection des animaux ; demandant qu'il soit passé un bill intitulé : " Acte à l'effet d'amender les actes relatifs à la protection des animaux."

L'honorable M. *Simpson*, du comité conjoint du Sénat et de la Chambre des Communes des impressions du Parlement, a présenté son cinquième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier comme suit :—

SALLE DE COMITÉ,
6 avril, 1883.

Le comité mixte des deux Chambres au sujet des impressions du parlement présente le cinquième rapport de ce comité, lequel est comme suit :—

Votre comité a examiné les documents suivant, et recommande qu'ils soient imprimés, savoir :—

Réponse à Ordre, — Relevé détaillé de toutes les sommes dépensées pour la commission du chemin de fer du Pacifique Canadien, concernant les personnes qui ont été payées, et l'impression de la preuve ou du rapport. (No 27g.)

Copie des contrats passés pour le chemin de fer du Pacifique canadien, conformément aux prescriptions de l'Acte 37 *Vic.*, chap. 14, clause 19, contrats Nos 94, 95, 96, 97, 98. (No 27i.)

Réponse supplémentaire à Adresse (Sénat), — Correspondance relative au service postal entre le Canada et le Royaume-Uni, ou au tarif de transport exigé par les propriétaires de la ligne de steamers qui font tel service postal. (*Dans les documents de la session seulement*). (No 39a.)

Réponse à Ordre, — Etat indiquant la nature du matériel roulant acheté pour l'Intercolonial compris dans l'item de \$153,853.81, à la page 238, part. II des comptes publics de 1882. (No 40f.)

Réponse à Ordre, — Etat des diverses sommes payées à titre de dédommagement pour expropriation de terrains sur les rues *Mill* et *Pond*, à *St-Jean, N.-B.*, pour le chemin de fer Intercolonial, et les noms des arbitres. (No 40h.)

Réponse à Adresse, — Copie des mémoires adressés à Son Excellence par la société royale du Canada et par l'institut canadien de *Toronto*, concernant la représentation du Canada à la conférence internationale qui sera appelée à déterminer un méridien unique suivant les vues du Congrès des Etats-Unis. (No 48.)

Réponse à Adresse, — Correspondance entre le gouvernement du Canada et celui des Etats-Unis ou entre aucune chambre de commerce au sujet de la question d'une réciprocité commerciale entre les deux pays. (No 55.)

Réponse à Ordre, — Etat donnant les quantités, sous leurs différents noms, tel que mentionnés aux rapports du commerce, des liqueurs distillées et fermentées importées et consommées au Canada depuis 1863 à 1882, ces deux années comprises, calculées en gallons impériaux, chaque province séparément, avec leur valeur et les droits payés. (No 59.) (4,000 copies en langue anglaise et 1,000 copies en langue française.)

Réponse à Ordre, — Correspondance au sujet de la levée hydrographique des grands lacs, du fleuve et du golfe *St-Laurent* et des autres côtes maritimes du Canada. (No 64.) (*Dans les documents de la session seulement*.)

Réponse à Adresse, — Correspondance, etc., concernant le fait que le gouvernement a pris à sa charge le paiement du montant octroyé par la ville de *Pembroke* pour aider au chemin de fer du Canada Central. (No 69.)

Réponse à Adresse.—Copie des chartes ou constitutions octroyées par la couronne ou le parlement impérial aux provinces du Cap Breton, de la Nouvelle-Ecosse, de l'Île du Prince Edouard, du Nouveau-Brunswick, de la Colombie Anglaise et de l'Île Vancouver. (No 70.) (*Documents de la session seulement.*)

Réponse à Ordre.—Correspondance au sujet de l'établissement d'une communication directe par bateaux à vapeur entre Montréal, Québec, St-Jean, N.-B., Halifax et les ports de mer de l'Allemagne. (No 71) (*Laissant de côté les parties déjà imprimées.*)

Troisième rapport du comité des chemins de fer, canaux et télégraphes, avec les états y annexés. (Appendice No 1.)

Votre comité recommande aussi que les documents suivants ne soient pas imprimés :—

Réponse à Adresse.—Etat détaillé de toutes dépenses faites au sujet de la commission ou de l'autorisation donnée à l'honorable *James Cockburn*, C.R., de refondre les statuts fédéraux, et copie de la commission ou de l'autorisation, et de tous rapports faits par lui à ce sujet. (No 17a.)

Réponse à Adresse.—Correspondance concernant la nomination d'un commissaire pour réviser les statuts du Canada ; aussi, un état détaillé de tous paiements faits au sujet de telle nomination. (No 17b.)

Carte indiquant le tracé de construction du chemin de fer du Pacifique canadien entre Callander et les Moulins d'Algoma, 191 milles. (No 27h.)

Réponse à Ordre.—Correspondance relative au transfert à Richmond, de *William D. McCallum*, chef du mouvement à Truro, N.E. (No 40c.)

Réponse à Ordre.—Etat des accidents arrivés aux convois sur le chemin de fer Intercolonial par suite de rails brisés ou autrement, lorsqu'il n'y a pas eu perte de vies ou blessures. (No 40d.)

Réponse à Ordre.—Copie de la réclamation du docteur *LeBel*, de St-Gervais, pour avoir soigné l'un des employés de l'Intercolonial, nommé *Dionne*, l'automne dernier ; ainsi que copie de la réclamation du docteur *Renouf* pour le même objet, et un état des sommes à eux payées. (No 40e.)

Réponse à Ordre.—Etat de toutes les soumissions présentées pour la construction des hangars à marchandises et des entrepôts au dépôt de l'Intercolonial à St-Jean, N.-B. (No 40g.)

Etats généraux des baptêmes, mariages et sépultures dans certains districts du Bas-Canada. (No 44.)

Réponse à Ordre.—Copie du contrat pour la construction de la salle d'exercices à Iona, Ontario, du rapport d'inspection de cette salle, et des paiements faits à l'entrepreneur, à compte de cette entreprise. (No 50)

Réponse à Adresse.—Copie de l'ordre en conseil destituant *M. Octave C. de la Chevrotière* de sa position de gardien d'un phare situé dans la paroisse de Lotbinière. (No 51.)

Réponse à Ordre.—Copie de l'annonce relative à la construction du brise-lames à Port-Lorne, N.-E., et des diverses soumissions reçues. (No 52.)

Réponse à Ordre.—Copie de la correspondance touchant la construction d'un brise-lames à New Harbor, comté de Guysborough, N.-E. (No 52a)

Réponse à Ordre.—Correspondance échangée avec *M. J. A. Miller*, ci-devant juge de la Cour du Banc de la Reine, Manitoba, au sujet de la démission de sa charge. (No 53.)

Réponse à Ordre.—Copie du rapport de l'ingénieur qui a fait le levé du havre de Summerside, I.P.E., l'été dernier, en vue d'améliorer la navigation du dit havre. (No 54.)

Réponse à Ordre.—Rapport du nombre de cadets qui ont obtenu leurs diplômes au collège militaire royal depuis son établissement ; le nombre de ceux qui ont obtenu des commissions dans le service impérial. (No 56.)

Réponse à Ordre.—Etat des soumissions reçues pour la réfection du phare de Quaco, N.-B., le nom de l'adjudicataire des travaux. (No 57.)

Réponse à Ordre,—Correspondance relative aux accidents survenus aux navires canadiens naviguant sur les grands lacs et la baie Georgienne, pendant les trois dernières années. (No 58.)

Réponse à Ordre,—Etat relatif au nombre de navires enregistrés dans la province de Québec; aussi, un état indiquant le nombre des navires vendus et perdus depuis le 1er janvier, 1873, jusqu'au 1er janvier, 1882. (No 58a)

Déclaration de la Cour Suprême du Canada, à l'effet que la cédule D des règles de la dite cour soit amendée. (No 63.)

Réponse à Ordre,—Copie de la correspondance se rapportant aux droits sur le sel. (No 65.)

Réponse à Ordre,—Correspondance au sujet de la pose d'un sifflet de brume à l'entrée du port de Shelburne, N.-B. (No 66.)

Réponse à Adresse,—Correspondance échangée entre le gouvernement du Nouveau-Brunswick et le gouvernement fédéral au sujet de la création d'une nouvelle cour de comté dans cette province et de la nomination d'un juge pour la dite cour. (No 67.)

Réponse à Ordre,—Etat faisant connaître le nombre de causes décidées par le juge et les différents juges subrogés de la cour maritime depuis sa création jusqu'au 1er février, 1882. (No 68.)

Réponse à Adresse,—Correspondance, etc., concernant les suppliques de divers marins du port de Québec, demandant d'être relaxés de prison pour retourner en mer, etc., à la demande de *R. Temple*, patron du navire anglais le *Genii*. (No 72.)

Liste des actionnaires et état des affaires de la Cie Britannique Canadienne de prêt et de placement, à la date du 31 décembre, 1882. (No 73.) (Sénat.)

Votre comité recommande aussi, respectueusement, qu'il soit fait droit aux demandes présentées par le comité permanent d'Immigration et de Colonisation et par le comité spécial chargé de prendre en considération la question du commerce interprovincial, etc., aux fins que la preuve faite devant eux, de jour en jour, soit imprimée pour l'usage de ces comités.

Le tout respectueusement soumis,

J. SIMPSON,
Président.

Sur motion de l'honorable M. *Simpson*, secondé par l'honorable M. *Alexander*, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit pris en considération par la Chambre, jeudi prochain.

L'honorable sir *Alexander Campbell*, ministre de la justice, a présenté à la Chambre une réponse à une adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, en date du 6 mars 1883, priant Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie des soumissions reçues pour la construction du canal *Murray*, ainsi que copie des rapports et devis estimatifs d'ingénieurs, des pétitions, ordres en conseil et de la correspondance se rapportant à cette entreprise; aussi un état indiquant les quantités des diverses natures de travaux, portées au devis primitivement arrêté qui a servi de base aux soumissions; indiquant aussi les réductions de travaux qui auraient été convenues dans l'adjudication du contrat; indiquant aussi le montant total des diverses soumissions calculée d'après les quantités premières et d'après les quantités réduites dans chaque cas.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table, et elle est comme suit :

(Voir documents de la session, No.)

Sur motion de l'honorable M. *Plumb*, secondé par l'honorable M. *Ryan*, il a été *Ordonné*, que le bill reçu de la Chambre des Communes, jeudi le cinq d'avril, et intitulé: "Acte concernant le crédit foncier franco-canadien," soit remis aux ordres du jour pour la seconde lecture demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte à l'effet de constituer en corporation les révérends Pères Oblats de Marie Immaculée des territoires du " *Nord-Ouest*," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. de *Boucherville*, secondé par l'honorable M. *Boyd*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des ordres permanents et des bills privés.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte à l'effet d'amender de nouveau l'acte intitulé : ' Acte concernant les banques et le commerce de banque, " et les différents actes qui le modifient, " a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M. *Smith*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général, jeudi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour réduire de nouveau le capital de la Cie d'assurance de *Québec*," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Pelletier*, secondé par l'honorable M. *Allan*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des banques et du commerce.

L'ordre du jour ayant été lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte à l'effet de constituer le conseil d'administration du fonds de construction d'églises et presbytères de l'église presbytérienne en *Canada* pour le *Manitoba* et le *Nord-Ouest*,"

L'honorable M. *Wark*, secondé par l'honorable M. *Montgomery*, a proposé :

Que le bill soit maintenant lu la seconde fois.

L'honorable M. *Bellerose*, secondé par l'honorable M. *Armand*, a proposé en amendement :

Que le dit bill ne soit pas lu maintenant, mais qu'il soit renvoyé au comité des ordres permanents et des bills privés.

La question de concours ayant été mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative.

La question ayant été alors mise sur la motion principale, tel qu'amendée, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Ordonné, en conséquence.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte à l'effet d'incorporer la compagnie des phosphates et mines de la *Puissance*," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Allan*, secondé par l'honorable M. *Pelletier*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des ordres permanents et des bills privés.

L'ordre du jour ayant été lu pour la prise en considération du rapport du comité des ordres permanents et des bills privés sur le bill intitulé : " Acte à l'effet d'incorporer l'Université de la *Saskatchewan* et autoriser l'établissement de collèges dans les limites du diocèse de la *Saskatchewan*,"

Sur motion de l'honorable M. *Allan*, secondé par l'honorable M. *Pelletier*, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte à l'effet d'amender les actes relatifs à la procédure dans les causes criminelles et autres matières se rattachant à la loi criminelle," a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. *Allan*, du comité des banques et du commerce, auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte concernant la Compagnie d'assurance des Citoyens du *Canada*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en

faire rapport à la Chambre avec un amendement, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra bien le recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Le dit amendement a été alors lu par le greffier comme suit :

Page 1, ligné 18, après " faire " insérez : " et rien de contenu au présent acte ne " préjudiciera à aucun droit des créanciers de la dite compagnie ou des créanciers de " ses actionnaires."

Le dit amendement ayant été lu une seconde fois et la question de concours étant mise sur icelui il a été agréé.

Sur motion de l'honorable M. *Allan*, secondé par l'honorable M. *Pelletier*, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill, tel qu'amendé, a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec un amendement auquel il demande son concours.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte relatif à la compagnie du chemin de fer de *Montréal*, *Ottawa* et *Occidental*, et " pour changer son nom en celui de " Compagnie du chemin de fer de *Montréal* et " *Occidental* " auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Bellerose*, secondé par l'honorable M. *Armand*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, jeudi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte pour incorporer la Société Royale du *Canada*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Bourinot*, secondé par l'honorable M. *Botsford*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, vendredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte autorisant la Compagnie Nationale d'Assurance à liquider ses affaires et " renoncer à sa charte, et pourvoyant à sa dissolution " auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Bellerose*, secondé par l'honorable M. *Armand*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, jeudi prochain.

Alors, sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M. *Smith*,

La Chambre s'est s'ajournée.

AFFAIRES DE ROUTINE.

Mercredi, 11 Avril, 1883.

Pétitions à présenter.

Pétitions à lire.

Rapports de comités à présenter.

Avis de motions.

MOTIONS.

Pour Mercredi, 11 Avril, 1883.

Par l'honorable M. Allan :

- 1 21 mars—Qu'il appellera l'attention sur la réponse à une adresse de cette Chambre à Son Excellence le Gouverneur Général en date du sixième jour de mars courant, par laquelle Son Excellence était priée de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie des mémoires adressés à Son Excellence par la Société Royale du *Canada* et par l'Institut Canadien de *Toronto*, et de tous documents se rattachant à ces mémoires, concernant la représentation du *Canada* à la conférence internationale projetée par le Congrès des *Etats-Unis* en vue de déterminer l'adoption d'un méridien universel—et qu'il demandera si le gouvernement se propose de prendre des mesures pour faire représenter le *Canada* à la conférence internationale susmentionnée.

Interpellation par l'honorable M. Trudel :

- 2 5 avril—Le gouvernement a-t-il l'intention de rappeler l'ordre en conseil du 26 juillet, 1882, approuvant le nouveau règlement de la commission du havre de *Montréal*, et notamment l'article 142 du dit règlement ?

1883. Interpellation par l'honorable M. *Read* :

- 3 9 avril—L'honorable *Benjamin Beveridge*, *James Tibbitts* et autres ont-ils été satisfaits de leurs créances d'après la base de paiement établie dans le rapport d'un comité de cette Chambre daté du 16 mars, 1881, présenté le 17 et unanimement adopté par cette Chambre le lendemain, lequel rapport porte ce qui suit :—
- 1o. Que le 12 novembre, 1856, le *Nouveau-Brunswick* devait au *Canada* une balance de £5,404 12 2 ou (\$21,618.25).
 - 2o. Que cette balance a été régulièrement cédée et transportée aux réclamants par la ci-devant province du *Canada*, autrement dit par les provinces d'*Ontario* et de *Québec* pour les indemniser et régler les réclamations qu'ils avaient contre le *Canada*—réclamations dont le Dominion est devenu responsable sous l'Acte de l'*Amérique britannique du Nord*?
- Si ces créances n'ont pas encore été payées, quelle a été la raison du retard ?

Pour Jeudi, 12 Avril, 1883.

Par l'honorable M. *Bourinot* :

- 4 9 avril—Quand le rapport géologique de l'année sera-t-il prêt à être distribué ; sera-t-il accompagné des cartes depuis si longtemps promises, dont parlent les rapports précédents ?

Pour Vendredi, 13 Avril, 1883.

Interpellation par l'honorable M. *Reesor* :

- 5 9 avril—Qu'il demandera au gouvernement si la Cie du chemin de fer de *Manitoba* et du sud-ouest est déchuë du droit à l'octroi de terre qui devait à l'origine lui être accordé, ou si elle a encore droit à cet octroi ; aussi si ce chemin de fer doit être poussé jusqu'à la rivière *Souris*, avec ou sans l'aide de cet octroi, et quel progrès feront vraisemblablement les travaux dans le cours de la présente année ?

ORDRE DU JOUR.

Mercredi, 11 Avril, 1883.

18-3.

- | | | |
|---|----|--|
| 1 | 6 | avril— <i>Seconde lecture</i> (Bill 63)—Fonds des veuves et orphelins des ministres presbytériens.—(Hon M. <i>Bourinot</i>). |
| 2 | 6 | “ <i>Prise en considération</i> du 1er rapport du comité mixte de la bibliothèque.—(Hon. M. <i>Allan</i>). |
| 3 | 9 | “ <i>La Chambre de nouveau en comité</i> (Bill J)—Refonte des lois des pénitenciers.—(Hon. sir <i>Alexander Campbell</i>). |
| 4 | 10 | “ <i>Seconde lecture</i> (Bill 22)—Amendement de l'acte constitutif du Crédit Foncier Franco-Canadien.—(Hon. M. <i>Plumb</i>). |
| 5 | 10 | “ <i>Prise en considération</i> du rapport du comité des ordres permanents et des bills privés (Bill 18)—Incorporation de l'Université de <i>Saskatchewan</i> .—(Hon. M. <i>Allan</i>). |

No. 28.

1^{re} Session, 5^e Parlement, 46 Victoria, 1883.

Mardi, 10 *Avril*, 1883.

PROCES-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT.

OTTAWA :

IMPRIMERIE MAOULEAN, ROGGER ET C^{IE}
1883.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA.

Mercredi, 11 Avril, 1883.

Les membres présents étaient :—

L'honorable *DAVID LEWIS MACPHERSON*, Président,

Les honorables messieurs

Alexander,
Allan,
Almon,
Archibald,
Armand,
Baillargeon,
Bellerose,
Benson,
Botsford,
Boucherville, de,
Bourinot,
Boyd,
Campbell
 (Sir *Alexander*),

Chaffers,
Chapais,
DeBlois,
Dever,
Dickey,
Ferguson,
Flint,
Glasier,
Grant,
Guévremont,
Hamilton,
Haythorne,
Kaulbach,
Leonard,

Lewin,
Macdonald,
Macfarlane,
Masson,
McClelan,
McInnes,
McKay,
McMaster,
Miller,
Montgomery,
Nelson,
Northwood,
O'Donohoe,
Pâquet,

Pelletier,
Plumb,
Power,
Pozer,
Robitaille,
Ryan,
Simpson,
Shead,
Smith,
Stevens,
Sutherland,
Trudel,
Vidal,
Wark.

PRIÈRES :

L'honorable M. *Vidal*, du comité des chemins de fer, télégraphes et hâvres, auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte à l'effet de modifier l'acte constituant la compagnie du chemin de fer d'*Ontario* et *Québec*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Allan*, secondé par l'honorable M. *Pelletier*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la troisième fois, demain.

L'honorable M. *Allan* a appelé l'attention de la Chambre sur la réponse à une adresse de cette Chambre à Son Excellence le Gouverneur Général en date du sixième jour de mars, 1883, par laquelle Son Excellence était priée de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie des mémoires adressés à Son Excellence par la Société Royale du *Canada* et par l'Institut Canadien de *Toronto*, et de tous documents se rattachant à ces mémoires, concernant la représentation du *Canada* à la conférence internationale projetée par le Congrès des *Etats-Unis* en vue de déterminer l'adoption d'un méridien universel—et a demandé si le gouvernement se propose de prendre des mesures pour faire représenter le *Canada* à la conférence internationale susmentionnée.

Débat.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte à l'effet d'amender 'l'Acte pour incorporer la Société des Missions de 'l'Eglise Méthodiste Wesleyenne en *Canada*,' " auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Vidal*, secondé par l'honorable M. *Benson*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois, vendredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte à l'effet d'élucider l'intention et la portée de certaines dispositions de 'l'Acte pour incorporer la compagnie de placement de *Londres* et d'*Ontario* (à responsabilité limitée),' " auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Plumb*, secondé par l'honorable M. *Benson*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois, vendredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte à l'effet d'amender les divers actes incorporant la 'Compagnie du chemin de fer du *Portage*, de *Westbourne* et du *Nord-Ouest*,' et de changer son nom en celui de 'Compagnie du chemin de fer du *Manitoba* et du *Nord-Ouest* du *Canada*,' " auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Plumb*, secondé par l'honorable M. *Benson*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois, vendredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte à l'effet de modifier l'acte concernant la compagnie du chemin de fer de *Credit-Valley*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Allan*, secondé par l'honorable M. *Lewin*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois, vendredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte à l'effet d'incorporer une compagnie sous le nom de 'La Compagnie *Rathbun*,' " auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

L'honorable Président a présenté à la Chambre,—Un état des baptêmes, mariages et sépultures dans le district de *Terrebonne*, pour l'année 1882.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table, et il est comme suit :—

(*Voir documents de la session, No. 44.*)

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : “ Acte à l'effet de réunir la “ caisse des veuves et orphelins des ministres presbytériens en rapport avec l'église “ presbytérienne des provinces inférieures, et la caisse des veuves et orphelins de “ l'église presbytérienne des provinces maritimes en rapport avec l'église d'*Ecosse*, et “ de créer une corporation pour administrer ces caisses,” a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Bourinot*, secondé par l'honorable M. *Botsford*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des ordres permanents et des bills privés.

L'ordre du jour ayant été lu pour la prise en considération du premier rapport du comité mixte nommé pour aider Son Honneur le Président dans l'administration de la bibliothèque du Parlement,

Sur motion de l'honorable M. *Allan*, secondé par l'honorable M. *Lewin*, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit remis à mercredi prochain.

L'ordre du jour ayant été lu pour mettre la Chambre de nouveau en comité général sur le bill intitulé : “ Acte pour amender et refondre la législation sur les pénitenciers,”

Sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M. *Smith*, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain et qu'il soit le premier ordre du jour.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : “ Acte concernant le Crédit Foncier Franco-Canadien ” a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Plumb*, secondé par l'honorable M. *Vidal*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des banques et du commerce.

L'ordre du jour ayant été lu pour la prise en considération du rapport du comité des ordres permanents et des bills privés sur le bill intitulé : “ Acte à l'effet d'incor- “ porer l'Université de la *Saskatchewan* et autoriser l'établissement de collèges dans “ les limites du diocèse de la *Saskatchewan*,”

Sur motion de l'honorable M. *Vidal*, secondé par l'honorable M. *Lewin*, il a été

Ordonné, que le rapport soit adopté.

L'honorable M. *Vidal*, secondé par l'honorable M. *Lewin*, a proposé :

Que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

L'honorable M. *Allan*, secondé par l'honorable M. *Vidal*, a proposé en amendement :

Que le dit bill ne soit pas lu la troisième fois maintenant, mais qu'il soit amendé en retranchant dans la première ligne de la 15^e section les mots “ et les collèges pourront ” et en insérant à la place le mot “ pourra ” ; et en retranchant le mot “ leur ” dans la troisième ligne de la dite section et en insérant à la place le mot “ ses.”

La question de concours ayant été mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative.

La question ayant été mise alors sur la motion principale, tel qu'amendée, elle a été résolue dans l'affirmative.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, avec divers amendements, auquel il demande son concours.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill intitulé: "Acte relatif à la compagnie d'assurance des Citoyens du *Canada*," et informer cette Chambre que la Chambre des Communes a acquiescé à l'amendement fait par le Sénat au dit bill, sans amendement.

Alors, sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable *M. Smith*,

La Chambre s'est ajournée.

AFFAIRES DE ROUTINE.

Jeudi, 12 Avril, 1883.

Pétitions à présenter.

Pétitions à lire.

Rapports de comités à présenter.

Avis de motions.

MOTIONS.

Pour Jeudi, 12 Avril, 1883.

Par l'honorable M. *Bourinot* :

- 1 9 avril—Quand le rapport géologique de l'année sera-t-il prêt à être distribué ; sera-t-il accompagné des cartes depuis si longtemps promises, dont parlent les rapports précédents ?
-

Pour Vendredi, 13 Avril, 1883.

Interpellation par l'honorable M. *Reesor* :

- 2 9 avril—Qu'il demandera au gouvernement si la Cie du chemin de fer de *Manitoba* et du sud-ouest est déchuë du droit à l'octroi de terre qui devait à l'origine lui être accordé, ou si elle a encore droit à cet octroi ; aussi si ce chemin de fer doit être poussé jusqu'à la rivière *Souris*, avec ou sans l'aide de cet octroi, et quel progrès feront vraisemblément les travaux dans le cours de la présente année ?

Pour Lundi, 16 Avril, 1883.

1883. Interpellation par l'honorable M. Read :

- 3 11 avril—L'honorable *Benjamin Beveridge, James Tibbitts* et autres ont-ils été satisfaits de leurs créances d'après la base de paiement établie dans le rapport d'un comité de cette Chambre daté du 16 mars, 1881, présenté le 17 et unanimement adopté par cette Chambre le lendemain, lequel rapport porte ce qui suit :—
- 1o. Que le 12 novembre, 1856, le *Nouveau-Brunswick* devait au *Canada* une balance de £5,404 12 2 ou (\$21,618.25).
 - 2o. Que cette balance a été régulièrement cédée et transportée aux réclamants par la ci-devant province du *Canada*, autrement dit par les provinces d'*Ontario* et de *Québec* pour les indemniser et régler les réclamations qu'ils avaient contre le *Canada*—réclamations dont le Dominion est devenu responsable sous l'Acte de l'*Amérique britannique du Nord* ?
- Si ces créances n'ont pas encore été payées, quelle a été la raison du retard ?
-
-

ORDRE DU JOUR.

Jeu-di, 12 Avril, 1883.

1883. *Premier ordre :*

- 1 11 avril—*La Chambre de nouveau en comité* (Bill J)—Refonte des lois sur les pénitenciers.—(Hon. sir *Alexander Campbell*).
- 2 11 “ *Troisième lecture* (Bill 27)—Incorporation du chemin de fer *Ontario* et *Québec*.—(Hon. M. *Allan*).
- 3 9 “ *Seconde lecture* (Bill N)—Offenses contre l'Etat.—(Hon. sir *Alexander Campbell*).
- 4 10 “ *Prise en considération* du 5e rapport du comité mixte des impressions.—(Hon. M. *Simpson*).
- 5 10 “ *Comité de toute la Chambre*, (Bill 46)—Amendement de l'acte des banques et du commerce de banque.—(Hon. sir *Alexander Campbell*).
- 6 10 “ *Seconde lecture* (Bill 73)—Changement de nom du chemin de fer de *Montréal-Ottawa-Occidental*.—(Hon. M. *Bellerose*).
- 7 10 “ *Seconde lecture* (Bill 20)—Liquidation et dissolution de la Cie d'assurance la *Nationale*.—(Hon. M. *Bellerose*).

PROCES-VERBAUX

SEANONS DE SENAT

PROCES-VERBAUX
SEANONS DE SENAT

1885

1885

No. 29

Ire Session, 6e Parlement, 46 Victoria, 1883.

Mercredi, 11 Avril, 1883.

PROCES-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT.

OTTAWA :

LEPRINCE MAULEAN, ROGER ET C^{IE}.

1883.

PROCÈS-VERBAUX

LES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA.

Jeudi, 12 Avril, 1883.

Les membres présents étaient :—

L'honorable *DAVID LEWIS MACPHERSON*, Président,

Les honorables messieurs

<i>Alexander,</i>	<i>Chapais,</i>	<i>Lewin,</i>	<i>Plumb,</i>
<i>Allan,</i>	<i>DeBlois,</i>	<i>Macdonald,</i>	<i>Power,</i>
<i>Almon,</i>	<i>Dever,</i>	<i>Macfarlane,</i>	<i>Pozer,</i>
<i>Archibald,</i>	<i>Dickey,</i>	<i>Masson,</i>	<i>Reesor,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Ferguson,</i>	<i>McClelan,</i>	<i>Robitaille,</i>
<i>Baillargeon,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>McInnes,</i>	<i>Ryan,</i>
<i>Bellerose,</i>	<i>Flint,</i>	<i>McKay,</i>	<i>Scott,</i>
<i>Benson,</i>	<i>Glasier,</i>	<i>McMaster,</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Botsford,</i>	<i>Grant,</i>	<i>Miller,</i>	<i>Skead,</i>
<i>Boucherville, de,</i>	<i>Guévremont,</i>	<i>Montgomery,</i>	<i>Smith,</i>
<i>Bourinot,</i>	<i>Hamilton,</i>	<i>Nelson,</i>	<i>Stevens,</i>
<i>Boyd,</i>	<i>Haythorne,</i>	<i>Northwood,</i>	<i>Sutherland,</i>
<i>Campbell</i>	<i>Howlan,</i>	<i>O'Donohoe,</i>	<i>Trudel,</i>
<i>(Sir Alexander),</i>	<i>Kaulbach,</i>	<i>Pâquet,</i>	<i>Vidal,</i>
<i>Carvell,</i>	<i>Leonard,</i>	<i>Pelletier,</i>	<i>Wark.</i>
<i>Chaffers,</i>			

PRIÈRES :

L'honorable M. *Allan*, du comité des banques et du commerce, auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte à l'effet de réduire de nouveau le capital social de la " Cie d'assurance de *Québec* contre les accidents du feu," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Allan*, secondé par l'honorable M. *Pelletier*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. *Allan*, du comité des banques et du commerce, auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte à l'effet d'incorporer la banque de *London*, en *Canada*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Leonard*, secondé par l'honorable M. *Archibald*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. *Allan*, du comité des banques et du commerce, auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte à l'effet d'amender l'acte d'incorporation de la banque du *Nord-Ouest*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra bien les recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Les dits amendements ont été lus par le greffier comme suit :

Page 1, ligne 18, à la fin de la première section, insérez : " mais ce changement n'affectera point les droits ou les obligations de la banque; et toutes actions, " poursuites ou procédures pourront être suivies ou commencées par ou contre la " banque sous son nouveau nom comme elles auraient pu l'être sous son premier " nom."

Page 1, ligne 19, retranchez depuis " sera " jusqu'à " dans " dans la vingtième ligne.

Page 1, ligne 20, retranchez depuis " *Toronto* " jusqu'à la fin de la deuxième section.

Les dits amendements ayant été lus une seconde fois, et la question de concours ayant été mise sur iceux, ils ont été agréés.

Sur motion de l'honorable M. *Vidal*, secondé par l'honorable M. *Benson*, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois, demain.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le bill intitulé : " Acte pour amender et refondre la législation " sur les pénitenciers."

(*En comité.*)

Il a été proposé que le bill soit de nouveau amendé comme suit :

Page 14, ligne 36, après " prison " insérez : " pourvu toujours que lorsqu'un " détenu aura mérité et aura à son crédit une remise de peine pour les divers " nombres de jours ci-après mentionnés, il puisse recevoir pour chaque mois subsé- " quent durant lequel il continuera à donner satisfaction par son industrie, sa dili- " gence et son assiduité dans l'accomplissement de son travail, une addition de remis- " sion dans les proportions suivantes :

“(a) S’il a trente jours de rémission à son crédit, sept jours et demi de rémission pourront lui être accordés pour chaque mois subséquent ;

“(b) S’il a cent vingt jours de rémission à son crédit, dix jours de rémission pourront lui être accordés pour chaque mois subséquent.”

Page 14, ligne 39, retranchez depuis “conduite” jusqu’à “infractions” dans la 42e ligne et insérez : “moitié de la rémission de peine à laquelle il aurait chaque mois autrement eu droit.”

La question de concours ayant été mise sur le dit amendement, il a été agréé.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L’honorable M. *McClelan* a fait rapport, de la part du dit comité, qu’il avait examiné le dit bill en entier, et l’avait chargé d’en faire rapport à la Chambre avec divers nouveaux amendements.

Ordonné, que les dits amendements soient reçus maintenant.

Et les dits amendements ayant été lus la seconde fois, ils ont été agréés.

Sur motion de l’honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l’honorable M. *Smith*, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu’amendé, soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill, tel qu’amendé, a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill, tel qu’amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l’affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements, auquel il demande son concours.

L’ordre du jour étant lu pour la troisième lecture du bill intitulé : “Acte à l’effet

“de modifier l’acte constituant la compagnie du chemin de fer d’Ontario et Québec,”

Sur motion de l’honorable M. *Allan*, secondé par l’honorable M. *Pelletier*, il a été

Ordonné, qu’il soit remis à demain.

L’ordre du jour ayant été lu pour la seconde lecture du bill intitulé : “Acte concernant certaines offenses contre l’Etat,”

Sur motion de l’honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l’honorable M. *Smith*, il a été

Ordonné, qu’il soit remis à lundi prochain.

Conformément à l’ordre, la Chambre a procédé à la prise en considération du cinquième rapport du comité mixte du Sénat et de la Chambre des Communes des impressions du Parlement, et

Le dit rapport ayant été lu par le greffier,

Sur motion de l’honorable M. *Macfarlane*, secondé par l’honorable M. *Kaulbach*, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

Conformément à l’ordre du jour, la Chambre s’est ajournée à loisir, et s’est mise en comité général sur le bill intitulé : “Acte à l’effet d’amender de nouveau l’acte intitulé : ‘Acte concernant les banques et le commerce de banque,’ et les différents actes qui le modifient.”

(En comité.)

Le titre a été lu et remis.

Le préambule a été lu et remis.

Les sections une à dix inclusivement ont été lues et agréées.

La onzième section a été lue et amendée comme suit :

Page 3, ligne dernière, après “Canada” insérez : “Et aux jours de fête mentionnés au dit acte en premier lieu cité sera ajouté à l’avenir celui appelé “le lundi de Pâques”.

La section suivante a été ajoutée au bill.

Clause A.

“ Les états annuels exigés par les actes ci-dessus cités et par le présent acte devront venir au trente et unième jour de décembre de l'année qui précèdera immédiatement chaque session du Parlement.”

Le préambule a été lu de nouveau et agréé.

Le titre a été lu de nouveau et agréé.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. *Allan* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec divers amendements.

Ordonné, que les dits amendements soient reçus maintenant.

Et les dits amendements ayant été lus la seconde fois, ils ont été agréés.

Sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M. *Smith*, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois, demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: “ Acte relatif à la compagnie du chemin de fer de *Montréal, Ottawa* et *Occidental*, et pour changer son nom en celui de ‘ Compagnie du chemin de fer de *Montréal* et *Occidental*, ” a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Bellerose*, secondé par l'honorable M. *Armand*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et hâvres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: “ Acte autorisant la Compagnie Nationale d'Assurance à liquider ses affaires et renoncer à sa charte et pourvoyant à sa liquidation, ” a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Bellerose*, secondé par l'honorable M. *Armand*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des banques et du commerce.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé: “ Acte à l'effet d'amender l'acte incorporant la compagnie du chemin de fer de l'Atlantique au Nord-Ouest, ” auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Power*, secondé par l'honorable M. *Lewin*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois, demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé: “ Acte à l'effet d'incorporer la compagnie du chemin de fer de la *Montagne-de-Bois* à ‘ *Qu'Appelle*, ” auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Allan*, secondé par l'honorable M. *Lewin*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois, demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé: “ Acte à l'effet de proroger l'acte qui incorpore certaines personnes sous le nom de ‘ président, directeurs et compagnie de la *Farmers' Bank of Rustico*, ” auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Haythorne*, secondé par l'honorable M. *McClelan*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, lundi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte à l'effet d'incorporer la banque Canadienne du comté de *Brant*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *McClelan*, secondé par l'honorable M. *Haythorne*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, lundi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte à l'effet de modifier l'acte passé en la quarante-cinquième année du règne de Sa Majesté, intitulé : 'Acte à l'effet d'abroger les droits sur les billets promissoires, traites et lettres d'échange,' et d'expliquer la loi relative aux timbres sur les billets promissoires et les lettres de change," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Botsford*, secondé par l'honorable M. *Bourinot*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, demain.

L'honorable sir *Alexander Campbell*, ministre de la Justice, a présenté à la Chambre le rapport du ministre de l'Agriculture pour la Puissance du *Canada*, pour l'année 1882.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table, et il est comme suit :

(*Voir documents de la session, No .*)

Alors, sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M. *Smith*,

La Chambre s'est ajournée.

AFFAIRES DE ROUTINE.

Vendredi, 13 Avril, 1883.

Pétitions à présenter.

Pétitions à lire.

Rapports de comités à présenter.

Avis de motions.

MOTIONS.

Pour Vendredi, 13 Avril, 1883.

1883. Interpellation par l'honorable M. *Reesor* :

- 1 9 avril—Qu'il demandera au gouvernement si la Cie du chemin de fer de *Manitoba* et du sud-ouest est déchuë du droit à l'octroi de terre qui devait à l'origine lui être accordé, ou si elle a encore droit à cet octroi; aussi si ce chemin de fer doit être poussé jusqu'à la rivière *Souris*, avec ou sans l'aide de cet octroi, et quel progrès feront vraisemblément les travaux dans le cours de la présente année?

Par l'honorable M. *Almon* :

- 2 12 avril—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur Général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre une liste des livres achetés à la vente de la bibliothèque de feu le Dr. *Ocallaghan*, avec indication du prix de chaque livre; aussi le dernier supplément du catalogue de la bibliothèque du Parlement contenant l'énumération des livres achetés entre le 1er janvier, 1882, et le 31 janvier, 1883; ce catalogue devant indiquer par des signes les ouvrages reçus sur commande du greffier et ceux envoyés par choix des libraires.

1883. Par l'honorable M. Bourinot :

- 3 12 avril—Quand le rapport géologique de l'année sera-t-il prêt à être distribué ; sera-t-il accompagné des cartes depuis si longtemps promises, dont parlent les rapports précédents ?

—

Pour Lundi, 16 Avril, 1883.

Interpellation par l'honorable M. Read :

- 4 11 avril—L'honorable *Benjamin Beveridge*, *James Tibbitts* et autres ont-ils été satisfaits de leurs créances d'après la base de paiement établie dans le rapport d'un comité de cette Chambre daté du 16 mars, 1881, présenté le 17 et unanimement adopté par cette Chambre le lendemain, lequel rapport porte ce qui suit :—

- 1o. Que le 12 novembre, 1856, le *Nouveau-Brunswick* devait au *Canada* une balance de £5,404 12 2 ou (\$21,618.25).
- 2o. Que cette balance a été régulièrement cédée et transportée aux réclamants par la ci-devant province du *Canada*, autrement dit par les provinces d'*Ontario* et de *Québec* pour les indemniser et régler les réclamations qu'ils avaient contre le *Canada*—réclamations dont le *Dominion* est devenu responsable sous l'Acte de l'*Amérique britannique du Nord* ?

Si ces créances n'ont pas encore été payées, quelle a été la raison du retard ?

ORDRE DU JOUR

Vendredi, 13 Avril, 1883.

1883.

- | | | |
|----|----|---|
| 1 | 12 | avril— <i>Troisième lecture</i> (Bill F)—Incorporation de la banque du <i>Nord Ouest</i> .—
(Hon. M. Vidal). |
| 2 | 12 | “ <i>Troisième lecture</i> (Bill 27)—Amendement de l'acte du chemin de fer
<i>Ontario et Québec</i> .—(Hon. M. Pelletier). |
| 3 | 12 | “ <i>Troisième lecture</i> (Bill 46)—Amendement de l'acte des banques et du
commerce de banque, tel qu'amendé.—(Hon. sir <i>Alexander</i>
<i>Campbell</i>). |
| 4 | 6 | “ <i>Seconde lecture</i> (Bill 7)—Offenses contre la personne.—(Hon. M. <i>Scott</i>). |
| 5 | 9 | “ <i>Seconde lecture</i> (Bill 13)—Punition de la séduction et des offenses de
même nature.—(Hon. M. <i>Power</i>). |
| 6 | 10 | “ <i>Seconde lecture</i> (Bill 5)—Prévention de la fraude dans les contrats pour
entreprises publiques.—(Hon. M. <i>Pelletier</i>). |
| 7 | 11 | “ <i>Seconde lecture</i> (Bill 37)—Incorporation de la Société Royale du
<i>Canada</i> .—(Hon. M. <i>Bourinot</i>). |
| 8 | 4 | “ <i>Seconde lecture</i> (Bill 43)—Société des missions de l'église Méthodiste
<i>Wesleyenne</i> .—(Hon. M. <i>Vidal</i>). |
| 9 | 11 | “ <i>Seconde lecture</i> (Bill 53)—Déclaration du sens de certaines dispositions
de l'acte d'incorporation de la Cie de placement de <i>London</i> et
<i>Ontario</i> .—(Hon. M. <i>Plumb</i>). |
| 10 | 11 | “ <i>Seconde lecture</i> (Bill 58)—Amendement et changement de nom de la
Cie du chemin de fer du <i>Portage, Westbourne</i> et du <i>Nord-Ouest</i> .
—(Hon. M. <i>Plumb</i>). |
| 11 | 11 | “ <i>Seconde lecture</i> (Bill 50)—Cie du chemin de fer de <i>Credit Valley</i> .—
(Hon. M. <i>Allan</i>). |
| 12 | 12 | “ <i>Seconde lecture</i> (Bill 59)—Incorporation du chemin de fer de l' <i>Atlantique</i> .
et du <i>Nord-Ouest</i> .—(Hon. M. <i>Power</i>). |
| 13 | 12 | “ <i>Seconde lecture</i> (Bill 48)—Incorporation de la Cie du chemin de fer de
la <i>Montagne-de-Bois</i> et de <i>Qu'Appelle</i> .—(Hon. M. <i>Allan</i>). |
| 14 | 12 | “ <i>Seconde lecture</i> (Bill 78)—Amendement de la loi relative aux billets
promissoires et lettres de change.—(Hon. M. <i>Botsford</i>). |

PROCES-VERBAUX

FINANCES DE LA PROVINCE

1882
MONTREAL: ROYER ET CO
QUEBEC

FINANCES DE LA PROVINCE

DES

PROCES-VERBAUX

Le 15 Avril 1882

Le Directeur de l'Imprimerie, 48 Victoria St. 1882

No. 30

No. 30.

1^{re} Session, 5^e Parlement, 46 Victoria, 1883.

*Jeu*di, 12 *A*vril, 1883.

—

PROCES-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT.

OTTAWA :

IMPRIMERIE MACLEAN, ROGER ET C^{ie}

1883.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA.

Vendredi, 13 Avril, 1883.

Les membres présents étaient :—

L'honorable *DAVID LEWIS MACPHERSON*, Président,

Les honorables messieurs

<i>Alexander,</i>	<i>De Blois,</i>	<i>Macdonald,</i>	<i>Power,</i>
<i>Allan,</i>	<i>Dever,</i>	<i>Macfarlane,</i>	<i>Pozer,</i>
<i>Almon,</i>	<i>Dickey,</i>	<i>Masson,</i>	<i>Read,</i>
<i>Archibald,</i>	<i>Ferguson,</i>	<i>McClelan,</i>	<i>Reesor,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>McInnes,</i>	<i>Robitaille,</i>
<i>Baillargeon,</i>	<i>Flint,</i>	<i>McKay,</i>	<i>Ryan,</i>
<i>Bellerose,</i>	<i>Girard,</i>	<i>McMaster,</i>	<i>Scott,</i>
<i>Benson,</i>	<i>Glasier,</i>	<i>Miller,</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Botsford,</i>	<i>Grant,</i>	<i>Montgomery,</i>	<i>Shead,</i>
<i>Boucherville, de,</i>	<i>Guévremont,</i>	<i>Nelson,</i>	<i>Smith,</i>
<i>Bourinot,</i>	<i>Hamilton,</i>	<i>Northwood,</i>	<i>Stevens,</i>
<i>Boyd,</i>	<i>Haythorne,</i>	<i>O'Donohoe,</i>	<i>Sutherland,</i>
<i>Carvell,</i>	<i>Howlan,</i>	<i>Pâquet,</i>	<i>Trudel,</i>
<i>Chaffers,</i>	<i>Kaulbach,</i>	<i>Pelletier,</i>	<i>Vidal,</i>
<i>Chapais,</i>	<i>Leonard,</i>	<i>Plumb,</i>	<i>Wark.</i>
<i>Cochrane,</i>	<i>Lewin,</i>		

PRÉMIERS :

La pétition suivante a été présentée et déposée sur la table :

Par l'honorable M. *Skead*,—De la société métropolitaine pour la protection des animaux et autres, citoyens d'*Ottawa*.

L'honorable M. *Bellerose*, du comité des ordres permanents et des bills privés, a présenté son quatorzième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier comme suit :

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ,
Vendredi, 13 avril, 1883.

Le comité des ordres permanents et des bills privés a l'honneur de présenter son quatorzième rapport :

Relativement au bill intitulé : " Acte à l'effet de constituer le conseil d'administration du fonds de construction d'églises et presbytères de l'église presbytérienne en *Canada* pour le *Manitoba* et le *Nord-Ouest*, votre comité a constaté qu'il n'a pas été présenté de pétition, mais que les avis exigés par la cinquante-unième règle ont été régulièrement publiés.

Le tout respectueusement soumis,

JOS. H. BELLEROSE,
Président.

Alors, sur motion de l'honorable M. *Wark*, secondé par l'honorable M. *Montgomery*, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit adopté et que le dit bill soit lu la seconde fois, lundi prochain.

L'honorable M. *Bellerose*, du comité des ordres permanents et des bills privés, auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte à l'effet d'incorporer les révérends Pères " Oblats de Marie Immaculée des Territoires du Nord-Ouest," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Bellerose*, secondé par l'honorable M. *Armand*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. *Bellerose*, du comité des ordres permanents et des bills privés, auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte à l'effet d'incorporer la compagnie des " phosphates et des mines de la Puissance," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec divers amendements qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Les dits amendements ont été lus par le greffier comme suit :

Page 1, ligne 21, retranchez " représentants " et insérez " successeurs."

Page 1, ligne 22, retranchez " respectifs."

Page 3, ligne 43, après " argent " insérez : " ne devant pas excéder en totalité le montant du capital versé de la compagnie."

Les dits amendements étant lus une seconde fois et la question de concours ayant été mise sur chaque ils ont été agréés.

Sur motion de l'honorable M. *Allan*, secondé par l'honorable M. *Pelletier*, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill, tel qu'amendé, a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements auxquels il demande son concours.

Sur motion de l'honorable M. *Read*, secondé par l'honorable M. *Archibald*, il a été *Ordonné*, que le bill reçu de la Chambre des Communes, mercredi, le onzième jour d'avril courant, et intitulé : "Acte à l'effet d'incorporer une compagnie sous le nom de " *H. B. Rathbun & Son*," soit mis sur les ordres du jour pour la seconde lecture mardi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte à l'effet d'amender l'acte d'incorporation de la banque du *Nord-Ouest*," a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte à l'effet de modifier l'acte constituant la compagnie du chemin de fer d'*Ontario* et de *Québec*," a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'ordre du jour étant lu pour la troisième lecture du bill intitulé : "Acte à l'effet d'amender de nouveau l'acte intitulé : 'Acte concernant les banques et le commerce de banque' et les différents actes qui le modifient," tel qu'amendé,

Sur motion de l'honorable M. *Smith*, secondé par l'honorable M. *Botsford*, il a été *Ordonné*, qu'il soit remis à mardi prochain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : "Acte à l'effet d'amender la loi criminelle et d'étendre les dispositions de l'acte concernant les "offenses contre la personne,"

Sur motion de l'honorable M. *Scott*, secondé par l'honorable M. *Pelletier*, il a été *Ordonné*, qu'il soit remis à mardi prochain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : "Acte à l'effet de pourvoir à la punition de la séduction et des crimes de même nature,"

Sur motion de l'honorable M. *Power*, secondé par l'honorable M. *Lewin*, il a été *Ordonné*, qu'il soit remis à mardi prochain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : "Acte à l'effet de mieux prévenir la fraude à l'égard des contrats entraînant le paiement des "deniers publics,"

Sur motion de l'honorable M. *Scott*, secondé par l'honorable M. *Allan*, il a été *Ordonné*, qu'il soit remis à mardi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte pour incorporer la Société "Royale du *Canada*," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Bourinot*, secondé par l'honorable M. *Botsford*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit renvoyé au comité des ordres permanents et des bills privés.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte à l'effet d'amender l'acte "pour incorporer la Société des Missions de l'Eglise Méthodiste Wesleyenne en "Canada," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Vidal*, secondé par l'honorable M. *Benson*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit renvoyé au comité des ordres permanents et des bills privés.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte à l'effet d'élucider l'intention de la portée de certaines dispositions de l'acte pour incorporer la compagnie de placement de *Londres et d'Ontario* (à responsabilité limitée)," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Plumb*, secondé par l'honorable M. *Benson*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit renvoyé au comité des banques et du commerce.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte à l'effet d'amender les divers actes incorporant la compagnie du chemin de fer du *Portage, Westbourne*, et du *Nord-Ouest*, et de changer son nom en celui de compagnie du chemin de fer du *Manitoba et du Nord-Ouest, du Canada*," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Plumb*, secondé par l'honorable M. *Benson*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et hâvres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte à l'effet d'amender l'acte relatif à la compagnie du chemin de fer de la *Credit Valley*," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Allan*, secondé par l'honorable M. *Pelletier*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et hâvres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte à l'effet d'amender l'acte incorporant la compagnie du chemin de fer de la *Atlantique au Nord-Ouest*," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Power*, secondé par l'honorable M. *Lewin*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et hâvres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte à l'effet d'incorporer la compagnie du chemin de fer de la *Montagne-de-Bois à Qu'Appelle*," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Allan*, secondé par l'honorable M. *Pelletier*, il a été *Ordonné*, que le bill soit renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et hâvres.

L'ordre du jour ayant été lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte à l'effet de modifier l'acte passé en la quarante-cinquième année du règne de Sa Majesté, intitulé : *Acte à l'effet d'abroger les droits sur les billets promissoires, traites et lettres de change*, et d'expliquer la loi relative aux timbres sur les billets promissoires et lettres de change,"

Sur motion de l'honorable M. *Botsford*, secondé par l'honorable M. *Bourinot*, il a été *Ordonné*, qu'il soit remis à lundi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte à l'effet d'incorporer la compagnie de steamers à passagers la *Royale Canadienne*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Plumb*, secondé par l'honorable M. *Benson*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois, lundi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill intitulé : " Acte à l'effet d'incorporer l'université de *Saskatchewan* et autoriser l'établissement de collèges dans les limites du diocèse de *Saskatchewan* " et informer cette Chambre que la Chambre des Communes a acquiescé aux amendements faits par le Sénat au dit bill sans amendement.

Alors, sur motion de l'honorable M. *Smith*, secondé par l'honorable M. *Botsford*, La Chambre s'est ajournée à lundi prochain à trois heures de l'après-midi.

AFFAIRES DE ROUTINE.

Lundi, 16 Avril, 1883.

Pétitions à présenter.

Pétitions à lire.

Rapports de comités à présenter.

Avis de motions.

MOTIONS.

Pour Lundi, 16 Avril, 1883.

Interpellation par l'honorable M. Read :

11 avril—L'honorable *Benjamin Beveridge*, *James Tibbitts* et autres ont-ils été satisfaits de leurs créances d'après la base de paiement établie dans le rapport d'un comité de cette Chambre daté du 16 mars, 1881, présenté le 17 et unanimement adopté par cette Chambre le lendemain, lequel rapport porte ce qui suit :—

1o. Que le 12 novembre, 1856, le *Nouveau-Brunswick* devait au *Canada* une balance de £5,404 12 2 ou (\$21,618.25).

2o. Que cette balance a été régulièrement cédée et transportée aux réclamants par la ci-devant province du *Canada*, autrement dit par les provinces d'*Ontario* et de *Québec* pour les indemniser et régler les réclamations qu'ils avaient contre le *Canada*—réclamations dont le Dominion est devenu responsable sous l'Acte de l'*Amérique britannique du Nord*?

Si ces créances n'ont pas encore été payées, quelle a été la raison du retard?

Pour Mardi, 17 Avril, 1883.

1883. Interpellation par l'honorable M. *Reesor* :

- 2 13 avril—Qu'il demandera au gouvernement si la Cie du chemin de fer de *Manitoba* et du sud-ouest est déchuë du droit à l'octroi de terre qui devait à l'origine lui être accordé, ou si elle a encore droit à cet octroi ; aussi si ce chemin de fer doit être poussé jusqu'à la rivière *Souris*, avec ou sans l'aide de cet octroi, et quel progrès feront vraisemblablement les travaux dans le cours de la présente année ?

Par l'honorable M. *Almon* :

- 3 13 avril—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur Général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre une liste des livres achetés à la vente de la bibliothèque de feu le Dr. *Ocallaghan*, avec indication du prix de chaque livre ; aussi le dernier supplément du catalogue de la bibliothèque du Parlement contenant l'énumération des livres achetés entre le 1er janvier, 1882, et le 31 janvier, 1883 ; ce catalogue devant indiquer par des signes les ouvrages reçus sur commande du greffier et ceux envoyés par choix des libraires.

Par l'honorable M. *Bourinot* :

- 4 13 avril—Quand le rapport géologique de l'année sera-t-il prêt à être distribué ; sera-t-il accompagné des cartes depuis si longtemps promises, dont parlent les rapports précédents ?

Par l'honorable M. *Read* :

- 5 13 avril—Lorsque l'ordre du jour appellera la 3e lecture du bill à l'effet d'amender l'acte relatif aux banques et au commerce de banque, il proposera que le dit bill soit renvoyé de nouveau en comité général pour en retrancher l'amendement qui ajoute le lundi de Pâques aux jours de fête légale.
-
-

ORDRE DU JOUR.

Lundi, 16 Avril, 1883.

1883.

- | | | | |
|---|----|--------|---|
| 1 | 12 | avril— | <i>Seconde lecture</i> (Bill N)—Offenses contre l'Etat.—(Hon. sir <i>Alexander Campbell</i>). |
| 2 | 12 | “ | <i>Seconde lecture</i> (Bill 28)—Incorporation de la banque des Fermiers de <i>Rustico</i> .—(Hon. M. <i>Haythorne</i>). |
| 3 | 12 | “ | <i>Seconde lecture</i> (Bill 52)—Incorporation de la banque du comté de <i>Brant</i> —(Hon. M. <i>McClelan</i>). |
| 4 | 13 | “ | <i>Seconde lecture</i> (Bill 75)—Fonds de construction de l'église presbytérienne dans le <i>Manitoba</i> et le <i>Nord-Ouest</i> .—(Hon. M. <i>Wark</i>). |
| 5 | 13 | “ | <i>Seconde lecture</i> (Bill 78)—Amendement de la loi relative aux billets promissoires et lettres de change.—(Hon. M. <i>Botsford</i>). |
| 6 | 13 | “ | <i>Seconde lecture</i> (Bill 55)—Compagnie de vapeurs à passagers la <i>Royale Canadienne</i> .—(Hon. M. <i>Plumb</i>). |

No. 31.

1re Session, 6e Parliament, 46 Victoria, 1883.

Vendredi, 13 Avril, 1883.

PROCES-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT.

OTTAWA :

IMPRIMERIE MACLEAN, ROGER ET CIA.

1883.

PROCÈS-VERBAUX

I E S

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA.

Lundi, 16 Avril, 1883.

Les membres présents étaient :—

L'honorable *DAVID LEWIS MACPHERSON*, Président,

Les honorables messieurs

Alexander,
Allan,
Almon,
Archibald,
Armand,
Bellerose,
Benson,
Botsford,
Boucherville, de,
Bourinot,
Boyd,
Campbell
 (Sir *Alexander*),
Carvell,
Chaffers,
Chapais,

DeBlois,
Dever,
Dickey,
Ferguson,
Ferrier,
Flint,
Girard,
Glasier,
Grant,
Guévremont,
Hamilton,
Haythorne,
Howlan,
Kaulbach,
Leonard,
Lewin,

Macdonald,
Macfarlane,
Masson,
McClelan,
McInnes,
McKay,
McMaster,
Miller,
Montgomery,
Muirhead,
Nelson,
Northwood,
O'Donohoe,
Ogilvie,
Pâquet,
Pelletier,

Plumb,
Power,
Pozer,
Read,
Robitaille,
Ryan,
Schultz,
Scott,
Simpson,
Smith,
Stevens,
Sutherland,
Trudel,
Vidal,
Wark.

PRIÈRES :

L'honorable M. *Vidal*, du comité des chemins de fer, télégraphes et hâvres, auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte à l'effet d'incorporer la compagnie du chemin de fer de la *Montagne-de-Bois* à *Qu'Appelle*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec un amendement, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra bien le recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Le dit amendement a été lu par le greffier comme suit :

Page 7, ligne 43, retranchez depuis " régiront " jusqu'à la fin du bill.

Le dit amendement ayant été lu une seconde fois et la question de concours étant mise sur icelui, il a été agréé.

Sur motion de l'honorable M. *Allan*, secondé par l'honorable M. *Pelletier*, il a été *Ordonné*, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill, tel qu'amendé, a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec un amendement, auquel il demande son concours.

L'ordre du jour ayant été lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte " concernant certaines offenses contre l'Etat,"

Sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M. *Smith*, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mardi le vingt-quatrième jour d'avril courant.

L'ordre du jour ayant été lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte à l'effet de proroger l'acte qui incorpore certaines personnes sous le nom de présidents, directeurs et compagnie de la ' Farmers' Bank of Rustico.' "

Sur motion de l'honorable M. *Haythorne*, secondé par l'honorable M. *McClelan*, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mercredi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte à l'effet d'incorporer la banque Canadienne du comté de *Brant*," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *McClelan*, secondé par l'honorable M. *Haythorne*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des banques et du commerce.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte à l'effet de constituer le conseil d'administration du fonds de construction d'églises et presbytères de l'église presbytérienne en *Canada* pour le *Manitoba* et le *Nord-Ouest*," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Wark*, secondé par l'honorable M. *Sutherland*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit renvoyé au comité des ordres permanents et des bills privés.

L'ordre du jour ayant été lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte à l'effet de modifier l'acte passé en la quarante-cinquième année du règne de Sa Majesté, intitulé : ' Acte à l'effet d'abroger les droits sur les billets promissoires, traites et lettres de change, et d'expliquer la loi relative aux timbres sur les billets promissoires et les lettres de change,' "

Sur motion de l'honorable M. *Botsford*, secondé par l'honorable M. *Bourinot*, il a été *Ordonné*, qu'il soit remis à mercredi prochain.

L'ordre du jour ayant été lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte à l'effet d'incorporer la compagnie de steamers à passagers la *Royale Canadienne*,"

Sur motion de l'honorable M. *Vidal*, secondé par l'honorable M. *Benson*, il a été *Ordonné*, qu'il soit remis à mercredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé :
 "Acte à l'effet d'amender l'acte pour constituer en corporation la compagnie du
 "chemin de fer Grand Oriental," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Bellerose*, secondé par l'honorable M. *Armand*,
 il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé :
 "Acte à l'effet d'amender et maintenir en vigueur l'acte d'incorporation de la
 "compagnie du hâvre de *Grafton*, et pour d'autres fins," auquel elle demande le
 concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé :
 "Acte à l'effet d'amender l'acte d'incorporation de la compagnie du chemin de fer de
 "Kingston à *Pembroke*, et l'acte qui l'amende," auquel elle demande le concours de
 cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Plumb*, secondé par l'honorable M. *Benson*, il a été
Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, mercredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé :
 "Acte à l'effet d'amender l'acte constitutif de la compagnie du chemin de fer du
 "Pacifique d'*Ontario*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Power*, secondé par l'honorable M. *Lewin*, il a été
Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, mercredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé :
 "Acte à l'effet d'accorder certains pouvoirs à la compagnie des Poudres de l'*Acadie*,"
 auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Miller*, secondé par l'honorable M. *Power*, il a été
Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, mercredi prochain.

L'honorable Président a présenté à la Chambre, un état des baptêmes, mariages
 et sépultures du district d'*Arthabaska* pour l'année 1882.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table, et il est comme suit :

(Voir documents de la session No)

Alors, sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable
 M. *Smith*,

La Chambre s'est ajournée.

AFFAIRES DE ROUTINE.

Mardi, 17 Avril, 1883.

Pétitions à présenter.

Pétitions à lire.

Rapports de comités à présenter.

Avis de motions.

MOTIONS.

Pour Mardi, 17 Avril, 1883.

1883. Interpellation par l'honorable M. *Reesor* :

1 13 avril—Qu'il demandera au gouvernement si la Cie du chemin de fer de *Manitoba* et du sud-ouest est déchue du droit à l'octroi de terre qui devait à l'origine lui être accordé, ou si elle a encore droit à cet octroi ; aussi si ce chemin de fer doit être poussé jusqu'à la rivière *Souris*, avec ou sans l'aide de cet octroi, et quel progrès feront vraisemblablement les travaux dans le cours de la présente année ?

Par l'honorable M. *Almon* :

2 13 avril—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur Général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre une liste des livres achetés à la vente de la bibliothèque de feu le Dr. *Ocallaghan*, avec indication du prix de chaque livre ; aussi le dernier supplément du catalogue de la bibliothèque du Parlement contenant l'énumération des livres achetés entre le 1er janvier, 1882, et le 31 janvier, 1883 ; ce catalogue devant indiquer par des signes les ouvrages reçus sur commande du greffier et ceux envoyés par choix des libraires.

1883. Par l'honorable M. Bourinot :

- 3 13 avril—Quand le rapport géologique de l'année sera-t-il prêt à être distribué ; sera-t-il accompagné des cartes depuis si longtemps promises, dont parlent les rapports précédents ?

Par l'honorable M. Read :

- 4 13 avril—Lorsque l'ordre du jour appellera la 3e lecture du bill à l'effet d'amender l'acte relatif aux banques et au commerce de banque, il proposera que le dit bill soit renvoyé de nouveau en comité général pour en retrancher l'amendement qui ajoute le lundi de Pâques aux jours de fête légale.

ORDRE DU JOUR

Mardi, 17 Avril, 1883.

1883.

- 1 13 avril—*Troisième lecture* (Bill 46)—Amendement de l'acte qui règle les banques et le commerce de banque.—(Hon. sir *Alexander Campbell*).
- 2 13 “ *Seconde lecture* (Bill 26)—Incorporation de la Cie *Rathbun*.—(Hon. M. *Read*).
- 3 13 “ *Seconde lecture* (Bill 7)—Offenses contre la personne.—(Hon. M. *Scott*).
- 4 13 “ *Seconde lecture* (Bill 13)—Punition de la séduction et des offenses de même nature.—(Hon. M. *Power*).
- 5 13 “ *Seconde lecture* (Bill 5)—Prévention de la fraude dans les contrats pour entreprises publiques.—(Hon. M. *Scott*).
- 6 16 “ *Seconde lecture* (Bill 80)—Amendement de l'acte d'incorporation de la Cie du chemin de fer *Grand Oriental*.—(Hon. M. *Bellerose*).

No. 32.

1re Session, 6e Parlement, 46 Victoria, 1883.

Lundi, 16 Avril, 1883.

PROCES-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT.

OTTAWA :

IMPRIMERIE MACLEAN, ROGER ET CIE

1883.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA.

Mardi, 17 Avril, 1883.

Les membres présents étaient :—

L'honorable *DAVID LEWIS MACPHERSON*, Président,

Les honorables messieurs

<i>Alexander,</i>	<i>Dever,</i>	<i>Macfarlane,</i>	<i>Power,</i>
<i>Allan,</i>	<i>Dickey,</i>	<i>Masson,</i>	<i>Pozer,</i>
<i>Almon,</i>	<i>Ferguson,</i>	<i>McClelan,</i>	<i>Read,</i>
<i>Archibald,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>McInnes,</i>	<i>Reesor,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Flint,</i>	<i>McKay,</i>	<i>Robitaille,</i>
<i>Bellerose,</i>	<i>Girard,</i>	<i>McMaster,</i>	<i>Ryan,</i>
<i>Benson,</i>	<i>Glasier,</i>	<i>Miller,</i>	<i>Schultz,</i>
<i>Botsford,</i>	<i>Grant,</i>	<i>Montgomery,</i>	<i>Scott,</i>
<i>Boucherville, de,</i>	<i>Guéremont,</i>	<i>Muirhead,</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Bourinot,</i>	<i>Hamilton,</i>	<i>Nelson,</i>	<i>Skead,</i>
<i>Boyd,</i>	<i>Haythorne,</i>	<i>Northwood,</i>	<i>Smith,</i>
<i>Campbell</i>	<i>Howlan,</i>	<i>O'Donohoe,</i>	<i>Stevens,</i>
(<i>Sir Alexander</i>),	<i>Kaulbach,</i>	<i>Ogilvie,</i>	<i>Sutherland,</i>
<i>Carvell,</i>	<i>Leonard,</i>	<i>Pâquet,</i>	<i>Trudel,</i>
<i>Chaffers,</i>	<i>Lewin,</i>	<i>Pelletier,</i>	<i>Vidal,</i>
<i>Chapais,</i>	<i>Macdonald,</i>	<i>Plumb,</i>	<i>Wark.</i>
<i>DeBlois,</i>			

PRIÈRES :

La pétition suivante a été présentée et déposée sur la table :—

Par l'honorable M. *Sutherland*,—De *Archibald White* et autres, de *Winnipeg*.

Conformément à l'ordre du jour, la pétition suivante a été lue :

De la Société métropolitaine pour la protection des animaux, et autres, citoyens d'*Ottawa* ; demandant qu'il soit passé un acte à l'effet d'amender la loi relative à la protection des animaux.

L'honorable M. *Allan*, du comité des banques et du commerce, auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte autorisant la fusion de la banque de la *Nouvelle-Ecosse* " avec la banque *Union de l'Île du Prince-Edouard*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Allan*, secondé par l'honorable M. *Miller*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. *Allan*, du comité des banques et du commerce, auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte autorisant la Compagnie Nationale d'Assurance à liquider ses affaires et renoncer à sa charte, et pourvoyant à sa liquidation," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Ogilvie*, secondé par l'honorable M. *Kaulbach*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. *Allan*, du comité des banques et du commerce, auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte à l'effet de constituer en corporation la compagnie " d'assurance de *Manitoba* et du *Nord-Ouest* contre l'incendie," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Vidal*, secondé par l'honorable M. *Girard*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. *Allan*, du comité des banques et du commerce, auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte concernant le *Crédit Foncier Franco-Canadien*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Ogilvie*, secondé par l'honorable M. *Carvell*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. *Allan*, du comité des banques et du commerce, auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte à l'effet d'éclaircir l'intention et la portée de certaines dispositions de l'acte pour incorporer la compagnie de placement de *Londres* et " d'*Ontario* (à responsabilité limitée)," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra bien les recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Les dits amendements ont été lus par le greffier comme suit :

Page 1, ligne 22, retranchez depuis "*Canada*" jusqu'à "dérègle".

Dans le titre du bill retranchez depuis "effet" jusqu'à "l'acte" et insérez : "d'amender".

Les dits amendements ayant été lus une seconde fois et la question de concours étant mise sur iceux ils ont été agréés.

Sur motion de l'honorable M. *Plumb*, secondé par l'honorable M. *Benson*, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill, tel qu'amendé, a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements auxquels il demande son concours.

L'honorable M. *Bellerose*, du comité des ordres permanents et des bills privés, auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte à l'effet de réunir la caisse des veuves et " orphelins des ministres presbytériens en rapport avec l'église presbytérienne des " provinces inférieures, et la caisse des veuves et orphelins de l'église presbytérienne " des provinces maritimes en rapport avec l'église d'*Ecosse*, et de créer une corpora- " tion pour administrer ces caisses," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Bourinot*, secondé par l'honorable M. *Botsford*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. *Bellerose*, du comité des ordres permanents et des bills privés, auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte pour incorporer la Société Royale du *Canada*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Bourinot*, secondé par l'honorable M. *Botsford*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. *Bellerose*, du comité des ordres permanents et des bills privés, auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte à l'effet d'amender l'acte pour incorporer " la Société des Missions de l'Eglise Méthodiste Wesleyenne en *Canada*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec divers amendements qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra bien les recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Les dits amendements ont été lus par le greffier comme suit :

Page 2, ligne 3, après “ piastres ” insérez : “ et ces acquisitions seront assujetties aux lois relatives à l'acquisition d'immeubles par les corporations religieuses, “ qui seront en vigueur à l'époque de l'acquisition dans la province ou le territoire “ où seront situés ces biens fonds.”

Page 2, ligne 17, retranchez “ corporation ” et insérez : “ société.”

Les dits amendements ayant été lus une seconde fois et la question de concours étant mise sur iceux, ils ont été agréés.

Sur motion de l'honorable M. *Vidal*, secondé par l'honorable M. *Benson*, il a été *Ordonné*, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill, tel qu'amendé, a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue pans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements auxquels il demande son concours.

L'honorable Président a présenté à la Chambre, un état des baptêmes, mariages et sépultures du district de *Joliette*, pour l'année 1882.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table, et il est comme suit :

(Voir documents de la session, No.)

L'ordre du jour ayant été lu pour la troisième lecture du bill intitulé : “ Acte à l'effet d'amender de nouveau l'acte intitulé : ‘ Acte concernant les banques et le commerce de banque et les différents actes qui le modifient,’ ” tel qu'amendé,

L'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M. *Smith*, a proposé :

Que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant.

L'honorable M. *Read*, secondé par l'honorable M. *Flint*, a proposé en amendement :

Que le bill ne soit pas lu maintenant la troisième fois mais qu'il soit renvoyé de nouveau à un comité général dans le but de retrancher l'amendement qui fait du lundi de Pâques un jour de congé.

La question de concours ayant été mise sur la dite motion la Chambre s'est divisée, et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

CONTENTS :

Les honorables messieurs

<i>Alexander,</i>	<i>Kaulbach,</i>	<i>McMaster,</i>	<i>Read,</i>
<i>Chaffers,</i>	<i>Leonard,</i>	<i>Muirhead,</i>	<i>Reesor,</i>
<i>Flint,</i>	<i>Lewin,</i>	<i>Pelletier,</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Glasier,</i>	<i>McClelan,</i>	<i>Power,</i>	<i>Wark.—19.</i>
<i>Haythorne,</i>	<i>McInnes,</i>	<i>Pozer,</i>	

NON-CONTENTS :

Les honorables messieurs

<i>Allan,</i>	<i>Campbell</i>	<i>Macpherson</i>	<i>Ryan,</i>
<i>Almon,</i>	(Sir <i>Alexander</i>),	(Président),	<i>Schultz,</i>
<i>Archibald,</i>	<i>Chapais,</i>	<i>Miller,</i>	<i>Scott,</i>
<i>Armand,</i>	<i>De Blois,</i>	<i>Northwood,</i>	<i>Skead,</i>
<i>Bellerose,</i>	<i>Dever,</i>	<i>Ogilvie,</i>	<i>Smith,</i>
<i>Benson,</i>	<i>Ferguson,</i>	<i>Pâquet,</i>	<i>Sutherland,</i>
<i>Botsford,</i>	<i>Girard,</i>	<i>Plumb,</i>	<i>Trudel,</i>
<i>Boucherville, de,</i>	<i>Howlan,</i>	<i>Robitaille,</i>	<i>Vidal.—32.</i>
<i>Bourinot,</i>	<i>Macdonald,</i>		

Ainsi, elle a été résolue dans la négative.

La question ayant été mise alors sur la motion principale, elle a été résolue dans l'affirmative.

Et le dit bill, tel qu'amendé, a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements auxquels il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte à l'effet d'incorporer une compagnie sous le nom de *H. B. Bathbun et Cie*," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable *M. Miller*, secondé par l'honorable *M. Shead*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit renvoyé au comité des ordres permanents et des bills privés.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte à l'effet d'amender la loi criminelle et d'étendre les dispositions de l'acte concernant les " offenses contre la personne,"

Sur motion de l'honorable *M. Scott*, secondé par l'honorable *M. Pelletier*, il a été *Ordonné*, qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte à l'effet de pourvoir à la punition de la séduction et des crimes de même nature,"

L'honorable *M. Power*, secondé par l'honorable *M. Vidal*, a proposé :

Que le dit bill soit lu la seconde fois maintenant.

Après débats,

Sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable *M. Smith*, il a été

Ordonné, que la continuation du débat sur la dite motion soit remise à demain, et qu'elle soit alors l'un des premiers ordres du jour.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte à l'effet de mieux prévenir la fraude à l'égard des contrats entraînant le paiement des " deniers publics,"

Sur motion de l'honorable *M. Scott*, secondé par l'honorable *M. Pelletier*, il a été *Ordonné*, qu'il soit remis à demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte à l'effet d'amender l'acte " pour constituer en corporation la compagnie du chemin de fer Grand Oriental," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable *M. Bellerose*, secondé par l'honorable *M. Armand*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et hâvres.

Alors, sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable *M. Smith*,

La Chambre s'est ajournée.

AFFAIRES DE ROUTINE.

Mercredi, 18 Avril, 1883.

Pétitions à présenter.

Pétitions à lire.

Rapports de comités à présenter.

Avis de motions.

ORDRE DU JOUR,

Mercredi, 18 Avril, 1883.

1883. *Premier ordre.*

- | | | |
|----|----|---|
| 1 | 17 | avril—Reprise du débat ajourné sur la motion de l'honorable M. <i>Power</i> proposant la seconde lecture du bill (No 13) pour la punition de la séduction et des offenses de cette nature.—(Hon. sir <i>Alexander Campbell</i>). |
| 2 | 5 | “ <i>Seconde lecture</i> (Bill M)—Protection des colons dans le <i>Manitoba</i> et le <i>Nord Ouest</i> .—(Hon. M. <i>Reesor</i>). |
| 3 | 11 | “ <i>Prise en considération</i> du 1er rapport du comité mixte de la bibliothèque.—(Hon. M. <i>Allan</i>). |
| 4 | 16 | “ <i>Seconde lecture</i> (Bill 28)—Banque des fermiers de <i>Rustico</i> .—(Hon. M. <i>Haythorne</i>). |
| 5 | 16 | “ <i>Seconde lecture</i> (Bill 78)—Amendement de la loi relative aux billets promissoires et lettres de change.—(Hon. M. <i>Botsford</i>). |
| 6 | 16 | “ <i>Seconde lecture</i> (Bill 55)—Cie de vapeurs à passagers “ <i>La Royale Canadienne</i> .”—(Hon. M. <i>Plumb</i>). |
| 7 | 16 | “ <i>Seconde lecture</i> (Bill 36)—Amendement de l'acte de la Cie du chemin de fer de <i>Kingston</i> et <i>Pembroke</i> .—(Hon. M. <i>Plumb</i>). |
| 8 | 16 | “ <i>Seconde lecture</i> (Bill 15)—Amendement de l'acte du chemin de fer <i>Ontario</i> et <i>Pacifique</i> .—(Hon. M. <i>Power</i>). |
| 9 | 16 | “ <i>Seconde lecture</i> (Bill 40)—Cie des poudres de l' <i>Acadie</i> .—(Hon. M. <i>Miller</i>). |
| 10 | 17 | “ <i>Seconde lecture</i> (Bill 7)—Offenses contre la personne.—(Hon. M. <i>Scott</i>). |
| 11 | 17 | “ <i>Seconde lecture</i> (Bill 5)—Prévention de la fraude dans les contrats publics.—(Hon. M. <i>Scott</i>). |

No. 33

1re Session, 5e Parlement, 46 Victoria, 1883.

Mardi, 17 Avril, 1883.

PROCES-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT.

OTTAWA :

IMPRIMERIE MACLEAN, ROGER ET CIA.
1883.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SENAT

DU CANADA.

Mercredi, 18 Avril, 1883.

Les membres présents étaient :—

L'honorable *DAVID LEWIS MACPHERSON*, Président,

Les honorables messieurs

<i>Alexander,</i>	<i>Dever,</i>	<i>Macfarlane,</i>	<i>Power,</i>
<i>Allan,</i>	<i>Dickey,</i>	<i>Masson,</i>	<i>Pozer,</i>
<i>Almon,</i>	<i>Ferguson,</i>	<i>McClelan,</i>	<i>Read,</i>
<i>Archibald,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>McInnes,</i>	<i>Reesor,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Flint,</i>	<i>McKay,</i>	<i>Robitaille,</i>
<i>Bellerose,</i>	<i>Girard,</i>	<i>McMaster,</i>	<i>Ryan,</i>
<i>Benson,</i>	<i>Glasier,</i>	<i>Miller,</i>	<i>Schultz,</i>
<i>Botsford,</i>	<i>Grant,</i>	<i>Montgomery,</i>	<i>Scott,</i>
<i>Boucherville, de,</i>	<i>Guévremont,</i>	<i>Muirhead,</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Bourinot,</i>	<i>Hamilton,</i>	<i>Nelson,</i>	<i>Skead,</i>
<i>Boyd,</i>	<i>Haythorne,</i>	<i>Northwood,</i>	<i>Smith,</i>
<i>Campbell</i>	<i>Howlan,</i>	<i>O'Donohoe,</i>	<i>Stevens,</i>
(<i>Sir Alexander</i>),	<i>Kaulbach,</i>	<i>Ogilvie,</i>	<i>Sutherland,</i>
<i>Carvell,</i>	<i>Leonard,</i>	<i>Pâquet,</i>	<i>Trudel,</i>
<i>Chaffers,</i>	<i>Lewin,</i>	<i>Pelletier,</i>	<i>Vidal,</i>
<i>Chapais,</i>	<i>Macdonald,</i>	<i>Plumb,</i>	<i>Wark.</i>
<i>DeBlois,</i>			

PRÈRES :

Conformément à l'ordre la Chambre a repris le débat ajourné sur la motion de l'honorable M. *Power*, savoir :

Que le bill intitulé : "Acte à l'effet de pourvoir à la punition de la séduction et "des crimes de même nature," soit lu la seconde fois maintenant.

Après débat,

La question de concours ayant été mise sur la dite motion, elle a été résolue, sur division, dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

Alors, sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M. *Power*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité spécial composé des honorables messieurs *Power*, *Boucherville*, *de*, *Botsford*, *Kaulbach*, *McClelan*, *McInnes* (Colombie-Britannique), *Miller*, *Pelletier*, *Plumb*, *Scott*, *Vidal* et du proposant, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

L'ordre du jour ayant été lu pour la seconde lecture du bill intitulé : "Acte pour "la protection des colons qui s'établissent sur les terres fédérales dans le *Manitoba* "et le *Nord-Ouest*,"

Sur motion de l'honorable M. *Reesor*, secondé par l'honorable M. *McClelan*, il a été Ordonné, qu'il soit remis à mercredi prochain.

L'ordre du jour ayant été lu pour la prise en considération du premier rapport du comité mixte du Sénat et de la Chambre des Communes nommé pour aider le Président dans l'administration de la bibliothèque du Parlement,

Sur motion de l'honorable M. *Allan*, secondé par l'honorable M. *Pelletier*, il a été Ordonné, qu'il soit remis à lundi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte à l'effet de proroger "l'acte qui incorpore certaines personnes sous le nom de président, directeurs et "compagnie de la *Farmers' Bank of Rustico*," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Haythorne*, secondé par l'honorable M. *Allan*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des banques et du commerce.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte à l'effet de modifier "l'acte passé en la quarante-cinquième année du règne de Sa Majesté, intitulé : "Acte à l'effet d'abroger les droits sur les billets promissoires, traites et lettres de "change, et d'expliquer la loi relative aux timbres sur les billets promissoires et les "lettres de change," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Botsford*, secondé par l'honorable M. *Bourinot*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général, demain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : "Acte à l'effet "d'incorporer la compagnie de steamers à passagers la *Royale Canadienne*,"

Sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M. *Smith*, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : "Acte à l'effet "d'amender l'acte d'incorporation de la compagnie du chemin de fer de *Kingston* à "Pembroke, et l'acte qui l'amende,"

Sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M. *Smith*, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte à l'effet d'amender l'acte "constitutif de la compagnie du chemin de fer du Pacifique d'*Ontario*," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Power*, secondé par l'honorable M. *Lewin*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et hâvres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte à l'effet d'accorder certains pouvoirs à la compagnie des Poudres de l'Acadie," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Miller*, secondé par l'honorable M. *Archibald*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit renvoyé au comité des ordres permanents et des bills privés.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte à l'effet d'amender la loi criminelle et d'étendre les dispositions de l'acte concernant les offenses contre la personne," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Scott*, secondé par l'honorable M. *Pelletier*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit renvoyé à un comité général, mercredi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte à l'effet de mieux prévenir la fraude à l'égard des contrats entraînant le paiement des deniers publics," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Scott*, secondé par l'honorable M. *Pelletier*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit renvoyé à un comité général, mardi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte à l'effet d'amender les actes concernant la compagnie du chemin de fer de Jonction du Grand-Occidental à la Rive du Lac Ontario," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte à l'effet de constituer la compagnie de chemin de fer et de vapeurs de la Qu'Appelle, du lac Long et de la Saskatchewan," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Vidal*, secondé par l'honorable M. *Montgomery*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois, vendredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte à l'effet de constituer en corporation la compagnie de houille et de chemin de fer de Cumberland," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Macfarlane*, secondé par l'honorable M. *Power*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois, vendredi prochain.

Alors, sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M. *Smith*,
La Chambre s'est ajournée.

AFFAIRES DE ROUTINE.

Jeudi, 19 Avril, 1883.

Pétitions à présenter.

Pétitions à lire.

Rapports de comités à présenter.

Avis de motions.

ORDRE DU JOUR.

Jeudi, 19 Avril, 1883.

1883.

- | | | |
|---|----|---|
| 1 | 18 | avril— <i>Comité de toute la Chambre</i> (Bill 78)—Amendement de la loi relative aux billets promissoires et lettres de change.—(Hon. M. <i>Botsford</i>). |
| 2 | 18 | “ <i>Seconde lecture</i> (Bill 55)—Cie de vapeurs à passagers “ <i>La Royale Canadienne</i> .”—(Hon. M. <i>Plumb</i>). |
| 3 | 18 | “ <i>Seconde lecture</i> (Bill 36)—Amendement de l’acte de la Cie du chemin de fer de <i>Kingston et Pembroke</i> .—(Hon. M. <i>Plumb</i>). |

No. 84.

1^{re} Session, 5e Parlement, 46 Victoria, 1883.

Mercredi, 18 Avril, 1883.

PROCES-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

OTTAWA :

IMPRIMERIE MACLEAN, ROGER ET C^{IE}

1883.

PROCÈS-VERBAUX.

DES

SÉANCES DU SENAT

DU CANADA.

Jeudi, 19 Avril, 1883.

Les membres présents étaient:—

L'honorable *DAVID LEWIS MACPHERSON*, Président,

Les honorables messieurs

<i>Alexander,</i>	<i>De Blois,</i>	<i>Macdonald,</i>	<i>Plumb,</i>
<i>Allan,</i>	<i>Dever,</i>	<i>Macfarlane,</i>	<i>Power,</i>
<i>Almon,</i>	<i>Dickey,</i>	<i>Masson,</i>	<i>Pozer,</i>
<i>Archibald,</i>	<i>Ferguson,</i>	<i>McClelan,</i>	<i>Read,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>McInnes,</i>	<i>Robitaille,</i>
<i>Bellerose,</i>	<i>Flint,</i>	<i>McKay,</i>	<i>Ryan,</i>
<i>Benson,</i>	<i>Girard,</i>	<i>McMaster,</i>	<i>Scott,</i>
<i>Botsford,</i>	<i>Glasier,</i>	<i>Miller,</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Boucherville, de,</i>	<i>Grant,</i>	<i>Montgomery,</i>	<i>Skead,</i>
<i>Bourinot,</i>	<i>Guévremont,</i>	<i>Muirhead,</i>	<i>Smith,</i>
<i>Boyd,</i>	<i>Hamilton,</i>	<i>Nelson,</i>	<i>Stevens,</i>
<i>Campbell</i>	<i>Haythorne,</i>	<i>Northwood,</i>	<i>Sutherland,</i>
<i>(Sir Alexander),</i>	<i>Howlan,</i>	<i>O'Donohoe,</i>	<i>Trudel,</i>
<i>Carvell,</i>	<i>Kaulbach,</i>	<i>Ogilvie,</i>	<i>Vidal,</i>
<i>Chaffers,</i>	<i>Leonard,</i>	<i>Pâquet,</i>	<i>Wark.</i>
<i>Chapais,</i>	<i>Lewin,</i>	<i>Pelletier,</i>	

PRÉRES :

Conformément à l'ordre du jour, la pétition suivante a été lue :

D'Archibald Wright et autres, citoyens de la cité de *Winnipeg* ; demandant que le Sénat use de son influence auprès du gouvernement pour faire construire le bureau de poste temporaire dans la dite cité sur le lot situé en arrière du bureau de poste actuel.

L'honorable M. Allan, du comité des banques et du commerce, auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte à l'effet d'incorporer la banque Canadienne du comté de *Brant*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. McClelan, secondé par l'honorable M. Haythorne, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois, maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. Vidal, du comité des chemins de fer, télégraphes et havres, auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte pour constituer en corporation la ' Compagnie canadienne de télégraphe rapide (à responsabilité limitée),' " a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra bien les recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Les dits amendements ont été lus par le greffier comme suit :

Page 1, ligne 25, retranchez depuis " 2 " jusqu'à " pouvoirs " dans la ligne 4, page 2, ce qui comprend toute la section 2, et insérez :

" 2. La Compagnie aura le pouvoir :—

" (1.) D'établir, par tout procédé électrique quelconque, un réseau de communications télégraphiques et téléphoniques entre tous points quelconques en *Canada*.

" (2.) De relier ce réseau à tout système semblable établi dans quelque province du *Canada*.

" (3.) De le relier, si elle a obtenu au préalable le consentement du Gouverneur général en conseil, à quelque ligne télégraphique ou téléphonique que ce soit, dans le *Canada*.

" (4.) De construire, acheter, louer, exploiter ou emprunter par traité quelque ligne télégraphique ou téléphonique terrestre que ce soit en *Canada*."

Page 2, ligne 10, retranchez depuis " à " jusqu'à la fin de la section et insérez : "*Moncton, Nouveau-Brunswick*, à moins que quelque autre endroit ne soit choisi par un règlement."

Page 2, dernière ligne, après " directeurs " insérez les clauses A, B, C, D, E, F, G, H, I.

Clause A.

" 8. La Compagnie pourra établir, entretenir et maintenir ses lignes le long ou à travers des routes publiques, ponts, cours d'eau ou autres lieux semblables, ou sous des eaux navigables, se trouvant entièrement en *Canada* ou divisant le *Canada* d'avec un autre pays ; pourvu que ces lignes ne gênent point le droit public de circulation, et pourvu aussi que rien dans les présentes dispositions ne soit réputé conférer à la Compagnie la faculté de construire aucun pont sur des eaux navigables ; et la Compagnie pourra entrer dans tous terrains ou lieux publics, et lever et se réserver telles parties de ces propriétés qui pourront être nécessaires pour les dites lignes, et pourra prendre dans toute partie des terres domaniales du *Canada* non concédées et non occupées, après avoir obtenu le consentement de la couronne, des poteaux ou matériaux de construction nécessaires pour faire ou réparer les lignes

“ ou les constructions dépendant du service de ces lignes ; et pourra aussi faire passer
 “ ses lignes par tout pont et sur toute rivière quelconque ; et en cas de désaccord avec
 “ la Compagnie et un propriétaire ou occupant d'un terrain qu'elle pourra prendre
 “ pour les objets susmentionnés, ou en cas de désaccord au sujet de quelque dommage
 “ causé par la construction des lignes, la Compagnie et le dit propriétaire ou occu-
 “ pant choisiront chacun un arbitre, et les deux arbitres choisis nommeront un tiers ;
 “ et la décision de deux d'entre eux sur l'objet en contestation, rendue par écrit, sera
 “ finale ; et si le propriétaire ou occupant, ou si l'agent de la Compagnie néglige
 “ ou refuse de choisir un arbitre dans les quatre jours après avoir reçu notification
 “ par écrit, et sur preuve de cette notification à la personne, ou si les deux arbitres
 “ étant dûment choisis, ne peuvent convenir d'un tiers arbitre ; en pareil cas, il sera
 “ loisible au ministre des Travaux Publics du *Canada* de nommer l'arbitre ou le tiers
 “ arbitre, lequel possèdera les mêmes pouvoirs que s'il avait été choisi de la manière
 “ prévue ci-dessus. Partout où ses lignes passeront à travers quelque bois, la Com-
 “ pagnie pourra couper les arbres et les sous-bois sur un espace de cinquante pieds
 “ de chaque côté des dites lignes ; mais elle ne devra abattre ou mutiler aucun arbre
 “ planté ou conservé pour donner de l'ombre ou servir d'ornement, ni aucun arbre
 “ fruitier.”

Clause B.

“ 9. Dans les cités et villes et dans les villages constitués en corporations, la
 “ Compagnie n'emploiera ou ne plantera point de poteaux d'une hauteur de plus de
 “ quarante pieds au-dessus de la surface de la rue, ni établira de lignes de poteaux le
 “ long d'aucune rue, sans le consentement du conseil ou de la corporation municipale
 “ ayant juridiction sur la rue. Les poteaux seront, autant que possible, droits et
 “ perpendiculaires, et, dans les cités, devront être peints, si quelque règlement du
 “ conseil ou de la corporation l'exige. Lorsqu'il existera déjà des lignes télégra-
 “ phiques, la Compagnie ne plantera point de poteaux sur le même côté de la rue où
 “ seront les poteaux de ces télégraphes, sans le consentement du conseil ou de la
 “ corporation ayant juridiction sur les rues. La Compagnie ne coupera ni ne muti-
 “ lera aucun arbre planté ou conservé pour l'ombrage ou par ornement. L'ouverture
 “ du sol des rues pour la pose des poteaux ou pour le passage des fils sous terre,
 “ s'exécutera sous la direction et la surveillance de l'ingénieur ou de tel autre
 “ officier que le conseil ou la corporation pourra nommer, et de la manière prescrite
 “ par ce conseil ou cette corporation ; et la surface de la rue devra être remise, dans
 “ tous les cas, en son premier état par la Compagnie et à ses frais.

“ Si, dans les cas d'incendie, il devenait nécessaire, pour éteindre le feu ou sauver
 “ les propriétés, de couper les fils, le fait qu'en pareille circonstance, il y aura eu des
 “ fils de la Compagnie de coupés par les ordres de l'ingénieur en chef ou de tout autre
 “ officier chargé de la conduite de la brigade des pompiers, ne donnera point droit à
 “ la Compagnie de prétendre ou de demander une indemnité pour les dommages
 “ qu'elle en aura pu éprouver.

“ L'amende, pour chaque infraction à la présente section, sera de dix piastres au
 “ moins et de cent piastres au plus et elle sera recouvrée, avec les frais de poursuite,
 “ par la personne à qui cette infraction aura causé quelque dommage.

“ Aucun acte du parlement qui obligerait la Compagnie, si l'on venait à
 “ découvrir un moyen utilement praticable pour faire passer les fils de téléphone sous
 “ terre, d'adopter ce moyen et qui abrogerait le droit, possédé par elle en vertu de la
 “ présente section, de continuer à poser ses fils sur des poteaux à travers les cités,
 “ villes ou villages constitués en corporations, ne sera considéré comme une atteinte
 “ aux privilèges accordés par le présent acte.”

Clause C.

“ 10. Les directeurs de la Compagnie pourront, de temps en temps, fixer et régler
 “ les prix exigibles pour la transmission et la remise à destination des dépêches
 “ expédiées par ses lignes ou câbles ; mais ce tarif sera sujet à l'approbation du
 “ Gouverneur général en conseil, qui pourra, toutes les fois qu'il le jugera à propos,
 “ le faire changer,

“ (1) Pourvu, toutefois, que le taux exigible pour la transmission d'une dépêche de dix mots de texte par les lignes terrestres de la Compagnie en *Canada* ou par toute partie de ces lignes, n'excède pas vingt-cinq cents, et que le prix exigible pour chaque mot de texte au-dessus de dix dans la dite dépêche ne soit pas de plus d'un centin ; et pourvu aussi que le taux additionnel exigible pour la transmission des correspondances par câble sous-marin de toute autre voie quelconque à travers un détroit ou bras de mer n'excède pas le taux que la présente section autorise à percevoir pour la transmission par les lignes terrestres de la Compagnie.”

Clause D.

“ 11. Il sera du devoir de la Compagnie (sauf les dispositions de la section suivante) de transmettre toutes les dépêches dans l'ordre de leur dépôt, sous peine d'une amende de vingt piastres au moins et de cent piastres au plus, à recouvrer, avec les frais de poursuite, par la personne ou les personnes dont la dépêche n'aura pas été transmise suivant l'ordre, sans préjudice de son recours pour tout dommage éprouvé par ce retard.”

Clause E.

“ 12. Toute dépêche relative à l'administration de la justice, à l'arrestation de criminels, à la découverte ou à la prévention de crimes et les dépêches ou correspondances d'Etat jouiront toujours de la priorité sur toutes les autres, si cette priorité est demandée par une personne attachée à l'administration de la justice ou une personne à ce autorisée par le secrétaire d'Etat du *Canada*.”

Clause F.

“ 13. Si quelqu'un, intentionnellement ou malicieusement brise, abat ou détruit quelque fil, poteau, construction, machine, appareil ouvrage appartenant à la Compagnie, ou qui sera établi ou fait en vertu du présent acte ; ou, intentionnellement, commet quelque autre acte, tort ou méfait, pour troubler, gêner ou empêcher l'exécution, l'entretien ou le maintien d'un ouvrage,—il sera passible envers la Compagnie du triple de la valeur du dommage prouvé par le serment de deux ou plusieurs témoins dignes de foi ; lesquels dommages avec les frais de poursuite à cet effet, seront recouverts, par voie sommaire, devant deux ou plusieurs juges de paix pour le district ou le comté où l'infraction aura été commise, ou dans toute cour de loi compétente ; et à défaut de paiement, le délinquant sera emprisonné pendant tel espace de temps, n'excédant pas six mois, que la cour ou les juges de paix estimeront à propos.”

Clause G.

“ 14. Nonobstant la section précédente et sans préjudice de ses dispositions réparatrices ou autres, si une personne, intentionnellement ou malicieusement, gêne l'usage de quelque ligne, ouvrage, bâtiment, machine ou autre propriété de la Compagnie, ou les endommage, elle sera coupable de délit, et sera punie d'un emprisonnement de deux ans au plus, ou d'une amende de huit cent piastres au plus ; et, à défaut de payer cette amende, d'un emprisonnement d'un an au plus.”

Clause H.

“ 15. Si les travaux de la Compagnie ne se commencent pas dans les deux ans à compter de la passation du présent acte, cet acte sera nul et sans effet.”

Clause I.

“ 16. La Compagnie sera sejetée à toutes les conditions imposées, et aura tous les pouvoirs et privilèges conférés aux compagnies de télégraphe par le chapitre soixante-sept des Statuts refondues de la ci-devant province du *Canada* et par

“ l'acte passé l'an trente-huitième du règne de Sa Majesté sous le titre : ‘ Acte concernant la construction et l'entretien des lignes de télégraphe électrique sous-marin, ’ en tant que ces conditions, pouvoirs et privilèges ne sont pas incompatibles avec le présent acte.”

Dans le préambule :

Page 1, ligne 8, retranchez depuis “ électriques ” jusqu’à “ et ” dans la 10e ligne et insérez “ en *Canada*.”

Page 1, ligne 11, après “ demande ” insérez : “ et de les autoriser à ériger, entretenir et exploiter des lignes de télégraphe en *Canada*.”

Sur motion de l'honorable M. *Carvell*, secondé par l'honorable M. *Ogilvie*, il a été *Ordonné*, que le dit bill, tel qu'amendé, soit pris en considération par la Chambre, lundi prochain.

L'honorable M. *Macfarlane*, du comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé : “ Acte pour venir en aide à *Peter Nicholson*,” a présenté son troisième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier comme suit :

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 8,
18 avril, 1882.

Le comité auquel a été renvoyé le bill intitulé : “ Acte pour faire droit à *Peter Nicholson*,” avec pouvoir d'envoyer quérir personnes, pièces et documents et d'entendre en témoignage, conformément à l'ordre de votre honorable Chambre, toutes personnes assignées à comparaître devant le Sénat en cette affaire ; et auquel a été aussi renvoyée la pétition de la défenderesse *Rosetta Saxton* ou *Rosetta Nicholson*, a l'honneur de présenter son troisième rapport :

En exécution de l'ordre de renvoi du lundi 12e jour de mars dernier, et conformément à la soixante-dix-neuvième règle du Sénat, votre comité a entendu sous la foi du serment les témoins produits par le pétitionnaire en divorce et par la dite défenderesse sa femme, et a aussi interrogé sous serment le dit pétitionnaire et la dite défenderesse tant généralement que relativement à toute collusion ou connivence qui pourrait exister entre eux ; et les dépositions des témoins, du pétitionnaire et de la défenderesse ont été rédigées par écrit *in extenso* par un sténographe et sont annexées au présent rapport avec tous les documents, justifications et pièces apportés devant votre comité.

Que le pétitionnaire s'est conformé jusqu'à présent aux ordres de votre comité en ce qui regarde le paiement par lui des honoraires du conseil de la défenderesse et des frais de séjour de cette dernière ; ordres relatés au long dans le second rapport de votre comité à votre honorable Chambre en date du dix-neuf mars dernier.

Le jeudi vingt-deux mars dernier votre comité a pris la décision suivante :

“ *Ordonné*, que la somme de soixante et quinze piastres soit remise par le pétitionnaire au greffier de ce comité pour payer les dépenses des témoins de la défenderesse, sous réserve de tout ordre ultérieur de ce comité. ”

Cet ordre a été exécuté.

Le jeudi vingt-deux mars dernier votre comité a pris une autre décision en ces termes :

“ *Ordonné*, qu'attendu l'état de pauvreté de la défenderesse, le pétitionnaire aura à lui payer la somme de quinze piastres pour ses frais de voyage. ”

Cet ordre a été exécuté.

Le vendredi treize avril courant, l'honorable *William McDougall*, C.R., conseil de la défenderesse, a présenté à votre comité la requête suivante :

“ Que le comité autorise le greffier ou officier en ayant le dépôt, à payer sur l'argent applicable à cet objet, les frais de voyage et de séjour d'*Horace H. Jones*, témoin venu du *Détroit* et entendu de la part de la défenderesse par le comité ”

Votre comité a décidé sur cette requête que le dit témoin *Horace H. Jones* ne soit pas payé de ses dépenses.

Et ayant dûment considéré le dit bill ainsi que les témoignages, documents, pièces et justifications produits devant lui, votre comité est d'avis que le préambule du dit bill n'a pas été prouvé, et en conséquence il recommande à votre honorable Chambre de ne point passer ce bill.

Le tout respectueusement soumis,

ALEX. MACFARLANE,
Président.

Alors, sur motion de l'honorable M. *Macfarlane*, secondé par l'honorable M. *Kaulbach*, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit pris en considération par la Chambre, lundi prochain.

Sur motion de l'honorable M. *McMaster*, secondé par l'honorable M. *Ferrier*, il a été

Ordonné, que le bill reçu de la Chambre des Communes, mercredi le dix-huitième jour d'avril et intitulé : “ Acte à l'effet d'amender les actes concernant la compagnie “ du chemin de fer de Jonction du Grand-Occidental à la rive du lac *Ontario*,” soit mis sur les ordres du jour pour la seconde lecture, demain.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le bill intitulé : “ Acte à l'effet de modifier l'acte passé en la “ quarante-cinquième année du règne de Sa Majesté, intitulé : ‘ Acte à l'effet d'abroger “ les droits sur les billets promissoires, traites et lettres de change, et d'expliquer la “ loi relative aux timbres sur les billets promissoires et les lettres de change.’ ”

(*En comité.*)

Le titre a été lu et remis.

La première section a été lue et amendée comme suit :

Page 1, ligne 16, après “ en ” insérez : “ avant le dit quatrième jour de mai.”

La deuxième section a été lue et agréée.

Le titre a été lu et amendé comme suit :

Ligne 4, retranchez tous les mots après “ change.”

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. *Vidal* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec divers amendements.

Ordonné, que les dits amendements soient reçus maintenant.

Et les dits amendements ayant été lus la seconde fois, ils ont été agréés.

Sur motion de l'honorable M. *Botsford*, secondé par l'honorable M. *Bourinot*, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois, demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : “ Acte à l'effet d'incorporer la “ Compagnie de steamers à passagers la Royale Canadienne,” a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Plumb*, secondé par l'honorable M. *Benson*, il a été Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des ordres permanents et de bills privés.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte à l'effet d'amender l'acte d'incorporation de la compagnie du chemin de fer de *Kingston à Pembroke*, et l'acte " qui l'amende," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Plumb*, secondé par l'honorable M. *Benson*, il a été Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et Lignes.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte pour constituer en corporation la compagnie du chemin de fer de *Québec à la baie de James*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Bellerose*, secondé par l'honorable M. *Armand*, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte à l'effet de constituer en corporation la Compagnie *Davis et Lawrence*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Alors, sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M. *Smith*,

La Chambre s'est ajournée.

AFFAIRES DE ROUTINE.

Vendredi, 20 Avril, 1883.

Pétitions à présenter.

Pétitions à lire.

Rapports de comités à présenter.

Avis de motions.

ORDRE DU JOUR.

Vendredi, 20 Avril, 1883.

1883.

- 1 19 avril—*Troisième lecture* (Bill 78)—Billets promissoires et lettres de change, tel qu'amendé.—(Hon. M. *Botsford*).
- 2 18 " *Seconde lecture* (Bill 72)—Cie du chemin de fer et des bateaux à vapeur de *Qu'Appelle*, du lac *Long* et de la *Saskatchewan*.—(Hon. M. *Vidal*).
- 3 18 " *Seconde lecture* (Bill 71)—Cie des houilles et du chemin de fer de *Cumberland*.—(Hon. M. *Macfarlane*).
- 4 19 " *Seconde lecture* (Bill 70)—Fonction du chemin de fer Grand Occidental à la rive du lac *Ontario*.—(Hon. M. *McMaster*).
- 5 19 " *Seconde lecture* (Bill 54)—Cie du chemin de fer de *Québec* et de la *Baie James*.—(Hon. M. *Bellerose*).

No. 35.

1^{re} Session, 7^e Parlement, 46 Victoria, 1883.

Jendredi, 19 Avril, 1883.

PROCES-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

OTTAWA:

IMPRIMERIE MACLEAN, ROGER ET CI

1883.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SENAT

DU CANADA.

Vendredi, 20 Avril, 1883.

Les membres présents étaient :—

L'honorable *DAVID LEWIS MACPHERSON*, Président,

Les honorables messieurs

Alexander,
Allan,
Almon,
Archibald,
Armand,
Bellerose,
Benson,
Botsford,
Boucherville, de,
Bourinot,
Boyd,
Campbell
 (Sir *Alexander*),
Chaffers,
Chapais,
DeBlois,

Dever,
Dickey,
Ferguson,
Ferrier,
Flint,
Girard,
Glasier,
Grant,
Guévremont,
Hamilton,
Haythorne,
Howlan,
Kaulbach,
Leonard,
Lewin,

Macdonald,
Macfarlane,
Masson,
McClelan,
McKay,
McMaster,
Miller,
Montgomery,
Muirhead,
Nelson,
Northwood,
O'Donohoe,
Ogilvie,
Pâquet,
Pelletier,

Plumb,
Power,
Pozer,
Read,
Robitaille,
Ryan,
Scott,
Simpson,
Skead,
Smith,
Stevens,
Sutherland,
Trudel,
Vidal,
Wark.

PRÉSENTS :

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :

Par l'honorable M. *Allan*,—De la compagnie du chemin de fer du Pacifique canadien, et de la compagnie du télégraphe Anglo-Américain (à responsabilité limitée).

L'honorable M. *Bellerose*, du comité des ordres permanents et des bills privés, auquel elle a été renvoyé le bill intitulé : "Acte à l'effet de constituer le conseil d'administration du fonds de construction d'églises et presbytères de l'église presbytérienne en *Canada*, pour le *Manitoba* et le *Nord-Ouest*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Wark*, secondé par l'honorable M. *Botsford*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. *Vidal*, du comité des chemins de fer, télégraphes et havres, auquel a été renvoyé le bill intitulé : "Acte à l'effet d'amender l'acte pour incorporer la compagnie du chemin de fer Grand-Oriental," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Vidal*, secondé par l'honorable M. *Benson*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. *Vidal*, du comité des chemins de fer, télégraphes et havres, auquel a été renvoyé le bill intitulé : "Acte concernant la compagnie du chemin de fer de *Montréal*, *Ottawa* et Occidental et pour changer son nom en celui de compagnie du chemin de fer de *Montréal* et Occidental," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Bellerose*, secondé par l'honorable M. *Armand*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. *Vidal*, du comité des chemins de fer, télégraphes et havres, auquel a été renvoyé le bill intitulé : "Acte à l'effet d'amender l'acte incorporant la compagnie du chemin de fer du Pacifique d'*Ontario*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Plumb*, secondé par l'honorable M. *Benson*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. *Vidal*, du comité des chemins de fer, télégraphes et hâvres, auquel a été renvoyé le bill intitulé : "Acte à l'effet d'amender l'acte d'incorporation de la compagnie du chemin de fer de l'Atlantique au *Nord-Ouest*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Plumb*, secondé par l'honorable M. *Benson*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. *Vidal*, du comité des chemins de fer, télégraphes et hâvres, auquel a été renvoyé le bill intitulé : "Acte à l'effet d'amender les divers actes incorporant la compagnie du chemin de fer du *Portage, Westbourne* et du *Nord-Ouest*, et de changer son nom en celui de compagnie du chemin de fer du *Manitoba* et du *Nord-Ouest, du Canada*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra bien les recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Les dits amendements ont été lus par le greffier comme suit :

Page 1, ligne 31, retranchez depuis "sera" jusqu'à la fin de la 2e section, et insérez : "déterminé de temps en temps par règlement, mais ne pourra être supérieur à onze ni inférieur à sept, et le quorum en sera de cinq."

Page 2, ligne 2, retranchez depuis "directeurs" jusqu'à "au" et insérez : "par lettre enregistrée déposée."

Dans le préambule.

Page 1, ligne 2, retranchez : "quatrième" et insérez : "troisième."

Page 1, ligne 7, après "acte" insérez : "tel qu'amendé par un acte de la législature de la province du *Manitoba*, passé en la quarante-quatrième année du règne de Sa Majesté, chapitre quarante et un ;"

Page 1, ligne 13, après "effet" insérez : "et que le nom de la compagnie a été changé par cet acte ;"

Sur motion de l'honorable M. *Plumb*, secondé par l'honorable M. *Benson*, il a été

Ordonné, que les dits amendements soient pris en considération par la Chambre, lundi prochain.

L'honorable Président a présenté à la Chambre, un état des baptêmes, mariages et sépultures dans le district de *Kamouraska*, pour l'année 1882.

Aussi, un état des baptêmes, mariages et sépultures dans le district de *St-François*, pour l'année 1882.

Ordonné, qu'ils soient déposés sur la table, et ils sont comme suit :—

(*Voir documents de la session, No. 44.*)

Sur motion de l'honorable M. *Ogilvie*, secondé par l'honorable M. *Pâquet*, il a été

Ordonné, que le bill reçu de la Chambre des Communes, le 19 courant, intitulé :

"Acte à l'effet de constituer en corporation la compagnie *Davis et Lawrence*," soit mis sur les ordres du jour pour la seconde lecture, lundi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte à l'effet de modifier l'acte passé en la quarante-cinquième année du règne de Sa Majesté, intitulé : 'Acte à l'effet d'abroger les droits sur les billets promissoires, traites et lettres de change, et d'expliquer la loi relative aux timbres sur les billets promissoires et les lettres de change,'" a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande son concours.

L'ordre du jour ayant été lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte à l'effet de constituer la compagnie de chemin de fer et de vapeurs de la *Qu'Appelle*, du *Lac Long* et de la *Saskatchewan*,"

Sur motion de l'honorable M. *Vidal*, secondé par l'honorable M. *Benson*, il a été *Ordonné*, qu'il soit remis à lundi prochain.

L'ordre du jour ayant été lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte à l'effet de constituer en corporation la compagnie de houille et de chemin de fer de *Cumberland*,"

Sur motion de l'honorable M. *Macfarlane*, secondé par l'honorable M. *Kaulbach*, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à lundi prochain.

L'ordre du jour ayant été lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte à l'effet d'amender les actes concernant la compagnie du chemin de fer de Jonction du *Grand-Occidental* à la rive du lac *Ontario*,"

Sur motion de l'honorable M. *MacMaster*, secondé par l'honorable M. *Miller*, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à lundi prochain.

L'ordre du jour ayant été lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour constituer en corporation la compagnie du chemin de fer de *Québec* à la baie de *James*,"

Sur motion de l'honorable M. *Bellerose*, secondé par l'honorable M. *Armand*, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à lundi prochain.

Alors, sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M. *Smith*,

La Chambre s'est ajournée à lundi prochain, à trois heures de l'après-midi.

AFFAIRES DE ROUTINE.

Lundi, 23 Avril, 1883.

Pétitions à présenter.

Pétitions à lire.

Rapports de comités à présenter.

Avis de motions.

MOTIONS.

Pour Lundi, 23 Avril, 1883.

1883.

Par l'honorable *Glazier* :

1 20 avril—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur Général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie des rapports présentés au département des Travaux publics et de la correspondance échangée entre ce département et M. J. A. *Lyon* ou toute autre personne, pendant l'année courante, au sujet de l'enlèvement des chicots d'arbres et autres obstructions qui embarrassent le lit de la rivière *Saint-Jean, Nouveau-Brunswick*.

ORDRE DU JOUR

Lundi, 23 Avril, 1883.

1883.

- | | | |
|---|----|---|
| 1 | 18 | avril— <i>Prise en considération</i> du 1er rapport du comité mixte de la bibliothèque.
—(Hon. M. Allan). |
| 2 | 19 | “ <i>Prise en considération</i> (Bill J)—Compagnie des télégraphes rapides, tel qu'amendé par le comité des chemins de fer, télégraphes et havres.—(Hon. M. Carvell). |
| 3 | 19 | “ <i>Prise en considération</i> du 3e rapport du comité spécial (Bill D)—Divorce de <i>Peter Nicholson</i> .—(Hon. M. Macfarlane). |
| 4 | 20 | “ <i>Prise en considération</i> des amendements proposés par le comité des chemins de fer, télégraphes et havres (Bill 58)—Cie du chemin de fer du <i>Portage</i> , de <i>Westbourne</i> et du <i>Nord-Ouest</i> .—(Hon. M. Plumb). |
| 5 | 20 | “ <i>Seconde lecture</i> (Bill 79)—Incorporation de la Cie manufacturière <i>Davis</i> et <i>Lawrence</i> .—(Hon. M. Ogilvie). |
| 6 | 20 | “ <i>Seconde lecture</i> (Bill 72)—Cie du chemin de fer et des bateaux à vapeur de <i>Qu'Appelle</i> , du lac <i>Long</i> et de la <i>Saskatchewan</i> .—(Hon. M. Vidal). |
| 7 | 20 | “ <i>Seconde lecture</i> (Bill 71)—Cie des houilles et du chemin de fer de <i>Cumberland</i> .—(Hon. M. Macfarlane). |
| 8 | 20 | “ <i>Seconde lecture</i> (Bill 70)—Fonction du chemin de fer <i>Grand Occidental</i> à la rive du lac <i>Ontario</i> .—(Hon. M. McMaster). |
| 9 | 20 | “ <i>Seconde lecture</i> (Bill 54)—Cie du chemin de fer de <i>Québec</i> et de la <i>Baie James</i> .—(Hon. M. Bellerose). |

PROCES VERBALEN

De afzender van de afzender

No. 36.

1^{re} Session, 5^e Parlement, 46 Victoria, 1883.

Vendredi, 20 Avril, 1883.

PROCES-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT.

OTTAWA :

IMPRIMERIE MACLEAN, ROGER ET CIA.

1883.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SENAT

DU CANADA.

Lundi, 23 Avril, 1883.

Les membres présents étaient:—

L'honorable *DAVID LEWIS MACPHERSON*, Président,

Les honorables messieurs

<i>Alexander,</i>	<i>Chapais,</i>	<i>Macfarlane,</i>	<i>Pozer,</i>
<i>Allan,</i>	<i>DeBlois,</i>	<i>McClelan,</i>	<i>Read,</i>
<i>Almon,</i>	<i>Dever,</i>	<i>McInnes,</i>	<i>Reesor,</i>
<i>Archibald,</i>	<i>Dickey,</i>	<i>McKay,</i>	<i>Robitaille,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>Miller,</i>	<i>Ryan,</i>
<i>Bellerose,</i>	<i>Flint,</i>	<i>Montgomery,</i>	<i>Scott,</i>
<i>Benson,</i>	<i>Glasier,</i>	<i>Muirhead,</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Botsford,</i>	<i>Grant,</i>	<i>Northwood,</i>	<i>Skead,</i>
<i>Boucherville, de,</i>	<i>Guévremont,</i>	<i>O'Donohoe,</i>	<i>Smith,</i>
<i>Bourinot,</i>	<i>Haythorne,</i>	<i>Ogilvie,</i>	<i>Stevens,</i>
<i>Boyd,</i>	<i>Howlan,</i>	<i>Pâquet,</i>	<i>Sutherland,</i>
<i>Campbell</i>	<i>Kaulbach,</i>	<i>Pelletier,</i>	<i>Trudel,</i>
(<i>Sir Alexander</i>),	<i>Leonard,</i>	<i>Plumb,</i>	<i>Vidal,</i>
<i>Carvell,</i>	<i>Macdonald,</i>	<i>Power,</i>	<i>Wark.</i>
<i>Chaffers,</i>			

PRÉSENTS :

L'honorable M. *Vidal*, du comité des chemins de fer, télégraphes et havres, auquel a été renvoyé le bill intitulé : "Acte à l'effet d'amender l'acte d'incorporation de la compagnie du chemin de fer de *Kingston* à *Pembroke*, et l'acte qui l'amende," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Plumb*, secondé par l'honorable M. *Benson*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. *Simpson*, du comité mixte du Sénat et de la Chambre des Communes pour les impressions du Parlement, a présenté son sixième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier comme suit:—

SALLE DE COMITÉ,
20 avril, 1883.

Le comité mixte des deux Chambres au sujet des impressions du parlement présente le sixième rapport de ce comité, lequel est comme suit:—

Votre comité a examiné les documents suivants et recommande qu'ils soient imprimés, savoir:—

Réponse à l'Ordre,—Etat indiquant séparément, pour chaque année depuis l'établissement de la caisse de retraite,—

1° le nombre de personnes placées sur la liste de l'année comme ayant droit aux bénéfices de l'acte ;

2° le nombre de personnes mises à la retraite avec pension, pendant l'année, en vertu de l'acte; etc., etc. (No 21b). (*Dans les documents de la session seulement.*)

Tracé de la section est, de Current River à Nipigon, et le tarif de transport du chemin de fer du Pacifique canadien, section ouest. (No 27j.)

Réponse à l'Ordre,—Etat indiquant le montant payé pour du matériel roulant acheté pour l'Intercolonial, chaque année depuis le 1er juillet, 1878, et l'endroit où il a été fabriqué; etc., etc. (No 40i.)

Réponse à l'Ordre,—Correspondance entre la compagnie du Grand Tronc de chemin de fer du Canada et le gouvernement du Canada relativement à l'acquisition ou vente de l'embranchement sur la Rivière-du-Loup du dit chemin de fer, maintenant la propriété du gouvernement du Canada; etc., etc. (No 76b.)

Etat dressé d'après les dossiers des élections à la présente Chambre des Communes, indiquant le nombre de votes inscrits pour les candidats respectifs dans les divers districts électoraux, et dans leurs diverses subdivisions; etc., etc. (No 77.)

Réponse à l'Adresse,—Jugements dans la cause de *Russell vs. la Reine* dans la Cour Suprême du Canada et le Conseil Privé, etc., dans toutes les causes traitant de la question du droit d'une législature provinciale de passer des lois affectant la vente des liqueurs enivrantes ou les heures de telle vente. (No 80.)

Réponse à l'Adresse,—Correspondance, etc., se rapportant aux études faites en 1882, pour la construction d'un canal entre les lacs Shushwap et Okanagan, dans la Colombie anglaise. (No 81.)

Réponse à l'Adresse (Sénat),—Soumissions reçues pour la construction du canal Murray, ainsi que copie des rapports et devis estimatifs d'ingénieurs; etc., etc. (No 83.)

Réponse à l'Ordre,—Etat indiquant le nombre total de demandes de concessions de terre pour fins de colonisation conformément au projet numéro un et au projet numéro deux des règlements concernant les terres, en date du 23 décembre, 1881; etc., etc. (No 84.)

Votre comité recommande aussi que les documents suivants ne soient pas imprimés:—

Réponse à Ordre,—Relevé de la quantité totale de terre qui doit être vendue par la Cie du chemin de fer du Pacifique canadien, et du prix total à être payé pour ces ventes, chaque mois, jusqu'au 1er mars, 1882; etc., etc. (No 27k).

Réponse à Ordre,—Requêtes demandant de nouveaux canons pour la batterie de campagne de Richmond; etc., etc. (No 31c).

Réponse à Ordre,—Correspondance relative à la supplique de *John Stewart*, de Woodbridge, l'un des volontaires de 1837-38, demandant de l'assistance soit par un octroi de terre ou autrement; etc., etc. (No 31d).

Réponse à Ordre,—Pétitions venant de la province de Québec au sujet de la législation projetée relative à la vente des liqueurs enivrantes. (No 59a).

Réponse à Adresse,—Dépêches au sujet des lois du Canada et des provinces relatives à l'imposition de restrictions sur la vente des boissons enivrantes; etc., etc. (No 59b).

Réponse à Adresse,—Correspondance relative à la nomination de l'honorable *Hector Fabre* à la position qu'il occupe maintenant en France; etc., etc. (No 60).

Réponse à Ordre,—Correspondance échangée entre tout membre du gouvernement et tous hôteliers licenciés au sujet de mesures législatives affectant la vente des liqueurs. (No 61).

Réponse et réponse supplémentaire à Adresse,—Correspondance échangée avec les municipalités et pétitions présentées par elles, touchant la nomination de huissiers fédéraux pour escorter les prisonniers des prisons de comté aux pénitenciers. (Nos 62 et 62a).

Réponse à Adresse,—Etat du nombre de causes entendues dans chacune des cours de comté des comtés de King et Albert depuis le 1er juin, 1882, etc., etc. (No 67a).

Réponse à Ordre,—Correspondance échangée entre le gouvernement et les juges de cours de comté du Canada, et autres, concernant la résolution présentée à la Chambre lors de la dernière session du Parlement par le ci-devant ministre de la Justice au sujet de l'élévation projetée du traitement de tels juges. (No 67b).

Etat des affaires de la Cie Anglo-Canadienne de Prêt et Placement, le 31 décembre, 1882. (No 73).

Réponse à Adresse,—Correspondance au sujet de l'érection de sémaphores sur le quai de la Rivière-du-Loup, dans le comté de Témiscouata, et sur le "Brandy-Pot." (No 74).

Réponse à Ordre,—Rapports faits jusqu'à ce jour, touchant les mouvements de la glace au quai de la Rivière-du-Loup et à celui de la Rivière-Ouelle. (No 75).

Réponse à Adresse,—Correspondance échangée entre le gouvernement du Canada et la Cie du chemin de fer Grand Tronc du Canada relativement à une assemblée de la dite compagnie dans le but de prendre en considération l'achat de bons et actions du chemin de fer de Wellington, Grey et Bruce, et aussi, l'achat de certaines actions et parts de la compagnie du chemin de fer de Hamilton et du Nord Ouest et de la Cie du chemin de fer St Laurent et Ottawa; aussi, correspondance concernant l'achat ou la vente du chemin de fer de la rive Nord; etc., etc. (No 76).

Réponse à Ordre,—Rapports de tous les accidents qui ont eu lieu sur la ligne de la compagnie du Grand Tronc de chemin de fer du Canada ou sur aucun de ses embranchements, entraînant soit perte de vie ou tort aux personnes ou aux choses; etc., etc. (No 76a).

Réponse à Ordre,—Plainte portée contre *Hubert Hébert*, écuyer, employé comme agent et chef de gare à Montmagny, relativement à une accusation de manœuvre frauduleuse soutenue affirmativement par *P. B. Casgrain*, écuyer, député de l'Islet. (No 78).

Réponse à Ordre,—Etat du montant perçu pour droit de quaiage au quai public à Digby, N.-E., pendant chacune des années comprise entre 1879 et 1882, inclusivement. (No 79).

Réponse à Ordre,—Etat donnant le montant brut des recettes provenant de la vente ou de la location des terres de l'artillerie ou des réserves de la marine dans les

provinces d'Ontario, Québec, Nouveau-Brunswick et Nouvelle-Ecosse, depuis le 1er jour de juillet, 1856, jusqu'au 1er jour de juillet, 1882; etc., etc. (No 82.)

Réponse à Adresse—Relevé de toutes les sommes payées à l'honorable *John O'Connor* depuis qu'il s'est démis de sa charge; etc., etc. (No 85.)

L'attention de votre comité ayant été attirée sur la nécessité de donner plus d'espace au bureau de la distribution pour faciliter l'expédition du travail qui s'y fait, il a constaté, après renseignements pris, qu'il n'y a pas de place vacante disponible à utiliser à cette fin; et il recommande respectueusement que, pendant la vacance, les Orateurs des deux Chambres soient priés de se concerter avec le département des Travaux Publics pour approprier autrement les pièces dont ils ont la jouissance (en y ajoutant, si possible) de manière à faciliter l'expédition du travail en donnant un local plus étendu. Un magasin plus convenable est aussi nécessaire pour le papier d'imprimerie et pour mettre en sûreté les feuilles imprimées des rapports des départements et des "Débats", avant leur livraison au relieur.

De plus, votre comité expose respectueusement que, pendant la dernière vacance, son greffier a adressé, d'après les instructions du comité, une circulaire aux législatures des diverses provinces du Canada demandant un échange de documents, etc. Des réponses affirmatives ont été reçues des provinces de Québec et d'Ontario. La législature de la Nouvelle-Ecosse a répondu "que la question serait prise en considération"; mais il n'y a pas eu de communication subséquente. Les autres provinces ne paraissent pas s'être occupées des circulaires qui leur ont été adressées, car elles n'y ont pas répondu.

Le tout respectueusement soumis.

J. SIMPSON.

Président.

Sur motion de l'honorable *M. Simpson*, secondé par l'honorable *M. Glasier*, il a été *Ordonné*, que le dit rapport soit pris en considération par la Chambre, mercredi prochain.

L'honorable sir *Alexander Campbell*, a présenté à la Chambre, un bill intitulé "Acte à l'effet d'amender l'acte des brevets de 1872."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, jeudi prochain.

L'honorable *M. Glasier*, secondé par l'honorable *M. Simpson*, a proposé qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur Général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie des rapports présentés au département des Travaux publics et de la correspondance échangée entre ce département et *M. J. A. Lyon* ou toute autre personne, depuis 1873, au sujet de l'enlèvement des chicots d'arbres et autres obstructions qui embarrassent le lit de la rivière *Saint-Jean, Nouveau-Brunswick*.

La question de concours ayant été mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général par ceux des membres de cette Chambre qui sont membres du Conseil Privé.

L'ordre du jour ayant été lu pour la prise en considération du premier rapport du comité mixte du Sénat et de la Chambre des Communes nommé pour aider Son Honneur le Président dans l'administration de la bibliothèque du Parlement,

Sur motion de l'honorable *M. Allan*, secondé par l'honorable *M. Pelletier*, il a été *Ordonné*, qu'il soit remis à jeudi prochain.

L'ordre du jour ayant été lu pour la prise en considération des amendements faits par le comité des chemins de fer, télégraphes et hivers au bill intitulé: "Acte à l'effet d'incorporer la compagnie de télégraphe rapide du Canada (à responsabilité limitée),
Sur motion de l'honorable *M. Carvell*, secondé par l'honorable *M. Ogilvie*, il a été *Ordonné*, qu'il soit remis à mercredi prochain.

Conformément à l'ordre, la Chambre a procédé à la prise en considération du troisième rapport du comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé : "Acte pour venir en aide à *Peter Nicholson*," et

Le dit rapport ayant été lu de nouveau par le greffier,

L'honorable M. *Macfarlane*, secondé par l'honorable M. *Haythorne*, a proposé :

Que le dit rapport soit adopté.

La question de concours ayant été mise sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et

Ordonné en conséquence.

La Chambre, conformément à l'ordre, a procédé à la prise en considération des amendements proposés par le comité des chemins de fer, télégraphes et hâvres au bill intitulé : "Acte à l'effet d'amender les divers actes incorporant la compagnie du chemin de fer du *Portage, Westbourne* et du *Nord-Ouest*, et de changer son nom en celui de compagnie du chemin de fer du *Manitoba* et du *Nord-Ouest*, du *Canada*."

Les dits amendements ayant été lus de nouveau par le greffier et la question de concours mise sur chacun d'eux, ils ont été séparément agréés.

Alors, sur motion de l'honorable M. *Plumb*, secondé par l'honorable M. *Vidal*, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill, tel qu'amendé, a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements auxquels il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte à l'effet de constituer en "corporation la compagnie *Davis et Lawrence*" a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Ogilvie*, secondé par l'honorable M. *Carvell*, il a été Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des ordres permanents et des bills privés.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte à l'effet de constituer en "corporation la compagnie de chemin de fer et de vapeurs de la *Qu'Appelle*, du lac *Long* et de la *Saskatchewan*," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Vidal*, secondé par l'honorable M. *Plumb*, il a été, Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et hâvres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte à l'effet de constituer en "corporation la compagnie de houille et de chemin de fer de *Cumberland*," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Macfarlane*, secondé par l'honorable M. *Kaulbach*, il a été,

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et hâvres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Actes à l'effet d'amender les "actes concernant la compagnie du chemin de fer de Jonction du Grand-Occidental "à la rive du lac *Ontario*," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Ferrier*, secondé par l'honorable M. *Vidal*, il a été Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et hâvres.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : "Acte pour "constituer en corporation la compagnie du chemin de fer de *Québec* à la baie de "*James*,"

Sur motion de l'honorable M. *Bellerose*, secondé par l'honorable M. *Armand*, il a été Ordonné, que le dit ordre soit rayé et que le dit bill soit renvoyé au comité des ordres permanents et des bills privés.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte à l'effet d'amender l'acte constitutif de la compagnie du chemin de fer de " Transport Maritime de *Chignectou* (à responsabilité limitée)," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Bourinot*, secondé par l'honorable M. *Botsford*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, jeudi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill intitulé : " Acte à l'effet d'élucider l'intention de la portée de certaines dispositions de l'acte pour incorporer la compagnie de placement de *Londres* et d'*Ontario*, " (à responsabilité limitée)," et pour informer cette Chambre que les Communes ont agréé l'amendement fait par le Sénat au dit bill sans amendement.

Alors, sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M. *Smith*,

La Chambre s'est ajournée.

AFFAIRES DE ROUTINE.

Mardi, 24 Avril, 1883.

Pétitions à présenter.

Pétitions à lire.

Rapports de comités à présenter.

Avis de motions.

ORDRE DU JOUR.

Mardi, 24 Avril, 1883.

1883.

- | | | |
|---|----|--|
| 1 | 16 | avril— <i>Seconde lecture</i> (Bill N)—Offensés contre l'Etat.—(Hon. sir <i>Alexander Campbell</i>). |
| 2 | 18 | “ <i>Comité de toute la Chambre</i> (Bill 7)—Amendement de la loi criminelle en ce qui regarde les offenses contre la personne.—(Hon. M. <i>Scott</i>). |
| 3 | 18 | “ <i>Comité de toute la Chambre</i> (Bill 5)—Prévention de la fraude dans les contrats.—(Hon. M. <i>Scott</i>). |

No. 37.

1^{re} Session, 6^e Parlement, 46 Victoria, 1883.

Lundi, 23 Avril, 1883.

PROCES-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT.

OTTAWA :

IMPRIMERIE MACLEAN, ROGER ET C^{IE}.

1883.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SENAT

DU CANADA.

Mardi, 24 Avril, 1883.

Les membres présents étaient:—

L'honorable *DAVID LEWIS MACPHERSON*, Président,

Les honorables messieurs

<i>Alexander,</i>	<i>De Blois,</i>	<i>McClelan,</i>	<i>Pozer,</i>
<i>Allan,</i>	<i>Dever,</i>	<i>McInnes,</i>	<i>Read,</i>
<i>Almon,</i>	<i>Dickey,</i>	<i>McKay,</i>	<i>Reesor,</i>
<i>Archibald,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>Miller,</i>	<i>Robitaille,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Flint,</i>	<i>Montgomery,</i>	<i>Ryan,</i>
<i>Belerose,</i>	<i>Glasier,</i>	<i>Muirhead,</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Benson,</i>	<i>Grant,</i>	<i>Northwood,</i>	<i>Skead,</i>
<i>Botsford,</i>	<i>Guévremont,</i>	<i>O'Donohoe,</i>	<i>Smith,</i>
<i>Boucherville, de,</i>	<i>Haythorne,</i>	<i>Ogilvie,</i>	<i>Stevens,</i>
<i>Boyd,</i>	<i>Howlan,</i>	<i>Pâquet,</i>	<i>Sutherland,</i>
<i>Campbell</i>	<i>Kaulbach,</i>	<i>Pelletier,</i>	<i>Trudel,</i>
<i>(Sir Alexander),</i>	<i>Leonard,</i>	<i>Plumb,</i>	<i>Vidal,</i>
<i>Chaffers,</i>	<i>Macdonald,</i>	<i>Power,</i>	<i>Wark.</i>
<i>Chapais,</i>	<i>Macfarlane,</i>		

PRIÈRES :

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :

De la compagnie du chemin de fer du *Pacifique* ; demandant qu'il lui soit permis de présenter une pétition pour un acte l'autorisant à louer les lignes de la compagnie du chemin de fer de la *Credit Valley*, de la compagnie du chemin de fer d'*Ontario* et de *Québec* et une partie de la ligne de la compagnie du chemin de fer de l'*Atlantique* et du Nord-Ouest, et à faire tous les arrangements accessoires et nécessaires à cet objet.

De la compagnie du télégraphe Anglo-Américain ; demandant que le bill à l'effet d'incorporer la compagnie canadienne de télégraphe rapide, ne soit pas passé, qu'elle soit entendue par son conseil contre le dit bill, ou que des clauses convenables et suffisantes y soient insérées pour protéger la pétitionnaire en lui accordant une compensation pour ses droits et intérêts auxquels on a porté atteinte.

L'honorable M. *Allan*, du comité des banques et du commerce, auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte à l'effet de proroger l'acte qui incorpore certaines personnes sous le nom de président, directeurs et compagnie de la *Farmers' Bank of Rustico* ", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec divers amendements qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra bien les recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Les dits amendements ont été lus par le greffier comme suit :

Page 1, ligne 17, retranchez depuis " quatre-vingt-onze " jusqu'à la fin de la première section.

Page 1, ligne 26, retranchez depuis " banque " jusqu'à " chaque " dans la 28e ligne, et insérez : " et la circulation des billets de la banque sera ensuite réduite " d'après la disposition suivante :

Les dits amendements ayant été lus une seconde fois, et la question de concours étant mise sur iceux ils ont été agréés.

Sur motion de l'honorable M. *Haythorne*, secondé par l'honorable M. *McClelan*, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill, tel qu'amendé, a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements auxquels il demande son concours.

L'honorable sir *Alexander Campbell*, du comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte à l'effet de pourvoir à la punition de la séduction et des crimes " de même nature," a présenté son premier rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et il a été lu par le greffier comme suit :

SÉNAT,

CHAMBRE DE COMITÉ No 8,

Mardi, 24 avril, 1883.

Le comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte à l'effet de pourvoir à la punition de la séduction et des crimes de même nature," a l'honneur de présenter son premier rapport :

Votre comité, en obéissance à l'ordre de renvoi de mercredi, dix-huitième jour d'avril courant, a examiné le dit bill et il recommande de discontinuer pour la présente session la considération de ses dispositions.

Le tout respectueusement soumis.

A. CAMPBELL,

Président.

Sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M. *Ryan*, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit pris en considération par la Chambre, demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte concernant certaines offenses contre l'Etat," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M. *Botsford*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité spécial composé des honorables messieurs *Bellerose, Botsford, Boucherville, de, Boyd, Dickey, Howlan, Macfarlane, Miller, Power, Scott, Trudel, Vidal* et du proposant, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

L'ordre du jour ayant été lu pour mettre la Chambre en comité général sur le bill intitulé: "Acte à l'effet d'amender la loi criminelle et d'étendre les dispositions de l'acte concernant les offenses contre la personne,"

Sur motion de l'honorable M. *Pelletier*, secondé par l'honorable M. *Allan*, il a été *Ordonné*, qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour ayant été lu pour mettre la Chambre en comité général sur le bill intitulé: "Acte à l'effet de mieux prévenir la fraude à l'égard des contrats entraînant le paiement des deniers publics,"

Sur motion de l'honorable M. *Pelletier*, secondé par l'honorable M. *Allan*, il a été *Ordonné*, qu'il soit remis à demain.

Alors, sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M. *Smith*,

La Chambre s'est ajournée.

AFFAIRES DE ROUTINE.

Mercredi, 25 Avril, 1883.

Pétitions à présenter.

Pétitions à lire.

Rapports de comités à présenter.

Avis de motions.

MOTIONS.

Pour Jeudi, 26 Avril, 1883.

1883. Par l'honorable M. *Bellerose* :

1 24 avril—Le gouvernement a-t-il l'intention de présenter un bill pour amender les lois fédérales en abrogeant les dispositions de ces lois qui rendraient deux membres de ce Parlement incapables d'assister aux séances de leurs chambres respectives ; ou, si le gouvernement n'a pas cette intention, se propose-t-il d'ajouter ou de faire ajouter à quelque bill présenté au Parlement pendant la présente session, une clause ou plusieurs clauses à cet effet ?

1883. Par l'honorable M. *Pâquet* :

- 2 24 avril—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur Général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre un état indiquant :
- 1o. Les divers produits alimentaires dont le ministère du Revenu de l'Intérieur a ordonné l'analyse aux chimistes nommés officiellement ;
 - 2o. Les substances minérales et végétales employées comme médicaments (drogues), et le rapport des analystes du gouvernement à leur sujet, constatant le degré de pureté ou de falsification de ces substances médicamenteuses.

Question par l'honorable M. *Pâquet* :

- 3 24 avril—Si le gouvernement n'a pas jusqu'ici ordonné l'inspection de ces substances en rapport avec l'acte de 1874, se propose-t-il d'y apporter remède en donnant avis à ses spécialisés de faire de temps à autre l'analyse des drogues en vente dans les principales villes de la Puissance et de faire rapport de leurs analyses ?

ORDRE DU JOUR.

Mercredi, 25 Avril, 1883.

1883.

- 1 18 avril—*second lecture* (Bill M)—Protection des colons dans le *Manitoba* et le *Nord-Ouest*.—(Hon. M. *Reesor*).
- 2 23 “ *Prise en considération* du 6e rapport du comité des impressions.—(Hon. M. *Simpson*).
- 3 23 “ *Prise en considération* (Bill J)—Compagnie des télégraphes rapides, tel que le comité des chemins de fer, télégraphes et havres propose de l'amender.—(Hon. M. *Carvell*).
- 4 24 “ *Prise en considération* du rapport du comité spécial auquel a été renvoyé (Bill 13) pour la punition de la séduction et des offenses de même nature.—(Hon. sir *Alexander Campbell*).
- 5 24 “ *Comité de toute la Chambre* (Bill 7)—Amendement de la loi criminelle en ce qui regarde les offenses contre la personne.—(Hon. M. *Scott*).
- 6 24 “ *Comité de toute la Chambre* (Bill 5)—Prévention de la fraude dans les contrats.—(Hon. M. *Scott*).

No. 38

1^{re} Session, 5^e Parlement, 46 Victoria, 1883.

Mardi, 24 Avril, 1883.

PROCES-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT.

OTTAWA :

IMPRIMERIE MACLEAN, ROGER ET C^{IE}

1883.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SENAT

DU CANADA.

Mercredi, 25 Avril, 1883.

Les membres présents étaient :—

L'honorable *DAVID LEWIS MACPHERSON*, Président,

Les honorables messieurs

<i>Alexander,</i>	<i>Chapais,</i>	<i>Macfarlane,</i>	<i>Power,</i>
<i>Allan,</i>	<i>De Blois,</i>	<i>McClelan,</i>	<i>Pozer,</i>
<i>Almon,</i>	<i>Dever,</i>	<i>McInnes,</i>	<i>Read,</i>
<i>Archibald,</i>	<i>Dickey,</i>	<i>McKay,</i>	<i>Reesor,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>McMaster,</i>	<i>Robitaille,</i>
<i>Bellerose,</i>	<i>Flint,</i>	<i>Miller,</i>	<i>Ryan,</i>
<i>Benson,</i>	<i>Glasier,</i>	<i>Montgomery,</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Botsford,</i>	<i>Grant,</i>	<i>Muirhead,</i>	<i>Shead,</i>
<i>Boucherville, de,</i>	<i>Guévremont,</i>	<i>Northwood,</i>	<i>Smith,</i>
<i>Boyd,</i>	<i>Haythorne,</i>	<i>O'Donohoe,</i>	<i>Stevens,</i>
<i>Campbell</i>	<i>Howlan,</i>	<i>Ogilvie,</i>	<i>Sutherland,</i>
(<i>Sir Alexander</i>),	<i>Kaulbach,</i>	<i>Pâquet,</i>	<i>Trudel,</i>
<i>Carvell,</i>	<i>Leonard,</i>	<i>Pelletier,</i>	<i>Vidal,</i>
<i>Chaffers,</i>	<i>Macdonald,</i>	<i>Plumb,</i>	<i>Wark.</i>

PRIÈRES :

La pétition suivante a été présentée et déposée sur la table :

Par l'honorable M. *Robitaille*,—Du révérend *Josué Paradis* et autres, de *Gaspé*, province de *Québec*.

L'honorable M. *Vidal*, du comité des chemins de fer, télégraphes et havres, auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte à l'effet d'amender les actes concernant " la compagnie du chemin de fer de Jonction du Grand-Occidental à la rive du lac " *Ontario*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *McMaster*, secondé par l'honorable M. *Ferrier*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. *Vidal*, du comité des chemins de fer, télégraphes et havres, auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte à l'effet de constituer la compagnie de " chemin de fer et de vapeurs de la *Qu'Appelle*, du lac *Long* et de la *Saskatchewan*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec un amendement, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra bien le recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Le dit amendement a été lu par le greffier comme suit :

Page 7, ligne 19, retranchez depuis " secrétaire " jusqu'à " sera " dans la 21e ligne.

Le dit amendement ayant été lu une seconde fois, et la question de concours étant mise sur icelui il a été agréé.

Sur motion de l'honorable M. *Vidal*, secondé par l'honorable M. *Benson*, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois, demain.

L'honorable M. *Bellerose*, du comité des ordres permanents et des bills privés, a présenté son seizième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier comme suit :

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ,
Mercredi, 25 avril, 1883.

Le comité des ordres permanents et des bills privés a l'honneur de présenter son seizième rapport :

Relativement au bill intitulé : " Acte pour constituer en corporation la compagnie du chemin de fer de *Québec* à la baie *James*," votre comité a constaté qu'il n'a pas été présenté de pétition, mais que les avis exigés par la cinquante-unième règle ont été régulièrement publiés.

Le tout respectueusement soumis.

JOS. H. BELLEROSE,
Président.

Sur motion de l'honorable M. *Bellerose*, secondé par l'honorable M. *Armand*, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit adopté et que le dit bill soit lu la seconde fois, demain.

L'honorable M. *Bellerose*, du comité des ordres permanents et des bills privés, a présenté son quinzième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier comme suit :—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ,
Mercredi, 25 avril, 1883.

Le comité spécial des ordres permanents et des bills privés a l'honneur de présenter son quinzième rapport :

Votre comité a pris en considération la pétition de la compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique, demandant qu'on lui permette de présenter une pétition en obtention d'un acte qui l'autorise à affermer et à faire toutes choses nécessaires pour affermer les lignes de la compagnie du chemin de fer de *Credit Valley*, de la compagnie du chemin de fer d'*Ontario* et *Québec* et partie de la ligne de la compagnie du chemin de fer de l'Atlantique et du *Nord-Ouest*.

Bien que le délai fixé pour la présentation de pétitions en obtention de bills privés soit expiré depuis quelque temps déjà, les raisons du retard apporté dans ce cas-ci ont paru satisfaisantes à votre comité ; et il recommande en conséquence de suspendre la quarante-neuvième règle et de permettre à la dite compagnie du chemin de fer du Pacifique de pétitionner comme elle le demande.

Le tout respectueusement soumis.

JOS. H. BELLEROSE,
Président.

Sur motion de l'honorable M. *Bellerose*, secondé par l'honorable M. *Armand*, il a été

Ordonné, que la quarante-neuvième règle de cette Chambre soit suspendue, tel que recommandé par le dit rapport.

La pétition suivante a été présentée et déposée sur la table :—

Par l'honorable M. *Allan*,—De la compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique.

L'honorable M. *Bellerose*, du comité des ordres permanents et des bills privés, auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte à l'effet de constituer en corporation la " compagnie *Davis* et *Lawrence*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Ogilvie*, secondé par l'honorable M. *Carvell*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. *Bellerose*, du comité des ordres permanents et des bills privés, auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte à l'effet d'accorder certains pouvoirs à " la compagnie des Poudres de l'*Acadie*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Allan*, secondé par l'honorable M. *Miller*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. *Bellerose*, du comité des ordres permanents et des bills privés, auquel a été renvoyé le bill intitulé : "Acte à l'effet d'incorporer la compagnie de " steamers à passagers la Royale Canadienne," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec divers amendements qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra bien les recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Les dits amendements ont été lus par le greffier comme suit :

Page 1, ligne 26, après " canadienne " insérez : " à responsabilité limitée."

Dans le préambule du bill.

Page 1, ligne 5, après " canadienne " insérez : " à responsabilité limitée."

Dans le titre du bill.

Après " canadienne " insérez : " à responsabilité limitée."

Les dits amendements ayant été lus une seconde fois, et la question de concours étant mise sur iceux ils ont été agréés.

Sur motion de l'honorable M. *Plumb*, secondé par l'honorable M. *Benson*, il a été *Ordonné*, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois, demain.

L'honorable M. *Bellerose*, du comité des ordres permanents et des bills privés, auquel a été renvoyé le bill intitulé : "Acte à l'effet d'incorporer une compagnie sous " le nom de ' La compagnie *Rathbun*,' " a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec divers amendements qu'il soumettrait aus-itôt que la Chambre voudra bien les recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Les dits amendements ont été lus par le greffier comme suit :—

Page 2, ligne 6, retranchez depuis " et " jusqu'à " selon " et insérez : " d'acquérir et vendre de tels permis ".

Page 2, ligne 37, après " d'affaires " insérez : " et le domicile de la compagnie en la province d'*Ontario*, sera établi à *Deseronto*."

Page 3, ligne , retranchez depuis " 8 " jusqu'à " Acte " et insérez : " L'acte ".

Sur motion de l'honorable M. *Bellerose*, secondé par l'honorable M. *Armand*, il a été *Ordonné*, que le dit rapport soit pris en considération par la Chambre, demain.

L'ordre du jour ayant été lu pour la seconde lecture du bill intitulé : "Acte pour " la protection des colons qui s'établissent sur les terres fédérales dans le *Manitoba* " et les territoires du *Nord-Ouest*,"

Sur motion de l'honorable M. *Reesor*, secondé par l'honorable M. *McClelan*, il a été *Ordonné*, qu'il soit remis à lundi prochain.

La Chambre, conformément à l'ordre, a procédé à la prise en considération du sixième rapport du comité mixte du Sénat et de la Chambre des Communes relatif aux impressions du Parlement, et

Le dit rapport ayant été lu de nouveau par le greffier,

Sur motion de l'honorable M. *Simpson*, secondé par l'honorable M. *McInnes*, il a été *Ordonné*, que le dit rapport soit adopté.

L'ordre du jour ayant été lu pour la prise en considération du bill intitulé : "Acte " pour constituer en corporation la 'Compagnie canadienne de télégraphes rapides (à " " responsabilité limitée) ' " et des amendements proposés par le comité des chemins de fer, télégraphes et havres,

Sur motion de l'honorable M. *Carvell*, secondé par l'honorable M. *Ogilvie*, il a été *Ordonné*, qu'il soit remis à demain, et qu'il soit le premier item des ordres du jour.

L'ordre du jour ayant été lu pour la prise en considération du rapport du comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé : "Acte à l'effet de pourvoir à la punition " de la séduction et des crimes de même nature,"

Sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M. *Botsford*, il a été
Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

L'ordre du jour ayant été lu pour mettre la Chambre en comité général sur le bill intitulé : "Acte à l'effet d'amender la loi criminelle et d'étendre les dispositions de l'acte concernant les offenses contre la personne,"
 Sur motion de l'honorable M. *Pelletier*, secondé par l'honorable M. *Allan*, il a été
Ordonné, qu'il soit remis à vendredi prochain.

L'ordre du jour ayant été lu pour mettre la Chambre en comité général sur le bill intitulé : "Acte à l'effet de mieux prévenir la fraude à l'égard des contrats entraînant le paiement des deniers publics,"
 Sur motion de l'honorable M. *Pelletier*, secondé par l'honorable M. *Allan*, il a été
Ordonné, qu'il soit remis à vendredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte à l'effet de constituer la "Grange Trust" en corporation," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Plumb*, secondé par l'honorable M. *Benson*, il a été
Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, vendredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte à l'effet de réunir la compagnie de chemin de fer et de steamers de *Winnipeg* à la *Baie d'Hudson* et la compagnie de chemin de fer et de transport de la Vallée de la *Nelson*, en une corporation sous le nom de 'Compagnie de chemin de fer et de steamers de *Winnipeg* à la *Baie d'Hudson*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Plumb*, secondé par l'honorable M. *Benson*, il a été
Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des ordres permanents et des bills privés.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte concernant les certificats de capitaines et seconds de navires de l'intérieur et "cabotiers," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M. *Smith*, il a été
Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, vendredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte à l'effet d'incorporer la compagnie du chemin de fer de la *Saskatchewan* et du "Nord-Ouest," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Sutherland*, secondé par l'honorable M. *Pâquet*, il a été
Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, vendredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill intitulé : "Acte à l'effet d'amender les divers actes incorporant la 'Compagnie du chemin de fer du *Portage*, de *Westbourne* et du *Nord-Ouest*,' et de changer son nom en celui de 'Compagnie du chemin de fer du *Manitoba* et du *Nord-Ouest*, du "Canada."

Aussi, le bill intitulé : "Acte à l'effet de modifier l'acte passé en la quarante-cinquième année du règne de Sa Majesté, intitulé : 'Acte à l'effet d'abroger les droits sur les billets promissoires, traites et lettres de change,' et d'expliquer la

“ loi relative aux timbres sur les billets promissoires et les lettres de change,” et informer cette Chambre que la Chambre des Communes a acquiescé aux amendements faits par le Sénat aux dits bills, sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill intitulé: “ Acte pour amender l’acte relatif aux banques, compagnies d’assurances, “ compagnies de prêt, sociétés de construction et corporations de commerce en état “ d’insolvabilité,” et pour informer cette Chambre que les Communes ont passé le dit bill sans amendement.

Alors, sur motion de l’honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l’honorable *M. Smith*,

La Chambre s’est ajournée.

AFFAIRES DE ROUTINE.

Jeudi, 26 Avril, 1883.

Pétitions à présenter.

Pétitions à lire.

Rapports de comités à présenter.

Avis de motions.

MOTIONS.

Pour Jeudi, 26 Avril, 1883.

1883. Par l'honorable M. *Bellerose* :

1 24 avril—Le gouvernement a-t-il l'intention de présenter un bill pour amender les lois fédérales en abrogeant les dispositions de ces lois qui rendraient deux membres de ce Parlement incapables d'assister aux séances de leurs chambres respectives ; ou, si le gouvernement n'a pas cette intention, se propose-t-il d'ajouter ou de faire ajouter à quelque bill présenté au Parlement pendant la présente session, une clause ou plusieurs clauses à cet effet ?

Par l'honorable M. *Pâquet* :

2 24 avril—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur Général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre un état indiquant :

10. Les divers produits alimentaires dont le ministère du Revenu de l'Intérieur a ordonné l'analyse aux chimistes nommés officiellement ;
20. Les substances minérales et végétales employées comme médicaments (drogues), et le rapport des analystes du gouvernement à leur sujet, constatant le degré de pureté ou de falsification de ces substances médicamenteuses.

Question par l'honorable M. *Pâquet* :

3 24 avril—Si le gouvernement n'a pas jusqu'ici ordonné l'inspection de ces substances en rapport avec l'acte de 1874, se propose-t-il d'y apporter remède en donnant avis à ses spécialistes de faire de temps à autre l'analyse des drogues en vente dans les principales villes de la Puissance et de faire rapport de leurs analyses ?

ORDRE DU JOUR.

Jeudi, 26 Avril, 1883.

1883. *Premier ordre.*

- 1 25 avril—*Prise en considération* (Bill I)—Compagnie des télégraphes rapides, tel que le comité des chemins de fer, télégraphes et havres propose de l'amender.—(Hon. M. *Carvell*).
- 2 25 “ *Troisième lecture* (Bill 72)—Cie du chemin de fer et de bateaux à vapeur de la *Qu'Appelle*, du lac *Long* et de la *Saskatchewan*, tel qu'amendé.—(Hon. M. *Vidal*).
- 3 25 “ *Troisième lecture* (Bill 55)—Cie de vapeurs à passagers la *Royale Canadienne*, tel qu'amendé.—(Hon. M. *Plumb*).
- 4 23 “ *Seconde lecture* (Bill O)—Amendement de l'acte des brevets d'invention.—(Hon. sir *Alexander Campbell*).
- 5 23 “ *Prise en considération* du 1er rapport du comité de la bibliothèque.—(Hon. M. *Allan*).
- 6 23 “ *Seconde lecture* (Bill 51)—Cie du chemin de fer de transport maritime de *Chignecto*.—(Hon. M. *Bourinot*).
- 7 25 “ *Seconde lecture* (Bill 54)—Chemin de fer de *Québec* à la baie *James*.—(Hon. M. *Bellerose*).
- 8 25 “ *Prise en considération* du rapport du comité des ordres permanents et des bills privés (Bill 26)—Incorporation de la compagnie *Rathbun*.—(Hon. M. *Bellerose*).

No. 39.

1^{re} Session, 5^e Parlement, 46 Victoria,

Mercrèdi, 25 Avril, 1883.

PROCES-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

OTTAWA:

IMPRIMERIE MACLEAN, ROGERS ET

1883.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SENAT

DU CANADA.

Jeudi, 26 Avril, 1883.

Les membres présents étaient :—

L'honorable *DAVID LEWIS MACPHERSON*, Président,

Les honorables messieurs

<i>Alexander,</i>	<i>DeBlois,</i>	<i>McClelan,</i>	<i>Pozer,</i>
<i>Allan,</i>	<i>Dever,</i>	<i>McInnes,</i>	<i>Read,</i>
<i>Almon,</i>	<i>Dickey,</i>	<i>McKay,</i>	<i>Robitaille,</i>
<i>Archibald,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>McMaster,</i>	<i>Ryan,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Flint,</i>	<i>Miller,</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Bellerose,</i>	<i>Glasier,</i>	<i>Montgomery,</i>	<i>Schultz,</i>
<i>Benson,</i>	<i>Grant,</i>	<i>Muirhead,</i>	<i>Scott,</i>
<i>Botsford,</i>	<i>Guévremont,</i>	<i>Northwood,</i>	<i>Skead,</i>
<i>Boucherville, de,</i>	<i>Haythorne,</i>	<i>O'Donohoe,</i>	<i>Smith,</i>
<i>Boyd,</i>	<i>Howlan,</i>	<i>Ogilvie,</i>	<i>Stevens,</i>
<i>Campbell</i>	<i>Kaulbach,</i>	<i>Pâquet,</i>	<i>Sutherland,</i>
(<i>Sir Alexander</i>),	<i>Leonard,</i>	<i>Pelletier,</i>	<i>Trudel,</i>
<i>Carvell,</i>	<i>Macdonald,</i>	<i>Plumb,</i>	<i>Vidal,</i>
<i>Chaffers,</i>	<i>Macfarlane,</i>	<i>Power,</i>	<i>Wark.</i>
<i>Chapais,</i>	<i>Masson,</i>		

PRÉSENTS :

Conformément à l'ordre du jour, la pétition suivante a été lue :

De la compagnie du chemin de fer canadien du *Pacifique* ; demandant qu'il soit passé un acte à l'effet de l'autoriser à affermer les lignes réunies de la compagnie du chemin de fer de *Credit Valley*, de la compagnie du chemin de fer d'*Ontario* et de *Québec*, et de la compagnie du chemin de fer de l'*Atlantique* et du *Nord-Ouest*.

Sur motion de l'honorable M. *Flint*, secondé par l'honorable M. *Guévremont*, il a été

Ordonné, que le bill reçu de la Chambre des Communes, lundi, le seizième jour d'avril courant, intitulé : "Acte à l'effet d'amender et maintenir en vigueur l'acte d'incorporation de la compagnie du Hâvre de *Grafton*, et pour d'autres fins," soit mis sur les ordres du jour pour la seconde lecture, lundi prochain.

L'ordre du jour ayant été lu pour la prise en considération du bill intitulé : "Acte pour constituer en corporation la 'Compagnie canadienne des télégraphes rapides (à responsabilité limitée),' " et des amendements proposés par le comité des chemins de fer, télégraphes et hâvres,

L'honorable M. *Carvell*, secondé par l'honorable M. *Ogilvie*, a proposé. Que les dits amendements soient agréés.

Après débats,

Sur motion de l'honorable M. *Haythorne*, secondé par l'honorable M. *McClelan*, il a été

Ordonné, que la suite du débat sur la dite motion soit remise à demain, et qu'elle soit alors le premier ordre du jour.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte à l'effet de constituer la compagnie de chemin de fer et de vapeurs de la *Qu'Appelle*, du lac *Long* et de la *Saskatchewan*," a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte à l'effet d'incorporer la compagnie de steamers à passagers *La Royale Canadienne*," a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte à l'effet d'amender l'acte des brevets de 1872," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M. *Smith*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général, lundi prochain.

L'ordre du jour ayant été lu pour la prise en considération du premier rapport du comité mixte du Sénat et de la Chambre des Communes nommé pour aider Son Honneur le Président dans l'administration de la bibliothèque du Parlement,

Sur motion de l'honorable M. *Allan*, secondé par l'honorable M. *Pelletier*, il a été *Ordonné*, qu'il soit remis à mercredi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte à l'effet d'amender l'acte constitutif de la compagnie du chemin de fer de Transport Maritime de *Chignectou*, (à responsabilité limitée)," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Botsford*, secondé par l'honorable M. *Masson*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour constituer en corporation la compagnie du chemin de fer de *Québec* à la baie de *James*," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Bellerose*, secondé par l'honorable M. *Armand*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres.

La Chambre, conformément à l'ordre, a pris en considération les amendements proposés par le comité des ordres permanents et des bills privés, au bill intitulé: "Acte à l'effet d'incorporer une compagnie sous le nom de 'La compagnie *Rathbun*,'" et

Les dits amendements ayant été lus la seconde fois, et la question de concours ayant été mise sur chacun d'eux, ils ont été agréés.

Sur motion de l'honorable M. *Bellerose*, secondé par l'honorable M. *Armand*, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill, tel qu'amendé, a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements auxquels il demande son concours.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé: "Acte à l'effet de modifier et refondre les actes concernant les douanes," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M. *Smith*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, lundi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé "Acte à l'effet d'incorporer la compagnie du chemin de fer du *Pacifique* à la rivière de la *Paix*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Miller*, secondé par l'honorable M. *Dickey*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, lundi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé: "Acte à l'effet d'incorporer la compagnie de Fidéicommiss et de construction de chemins de fer du *Canada* (à responsabilité limitée)," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Simpson*, secondé par l'honorable M. *Glazier*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, lundi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé: "Acte à l'effet de modifier l'acte constitutif de la compagnie du chemin de fer du

“ Nord, *Nord-Ouest* et du *Sault Sainte-Marie*, et de changer le nom de la dite compagnie en celui de compagnie du chemin de fer de Jonction du Nord et du Pacifique,” auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Allan*, secondé par l'honorable M. *Pelletier*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois, lundi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill intitulé : “ Acte pour incorporer la compagnie des Phosphates et Mines de la Puissance,” et pour informer cette Chambre que les Communes ont agréés les amendements faits par le Sénat au dit bill sans amendement.

Alors, sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M. *Smith*,

La Chambre s'est ajournée.

AFFAIRES DE ROUTINE.

Vendredi, 27 Avril, 1883.

Pétitions à présenter.

Pétitions à lire.

Rapports de comités à présenter.

Avis de motions.

MOTIONS.

Pour Vendredi, 27 Avril, 1883.

1883. Par l'honorable M. *Bellerose* :

1 26 avril—Le gouvernement a-t-il l'intention de présenter un bill pour amender les lois fédérales en abrogeant les dispositions de ces lois qui rendraient deux membres de ce Parlement incapables d'assister aux séances de leurs chambres respectives ; ou, si le gouvernement n'a pas cette intention, se propose-t-il d'ajouter ou de faire ajouter à quelque bill présenté au Parlement pendant la présente session, une clause ou plusieurs clauses à cet effet ?

Pour Mardi, 1er Mai, 1883.

Par l'honorable M. *Pâquet* :

- 2 26 avril—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur Général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre un état indiquant :
- 1o. Les divers produits alimentaires dont le ministère du Revenu de l'Intérieur a ordonné l'analyse aux chimistes nommés officiellement ;
 - 2o. Les substances minérales et végétales employées comme médicaments (drogues), et le rapport des analystes du gouvernement à leur sujet, constatant le degré de pureté ou de falsification de ces substances médicamenteuses.

Question par l'honorable M. *Pâquet* :

- 3 26 avril—Si le gouvernement n'a pas jusqu'ici ordonné l'inspection en rapport avec l'acte de 1874 des diverses substances minérales et végétales employées comme médicaments se propose-t-il d'y apporter remède en donnant avis à ses spécialistes de faire de temps à autre l'analyse des drogues en vente dans les principales villes de la Puissance et de faire rapport de leurs analyses ?
-
-

ORDRE DU JOUR.

Vendredi, 27 Avril, 1883.

1883. *Premier ordre.*

- 1 26 avril—*Reprise du débat ajourné* sur la motion de l'honorable M. *Carvell* : Que les amendements du comité des chemins de fer, télégraphes et havres au bill à l'effet d'incorporer la Cie des télégraphes rapides, soient adoptés.—(Hon. M. *Haythorne*).
- 2 25 " *Comité de toute la Chambre* (Bill 7)—Offenses contre la personne.—(Hon. M. *Scott*).
- 3 25 " *Comité de toute la Chambre* (Bill 5)—Prévention de la fraude dans les contrats.—(Hon. M. *Scott*).
- 4 25 " *Seconde lecture* (Bill 44)—Incorporation de la "Grange Trust."—(Hon. M. *Plumb*).
- 5 25 " *Seconde lecture* (Bill 89)—Certificats des capitaines et seconds de cabotiers et de navires de l'intérieur.—(Hon. sir *Alexander Campbell*).
- 6 25 " *Seconde lecture* (Bill 74)—Incorporation de la Cie du chemin de fer de la *Saskatchewan* et du *Nord-Ouest*.—(Hon. M. *Sutherland*).

No. 40.

1re Session, 5e Parlement, 46 Victoria, 1883.

Jendredi, 26 Avril, 1883.

PROCES-VERBAUX
DES
SÉANCES DU SÉNAT.

OTTAWA :

IMPRIMERIE MAULEAN, ROGERS ET OUI.
1883.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SENAT

DU CANADA.

Vendredi, 27 Avril, 1883.

Les membres présents étaient:—

L'honorable *DAVID LEWIS MACPHERSON*, Président,

Les honorables messieurs

<i>Alexander,</i>	<i>DeBlois,</i>	<i>Masson,</i>	<i>Power,</i>
<i>Allan,</i>	<i>Dever,</i>	<i>McClelan,</i>	<i>Pozer,</i>
<i>Almon,</i>	<i>Dickey,</i>	<i>McInnes,</i>	<i>Read,</i>
<i>Archibald,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>McKay,</i>	<i>Robitaille,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Flint,</i>	<i>McMaster,</i>	<i>Ryan,</i>
<i>Belierose,</i>	<i>Glasier,</i>	<i>Miller,</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Benson,</i>	<i>Grant,</i>	<i>Montgomery,</i>	<i>Scott,</i>
<i>Botsford,</i>	<i>Guévremont,</i>	<i>Muirhead,</i>	<i>Sked,</i>
<i>Boucherville, de,</i>	<i>Haythorne,</i>	<i>Northwood,</i>	<i>Smith,</i>
<i>Boyd,</i>	<i>Howlan,</i>	<i>O'Donohoe,</i>	<i>Stevens,</i>
<i>Campbell</i>	<i>Kaulbach,</i>	<i>Ogilvie,</i>	<i>Sutherland,</i>
(<i>Sir Alexander</i>),	<i>Leonard,</i>	<i>Pâquet,</i>	<i>Trudel,</i>
<i>Carvell,</i>	<i>Macdonald,</i>	<i>Pelletier,</i>	<i>Vidal,</i>
<i>Chaffers,</i>	<i>Macfarlane,</i>	<i>Plumb,</i>	<i>Wark.</i>
<i>Chapais,</i>	<i>MacInnes,</i>		

PRIÈRES :

Conformément à l'ordre du jour la pétition suivante a été lue :

Du révérend *Josué Paradis* et autres, de *Gaspé*, province de *Québec* ; demandant un havre de refuge à l'embouchure de la rivière *Grand Pabos* dans ce comté.

L'honorable *M. Vidal*, du comité des chemins de fer, télégraphes et havres, auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte à l'effet de constituer en corporation la compagnie de houille et de chemin de fer de *Cumberland*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec divers amendements qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra bien les recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Les dits amendements ont été lus par le greffier comme suit :

Page 1, ligne 32, après "*Oxford*" insérez "Station."

Page 2, ligne 14, après "*Canada*" insérez : "Tout bureau de la compagnie en *Canada* sera un domicile pour les significations à faire à la compagnie, qui devra avoir un bureau au moins dans le comté de *Cumberland, Nouvelle-Ecosse*."

Page 2, ligne 17, retranchez depuis "autre" jusqu'à la fin de la 6e section et insérez : "en la manière réglée par la septième section de l'acte refondu des chemins de fer, 1879."

Page 3, ligne 14, retranchez depuis "trésorier" jusqu'à "seront" dans la 16e ligne.

Page 3, ligne 17, après "compagnie" insérez : "et tout billet fait, accepté ou endossé, et toute telle lettre de change, faite, tirée, acceptée ou endossée comme susdit, seront présumées l'avoir été avec l'autorisation nécessaire, jusqu'à preuve du contraire."

Page 3, ligne 20, retranchez depuis "trésorier" jusqu'à "faisant" dans la 21e ligne.

Page 3, ligne 24, après "égard" insérez : "à moins que le billet ou la lettre de change n'aient été émis autrement que ci-dessus prescrit."

Page 3, ligne 32, après "eux" retranchez la 12e section et insérez la clause A.

Clause A.

"6. Si quelque actionnaire refuse ou néglige d'opérer quelque versement sur une action ou des actions possédées par lui, les directeurs pourront déclarer son action ou ses actions confisquées de la manière prévue par les statuts, ainsi que le montant déjà payé sur ces actions ; et les actions ainsi confisquées pourront être vendues aux enchères publiques par les directeurs, après tel avis qu'ils prescriront de donner et le produit de leur vente appartiendra à la compagnie et lui sera attribué ; pourvu toujours que dans le cas où le produit de la vente de ces actions serait plus que suffisant pour payer tous les arrérages et intérêts, ainsi que les frais de vente, le surplus des deniers sera remboursé sur demande au propriétaire des actions ainsi vendues et il ne sera pas vendu plus d'actions qu'il n'en faudra pour couvrir les dits arrérages, intérêts et frais ; et pourvu aussi que si les dits arrérages de versements, intérêts et frais sont payés avant qu'aucune action ainsi confisquée n'ait été vendue, la dite action retournera à la personne à laquelle elle appartenait avant d'avoir été confisquée, tout comme si les dits versements eussent été régulièrement payés."

Page 3, ligne 45, après "donné" insérez : "par lettre enregistrée adressée à chacun des actionnaires à sa dernière adresse connue et par annonce."

Page 4, ligne 19, retranchez depuis "directeurs" jusqu'à "et" dans la 20e ligne.

Page 4, ligne 30, après "d'avis" insérez : "par lettre enregistrée adressée à chacun des actionnaires à sa dernière adresse connue et par annonce."

Page 4, ligne 35, retranchez depuis "directeurs" jusqu'à "et."

Sur motion de l'honorable *M. Macfarlane*, secondé par l'honorable *M. Kaulbach*, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit pris en considération par la Chambre, lundi prochain.

L'honorable M. *Vidal*, du comité des chemins de fer, télégraphes et havres, auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte à l'effet d'amender l'acte relatif à la compagnie " du chemin de fer *Credit Valley*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra bien les recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et
Les dits amendements ont été lus par le greffier comme suit :

(Voir Journal.)

Sur motion de l'honorable M. *Allan*, secondé par l'honorable M. *Miller*, il a été *Ordonné*, que le dit bill, tel qu'amendé, soit pris en considération par la Chambre, lundi prochain.

L'honorable M. *Bellerose*, du comité des ordres permanents et des bills privés, a présenté son dix-septième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et
Le dit rapport a été alors lu par le greffier comme suit :

SÉNAT,

VENDREDI, 27 avril, 1883.

Le comité des ordres permanents et des bills privés a l'honneur de présenter son dix-septième rapport :—

Sur le bill intitulé : " Acte à l'effet de réunir la compagnie de chemin de fer et " de steamers de *Winnipeg* à la *Baie d'Hudson* et la compagnie de chemin de fer et " de transport de la vallée de la *Nelson*, en une même corporation, sous le nom de " Compagnie de chemin de fer et de steamers de *Winnipeg* à la *Baie d'Hudson*," votre comité a constaté qu'il n'a pas été présenté de pétition en obtention de ce bill et qu'il n'a pas été publié d'avis dans la *Gazette du Canada* ni dans aucun journal local.

Comme les circonstances qui ont nécessité cette mesure se sont produites trop récemment pour permettre la publication des avis ordinaires, votre comité recommande de suspendre la 51^e règle par rapport à ce bill, d'autant que le comité qui en sera saisi pourra veiller à ce que personne n'éprouve de préjudice par suite de cette irrégularité.

Le tout respectueusement soumis.

JOS. H. BELLEROSE,

Président.

Sur motion de l'honorable M. *Bellerose*, secondé par l'honorable M. *Armand*, il a été *Ordonné*, que la cinquante-unième règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'elle a rapport à un " Acte à l'effet de réunir la compagnie de chemin de fer et de " steamers de *Winnipeg* à la *Baie d'Hudson* et la compagnie de chemin de fer et de " transport de la vallée de la *Nelson*, en une corporation, sous le nom de " Compagnie " de chemin de fer et de steamers de *Winnipeg* à la *Baie d'Hudson*," tel que recommandé par le dix-septième rapport du comité des ordres permanents et des bills privés.

Alors, sur motion de l'honorable M. *Plumb*, secondé par l'honorable M. *Benson*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, lundi prochain.

L'honorable M. *Bellerose*, du comité des ordres permanents et des bills privés, a présenté son dix-huitième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et
Le dit rapport a été alors lu par le greffier comme suit :—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ,
Vendredi, 27 avril, 1883.

Le comité des ordres permanents et des bills privés a l'honneur de présenter son dix-huitième rapport :

Votre comité a examiné la pétition de la compagnie du chemin de fer canadien du *Pacifique*, demandant qu'il soit passé un acte à l'effet de l'autoriser à affermer les lignes fusionnées de la compagnie du chemin de fer de *Credit Valley*, de la compagnie du chemin de fer d'*Ontario* et *Québec* et de la compagnie du chemin de fer de l'*Atlantique* et du *Nord-Ouest*, et a constaté qu'il n'a pas été donné d'avis de cette pétition.

Comme les circonstances qui ont nécessité la présente demande se sont produites trop récemment pour permettre la publication des avis ordinaires, votre comité recommande de suspendre la 51e règle par rapport à cette pétition, d'autant que le comité qui sera saisi du bill pourra veiller à ce que personne n'en éprouve de préjudice.

Le tout respectueusement soumis.

JOS. H. BELLEROSE,
Président.

Sur motion de l'honorable M. *Bellerose*, secondé par l'honorable M. *Armand*, il a été

Ordonné, que la cinquante-unième règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'elle a rapport à la pétition de la compagnie du chemin de fer canadien du *Pacifique*.

L'honorable sir *Alexander Campbell* a présenté à la Chambre, un bill intitulé : "Acte pour établir des dispositions pour recevoir la preuve dans les affaires criminelles pendantes dans des cours de justice des autres possessions de Sa Majesté ou devant des tribunaux étrangers."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, mardi prochain.

L'honorable sir *Alexander Campbell* a présenté à la Chambre, un bill intitulé : "Acte relatif à la Haute Cour de Justice d'*Ontario*."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, mardi prochain.

L'honorable sir *Alexander Campbell* a présenté à la Chambre, un bill intitulé : "Acte concernant les juges des cours de comité dans la province d'*Ontario*."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, mardi prochain.

Conformément à l'ordre la Chambre a repris le débat ajourné sur la motion de l'honorable M. *Carvell*,—

Que les amendements faits par le comité des chemins de fer, télégraphes et havres au bill intitulé : "Acte pour constituer en corporation la compagnie canadienne de télégraphes rapides (à responsabilité limitée)," soient agréés.

Après débat,

L'honorable M. *Miller*, secondé par l'honorable M. *Haythorne*, a proposé :

Que les dits amendements ne soient pas maintenant agréés mais que le dit bill soit renvoyé maintenant à un comité général pour nouvelle considération.

La question de concours ayant été mise sur la dite motion, la Chambre s'est divisée, et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

CONTENTS :

Les honorables messieurs

Alexander,	Glasier,	Macfarlane,	Pozzer,
Almon,	Grant,	Miller,	Read,
Archibald,	Guévremont,	Montgomery,	Robitaille,
Boucherville, de,	Haythorne,	Muirhead,	Scott,
Boyd,	Kaulbach,	Northwood,	Simpson,
Carvell,	Leonard,	O'Donohoe,	Skead,
Chaffers,	McClelan,	Ogilvie,	Stevens,
Chapais,	McInnes,	Pâquet,	Sutherland,
DeBlois,	McKay,	Pelletier,	Vidal et
Dever,	McMaster,	Power,	Wark.—42.
Flint,	Macdonald,		

NON-CONTENTS :

Les honorables messieurs

Allan,	Campbell	Howlan,	Masson,
Armand,	(Sir Alexander),	Macpherson	Plumb et
Benson,	Dickey,	(Président),	Smith.—11.
Botsford,			

Ainsi, elle a été résolue dans l'affirmative.

La question ayant été mise sur la motion principale, telle qu'amendée, elle a été résolue aussi dans l'affirmative.

Conformément à l'ordre, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le dit bill.

(En comité.)

Le titre a été lu et remis.

Le préambule a été lu et remis.

Les sections une à sept inclusivement ont été lues et agréées.

La huitième section a été lue et amendée comme il suit :

Page 3, ligne 15, après "fruitier" insérez : "la compagnie fera le moins de dommage possible dans l'exécution des divers pouvoirs à elle conférés par le présent acte, et indemniserà chaque fois qu'elle en sera requise les possesseurs ou propriétaires des bois ou autres intéressés dans les bois où seront abattus des arbres ou sous bois, de tous les dommages qu'ils auront soufferts par suite de l'exécution des pouvoirs conférés par le présent acte."

La neuvième section a été lue et agréée.

La dixième section a été lue et amendée comme il suit :

Page 4, ligne 13, retranchez "dix" et insérez "vingt."

Page 4, ligne 14, retranchez "terrestre," et retranchez depuis "Canada" jusqu'à "n'exécède" dans la 15e ligne et insérez : "entre deux points quelconques."

Page 4, ligne 16, retranchez "dix" et insérez : "vingt."

Page 4, ligne 17, retranchez depuis "centin" jusqu'à la fin de la section.

Les sections onze, douze, treize et quatorze ont été lues et agréées.

La section quinze a été lue et amendée comme suit :

Page 5, ligne 11, retranchez depuis "commencent" jusqu'à "à" dans la 16e ligne et insérez : "et ne se poursuivent *bonâ fide* dans le délai d'une année."

La seizième section a été lue et amendée comme il suit :

Page 5, dernière ligne, après "acte" insérez : "pourvu que la compagnie ne puisse se fusionner avec aucune compagnie ou association ou ne puisse passer aucune convention pour participer à des profits avec aucune personne, compagnie ou association ou pour unir et consolider son capital avec celui d'aucune autre compagnie ou vendre ou autrement aliéner les ouvrages de la compagnie ou les droits conférés par le présent acte à aucune personne, compagnie ou association."

Le préambule lu de nouveau et agréé.
Le titre lu de nouveau et agréé.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. *DeBoucherville* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec divers amendements.

Ordonné, que le rapport soit maintenant reçu, et

Les dits amendements ayant été lus une seconde fois par le greffier, ils ont été agréés.

Sur motion de l'honorable M. *Power*, secondé par l'honorable M. *Carvell*, il a été *Ordonné*, que le dit bill, tel qu'amendé, soit pris en considération par la Chambre, lundi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le bill intitulé : " Acte à l'effet d'amender la loi criminelle et d'étendre les dispositions de l'acte concernant les offenses contre la personne."

(*En comité*)

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. *Montgomery* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Scott*, secondé par l'honorable M. *Pelletier*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la troisième fois, lundi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte pour amender de nouveau l'acte relatif à la compagnie du chemin de fer du " *Nouveau-Brunswick*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Botsford*, secondé par l'honorable M. *Montgomery*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, mardi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill intitulé : " Acte à l'effet d'amender de nouveau l'acte intitulé : *Acte concernant les " banques et le commerce de banque*, et les divers actes qui l'amendent," et informer cette Chambre que la Chambre des Communes a acquiescé aux amendements faits par le Sénat au dit bill, sans amendement.

Alors, sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M. *Smith*,

La Chambre s'est ajournée à lundi, à trois heures de l'après-midi.

AFFAIRES DE ROUTINE.

Lundi, 30 Avril, 1883.

Pétitions à présenter.

Pétitions à lire.

Rapports de comités à présenter.

Avis de motions.

MOTIONS.

Pour Lundi, 30 Avril, 1883.

1883.

Par l'honorable M. Bellerose :

- 1 27 avril—Le gouvernement a-t-il l'intention de présenter un bill pour amender les lois fédérales en abrogeant les dispositions de ces lois qui rendraient deux membres de ce Parlement incapables d'assister aux séances de leurs chambres respectives ; ou, si le gouvernement n'a pas cette intention, se propose-t-il d'ajouter ou de faire ajouter à quelque bill présenté au Parlement pendant la présente session, une clause ou plusieurs clauses à cet effet ?

Pour Mardi, 1er Mai, 1883.

1881. Par l'honorable M. *Pâquet* :

- 2 26 avril—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur Général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre un état indiquant :
- 1o. Les divers produits alimentaires dont le ministère du Revenu de l'Intérieur a ordonné l'analyse aux chimistes nommés officiellement;
 - 2o. Les substances minérales et végétales employées comme médicaments (drogues), et le rapport des analystes du gouvernement à leur sujet, constatant le degré de pureté ou de falsification de ces substances médicamenteuses.

Question par l'honorable M. *Pâquet* :

- 3 26 avril—Si le gouvernement n'a pas jusqu'ici ordonné l'inspection en rapport avec l'acte de 1874 des diverses substances minérales et végétales employées comme médicaments se propose-t-il d'y apporter remède en donnant avis à ses spécialistes de faire de temps à autre l'analyse des drogues en vente dans les principales villes de la Puissance et de faire rapport de leurs analyses ?

ORDRE DU JOUR

Lundi, 30 Avril, 1883.

1883.

- 1 27 avril—*Troisième lecture* (Bill 7)—Offenses contre la personne.—(Hon. M. *Scott*).
- 2 25 “ *Comité de toute la Chambre* (Bill 5)—Prévention de la fraude dans les contrats.—(Hon. M. *Scott*).
- 3 25 “ *Seconde lecture* (Bill 44)—Incorporation de la “Grange Trust.”—(Hon. M. *Plumb*).
- 4 25 “ *Seconde lecture* (Bill 89)—Certificats des capitaines et seconds de cabotiers et de navires de l'intérieur.—(Hon. sir *Alexander Campbell*).
- 5 25 “ *Seconde lecture* (Bill 74)—Incorporation de la Cie du chemin de fer de la *Saskatchewan* et du *Nord-Ouest*.—(Hon. M. *Sutherland*).
- 6 25 “ *Seconde lecture* (Bill M)—Protection des colons dans le *Manitoba* et le *Nord-Ouest*.—(Hon. M. *Reesor*).

1883.

- 7 26 avril—*Seconde lecture* (Bill 42)—Havre de *Grafton*.—(Hon. M. *Flint*).
- 8 26 “ *Comité de toute la Chambre* (Bill O)—Brevets d'invention.—(Hon. sir *Alexander Campbell*).
- 9 26 “ *Seconde lecture* (Bill 34)—Acte des Douanes.—(Hon. sir *Alexander Campbell*).
- 10 26 “ *Seconde lecture* (Bill 64)—Chemin de fer du Pacifique et de la rivière la *Paix*.—(Hon. M. *Miller*).
- 11 26 “ *Seconde lecture* (Bill 41)—Cie de fidéicomis et de construction de chemins de fer.—(Hon. M. *Simpson*).
- 12 26 “ *Seconde lecture* (Bill 76)—Chemin de fer du Nord, du *Nord-Ouest* et du *Sault Sainte-Marie*.—(Hon. M. *Allan*).
- 13 27 “ *Prise en considération* des amendements du comité des chemins de fer (Bill 71)—Cie de houille et du chemin de fer de *Cumberland*.—(Hon. M. *Macfarlane*).
- 14 27 “ *Prise en considération* des amendements du comité des chemins de fer (Bill 50)—Chemin de fer de *Credit Valley*.—(Hon. M. *Allan*).
- 15 27 “ *Seconde lecture* (Bill 88)—Chemin de fer et de bateaux à vapeur de *Winnipeg* et de la baie d'*Hudson*.—(Hon. M. *Plumb*).
- 16 27 “ *Prise en considération* des amendements du comité de toute la Chambre (Bill I)—Cie des télégraphes rapides.—(Hon. M. *Power*).

No. 41.

1^{re} Session, 5^e Parlement, 46 Victoria, 1883.

Vendredi, 27 Avril, 1883.

PROCES-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT.

OTTAWA :

IMPRIMERIE MACLEAN, ROGERS ET C^{IE}.

1883.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA.

Lundi, 30 Avril, 1883.

Les membres présents étaient:—

L'honorable *DAVID LEWIS MACPHERSON*, Président,

Les honorables messieurs

Alexander,
Allan,
Almon,
Archibald,
Armand,
Bellerose,
Benson,
Botsford,
Boucherville, de,
Bourinot,
Boyd,
Campbell
 (Sir *Alexander*),
Carvell,
Chaffers,

Chapais,
De Blois,
Dever,
Dickey,
Ferrier,
Flint,
Girard,
Glasier,
Grant,
Guévremont,
Haythorne,
Howlan,
Kaulbach,
Leonard,
Macdonald,

Macfarlane,
Masson,
McClelan,
McInnes,
McKay,
McMaster,
Miller,
Montgomery,
Muirhead,
Nelson,
Northwood,
O'Donohoe,
Piquet,
Pelletier,
Plumb,

Power,
Pozer,
Read,
Reesor,
Robitaille,
Ryan,
Schultz,
Scott,
Simpson,
Shead,
Smith,
Stevens,
Sutherland,
Vidal,
Wark.

PRIÈRES:

La pétition suivante a été présentée et déposée sur la table :—

Par l'honorable M. Vidal,—Du président et secrétaire de l'association canadienne pour le suffrage des femmes.

L'honorable Président a présenté à la Chambre, une liste des actionnaires de la banque de l'Ouest, du *Canada*, en date du 27 avril, 1883.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table, et elle est comme suit :—

(Voir documents de la session No.)

L'ordre du jour ayant été lu pour la troisième lecture du bill intitulé : " Acte à l'effet d'amender la loi criminelle et d'étendre les dispositions de l'acte concernant les offenses contre la personne,"

L'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Haythorne, a proposé :

Que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

L'honorable M. Almon, secondé par l'honorable M. Macdonald, a proposé en amendement :

Que le dit bill ne soit pas lu la troisième fois maintenant, mais qu'il soit lu d'hui en six mois.

Après débats,

La question de concours ayant été mise sur la dite motion, la Chambre s'est divisée, et les noms ayant été demandés ils ont été pris comme suit :—

CONTENTS :

Les honorables messieurs

Alexander,	Carvell,	Macdonald,	Pâquet,
Allan,	Chaffers,	Macfarlane,	Pelletier,
Almon,	Dickey,	Macpherson	Plumb,
Archibald,	Ferrier,	(Président),	Read,
Armand,	Flint,	Masson,	Robitaille,
Benson,	Glasier,	Miller,	Ryan,
Botsford,	Guévremont,	Montgomery,	Schultz,
Boucherville, de,	Howlan,	Muirhead,	Simpson,
Boyd,	Kaulbach,	Nelson,	Smith,
Campbell	McInnes,	Northwood,	Sutherland et
(Sir Alexander),	McKay,	O'Donohoe,	Vidal.—42.

NON-CONTENTS :

Les honorables messieurs

Chapais,	Leonard,	Pozer,	Stevens,
Dever,	McClelan,	Reesor,	Wark.—13.
Grant,	McMaster,	Scott,	
Haythorne,	Power,		

Ainsi, elle a été résolue dans l'affirmative.

La question ayant été mise sur la motion principale, telle qu'amendée, elle a été aussi résolue dans l'affirmative.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le bill intitulé : " Acte à l'effet de mieux prévenir la fraude à l'égard des contrats entraînant le paiement des deniers publics."

(En comité.)

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. McMaster a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait

examiné le dit bill en entier, y avait quelque progrès et avait fait demande permission de siéger de nouveau.

Sur motion de l'honorable M. *Scott*, secondé par l'honorable M. *McMaster*, il a été Ordonné, que le dit comité ait permission de siéger de nouveau demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte à l'effet de constituer la " " Grange Trust " en corporation," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Plumb*, secondé par l'honorable M. *Benson*, il a été Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des banques et du commerce.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte concernant les certificats " de capitaines et seconds de navires de l'intérieur et cabotiers," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M. *Smith*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général, mercredi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte à l'effet d'incorporer la " compagnie du chemin de fer de la *Saskatchewan* et du *Nord-Ouest*," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Sutherland*, secondé par l'honorable M. *Almon*, il a été Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et hâvres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour la protection des " colons qui s'établissent sur les terres fédérales dans le *Manitoba* et les territoires du *Nord-Ouest*," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Reesor*, secondé par l'honorable M. *Haythorne*, il a été Ordonné, que le dit bill soit rayé des ordres du jour.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte à l'effet de maintenir en " vigueur l'acte d'incorporation de la compagnie du hâvre de *Grafton*, et pour d'autres " fins," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Flint*, secondé par l'honorable M. *Howlan*, il a été Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et hâvres.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le bill intitulé : " Acte à l'effet d'amender l'acte des brevets de " 1872."

(En comité.)

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. *Howlan* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M. *Smith*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte à l'effet de modifier et " refondre les actes concernant les douanes," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M. *Smith*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général demain,

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte à l'effet d'incorporer la compagnie du chemin de fer du Pacifique à la rivière de la Paix," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Miller*, secondé par l'honorable M. *Sutherland*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte à l'effet d'incorporer la compagnie de fidéicommiss et de construction de chemins de fer du *Canada* (à responsabilité limitée)" a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Simpson*, secondé par l'honorable M. *Alexander*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des banques et du commerce.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte à l'effet de modifier l'acte constitutif de la compagnie du chemin de fer du Nord, *Nord-Ouest* et du *Sault Ste-Marie*, et de changer le nom de la dite compagnie en celui de compagnie de chemin de fer du Nord et de Jonction du Pacifique," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Allan*, secondé par l'honorable M. *Pelletier*, il a été Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres.

Conformément à l'ordre, la Chambre a pris en considération les amendements proposés par le comité des chemins de fer, télégraphes et havres, au bill intitulé : " Acte à l'effet de constituer en corporation la compagnie de houille et de chemin de fer de *Cumberland*."

Et les dits amendements ayant été lus par le greffier, et la question de concours ayant été mise sur iceux, ils ont été agréés.

Alors, sur motion de l'honorable M. *Macfarlane*, secondé par l'honorable M. *Kaulbach*, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill, tel qu'amendé, a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements auxquels il demande son concours.

L'ordre du jour ayant été lu pour la prise en considération des amendements faits par le comité des chemins de fer, télégraphes et havres au bill intitulé : " Acte à l'effet d'amender l'acte relatif à la compagnie du chemin de fer de *Credit Valley*,"

Sur motion de l'honorable M. *Allan*, secondé par l'honorable M. *Pelletier*, il a été Ordonné, qu'il soit remis à demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte à l'effet de réunir la compagnie de chemin de fer et de steamers de *Winnipeg* à la *Baie d'Hudson* et la compagnie de chemin de fer et de transport de la vallée de la *Nelson*, en une même corporation, sous le nom de ' Compagnie de chemin de fer et de steamers de *Winnipeg* à la *Baie d'Hudson*," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Plumb*, secondé par l'honorable M. *Vidal*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres.

L'ordre du jour ayant été lu pour la prise en considération des amendements faits par le comité général au bill intitulé : " Acte pour constituer en corporation la compagnie canadienne de télégraphes rapides."

L'honorable M. *Power*, secondé par l'honorable M. *Macfarlane*, a proposé :

Que les dits amendements soient agréés.

A six heures le Président a laissé le fauteuil pour le reprendre à sept heures et demie.

7.30 p.m.

La Chambre a repris le débat sur la motion de l'honorable M. *Power*, savoir : Que les amendements faits par le comité général au bill intitulé : "Acte pour constituer en corporation la compagnie canadienne de télégraphes rapides," soient agréés.

Après débat,

Les dits amendements ayant été lus la seconde fois, ils ont été agréés, sur division. Sur motion de l'honorable M. *Power*, secondé par l'honorable M. *Macfarlane*,

il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte pour conférer certains pouvoirs à la compagnie canadienne de l'éclairage électrique," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Miller*, secondé par l'honorable M. *Dickey*, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, mercredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte à l'effet de modifier de nouveau l'acte d'inspection générale, 1874," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Smith*, secondé par l'honorable M. *Botsford*, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill intitulé : "Acte à l'effet d'incorporer la compagnie du chemin de fer de la Montagne-de-Bois à Qu'Appelle."

Et aussi, le bill intitulé : "Acte à l'effet de proroger l'acte qui incorpore certaines personnes sous le nom de président, directeurs et compagnie de la Farmers' Bank of Rustico," et informer cette Chambre que la Chambre des Communes a acquiescé aux amendements faits par le Sénat aux dits bills, sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill intitulé : "Acte pour amender l'acte à l'effet d'incorporer la banque du Nord-Ouest," et pour informer cette Chambre qu'elle a passé ce bill avec divers amendements auxquels elle demande son concours.

Les dits amendements ont été lus par le greffier comme suit :

Page 1, ligne 23, retranchez depuis "nouveau" jusqu'à la fin du dit bill et insérez ce qui suit comme clauses A, B, C, D et E.

Clause A.

"2. Les deuxième, troisième et sixième sections du dit acte sont par le présent "abrogés."

Clause B.

"3. Le capital social de la banque sera d'un million de piastres, monnaie légale du Canada, divisé en dix mille actions de cent piastres en monnaie légale susdite, chacune, lesquelles actions appartiendront et appartiennent en vertu du présent acte aux différentes personnes qui les souscriront, et à leurs représentants légaux ou ayant-cause ; et le bureau principal de la banque sera établi en la cité de Toronto."

Clause C.

“ 4. Dans le but d’organiser la dite banque, les personnes ci-dessus dénommées en seront les directeurs provisoires, et elles pourront, ou la majorité d’entre elles, faire ouvrir des livres d’actions après en avoir dûment donné avis; et sur ces livres d’actions seront et pourront être reçues les souscriptions des personnes désirant devenir actionnaires de la banque; et ces livres seront ouverts à *Toronto, Ontario*, et ailleurs, à la discrétion des directeurs provisoires, et ils seront tenus ouverts aussi longtemps qu’ils jugeront à propos; et aussitôt que la somme de cinq cent mille piastres du fonds social aura été souscrite, et que cent mille piastres auront été réellement versées dans quelqu’une des banques actuellement incorporées en *Canada*, il sera et pourra être loisible aux directeurs provisoires de convoquer une assemblée des souscripteurs, par avis publié pendant au moins quatre semaines dans la *Gazette du Canada* et dans deux journaux dont l’un à *Toronto, Ontario*, et cette assemblée se tiendra à *Toronto* à l’époque indiquée dans l’avis; et à cette assemblée les souscripteurs éliront sept directeurs, ayant, en actions, la qualification requise, lesquels administreront dès lors les affaires de la corporation, prendront soin des livres d’actions ci-dessus mentionnés et resteront en charge jusqu’au second mardi de juin de l’année qui suivra celle durant laquelle ils auront été élus, et jusqu’à ce que leurs successeurs soient dûment et régulièrement élus de la manière prescrite par la loi pour l’élection annuelle des directeurs; et aussitôt après que cette élection aura eu lieu, les fonctions des directeurs provisoires cesseront.”

Clause D.

“ 5. La dite banque devra obtenir du bureau de la trésorerie avant de commencer ses opérations et dans les deux ans de la passation du présent acte, le certificat requis par la septième section de “l’Acte concernant les banques et le commerce de banque,” passé en la trente-quatrième année du règne de Sa Majesté, chapitre cinq; et s’il n’a pas été versé au moins deux cent mille piastres du capital souscrit de la banque avant qu’elle n’ait reçu ce certificat le montant qu’il faudra pour compléter la dite somme sera demandé et versé dans le cours d’un an à compter de la date du dit certificat, et dans le cas où la banque manquerait à se conformer à quelqu’une des prescriptions de la présente section, le présent acte et le dit acte antérieur deviendront et seront nuls et de nul effet, et la charte par le présent octroyée et tous les droits et privilèges qu’elle confèrent cesseront d’exister.”

Clause E.

“ 6. Rien de contenu dans le présent acte ne sera interprété comme affectant ou modifiant en aucune manière que ce soit les souscriptions d’actions dans le capital social de la banque faites et inscrites dans les livres d’actions avant la passation du présent acte; mais toutes lettres, souscriptions d’actions seront aussi valides et obligatoires que si le présent acte n’eût pas été passé.”

Sur motion de l’honorable M. *Botsford*, secondé par l’honorable M. *Smith*, il a été Ordonné, qu’il soit pris en considération par la Chambre, demain.

Alors, sur motion de l’honorable M. *Smith*, secondé par l’honorable M. *Botsford*, La Chambre s’est ajournée.

AFFAIRES DE ROUTINE.

Mardi, 1er Mai, 1883.

Pétitions à présenter.

Pétitions à lire.

Rapports de comités à présenter.

Avis de motions.

MOTIONS.

Pour Mardi, 1er Mai, 1883.

1881. Par l'honorable M. *Pâquet* :

- 1^{er} 26 avril—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur Général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre un état indiquant :
- 1o. Les divers produits alimentaires dont le ministère du Revenu de l'Intérieur a ordonné l'analyse aux chimistes nommés officiellement ;
 - 2o. Les substances minérales et végétales employées comme médicaments (drogues), et le rapport des analystes du gouvernement à leur sujet, constatant le degré de pureté ou de falsification de ces substances médicamenteuses.

Question par l'honorable M. *Pâquet* :

- 2^e 26 avril—Si le gouvernement n'a pas jusqu'ici ordonné l'inspection en rapport avec l'acte de 1874 des diverses substances minérales et végétales employées comme médicaments se propose-t-il d'y apporter remède en donnant avis à ses spécialistes de faire de temps à autre l'analyse des drogues en vente dans les principales villes de la Puissance et de faire rapport de leurs analyses ?

1883. Par l'honorable M. Allan :

3 30 avril—Lorsque l'ordre du jour appellera la prise en considération des amendements du comité des chemins de fer (Bill 50)—Chemin de fer de *Credit Valley*, il proposera que le dit bill soit de nouveau amendé par l'insertion de la clause suivante à la fin du bill :

Clause A.

“ Pourvu que rien de contenu au présent acte ne porte atteinte à
 “ aucune action ou poursuite pendante, ni à aucun contrat, mar-
 “ ché ou accord ci devant conclu entre la dite compagnie et
 “ quelque corporation ou individu, ni aux prescriptions ou con-
 “ ditions qu'impose à la dite compagnie le chapitre 166 des
 “ Statuts révisés du *Canada*.”

Pour Mercredi, 2 Mai, 1883.

Interpellation par l'honorable M. Pelletier :

4 30 avril—Le gouvernement a-t-il promis une subvention à la société postale de l'*Atlantique* pour un service de vapeurs mensuels entre le *Havre* et *Montréal* ? Quel est le chiffre de cette subvention ? Quel doit être le tonnage et la vitesse de ces vapeurs, et quand devra commencer ce service ? Ces vapeurs doivent-ils s'arrêter à *Halifax* comme tête de ligne, pendant la saison d'hiver, ou auront-ils le privilège de continuer jusqu'à *Boston* ou un autre port des *Etats-Unis* ?

ORDRE DU JOUR,

Mardi, 1^{er} mai 1883.

1883.

- 1 27 avril—*Seconde lecture* (Bill P)—Preuve dans les matières criminelles pendantes devant des cours étrangers.—Hon. sir *Alexander Campbell*).
- 2 27 “ *Seconde lecture* (Bill Q)—Haute cour de Justice d'*Ontario*.—(Hon. sir *Alexander Campbell*).
- 3 27 “ *Seconde lecture* (Bill R)—Juges des cours de comté en *Ontario*.—(Hon. sir *Alexander Campbell*).
- 4 27 “ *Seconde lecture* (Bill 57)—Chemin de fer du *Nouveau-Brunswick*.—(Hon. M. *Botsford*).
- 5 30 “ *La Chambre de nouveau en comité* (Bill 5)—Prévention de la fraude dans les contrats.—(Hon. M. *Scott*).
- 6 30 “ *La Chambre de nouveau en comité* (Bill 34)—Amendement et refonte de l'acte des Douanes.—(Hon. sir *Alexander Campbell*).
- 7 30 “ *Prise en considération* des amendements du comité des chemins de fer (Bill 50)—Chemin de fer de Credit Valley.—(Hon. M. *Allan*).
- 8 30 “ *Seconde lecture* (Bill 104)—Acte d'inspection générale de 1874.—(Hon. M. *Smith*).
- 9 30 “ *Prise en considération* des amendements des Communes (Bill F)—Banque du Nord-Ouest.—(Hon. M. *Botsford*).

No. 42.

1^{re} Session, 5^e Parlement, 46 Victoria, 1883.

Vendredi, 30 Avril, 1883.

PROCES-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT.

OTTAWA :

IMPRIMERIE MACLEAN, ROGER ET C^{IE}

1883

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA.

Mardi, 1er Mai, 1883.

Les membres présents étaient :—

L'honorable *DAVID LEWIS MACPHERSON*, Président,

Les honorables messieurs

Alexander,
Allan,
Almon,
Archibald,
Armand,
Baillargeon,
Belierose,
Benson,
Botsford,
Boucherville, de,
Bourinot,
Boyd,
Campbell
 (Sir *Alexander*),
Carvell,
Chaffers,

Chapais,
DeBlois,
Dever,
Dickey,
Ferrier,
Flint,
Girard,
Glasier,
Grant,
Guévremont,
Haythorne,
Howlan,
Kaulbach,
Leonard,
Macdonald,
Macfarlane,

Masson,
McClelan,
McInnes,
McKay,
McMaster,
Miller,
Montgomery,
Muirhead,
Nelson,
Northwood,
O'Donohoe,
Pâquet,
Pelletier,
Plumb,
Power,

Pozer,
Read,
Reesor,
Robitaille,
Ryan,
Schultz,
Scott,
Simpson,
Skead,
Smith,
Stevens,
Sutherland,
Trudel,
Vidal,
Wark,

PRIÈRES :

L'honorable M. *Pâquet*, secondé par l'honorable M. *Almon*, a proposé :

Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur Général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre un état indiquant :

1o. Les divers produits alimentaires dont le ministère du Revenu de l'Intérieur a ordonné l'analyse aux chimistes nommés officiellement ;

2o. Les substances minérales et végétales employées comme médicaments (drogues), et le rapport des analystes du gouvernement à leur sujet, constatant le degré de pureté ou de falsification de ces substances médicamenteuses.

La question de concours ayant été mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence le gouverneur-général par ceux des membres de cette Chambre qui sont membres du Conseil Privé.

Un message de la Chambre des Communes pour rapporter le bill intitulé : " Acte à l'effet d'incorporer la compagnie de steamers à passagers la Royale Canadienne," et informer cette Chambre que les Communes ont agréé les amendements faits par le Sénat au dit bill sans amendement.

L'honorable M. *Vidal*, du comité des chemins de fer, télégraphes et havres, auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte à l'effet d'amender l'acte constitutif de la compagnie du chemin de fer de transport maritime de *Chignectou* (à responsabilité limitée)," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec divers amendements qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra bien les recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Les dits amendements ont été lus par le greffier comme suit :

Page 1, ligne 23, retranchez " ou " et insérez : " et ".

Page 2, ligne 14, retranchez depuis " monétaires " jusqu'à " seront " dans la 15e ligne.

Les dits amendements ayant été lus une seconde fois, et la question de concours étant mise sur iceux ils ont été agréés.

Sur motion de l'honorable M. *Botsford*, secondé par l'honorable M. *Masson*, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois, demain.

L'honorable M. *Vidal*, du comité des chemins de fer, télégraphes et havres, auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte pour constituer en corporation la compagnie du chemin de fer de *Québec* à la baie de *James*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec divers amendements qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra bien les recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Les dits amendements ont été lus par le greffier comme suit :

Page 6, ligne 7, après " personnes " insérez : " quelconques ".

Page 6, ligne 16, retranchez depuis " trésorier " jusqu'à " sera " dans la 17e ligne.

Page 9, ligne 3, retranchez " deux " et insérez : " trois ".

Les dits amendements ayant été lus une seconde fois, et la question de concours étant mise sur iceux ils ont été agréés.

Sur motion de l'honorable M. *Bellerose*, secondé par l'honorable M. *Armand*, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill, tel qu'amendé, a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements auxquels il demande son concours.

L'ordre du jour ayant été lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour

“ établir des dispositions pour recevoir la preuve dans les affaires criminelles pendantes dans des cours de justice des autres possessions de Sa Majesté devant les tribunaux étrangers,” a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M. *Smith*, il a été

Ordonné, qu'il soit renvoyé à un comité général, demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : “ Acte relatif à la Haute Cour de Justice d'Ontario,” a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M. *Smith*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général, demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : “ Acte concernant les juges des cours de comté dans la province d'Ontario,” a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M. *Botsford*, il a été

Ordonné, qu'il soit renvoyé à un comité général, demain.

L'ordre du jour ayant été lu pour la seconde lecture du bill intitulé : “ Acte pour amender de nouveau l'acte relatif à la compagnie du chemin de fer du Nouveau-Brunswick,”

Sur motion de l'honorable M. *Botsford*, secondé par l'honorable M. *Masson*, il a été Ordonné, qu'il soit remis à demain.

Conformément à l'ordre, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est mise de nouveau en comité général sur le bill intitulé : “ Acte à l'effet de mieux prévenir la fraude à l'égard des contrats entraînant le paiement des deniers publics.”

(En comité.)

(Voir Journal.)

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. *McMaster* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec divers amendements.

Ordonné, que les dits amendements soient maintenant reçus, et

Les dits amendements ayant été lus une seconde fois ils ont été agréés.

Sur motion de l'honorable M. *Scott*, secondé par l'honorable M. *Haythorne*, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois, demain, et que dans l'intervalle le dit bill soit imprimé, tel qu'amendé, pour l'usage des membres.

Conformément à l'ordre, la Chambre a pris en considération les amendements proposés par le comité des chemins de fer, télégraphes et havres au bill intitulé : “ Acte à l'effet d'amender l'acte relatif à la compagnie du chemin de fer Credit Valley.”

Et les dits amendements ayant été lus par le greffier, et la question de corcours ayant été mise sur chacun d'eux séparément, ils ont été agréés.

Alors, sur motion de l'honorable M. *Allan*, secondé par l'honorable M. *Miller*, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois, demain, et que dans l'intervalle le dit bill soit imprimé, tel qu'amendé, pour l'usage des membres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : “ Acte à l'effet de modifier de nouveau l'acte d'inspection générale, 1874,” a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M. *Smith*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général, demain.

Conformément à l'ordre, la Chambre a pris en considération les amendements faits par la Chambre des Communes au bill intitulé : " Acte à l'effet d'incorporer la " banque du *Nord-Ouest*," et

Les dits amendements ayant été lus de nouveau par le greffier,

Sur motion de l'honorable M. *Botsford*, secondé par l'honorable M. *Reesor*, il a été Ordonné, que les dits amendements soient agréés.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a agréé les amendements faits au dit bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le bill intitulé : " Acte à l'effet de modifier et refondre les actes " concernant les douanes."

(*En comité.*)

(*Voir Journal.*)

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. *Vidal* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec divers amendements.

Ordonné, que les dits amendements soient reçus maintenant.

Et les dits amendements ayant été lus la seconde fois ils ont été agréés.

Sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M. *Smith*, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois, demain.

L'honorable sir *Alexander Campbell* a présenté à la Chambre, un bill intitulé : " Acte pour amender de nouveau l'acte relatif aux sauvages, 1880."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, vendredi prochain.

Alors, sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M. *Smith*,

La Chambre s'est ajournée.

AFFAIRES DE ROUTINE.

Mercredi, 2 Mai, 1883.

Pétitions à présenter.

Pétitions à lire.

Rapports de comités à présenter.

Avis de motions.

MOTIONS.

Pour Mercredi, 2 Mai, 1883.

1883. Interpellation par l'honorable M. *Pelletier* :

130 avril—Le gouvernement a-t-il promis une subvention à la société postale de l'*Atlantique* pour un service de vapeurs mensuels entre le *Havre* et *Montréal* ? Quel est le chiffre de cette subvention ? Quel doit être le tonnage et la vitesse de ces vapeurs, et quand devra commencer ce service ? Ces vapeurs doivent-ils s'arrêter à *Halifax* comme tête de ligne, pendant la saison d'hiver, ou aurent-ils le privilège de continuer jusqu'à *Boston* ou un autre port des *Etats-Unis* ?

1883. Par l'honorable M. *Allan* :

2^{er} mai—Lorsque l'ordre du jour appellera la troisième lecture (Bill 50)—Chemin de fer de *Credit Valley*, il proposera que le dit bill soit de nouveau amendé par l'insertion de la clause suivante à la fin du bill :

Clause A.

“ Pourvu que rien de contenu au présent acte ne porte atteinte à
 “ aucune action ou poursuite pendante, ni à aucun contrat, mar-
 “ ché ou accord ci devant conclu, entre la dite compagnie et
 “ quelque corporation ou individu, ni aux prescriptions ou con-
 “ ditions qu'impose à la dite compagnie le chapitre 166 des
 “ Statuts révisés du *Canada*.”

Par l'honorable M. *Alexander* :

3^{er} mai—Lorsque l'ordre du jour appellera la 3^e lecture du bill pour prévenir la fraude dans les contrats entraînant la dépense de deniers publics, il proposera que le dit bill soit renvoyé en comité général pour y ajouter la clause suivante :

“ 4. Quiconque dans le but d'aider à l'élection d'un député au parlement
 “ du *Canada*, pendant qu'il exécutera un contrat pour la cons-
 “ truction de travaux publics, ou qu'il attendra le paiement de
 “ deniers relativement à un tel contrat, souscrira, fournira,
 “ donnera ou promettra de donner ou fournir une somme
 “ d'argent ou une valeur quelconque, directement ou indirecte-
 “ ment, en personne ou par l'intermédiaire d'un tiers, à qui que
 “ ce soit, sera coupable de délit et, sur conviction du fait, sera
 “ passible, à la discrétion du tribunal, d'une amende de cinq
 “ cents piastres au moins, et, à défaut de paiement de l'amende
 “ ainsi encourue, le contrevenant sera condamné à la prison
 “ pour un terme de six mois ou plus, à moins que l'amende ne
 “ soit payée plus tôt.”

ORDRE DU JOUR.

Mercredi, 2 Mai 1883.

1883.

- | | |
|----|--|
| 1 | 1er mai— <i>Troisième lecture</i> (Bill 50)—Chemin de fer de transport maritime de <i>Chignecto</i> , tel qu'amendé.—(Hon. M. <i>Botsford</i>). |
| 2 | 1er " <i>Troisième lecture</i> (Bill 5)—Prévention de la fraude dans les contrats, tel qu'amendé.—(Hon. M. <i>Scott</i>). |
| 3 | 1er " <i>Troisième lecture</i> (Bill 50)—Chemin de fer de <i>Credit Valley</i> , tel qu'amendé.—(Hon. M. <i>Allan</i>). |
| 4 | 1er " <i>Troisième lecture</i> (Bill 34)—Lois des douanes, tel qu'amendé.—(Hon. sir <i>Alexander Campbell</i>). |
| 5 | 26 avril— <i>Prise en considération</i> du 1er rapport du comité mixte de la bibliothèque.—(Hon. M. <i>Allan</i>). |
| 6 | 30 " <i>Comité de toute la Chambre</i> (Bill 89)—Capitaines et seconds de cabotiers et de navires de l'intérieur.—(Hon. sir <i>Alexander Campbell</i>). |
| 7 | 30 " <i>Seconde lecture</i> (Bill 105)—Cie canadienne d'éclairage électrique.—(Hon. M. <i>Miller</i>). |
| 8 | 1er mai— <i>Comité de toute la Chambre</i> (Bill P)—Preuve en matières criminelles devant les cours de Justice des autres possessions de Sa Majesté et de l'étranger.—(Hon. sir <i>Alexander Campbell</i>). |
| 9 | 1er " <i>Comité de toute la Chambre</i> (Bill Q)—Haute Cour de Justice d' <i>Ontario</i> .—(Hon. sir <i>Alexander Campbell</i>). |
| 10 | 1er " <i>Comité de toute la Chambre</i> (Bill R)—Juges des cours de comté en <i>Ontario</i> .—(Hon. sir <i>Alexander Campbell</i>). |
| 11 | 1er " <i>Seconde lecture</i> (Bill 57)—Chemin de fer du <i>Nouveau-Brunswick</i> .—(Hon. M. <i>Botsford</i>). |
| 12 | 1er " <i>Comité de toute la Chambre</i> (Bill 104)—Acte d'inspection générale.—(Hon. sir <i>Alexander Campbell</i>). |

No. 48.

1^{re} Session, 6^e Parlement, 46 Victoria, 1883.

Mardi, 1^{er} Mai, 1883.

—
PROCES-VERBAUX
DES
SÉANCES DU SÉNAT.

OTTAWA :

IMPRIMERIE MACLEAN, ROGEE ET C^{ie}.

1883.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA.

Mercredi, 2 Mai, 1883.

Les membres présents étaient :—

L'honorable *DAVID LEWIS MACPHERSON*, Président,

Les honorables messieurs

Alexander,
Allan,
Almon,
Archibald,
Armand,
Baillargeon,
Bellerose,
Benson,
Botsford,
Boucherville, de,
Bourinot,
Campbell
 (Sir *Alexander*),
Carvell,
Chaffers,

Chapais,
De Blois,
Dever,
Dickey,
Ferrier,
Flint,
Girard,
Glasier,
Grant,
Guévremont,
Haythorne,
Howlan,
Kaulbach,
Leonard,

Macdonald,
Macfarlane,
Masson,
McClelan,
McInnes,
McKay,
McMaster,
Miller,
Montgomery,
Muirhead,
Nelson,
Northwood,
O'Donohoe,
Pâquet,

Pelletier,
Plumb,
Power,
Pozzer,
Read,
Robitaille,
Ryan,
Simpson,
Skead,
Stevens,
Sutherland,
Trudel,
Vidal,
Wark.

PRIÈRES :

Conformément à l'ordre du jour, la pétition suivante a été lue :—

De Jessie McEwan, présidente, et Jennie Foulds, secrétaire de l'association canadienne du suffrage des femmes, demandant que les conditions apportées à l'exercice du droit électoral, s'appliquent également aux femmes et aux hommes.

L'honorable M. Vidal, du comité des chemins de fer, télégraphes et havres, auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte à l'effet d'amender l'acte d'incorporation " du chemin de fer du Nord, du Nord-Ouest et du Sault Ste-Marie, et changer le nom " de la dite compagnie en celui de compagnie du chemin de fer du Nord et de Jonction du Pacifique," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Allan, secondé par l'honorable M. Pelletier, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois, vendredi prochain.

L'honorable M. Vidal, du comité des chemins de fer, télégraphes et havres, auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte à l'effet de réunir la compagnie de chemin de fer et de vapeurs de Winnipeg à la Baie d'Hudson et la compagnie de chemin de fer et de transport de la Vallée de la Nelson en une seule corporation sous le nom " de ' Compagnie de chemin de fer et de vapeurs de Winnipeg à la Baie d'Hudson,' " a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra bien les recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Les dits amendements ayant été lus par le greffier comme suit :

Page , ligne , retranchez depuis " billet " jusqu'à " par " dans la ligne et insérez : " fait, accepté ou endossé, et toute lettre de change faite, tirée, acceptée ou " endossée."

Page , ligne , retranchez depuis " secrétaire " jusqu'à " liera " dans la ligne.

Page , ligne , retranchez depuis " ordre " jusqu'à " comme " et insérez : " ainsi " fait, accepté ou endossé, et toute titre de change ainsi faite, tirée, acceptée ou " endossée."

Page , ligne , retranchez depuis " nécessaire " jusqu'à " et."

Page , ligne , retranchez depuis " sans " jusqu'à " pourvu " et insérez : " valable " autorisation."

Sur motion de l'honorable M. Plumb, secondé par l'honorable M. Benson, il a été

Ordonné, que les dits amendements soient pris en considération par la Chambre, vendredi prochain.

L'honorable M. Vidal, du comité des chemins de fer, télégraphes et havres, auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte à l'effet de constituer en corporation la compagnie du chemin de fer du Pacifique à la Rivière de la Paix," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra bien les recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Les dits amendements ayant été lus par le greffier comme suit :

Page , ligne , retranchez depuis " billet " jusqu'à " par " et insérez : " fait, accepté ou endossé, et toute lettre de change faite, tirée, acceptée ou endossée ".

Page , ligne , retranchez depuis " secrétaire " jusqu'à " sera " dans la ligne.

Page , ligne , retranchez depuis " ordre " jusqu'à " par " dans la ligne et insérez " ainsi fait, accepté ou endossé, et toute lettre de change ainsi faite, tirée, " acceptée ou endossée ".

Page , ligne , retranchez depuis " nécessaire " jusqu'à " et."

Page , ligne , retranchez depuis " émis " jusqu'à " pourvu " dans la ligne et insérez : " sans valable autorisation ".

Sur motion de l'honorable M. Sutherland, secondé par l'honorable M. Nelson, il a été

Ordonné, que les dits amendements soient pris en considération par la Chambre, demain.

L'honorable M. Vidal, du comité des chemins de fer, télégraphes et hâvres, auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte à l'effet d'incorporer la compagnie du chemin de fer de la Saskatchewan et du Nord-Ouest," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra bien les recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Les dits amendements ayant été lus par le greffier comme suit :

Page 4, ligne 37, après " endroit " insérez : " en Canada."

Page 7, ligne 41, retranchez depuis " billet " jusqu'à " par " dans la 42e ligne, et insérez : " fait, accepté ou endossé, et toute lettre de change faite, tirée, acceptée ou endossée."

Page 7, ligne 44, retranchez depuis " secrétaire " jusqu'à " sera " dans la 45e ligne.

Page 7, ligne 46, retranchez depuis " ordre " jusqu'à " comme " et insérez : " ainsi fait, accepté ou endossé, et toute lettre de change ainsi faite, tirée, acceptée ou endossée."

Page 7, ligne 47, retranchez depuis " nécessaire " jusqu'à " et."

Page 8, ligne 4, retranchez depuis " émis " jusqu'à " prescrit " dans la 5e ligne, et insérez : " sans valable autorisation."

Sur motion de l'honorable M. Sutherland, secondé par l'honorable M. Nelson, il a été

Ordonné, que les dits amendements soient pris en considération par la Chambre, vendredi prochain,

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte à l'effet d'amender l'acte d'incorporation de la compagnie du chemin de fer de transport maritime de Chineco-tou (limitée)," a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande son concours.

L'ordre du jour ayant été lu pour la troisième lecture du bill intitulé : " Acte à l'effet de mieux prévenir la fraude à l'égard des contrats entraînant le paiement de " deniers publics,"

L'honorable M. Pelletier, secondé par l'honorable M. Allan, a proposé :

Que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

L'honorable M. Alexander, secondé par l'honorable M. Power, a proposé :

Que le dit bill ne soit pas maintenant lu la troisième fois, tel qu'amendé, mais qu'il soit renvoyé à un comité général pour y ajouter la clause suivante comme clause 4.

" 4. Quiconque dans le but d'aider à l'élection d'un député au parlement du " Canada, pendant qu'il exécutera un contrat pour la construction de travaux publics, " ou qu'il attendra le paiement de deniers relativement à un tel contrat, souscrira, " fournira, donnera ou promettra de donner ou fournir une somme d'argent ou une " valeur quelconque, directement ou indirectement, en personne ou par l'intermédiaire " d'un tiers, à qui que ce soit, sera coupable de délit et, sur conviction du fait, sera " passible, à la discrétion du tribunal, d'une amende de cinq cents piastres au " moins, et, à défaut de paiement de l'amende ainsi encourue, le contrevenant sera " condamné à la prison pour un terme de six mois ou plus, à moins que l'amende ne " soit payée plus tôt."

Après débat,

La dite motion en amendement a été retirée avec la permission de la Chambre.

La question ayant été mise sur la motion principale, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande son concours.

L'ordre du jour ayant été lu pour la troisième lecture du bill intitulé : " Acte à l'effet d'amender l'acte relatif à la compagnie du chemin de fer Credit Valley,"

L'honorable M. Allan, secondé par l'honorable M. Pelletier, a proposé :

Que le dit bill soit amendé de nouveau par l'insertion de la clause suivante à la fin du bill :

Clause A.

" Pourvu que rien de contenu au présent acte ne porte atteinte à aucune action " ou poursuite pendante, ni à aucun contrat, marché ou accord ci devant conclu entre " la dite compagnie et quelque corporation ou individu, ni aux prescriptions ou con- " ditions qu'impose à la dite compagnie le chapitre 166 des Statuts révisés du Canada."

La question de concours ayant été mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative.

Alors, sur motion de l'honorable M. Allan, secondé par l'honorable M. Pelletier, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte à l'effet de modifier et " refondre les actes concernant les douanes," a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande son concours.

L'ordre du jour ayant été lu pour mettre la Chambre en comité général sur le bill intitulé : " Acte concernant les certificats de capitaines et seconds de navires de " l'intérieur et cabotiers,"

Sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Botsford, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à vendredi prochain.

L'ordre du jour ayant été lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour conférer certains pouvoirs à la compagnie canadienne de l'éclairage électrique,"

Sur motion de l'honorable M. Plumb, secondé par l'honorable M. Benson, il a été Ordonné, qu'il soit remis à vendredi prochain.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le bill intitulé : " Acte pour établir des dispositions pour recevoir la preuve dans les affaires criminelles pendantes dans des cours de justice des autres possessions de Sa Majesté devant les tribunaux étrangers."

(*En comité.*)

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Girard a fait rapport de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport sans amendement.

Sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Botsford, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le bill intitulé : " Acte relatif à la Haute Cour de Justice d'Ontario."

(*En comité.*)

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Read a fait rapport de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport sans amendement.

Sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Botsford, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le bill intitulé : " Acte concernant les juges des cours de comté " dans la province d'Ontario."

(*En comité.*)

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M^e Leonard a fait rapport de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport sans amendement.

Sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Botsford, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour amender de nouveau " l'acte relatif à la compagnie du chemin de fer du Nouveau Brunswick," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Botsford, secondé par l'honorable M. Wark, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et hâves.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le bill intitulé : " Acte à l'effet de modifier de nouveau l'acte " d'inspection générale," 1874.

(En comité.)

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Nelson a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport sans amendement.

Sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Botsford, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte à l'effet de modifier de nouveau l'acte concernant le havre de Pictou," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Botsford, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, vendredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte autorisant la compagnie du Grand Tronc de chemin de fer du Canada à étendre à cinquante ans son traité de trafic avec la compagnie du chemin de fer de "la rive Nord," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Vidal, secondé par l'honorable M. Montgomery, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des ordres permanents et des bills privés.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte concernant la compagnie du chemin de fer canadien du Pacifique," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Allan, secondé par l'honorable M. McKay, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, vendredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte à l'effet de modifier la loi concernant la cruauté envers les animaux," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Vidal, secondé par l'honorable M. Montgomery, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, vendredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte à l'effet de refondre et modifier les divers actes concernant la milice et la "défense du Canada," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Botsford, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, vendredi prochain.

L'ordre du jour étant lu pour la prise en considération du premier rapport du comité mixte du Sénat et de la Chambre des Communes relatif aux impressions du Parlement,

Sur motion de l'honorable M. Allan, secondé par l'honorable M. McKay, il a été ordonné, qu'il soit remis à mardi prochain.

Alors, sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Botsford,

La Chambre s'est ajournée à vendredi prochain, à trois heures de l'après-midi.

AFFAIRES DE ROUTINE.

Vendredi, 4 Mai, 1883.

Pétitions à présenter.

Pétitions à lire.

Rapports de comités à présenter.

Avis de motions.

MOTIONS.

Pour Vendredi, 4 Mai, 1883.

1883. Par l'honorable M. *Haythorne* :

- 1 2 mai—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur Général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre une copie des jugements rendus dernièrement par la Cour Suprême sur les appels *La Reine vs. McLeod* et *La Reine vs. Stewart* ; aussi une copie des opinions (si elles ont été données) des juges *Fournier* et *Henry* qui ont différé de sentiment d'avec la majorité de la Cour.

Par l'honorable sir *Alexander Campbell* :

- 2 2 mai—Lorsque la Chambre s'ajournera vendredi, qu'elle soit ajournée au lendemain.

ORDRE DU JOUR,

Vendredi, 4 Mai, 1883.

1883.

- | | | |
|----|-----|---|
| 1 | 2 | mai— <i>Troisième lecture</i> (Bill 76)—Cie du chemin de fer du Nord, du Nord-Ouest et du Sault Sainte-Marie.—(Hon. M. Allan). |
| 2 | 1er | “ <i>Seconde lecture</i> (Bill S)—Amendement de l'acte relatif aux Sauvages, 1880.—(Hon. sir Alexander Campbell). |
| 3 | 2 | “ <i>Prise en considération</i> des amendements du comité des chemins de fer (Bill 88)—Cie du chemin de fer et de bateaux à vapeur de Winnipeg et de la Baie d'Hudson.—(Hon. M. Plumb). |
| 4 | 2 | “ <i>Prise en considération</i> des amendements du comité des chemins de fer (Bill 64)—Cie du chemin de fer du Pacifique et de la rivière la Paix.—(Hon. M. Sutherland). |
| 5 | 2 | “ <i>Prise en considération</i> des amendements du comité des chemins de fer (Bill 74)—Cie du chemin de fer de la Saskatchewan et du Nord-Ouest.—(Hon. M. Sutherland). |
| 6 | 2 | “ <i>Comité de toute la Chambre</i> (Bill 89)—Capitaines et seconds de cabotiers et de navires de l'intérieur.—(Hon. sir Alexander Campbell). |
| 7 | 2 | “ <i>Seconde lecture</i> (Bill 105)—Cie canadienne d'éclairage électrique.—(Hon. M. Plumb). |
| 8 | 2 | “ <i>Seconde lecture</i> (Bill 108)—Havre de Pictou.—(Hon. sir Alexander Campbell). |
| 9 | 2 | “ <i>Seconde lecture</i> (Bill 114)—Cie du chemin de fer du Pacifique.—(Hon. M. Allan). |
| 10 | 2 | “ <i>Seconde lecture</i> (Bill 25)—Cruauté envers les animaux.—(Hon. M. Vidal). |
| 11 | 2 | “ <i>Seconde lecture</i> (Bill 31)—Refonte et amendement de la loi relative à la milice et à la défense.—(Hon. sir Alexander Campbell). |

No. 44.

1^{re} Session, 5^e Parlement, 46 Victoria, 1883.

Mercredi, 2 Mai, 1883.

PROCES-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT.

OTTAWA :

IMPRIMERIE MAULEAN, ROGEE ET C^{ie}

1883.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA.

Vendredi, 4 Mai, 1883.

Les membres présents étaient:—

L'honorable *DAVID LEWIS MACPHERSON*, Président,

Les honorables messieurs

Alexander,
Allan,
Almon,
Archibald,
Armand,
Baillargeon,
Bellerose,
Benson,
Botsford,
Boucherville, de,
Bourinot,
Campbell
 (Sir *Alexander*),
Carvell,

Chaffers,
Chapais,
DeBlois,
Dever,
Dickey,
Ferrier,
Flint,
Girard,
Grant,
Guévremont,
Haythorne,
Howlan,
Kaulbach,
Leonard,

Macdonald,
Macfarlane,
McClelan,
McInnes,
McKay,
Miller,
Montgomery,
Muirhead,
Nelson,
Northwood,
O'Donohoe,
Pâquet,
Pelletier,
Plumb,

Power,
Pozer,
Read,
Reesor,
Robitaille,
Ryan,
Scott,
Skead,
Stevens,
Sutherland,
Trudel,
Vidal,
Wark.

PRÉSENTS :

La pétition suivante a été reçue et déposée sur la table :—

Par l'honorable M. Dever,—Du bureau de commerce de St-Jean, Nouveau-Brunswick.

L'honorable M. Allan, du comité des banques et du commerce, auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte à l'effet d'incorporer la *Grange Trust* (limitée)," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Allan, secondé par l'honorable M. Miller, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. Bellerose, du comité des ordres permanents et des bills privés, a présenté son dix-neuvième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été lu par le greffier comme suit :

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ,
Vendredi, 4 mai, 1883.

Le comité des ordres permanents et des bills privés a l'honneur de présenter son dix-neuvième rapport :

Sur le bill intitulé : " Acte autorisant la compagnie du Grand Tronc de chemin de fer du Canada à étendre à cinquante ans son traité de trafic avec la compagnie du " chemin de fer de la rive Nord,"

Votre comité a constaté qu'il n'a pas été présenté de pétition à votre honorable Chambre en obtention de ce bill et qu'il n'a pas été publié d'avis dans la *Gazette du Canada* ni dans les journaux locaux.

Le tout respectueusement soumis,

JOS. H. BELLEROSE,
Président.

L'honorable M. Allan, du comité des banques et du commerce, auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte à l'effet d'incorporer la compagnie de fidéicommiss et de construction de chemin de fer du Canada (limitée)," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra bien les recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Les dits amendements ayant été lus par le greffier comme suit :

(Voir Journal.)

Sur motion de l'honorable M. Allan, secondé par l'honorable M. Miller, il a été Ordonné, que les dits amendements soient pris en considération par la Chambre, demain.

Sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Botsford, il a été

Ordonné, que lorsque la Chambre s'ajournera aujourd'hui elle reste ajournée à demain à trois heures de l'après-midi.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte à l'effet d'amender l'acte d'incorporation de la compagnie du chemin de fer du Nord, du Nord-Ouest et du Sault Ste-Marie, et changer son nom en celui de compagnie de chemin de fer du Nord et de jonction du Pacifique," a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'ordre du jour ayant été lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte à l'effet d'amender de nouveau l'acte des sauvages de 1880,"

Sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Botsford, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à lundi prochain.

La Chambre, conformément à l'ordre, a pris en considération les amendements proposés par le comité des chemins de fer, télégraphes et hâvres, au bill intitulé : " Acte à l'effet de réunir la compagnie de chemin de fer et de vapeurs de Winnipeg à la Baie d'Hudson et la compagnie de chemin de fer et de transport de la Vallée de la Nelson en une seule corporation sous le nom de ' Compagnie de chemin de fer et de vapeurs de Winnipeg à la Baie d'Hudson,' " et

Les dits amendements ayant été lus par le greffier, et la question de concours ayant été mise sur chaque ils ont été agréés.

Alors, sur motion de l'honorable M. Plumb, secondé par l'honorable M. Benson, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill, a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande son concours.

La Chambre, conformément à l'ordre, a pris en considération les amendements proposés par le comité des chemins de fer, télégraphes et hâvres, au bill intitulé : " Acte à l'effet de constituer en corporation la compagnie du chemin de fer du Pacifique à la Rivière de la Paix."

Les dits amendements ayant été lus par le greffier, et la question de concours ayant été mise sur chaque, ils ont été agréés.

Alors, sur motion de l'honorable M. Sutherland, secondé par l'honorable M. Nelson, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande son concours.

La Chambre, conformément à l'ordre, a pris en considération les amendements proposés par le comité des chemins de fer, télégraphes et hâvres, au bill intitulé : " Acte à l'effet d'incorporer la compagnie du chemin de fer de la Saskatchewan et du Nord-Ouest."

Les dits amendements ayant été lus de nouveau par le greffier, et la question de concours ayant été mise sur chaque ils ont été agréés.

Alors, sur motion de l'honorable M. Sutherland, secondé par l'honorable M. Nelson, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité en général sur le bill intitulé : "Acte relatif aux certificats de capitaines et seconds de navires de l'intérieur et cabotiers."

(*En comité*).

(*Voir Journal*).

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Montgomery a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec divers amendements.

Ordonné, que le rapport soit maintenant reçu, et

Les dits amendements ayant été lus une seconde fois par le greffier, ils ont été agréés.

Sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Botsford, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois, demain.

L'ordre du jour ayant été lu pour la seconde lecture du bill intitulé : "Acte à l'effet d'accorder certains pouvoirs à la compagnie canadienne de l'éclairage électrique,"

Sur motion de l'honorable M. Plumb, secondé par l'honorable M. Vidal, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mardi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte à l'effet d'amender de nouveau l'acte concernant le havre de Pictou," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Botsford, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général, demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte relatif, à la compagnie du chemin de fer canadien du Pacifique," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Allan, secondé par l'honorable M. Miller, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et hâvres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte à l'effet d'amender la loi relative à la cruauté envers les animaux," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Skead, secondé par l'honorable M. Vidal, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général, demain.

L'ordre du jour ayant été lu pour la seconde lecture du bill intitulé : "Acte à l'effet de refondre et amender les divers actes concernant la milice et la défense du Canada,"

Sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Botsford, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte à l'effet d'incorporer la compagnie des quais, des bômes et d'amélioration des Quinze," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Skead, secondé par l'honorable M. Read, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte à l'effet d'amender l'acte incorporant la compagnie du câble européen, américain, canadien et asiatique (limitée)," et de changer le nom de la compagnie en celui de " Compagnie du câble américain, britannique et continental (limitée)," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Miller, secondé par l'honorable M. Almon, il a été Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des ordres permanents et des bills privés.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte à l'effet d'amender de nouveau l'acte relatif à l'incorporation d'une compagnie pour établir un télégraphe sous-marin entre la côte Pacifique du Canada et l'Asie ", auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Maedonald, secondé par l'honorable M. Dever, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, lundi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill intitulé : " Acte à l'effet d'incorporer la compagnie de houille et de chemin de fer de Cumberland," et

Aussi le bill intitulé : " Acte à l'effet d'incorporer une compagnie sous le nom de " La compagnie Rathbun," et informer cette Chambre que la Chambre des Communes a acquiescé aux amendements faits par le Sénat aux dits bills, sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill intitulé : " Acte concernant les bômes et autres ouvrages établis en eaux navigables, soit sous l'autorité d'actes provinciaux soit autrement," et pour informer cette Chambre qu'elle a passé ce bill avec divers amendements, auxquels elle demande son concours.

Les dits amendements ont été lus par le greffier comme suit :

(Voir Journal.)

Sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Botsford, il a été

Ordonné, que les dits amendements soient pris en considération par la Chambre, demain.

Alors, sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Botsford,

La Chambre s'est ajournée à demain, à trois heures de l'après-midi.

AFFAIRES DE ROUTINE.

Samedi, 5 Mai, 1883.

Pétitions à présenter.

Pétitions à lire.

Rapports de comités à présenter.

Avis de motions.

MOTIONS.

Pour Samedi, 5 Mai, 1883.

1883. Par l'honorable M. *Vidal* :

- 1 4 mai—Qu'il proposera que les 51e, 56e et 57e règles de cette Chambre soient suspendues relativement au bill de la Chambre des Communes (No 113) intitulé: "Acte autorisant la compagnie du Grand Tronc de chemin de fer du *Canada* à étendre à cinquante ans son traité de trafic avec la compagnie du chemin de fer de la rive Nord."
-

Pour Lundi, 7 Mai, 1883.

Par l'honorable M. *Haythorne* :

- 2 4 mai—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur Général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre une copie des jugements rendus dernièrement par la Cour Suprême sur les appels *La Reine vs. McLeod* et *La Reine vs. Stewart*; aussi une copie des opinions (si elles ont été données) des juges *Fournier* et *Henry* qui ont différé de sentiment d'avec la majorité de la Cour.

ORDRE DU JOUR.

—
Samedi, 5 Mai, 1883.

1883.

- | | | |
|---|---|--|
| 1 | 4 | mai — <i>Troisième lecture</i> (Bill 89)—Certificats des capitaines et seconds de cabotiers et de navires de l'intérieur, tel qu'amendé.—(Hon. sir <i>Alexander Campbell</i>). |
| 2 | 4 | “ <i>Prise en considération</i> des amendements du comité des banques et du commerce (Bill 40)—Cie de fidéi-commis et de construction de chemin de fer.—(Hon. M. <i>Allan</i>). |
| 3 | 4 | “ <i>Comité de toute la Chambre</i> (Bill 108)—Havre de <i>Pictou</i> .—(Hon. sir <i>Alexander Campbell</i>). |
| 4 | 4 | “ <i>Comité de toute la Chambre</i> (Bill 25)—Cruauté envers les animaux.—(Hon. M. <i>Skead</i>). |
| 5 | 4 | “ <i>Seconde lecture</i> (Bill 31)—Amendement et refonte des lois de la milice et de la défense.—(Hon. sir <i>Alexander Campbell</i>). |
| 6 | 4 | “ <i>Seconde lecture</i> (Bill 66)—Cie des quais, estacades et d'amélioration des <i>Quinze</i> .—(Hon. M. <i>Skead</i>). |
| 7 | 4 | “ <i>Prise en considération</i> des amendements de la Chambre des Communes (Bill K)—Bômes et ouvrages dans les eaux navigables.—(Hon. sir <i>Alexander Campbell</i>). |

No. 45.

1^{re} Session, 5e Parlement, 46 Victoria, 1883.

Vendredi, 4 Mai, 1883.

PROCES-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT.

OTTAWA :

IMPRIMERIE MACLEAN, ROGER ET CIA.

1883.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA.

Samedi, 5 Mai, 1883.

Les membres présents étaient :—

L'honorable *DAVID LEWIS MACPHERSON*, Président,

Les honorables messieurs

Alexander,
Allan,
Almon,
Archibald,
Armand,
Baillargeon,
Bellierose,
Benson,
Botsford,
Boucherville, de,
Bourinot,
Campbell
(Sir Alexander),

Carvell,
Chaffers,
Chapais,
DeBlois,
Dever,
Dickey,
Ferrier,
Flint,
Girard,
Grant,
Guévremont,
Haythorne,
Howlan,

Kaulbach,
Leonard,
Macdonald,
Macfarlane,
McClelan,
McInnes,
McKay,
Miller,
Montgomery,
Nelson,
Northwood,
O'Donohoe,
Pâquet,

Plumb,
Power,
Pozer,
Read,
Robitaille,
Scott,
Shead,
Stevens,
Sutherland,
Trudel,
Vidal,
Wark.

PRIÈRES :

L'honorable M. Macfarlane, du comité chargé de s'enquérir des meilleurs moyens à prendre pour obtenir et faire publier un compte-rendu exact des débats et délibérations du Sénat, a présenté son troisième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier comme suit :—

SÉNAT,

Samedi, 5 mai, 1883.

Le comité spécial chargé de rechercher les meilleurs moyens à prendre pour obtenir et faire publier un compte-rendu exact des débats et délibérations du Sénat et de faire rapport de temps à autre de ses vues à cette Chambre, a l'honneur de présenter son troisième rapport :

Votre comité recommande d'accepter la proposition contenue dans la lettre ci-jointe adressée par M. George C. Holland au président de ce comité.

Votre comité en recommandant ainsi d'accepter la soumission de M. Holland, croit devoir mentionner que la Chambre des Communes a placé les sténographes de son hansom au nombre des employés permanents.

Comme pendant les huit années que les messieurs Holland ont été les sténographes officiels du Sénat, ils ont fait avec soin et exactitude le compte-rendu des débats de votre honorable Chambre, votre comité recommande de plus d'accorder à M. Holland le contrat pour une période de deux ans.

Le tout respectueusement soumis.

ALEX. MACFARLANE,

Président.

OTTAWA, 2 mai 1883.

Au président du comité des débats du Sénat :

HONORABLE MONSIEUR,—J'ai l'honneur de faire l'offre suivant pour exécuter le compte-rendu des débats du Sénat pendant la prochaine session du Parlement, le travail devant être exécuté comme il l'a été jusqu'ici par mon frère et par moi-même, et publié sous forme de Hansard comme suit :

1. L'édition totale sera de 1,200 exemplaires ; 700 pour la distribution quotidienne pendant la session, et le reste, 500 exemplaires, devant être reliés en volumes, pourvus d'un index convenable, et délivré au greffier du Sénat aussitôt que possible après la clôture de la session.

2. Le caractère, le papier et la reliure seront semblables à ceux du Hansard de 1882.

3. Les sénateurs auront vingt-quatre heures après le tirage de l'édition non révisée, tous les jours, pour faire les corrections nécessaires dans le compte-rendu de leurs discours.

4. Le nombre d'exemplaires du tirage quotidien que le comité pourra indiquer, sera délivré aux maîtres de poste du Sénat et des Communes et à la presse.

5. Je m'oblige à exécuter le travail à la satisfaction du Sénat.

6. Le compte-rendu imprimé des débats de chaque jour, jusqu'à six heures du soir, sera fourni aux maîtres de poste du Sénat et des Communes avant les trois heures le lendemain ; et quand les débats se continueront dans la soirée, les comptes-rendus seront imprimés et délivrés avec toute la diligence possible, de manière à donner le débat entier de chaque jour dans la même édition, autant du moins que me le permettront les facilités d'impression en mon pouvoir.

7. J'exécuterai tout ce service moyennant la somme de \$4,500, à moins que le volume n'excède cinq cents pages, auquel cas je devrai recevoir trois piastres cinquante centins par chaque page additionnelle.

8. Je devrai recevoir \$250 par semaine durant la session, et la balance contre livraison des volumes reliés au greffier du Sénat.

J'ai l'honneur d'être, etc., etc.,

GEO. C. HOLLAND.

Alors, sur motion de l'honorable M. Macfarlane, secondé par l'honorable M. Kaulbach, il a été
Ordonné, que le dit rapport soit pris en considération par la Chambre, lundi prochain.

L'honorable M. Vidal, du comité des chemins de fer, télégraphes et hâvres, auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte à l'effet d'amender et continuer en vigueur l'acte incorporant la " Compagnie du hâvre de Grafton et pour d'autres fins," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Flint, secondé par l'honorable M. Guévremont, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. Vidal, du comité des chemins de fer, télégraphes et hâvres, auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte pour amender de nouveau l'acte relatif à " la compagnie du chemin de fer du Nouveau-Brunswick," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Botsford, secondé par l'honorable M. Dickey, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable sir Alexander Campbell, ministre de la Justice, a présenté à la Chambre une copie des règles à suivre dans l'octroi de terrains miniers autre que terrains houillers.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table, et elle est comme suit :

(Voir documents de la session, No.)

L'honorable M. Vidal, secondé par l'honorable M. Ferrier, a proposé :

Que les 51e, 56e et 57e règles de cette Chambre soient suspendues relativement au bill de la Chambre des Communes (No 113) intitulé : " Acte autorisant la compagnie du Grand Tronc de chemin de fer du Canada à étendre à cinquante ans son traité de trafic avec la compagnie du chemin de fer de la rive Nord."

La question de concours ayant été mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative.

Alors, sur motion de l'honorable M. Vidal, secondé par l'honorable M. Ferrier, il a été

Ordonné, que le dit bill soit placé aux ordres du jour pour la seconde lecture, mardi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte pour amender de nouveau et consolider, tel qu'amendé, les divers actes relatifs " aux terres de la Puissance," qui y sont mentionnés, auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Botsford, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, lundi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill intitulé : "Acte à l'effet d'incorporer la compagnie de chemin de fer et de vapeurs de la Qu'Appelle, lac Long et de la Saskatchewan," et

Aussi, le bill intitulé : "Acte pour constituer en corporation la compagnie du chemin de fer de Québec à la baie James," et pour informer cette Chambre que les Communes ont acquiescé aux amendements faits par le Sénat aux dits bills sans amendements.

L'ordre du jour ayant été lu pour la troisième lecture du bill intitulé : "Acte concernant les certificats de capitaines et seconds de navires de l'intérieur et cabotiers,"

Sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Botsford, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à lundi prochain.

Conformément à l'ordre, la Chambre a pris en considération les amendements proposés par le comité des banques et du commerce au bill intitulé : "Acte à l'effet d'incorporer la compagnie de fidéicommissaires et de construction de chemin de fer du Canada (à responsabilité limitée), a été lu la seconde fois.

Les dits amendements ayant été de nouveau lus par le greffier, et la question de concours ayant été mise sur iceux ils ont été agréés.

Sur motion de l'honorable M. Vidal, secondé par l'honorable M. Benson, il a été Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois, lundi prochain.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le bill intitulé : "Acte à l'effet d'amender de nouveau l'Acte concernant le havre de Pictou."

(En comité.)

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Sutherland a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport sans amendement.

Sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Botsford, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'ordre du jour ayant été lu pour mettre la Chambre en comité général sur le bill intitulé : "Acte à l'effet d'amender la loi relative à la cruauté envers les animaux,"

Sur motion de l'honorable M. Skead, secondé par l'honorable M. Read, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à lundi prochain et qu'il soit le premier ordre du jour.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte à l'effet de refondre et amender les divers actes concernant la milice et la défense de la Puissance du Canada," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Botsford, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général, lundi prochain.

L'ordre du jour ayant été lu pour la seconde lecture du bill intitulé : "Acte à l'effet d'incorporer la compagnie de quais, d'estacades et d'amélioration des Quinze,"

Sur motion de l'honorable M. Skead, secondé par l'honorable M. Read, il a été Ordonné, qu'il soit remis à lundi prochain et qu'il soit le second ordre du jour.

L'ordre du jour ayant été lu pour la considération des amendements faits par la Chambre des Communes au bill intitulé : " Acte concernant les bômes et autres ouvrages établis en eaux navigables soit sous l'autorité d'actes provinciaux soit autrement,"

Sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Botsford, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à lundi prochain.

Alors, sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Botsford,

La Chambre s'est ajournée à lundi à trois heures de l'après-midi.

AFFAIRES DE ROUTINE.

Lundi, 7 Mai, 1883.

Pétitions à présenter.

Pétitions à lire.

Rapports de comités à présenter.

Avis de motions.

MOTIONS.

Pour Lundi, 7 Mai, 1883.

1883. Par l'honorable M. *Haythorne* :

- 1 4 mai—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur Général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre une copie des jugements rendus dernièrement par la Cour Suprême sur les appels *La Reine vs. McLeod* et *La Reine vs. Stewart* ; aussi une copie des opinions (si elles ont été données) des juges *Fournier* et *Henry* qui ont différé de sentiment d'avec la majorité de la Cour.

Interpellation par l'honorable M. *Bellerose* :

- 2 5 mai—Le gouvernement se propose-t-il d'accueillir favorablement l'adresse de la législature de la province de *Québec* qui demande la révision des conditions de l'union dans le sens d'une augmentation de subvention ?

Par l'honorable M. *Bellerose* :

- 3 5 mai—Qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le Gouverneur Général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie de toutes lettres, correspondance et adresses, etc., que les autorités fédérales ont pu recevoir du gouvernement ou de la législature de la province de *Québec* au sujet de la révision des conditions de l'union dans le sens d'une augmentation de la subvention fédérale.

ORDRE DU JOUR.

Lundi, 7 Mai, 1883.

1883. *Premier ordre.*

- 1 5 mai — *Comité de toute la Chambre* (Bill 25)—Cruauté envers les animaux.—
(Hon. M. Skead).
- Deuxième ordre.*
- 2 5 “ *Seconde lecture* (Bill 66)—Cie de jetées et d'amélioration des *Quinze*.—
(Hon. M. Skead).
- 3 5 “ *Troisième lecture* (Bill 89)—Certificats des capitaines et seconds de cabotiers et de navires de l'intérieur, tel qu'amendé.—(Hon. sir *Alexander Campbell*).
- 4 5 “ *Troisième lecture* (Bill 40)—Cie de fidéi-commis et de construction de chemin de fer.—(Hon. M. *Vidal*).
- 5 4 “ *Seconde lecture* (Bill S)—Amendement de l'acte relatif aux Sauvages, 1880.—(Hon. sir *Alexander Campbell*).
- 6 4 “ *Seconde lecture* (Bill 116)—Télégraphes sous-marin entre le *Canada* et l'*Asie*.—(Hon. M. *Macdonald*).
- 7 5 “ *Prise en considération* du 3e rapport du comité des débats.—(Hon. M. *Macfarlane*).
- 8 5 “ *Seconde lecture* (Bill 45)—Amendement de l'acte des terres fédérales.—
(Hon. sir *Alexander Campbell*).
- 9 5 “ *Comité de toute la Chambre* (Bill 31)—Amendement et refonte des lois de la milice et de la défense.—(Hon. sir *Alexander Campbell*).
- 10 5 “ *Prise en considération* des amendements de la *Chambre des Communes* (Bill K)—Bômes et ouvrages dans les eaux navigables.—(Hon. sir *Alexander Campbell*).

No. 46.

1^{re} Session, 5^e Parlement, 46 Victoria, 1883.

Samedi, 5 Mai, 1883.

—

PROCES-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT.

OTTAWA :

IMPRIMERIE MACLEAN, ROGER ET C^{IE}.

1883.

PROCÈS-VERBAUX

SÉANCES DU SÉNAT DU CANADA.

Lundi, 7 Mai, 1883.

Les membres présents étaient :—

L'honorable *DAVID LEWIS MACPHERSON*, Président,

Les honorables messieurs

Alexander,
Allan,
Almon,
Archibald,
Armand,
Baillargeon,
Belierose,
Benson,
Botsford,
Boucherville, de,
Bourinot,
Campbell
(Sir Alexander),
Carvell,
Chaffers,

Chapais,
DeBlois,
Dever,
Dickey,
Ferrier,
Flint,
Girard,
Glasier,
Grant,
Guévremont,
Haythorne,
Howlan,
Kaulbach,
Leonard,

Macdonald,
Macfarlane,
Masson,
McClelan,
McInnes,
McKay,
Miller,
Montgomery,
Nelson,
Northwood,
O'Donohoe,
Ogilvie,
Pâquet,
Pelletier,

Plumb,
Power,
Pozer,
Read,
Reesor,
Robitaille,
Ryan,
Scott,
Skead,
Stevens,
Sutherland,
Thibaudeau,
Vidal,
Wark.

PRIÈRES :

Conformément à l'ordre du jour, la pétition suivante a été lue :

Du conseil du bureau de commerce de la cité de St-Jean, Nouveau-Brunswick demandant la passation d'une loi concernant la faillite.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le bill intitulé : " Acte à l'effet d'amender la loi relative à la cruauté envers les animaux."

(*En comité.*)

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte à l'effet d'incorporer la compagnie de quais, d'estacades et d'amélioration des Quinze," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Skead, secondé par l'honorable M. Read, il a été Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des ordres permanents et des bills privés.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte concernant les certificats de capitaines et seconds de navires de l'intérieur et cabotier," a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte à l'effet d'incorporer la " Compagnie de fidéicommiss et de construction de chemin de fer du Canada," a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande son concours.

L'ordre du jour ayant été lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte à l'effet d'amender de nouveau l'acte des sauvages, 1880,"

Sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Botsford, il a été

Ordonné, qu'il soit rayé des ordres du jour.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte à l'effet d'amender l'acte " concernant l'incorporation d'une compagnie pour établir un télégraphe sous-marin " entre la côte du Pacifique du Canada et l'Asie," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Macdonald, secondé par l'honorable M. Dever, il a été Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général, demain.

L'ordre du jour ayant été lu pour la prise en considération du troisième rapport du comité chargé de s'enquérir des moyens à prendre pour obtenir et faire publier un compte-rendu exact des débats et délibérations du Sénat,

Et le dit rapport ayant été lu par le greffier,

L'honorable M. Macfarlane, secondé par l'honorable M. Kaulbach, a proposé :

Qu'il soit adopté.

La question de concours ayant été mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, en conséquence.

L'ordre du jour ayant été lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte à l'effet d'amender de nouveau et refondre tels qu'amendés les divers actes concernant " les terres publiques de la Puissance qui y sont mentionnés,"

Sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Botsford, il a été
Ordonné, qu'il soit remis à demain.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le bill intitulé : " Acte à l'effet d'amender et refondre les différents actes relatifs à la milice et la défense de la Puissance du Canada."

(*En comité.*)

Le titre a été lu et remis.

Clause une à soixante-trois inclusivement ont été lues et agréées.

Clause soixante-quatre a été lue et débattue.

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Botsford a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill, y avait fait quelque progrès et l'avait chargé de demander permission de siéger de nouveau.

Sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Botsford, il a été

Ordonné, que le dit comité ait permission de siéger demain.

L'ordre du jour ayant été lu pour la prise en considération des amendements faits par les Communes au bill intitulé : " Acte concernant les bômes et autres ouvrages établis en eaux navigables soit sous l'autorité d'actes provinciaux soit autrement,"

Les dits amendements ayant été lus de nouveau par le greffier, et la question de concours ayant été mise sur chaque ils ont été agréés.

Alors, sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Botsford, il a été

Ordonné, que l'amendement suivant soit fait au dit bill comme conséquence du troisième amendement de la Chambre des Communes :

Page 1, ligne 14, retranchez " Les " et insérez : " Aucuns."

Page 1, ligne 18, après " autrement " insérez " ne."

Ordonné, qu'un des maîtres en chancellerie se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat acquiesce à ses amendements au dit bill avec un amendement conséquent, auquel il demande son concours.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill intitulé : " Acte à l'effet d'amender l'acte d'incorporation du chemin de fer de transport maritime de Chignectou."

Aussi, le bill intitulé : " Acte à l'effet d'incorporer la compagnie du chemin de fer du Pacifique à la rivière la Paix."

Aussi, le bill intitulé : " Acte à l'effet d'incorporer la compagnie du chemin de fer de la Saskatchewan et du Nord-Ouest " ; et

Aussi, le bill intitulé : " Acte à l'effet de réunir la compagnie du chemin de fer et de vapeurs de Winnipeg à la Baie d'Hudson et la compagnie de chemin de fer et de transport de la vallée de la Nelson, en une seule corporation, sous le nom de " Compagnie de chemin de fer et de vapeurs de Winnipeg et de la Baie d'Hudson," et informer cette Chambre que la Chambre des Communes a acquiescé aux amendements faits par le Sénat aux dits bill, sans amendement.

Alors, sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Botsford,

La Chambre s'est ajournée.

AFFAIRES DE ROUTINE.

Mardi, 8 Mai, 1883.

Pétitions à présenter.

Pétitions à lire.

Rapports de comités à présenter.

Avis de motions.

MOTIONS.

Pour Mardi, 8 Mai, 1883.

1883. Par l'honorable M. *Bellerose* :

- 1 5 mai—Qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le Gouverneur Général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie de toutes lettres, correspondance et adresses, etc., que les autorités fédérales ont pu recevoir du gouvernement ou de la législature de la province de Québec au sujet de la révision des conditions de l'union dans le sens d'une augmentation de la subvention fédérale.
-

Pour Mercredi, 9 Mai, 1883.

Par l'honorable M. *Haythorne* :

- 2 4 mai—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur Général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre une copie des jugements rendus dernièrement par la Cour Suprême sur les appels *La Reine vs. McLeod* et *La Reine vs. Stewart* ; aussi une copie des opinions (si elles ont été données) des juges *Fournier* et *Henry* qui ont différé de sentiment d'avec la majorité de la Cour.

ORDRE DU JOUR.

Mardi, 8 Mai, 1883.

1883.

- | | | |
|---|-------|---|
| 1 | 2 mai | — <i>Prise en considération</i> du 1er rapport du comité de la bibliothèque.—
(Hon. M. Allan). |
| 2 | 4 “ | <i>Seconde lecture</i> (Bill 105)—Cie canadienne d'éclairage électrique.—
(Hon. M. Plumb). |
| 3 | 5 “ | <i>Seconde lecture</i> (Bill 113)—Traité de trafic entre la Cie du Grand Tronc
et la Cie du chemin de fer de la rive Nord. - (Hon. M. Vidal). |
| 4 | 7 “ | <i>Comité de toute la Chambre</i> (Bill 116)—Télégraphe sous-marin entre le
Canada et l'Asie.—(Hon. M. Macdonald). |
| 5 | 7 “ | <i>Seconde lecture</i> (Bill 45)—Amendement de l'acte des terres fédérales.—
(Hon. sir Alexander Campbell). |
| 6 | 7 “ | <i>La Chambre de nouveau en comité</i> (Bill 31)—Refonte et amendement de
la loi relative à la milice et la défense.—(Hon. sir Alexander
Campbell). |

No. 47.

1^{re} Session, 5^e Parlement, 4^e Victoria, 1883.

Lundi, 7 Mai, 1883.

PROCES-VERBAUX
DES
SÉANCES DU SÉNAT.

OTTAWA :

IMPRIMERIE MACLEAN, ROGER ET C^{IE}
1883.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA.

Mardi, 8 Mai, 1883.

Les membres présents étaient :—

L'honorable *DAVID LEWIS MACPHERSON*, Président,

Les honorables messieurs

Alexander,
Allan,
Almon,
Archibald,
Armand,
Bailargeon,
Bellerose,
Benson,
Botsford,
Boucherville, de,
Bourinot,
Campbell
 (Sir *Alexander*),
Carvell,
Chaffers,

Chapais,
Cochrane,
DeBlois,
Dever,
Dickey,
Ferguson,
Ferrier,
Flint,
Girard,
Glasier,
Grant,
Guévremont,
Haythorne,
Howlan,
Kaulbach,

Leonard,
Macdonald,
Macfarlane,
Masson,
McClelan,
McInnes,
McKay,
McMaster,
Miller,
Montgomery,
Nelson,
Northwood,
O'Donohoe,
Ogilvie,
Pâquet,

Pelletier,
Plumb,
Power,
Pozer,
Read,
Reesor,
Robitaille,
Ryan,
Scott,
Simpson,
Stevens,
Sutherland,
Trudel,
Vidal,
Wark.

PRÉSIDENTS :

L'honorable M. Vidal, du comité des chemins de fer, télégraphes et havres, auquel a été renvoyé le bill intitulé : "Acte concernant la compagnie du chemin de fer canadien du Pacifique," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Allan, secondé par l'honorable M. Carvell, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois, demain.

L'honorable sir Alexander Campbell a présenté à la Chambre, un bill intitulé : "Acte concernant les lettres d'échange et les billets promissoires dans la province de l'Île du Prince-Édouard."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, demain.

L'honorable M. Bellerose, secondé par l'honorable M. Armand, a proposé :

Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le gouverneur-général, priant Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie de toutes lettres, correspondance et adresses, etc., que les autorités fédérales ont pu recevoir du gouvernement ou de la législature de la province de Québec, au sujet de la révision des conditions de l'union dans le sens d'une augmentation de la subvention fédérale.

La question de concours ayant été mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence le gouverneur-général par ceux des membres de cette Chambre qui sont membres du Conseil Privé.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte à l'effet d'amender l'acte des élections de la Puissance, 1874," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Botsford, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte modifiant l'acte concernant les charges de Receveur-Général et de ministre des Travaux Publics, relativement aux pouvoirs du ministre des Chemins de fer et Canaux," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Botsford, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill intitulé : "Acte à l'effet de mieux prévenir la fraude à l'égard des contrats entraînant le paiement de deniers publics."

Aussi, le bill intitulé : "Acte à l'effet de modifier et refondre les actes concernant les douanes," et pour informer cette Chambre, que les Communes ont agréés les amendements faits par le Sénat aux dits bills sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill intitulé : "Acte portant amendement de l'acte du bureau des postes, 1875," et pour informer cette Chambre que les Communes ont passé le dit bill sans amendement.

L'ordre du jour ayant été lu pour prendre en considération le premier rapport du comité mixte du Sénat et de la Chambre des Communes chargé d'aider à Son Honneur le Président dans l'administration de la bibliothèque du Parlement,

Sur motion de l'honorable M. Allan, secondé par l'honorable M. Pelletier, il a été Ordonné, qu'il soit remis à vendredi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte à l'effet d'accorder certains pouvoirs à la compagnie canadienne de l'éclairage électrique," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Plumb, secondé par l'honorable M. Vidal, il a été Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des ordres permanents et des bills privés.

L'ordre du jour ayant été lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte autorisant la compagnie du Grand Tronc de chemin de fer du Canada à étendre à cinquante ans son traité de trafic avec la compagnie du chemin de fer de la rive Nord,"

L'honorable M. Vidal, secondé par l'honorable M. Montgomery, a proposé :

Que le dit bill soit lu maintenant la seconde fois.

L'honorable M. de Boucherville, secondé par l'honorable M. Trudel, a proposé en amendement :

Que le dit bill ne soit pas lu la seconde fois maintenant mais qu'il soit lu d'hui en six mois.

Après débat,

Six heures étant sonnés, Son Honneur le Président a laissé le fauteuil pour le reprendre à sept heures et demie.

7.30 P.M.

La Chambre a repris le débat sur la motion de l'honorable M. de Boucherville en amendement, et la question de concours ayant été mise sur icelle,

La Chambre s'est divisée, et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit:—

CONTENTS :

Les honorables messieurs

Almon,	Dever,	McClelan,	Pâquet,
Armand,	Grant,	McKay,	Pelletier,
Baillargeon,	Haythorne,	Masson,	Power,
Boucherville, de,	Kaulbach,	Nelson,	Stevens et
Chaffers,	Leonard,	O'Donohoe,	Trudel.—21.
Chapais,			

NON-CONTENTS :

Les honorables messieurs

Alexander,	Ferrier,	Macdonald,	Read,
Allan,	Flint,	Macpherson	Robitaille,
Archibald,	Girard,	(Président),	Ryan,
Bourinot,	Glasier,	Miller,	Simpson,
Campbell	Guévremont,	Montgomery,	Sutherland,
(Sir Alexander),	Howlan,	Ogilvie,	Vidal et
Cochrane,	McMaster,	Plumb,	Wark.—27.
Dickey,			

Ainsi, elle a été résolue dans la négative.

La question de concours ayant été mise sur la motion principale, elle a été résolue sur la même division dans l'affirmative.

Alors, sur motion de l'honorable M. Vidal, secondé par l'honorable M. Montgomery, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et hâvres.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le bill intitulé : " Acte à l'effet de modifier de nouveau l'acte relatif à l'incorporation d'une compagnie pour établir un télégraphe sous-marin entre la côte canadienne du Pacifique et l'Asie."

(*En comité.*)

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Read a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Macdonald, secondé par l'honorable M. Dever, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'ordre du jour ayant été lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte à l'effet de modifier de nouveau et de refondre tels que modifiés les différents actes concernant les terres publiques fédérales y mentionnées,"

L'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Masson, a proposé :

Que le dit bill soit lu la seconde fois maintenant.

Après débat,

Sur motion de l'honorable M. Plumb, secondé par l'honorable M. Ryan, il a été Ordonné, que le débat sur la dite motion soit remis à demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte concernant le maître de hâvre du hâvre de Trois-Rivières," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Ryan, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, demain.

Alors, sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Plumb,

La Chambre s'est ajournée.

AFFAIRES DE ROUTINE.

Mercredi, 9 Mai, 1883.

Pétitions à présenter.

Pétitions à lire.

Rapports de comités à présenter.

Avis de motions.

MOTIONS.

Pour Mercredi, 9 Mai, 1883.

1883. Par l'honorable M. *Haythorne* :

- 1 7 mai—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur Général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre une copie des jugements rendus dernièrement par la Cour Suprême sur les appels *La Reine vs. McLeod* et *La Reine vs. Stewart* ; aussi une copie des opinions (si elles ont été données) des juges *Fournier* et *Henry* qui ont différé de sentiment d'avec la majorité de la Cour.

Par l'honorable sir *Alexander Campbell* :

- 2 8 mai—Que les 61 et 63^e règles de cette Chambre soient suspendues pour le reste de la session.

Interpellation par l'honorable M. *Trudel* :

- 3 8 mai—Qu'il attirera l'attention du gouvernement sur l'urgence de faire faire des sondages par la commission géologique pour s'assurer de la présence du pétrole dans les formations géologiques des rives du *Saint-Laurent*, notamment entre *Vareennes* et le *Saint-Maurice*, à la *Pointe-aux-Trembles*, près de *Québec* et sur l'*Ile d'Orléans* ; qu'il demandera au gouvernement si c'est son intention de faire exécuter des forages par la commission géologique dans les lieux ci-dessus indiqués.

ORDRE DU JOUR.

—
Mercredi, 9 Mai, 1883.

1883.

- | | | |
|---|-------|--|
| 1 | 8 mai | — <i>Troisième lecture</i> (Bill 114)—Cie du chemin de fer du Pacifique.—(Hon. M. Allan). |
| 2 | 7 “ | <i>La Chambre de nouveau en comité</i> (Bill 31)—Consolidation et amendement de la loi relative à la milice et défense.—(Hon. sir Alexander Campbell). |
| 3 | 8 “ | <i>Seconde lecture</i> (Bill F) Lettres de change et billets promissoires dans la province de l’ <i>Ile du Prince-Edouard</i> .—(Hon. sir Alexander Campbell). |
| 4 | 8 “ | <i>Seconde lecture</i> (Bill 85)—Acte des élections fédérales de 1874.—(Hon. sir Alexander Campbell). |
| 5 | 8 “ | <i>Seconde lecture</i> (Bill 94)—Receveur Général et ministre des Travaux Publics.—(Hon. sir Alexander Campbell). |
| 6 | 8 “ | <i>Reprise du débat ajourné</i> sur la motion de l’honorable sir Alexander Campbell, seconde lecture (Bill 45)—Amendement de l’acte des terres fédérales.—(Hon. M. Plumb). |
| 7 | 8 “ | <i>Seconde lecture</i> (Bill 121)—Maître du havre des <i>Trois-Rivières</i> .—(Hon. sir Alexander Campbell). |

THE UNIVERSITY OF CHICAGO

PHYSICS DEPARTMENT

Date	Description	Amount	Balance
	1901		
	1902		
	1903		
	1904		
	1905		
	1906		
	1907		
	1908		
	1909		
	1910		
	1911		
	1912		
	1913		
	1914		
	1915		
	1916		
	1917		
	1918		
	1919		
	1920		
	1921		
	1922		
	1923		
	1924		
	1925		
	1926		
	1927		
	1928		
	1929		
	1930		
	1931		
	1932		
	1933		
	1934		
	1935		
	1936		
	1937		
	1938		
	1939		
	1940		
	1941		
	1942		
	1943		
	1944		
	1945		
	1946		
	1947		
	1948		
	1949		
	1950		
	1951		
	1952		
	1953		
	1954		
	1955		
	1956		
	1957		
	1958		
	1959		
	1960		
	1961		
	1962		
	1963		
	1964		
	1965		
	1966		
	1967		
	1968		
	1969		
	1970		
	1971		
	1972		
	1973		
	1974		
	1975		
	1976		
	1977		
	1978		
	1979		
	1980		
	1981		
	1982		
	1983		
	1984		
	1985		
	1986		
	1987		
	1988		
	1989		
	1990		
	1991		
	1992		
	1993		
	1994		
	1995		
	1996		
	1997		
	1998		
	1999		
	2000		
	2001		
	2002		
	2003		
	2004		
	2005		
	2006		
	2007		
	2008		
	2009		
	2010		
	2011		
	2012		
	2013		
	2014		
	2015		
	2016		
	2017		
	2018		
	2019		
	2020		
	2021		
	2022		
	2023		
	2024		
	2025		
	2026		
	2027		
	2028		
	2029		
	2030		
	2031		
	2032		
	2033		
	2034		
	2035		
	2036		
	2037		
	2038		
	2039		
	2040		
	2041		
	2042		
	2043		
	2044		
	2045		
	2046		
	2047		
	2048		
	2049		
	2050		
	2051		
	2052		
	2053		
	2054		
	2055		
	2056		
	2057		
	2058		
	2059		
	2060		
	2061		
	2062		
	2063		
	2064		
	2065		
	2066		
	2067		
	2068		
	2069		
	2070		
	2071		
	2072		
	2073		
	2074		
	2075		
	2076		
	2077		
	2078		
	2079		
	2080		
	2081		
	2082		
	2083		
	2084		
	2085		
	2086		
	2087		
	2088		
	2089		
	2090		
	2091		
	2092		
	2093		
	2094		
	2095		
	2096		
	2097		
	2098		
	2099		
	2100		

RECEIVED
 OF THE UNIVERSITY OF CHICAGO
 PHYSICS DEPARTMENT
 1901

No. 48.

1^{re} Session, 5^e Parlement, 46 Victoria, 1883.

Mardi, 8 *Mai*, 1883.

PROCES-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT.

OTTAWA :

IMPRIMERIE MACLEAN, ROGER ET C^{IE}.

1883.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA.

Mercredi, 9 Mai, 1883.

Les membres présents étaient :—

L'honorable *DAVID LEWIS MACPHERSON*, Président,

Les honorables messieurs

<i>Alexander,</i>	<i>Cochrane,</i>	<i>Macdonald,</i>	<i>Power,</i>
<i>Allan,</i>	<i>DeBlois,</i>	<i>MacInnes,</i>	<i>Pozer,</i>
<i>Almon,</i>	<i>Dever,</i>	<i>Masson,</i>	<i>Read,</i>
<i>Archibald,</i>	<i>Dickey,</i>	<i>McClelan,</i>	<i>Reesor,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Ferguson,</i>	<i>McInnes,</i>	<i>Robitaille,</i>
<i>Baillargeon,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>McKay,</i>	<i>Ryan,</i>
<i>Bellerose,</i>	<i>Flint,</i>	<i>McMaster,</i>	<i>Schultz,</i>
<i>Benson,</i>	<i>Girard,</i>	<i>Miller,</i>	<i>Scott,</i>
<i>Botsford,</i>	<i>Glasier,</i>	<i>Montgomery,</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Boucherville, de,</i>	<i>Grant,</i>	<i>Nelson,</i>	<i>Skead,</i>
<i>Bourinot,</i>	<i>Guéremont,</i>	<i>Northwood,</i>	<i>Smith,</i>
<i>Campbell</i>	<i>Hamilton,</i>	<i>O'Donohoe,</i>	<i>Stevens,</i>
(<i>Sir Alexander</i>),	<i>Haythorne,</i>	<i>Ogilvie,</i>	<i>Sutherland,</i>
<i>Carvell,</i>	<i>Howlan,</i>	<i>Pâquet,</i>	<i>Trudel,</i>
<i>Chaffers,</i>	<i>Kaulbach,</i>	<i>Pelletier,</i>	<i>Vidal,</i>
<i>Chapais,</i>	<i>Leonard,</i>	<i>Plumb,</i>	<i>Wark.</i>

PRÉSENTS :

L'honorable sir Alexander Campbell, ministre de la justice, a présenté à la Chambre une réponse à une adresse à Son Excellence le gouverneur-général, en date du 15^{me} jour de mars 1883, priant Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie de la correspondance échangée entre le gouvernement canadien et le gouvernement impérial, et entre le gouvernement canadien et le gouvernement de la Colombie-Britannique relativement au stationnement permanent d'un ou de plusieurs vaisseaux de guerre de Sa Majesté sur les côtes de la Colombie-Britannique.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table, et elle est comme suit :—

(Voir documents de la session No .)

L'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Botsford, a proposé :

Que la soixante-unième règle de cette Chambre soit suspendue pour le reste de la session.

La question de concours ayant été mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, en conséquence.

L'honorable M. Bellerose, du comité des ordres permanents et des bills privés, a présenté son vingtième rapport ;

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ,
Mercredi, 9 mai, 1883.

Le comité des ordres permanents et des bills privés a l'honneur de présenter son vingtième rapport :—

Relativement au bill intitulé : " Acte à l'effet de modifier l'acte constitutif de la compagnie du câble européen, américain, canadien et asiatique (à responsabilité limitée) et de changer son nom en celui de ' Compagnie du câble américain, britannique et continental (à responsabilité limitée), " votre comité a constaté qu'il n'a pas été présenté de pétition en obtention de ce bill et qu'il n'a pas été publié d'avis dans la *Gazette du Canada* ni dans aucun journal local.

Comme les circonstances qui ont nécessité cette mesure se sont produites trop récemment pour permettre la publication des avis ordinaires, votre comité recommande de suspendre la 51^e règle par rapport à ce bill, d'autant que le comité qui en sera saisi pourra veiller à ce que personne n'éprouve de préjudice par suite de cette irrégularité.

Le tout respectueusement soumis.

JOS. H. BELLEROSE,
Président.

Sur motion de l'honorable M. Bellerose, secondé par l'honorable M. Armand, il a été

Ordonné, que la cinquante-unième règle de cette Chambre soit suspendue, tel que recommandé dans le vingtième rapport du comité des ordres permanents et des bills privés.

Alors, sur motion de l'honorable M. Plumb, secondé par l'honorable M. Benson, il a été

Ordonné, que le dit bill soit placé aux ordres du jour pour la seconde lecture demain.

L'honorable M. Bellerose, du comité des ordres permanents et des bills privés, auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte à l'effet d'incorporer la compagnie de " quais, d'estacades et d'amélioration des Quinze, " a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Skead, secondé par l'honorable M. Read, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte concernant la compagnie " du chemin de fer du Pacifique," a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est mise de nouveau en comité général sur le bill intitulé : " Acte à l'effet d'amender et refondre les différents actes relatifs à la milice et la défense de la Puissance du Canada."

(*En comité.*)

La soixante quatrième section ayant été lue et proposée à l'adoption,

L'amendement suivant a été proposé :

Page 12, ligne , après " appartient " insérez : " ou en quelque temps que ce soit quand il portera l'uniforme du corps auquel il appartient."

Ordonné, que la considération ultérieure de la dite section soit remise.

La soixante cinquième section et les sections suivantes jusqu'à la centième inclusivement ont été lues et agréées.

L'annexe a été lue et agréée.

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et L'honorable M. Almon a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait pris le bill en considération, y avait fait quelque progrès et l'avait chargé de demander permission de siéger de nouveau.

Alors, sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Almon, il a été

Ordonné, que le dit comité ait permission de siéger de nouveau, demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte concernant les lettres " d'échange et les billets promissoires dans la province de l'Île du Prince-Edouard," a été lu la seconde fois

Sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Smith, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général, demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte à l'effet d'amender l'acte des élections de la Puissance, 1874," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Smith, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois, demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte modifiant ' l'Acte concernant les charges de Receveur-Général et de ministre des Travaux Publics,' relative- ment aux pouvoirs du ministre des Chemins de fer et Canaux," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Smith, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois, demain.

La Chambre a repris le débat sur la motion de l'honorable sir Alexander Campbell, que le bill intitulé : " Acte à l'effet de modifier de nouveau et de refondre " tels que modifiés les différents actes concernant les terres publiques fédérales y " mentionnées," soit lu la seconde fois maintenant.

La question de concours ayant été mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été lu la seconde fois en conséquence.

Alors, sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Smith, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général, demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte concernant le maître de " hâvre du hâvre de Trois-Rivières," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Smith, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général, demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte à l'effet de refondre et modifier les divers actes concernant le Revenu de " l'Intérieur," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Smith, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill intitulé : " Acte à l'effet d'incorporer la compagnie de fidéicommiss et de construction de chemin de fer (à responsabilité limitée)" et informer cette Chambre que la Chambre des Communes a acquiescé aux amendements faits par le Sénat au dit bill, sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill intitulé : " Acte concernant les bômes et autres ouvrages établis en eaux navigables, sous l'autorité d'actes provinciaux, soit autrement," et informer cette Chambre que la Chambre des Communes a acquiescé à l'amendement, conséquent fait par le Sénat au troisième amendement de la Chambre des Communes au dit bill, sans amendement.

L'honorable sir Alexander Campbell, ministre de la justice, a présenté à la Chambre une réponse à une adresse à Son Excellence le Gouverneur général en date du 4ème jour d'avril 1883, priant Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie de toutes correspondances échangées entre le bureau des terres à Winnipeg, ou le département de l'intérieur et toutes personnes réclamant la propriété ou des droits à la propriété No 133 de l'arpentage du gouvernement, située dans la paroisse de Ste-Agathe, comté de Provencher, province de Manitoba; aussi copie de tous ordres en conseil ou ordres du département de l'intérieur au sujet de la dite propriété et de celui ou ceux qui peuvent y avoir droit.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table, et elle est comme suit :—

(Voir documents de la session No .)

Alors, sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Smith,

La Chambre s'est ajournée.

AFFAIRES DE ROUTINE.

Jeudi, 10 Mai, 1883.

Pétitions à présenter.

Pétitions à lire.

Rapports de comités à présenter.

Avis de motions.

MOTIONS.

Pour Vendredi, 11 Mai, 1883.

1883. Par l'honorable M. *Haythorne* :

1 9 mai—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur Général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre une copie des jugements rendus dernièrement par la Cour Suprême sur les appels *La Reine vs. McLeod* et *La Reine vs. Stewart* ; aussi une copie des opinions (si elles ont été données) des juges *Fournier* et *Henry* qui ont différé de sentiment d'avec la majorité de la Cour.

ORDRE DU JOUR.

Jeudi, 10 Mai, 1883.

1883.

- | | | |
|---|-------|---|
| 1 | 9 mai | — <i>Troisième lecture</i> (Bill 85)—Acte des élections fédérales, 1874.—(Hon. sir <i>Alexander Campbell</i>). |
| 2 | 9 “ | — <i>Troisième lecture</i> (Bill 94)—Offices de Receveur Général et de ministre des Travaux Publics.—(Hon. sir <i>Alexander Campbell</i>). |
| 3 | 9 “ | — <i>Seconde lecture</i> (Bill 118)—Cie du câble européen, américain, canadien et asiatique.—(Hon. M. <i>Plumb</i>). |
| 4 | 9 “ | — <i>La Chambre de nouveau en comité</i> (Bill 31)—Refonte et amendement des lois de milice.—(Hon. sir <i>Alexander Campbell</i>). |
| 5 | 9 “ | — <i>La Chambre en comité</i> (Bill T)—Billets promissoires et lettres de change dans la province de l' <i>Ile du Prince-Edouard</i> .—(Hon. sir <i>Alexander Campbell</i>). |
| 6 | 9 “ | — <i>La Chambre en comité</i> (Bill 45)—Amendement de l'acte des terres fédérales.—(Hon. sir <i>Alexander Campbell</i>). |
| 7 | 9 “ | — <i>La Chambre en comité</i> (Bill 121)—Maître de havre des <i>Trois-Rivières</i> .—(Hon. sir <i>Alexander Campbell</i>). |
| 8 | 9 “ | — <i>Seconde lecture</i> (Bill 115)—Refonte et amendement de l'acte du Revenu de l'Intérieur.—(Hon. sir <i>Alexander Campbell</i>). |

Содержание

Оглавление

ПРОЦЕДУРА

ПРОЦЕДУРА

Масштаб 1:100000

Издательство Геогр. Ц. АН СССР

№ 29

No. 49.

1re Session, 6e Parlement, 46 Victoria, 1883.

Mercredi, 9 Mai, 1883.

PROCES-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT.

OTTAWA :

IMPRIMERIE MACLEAN, ROGER ET OLE.

1883.

PROCÈS-VERBAUX

LES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA.

Jeudi, 10 Mai, 1883.

Les membres présents étaient :—

L'honorable *DAVID LEWIS MACPHERSON*, Président,

Les honorables messieurs

Alexander,
Allan,
Atmon,
Archibald,
Armand,
Baillargeon,
Bellerose,
Benson,
Boucherville, de,
Bourinot,
Campbell
 (Sir *Alexander*),
Carvell,
Chaffers,
Chapais,
Cochrane,

DeBlois,
Dever,
Dickey,
Ferguson,
Ferrier,
Flint,
Girard,
Glasier,
Grant,
Guévremont,
Hamilton,
Haythorne,
Howlan,
Kaulbach,
Leonard,
Macdonald,

MacInnes,
Masson,
McClelan,
McInnes,
McKay,
McMaster,
Miller,
Montgomery,
Nelson,
Northwood,
O'Donohoe,
Ogilvie,
Pâquet,
Pelletier,
Plumb,

Power,
Pozer,
Read,
Reesor,
Robitaille,
Ryan,
Schultz,
Scott,
Simpson,
Skead,
Smith,
Stevens,
Sutherland,
Vidal,
Wark.

PRIÈRES :

L'honorable M. Vidal, du comité des chemins de fer, télégraphes et havres, auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte autorisant la compagnie du Grand Tronc " de chemin de fer du Canada à étendre à cinquante ans son traité de trafic avec la " Compagnie du chemin de fer de la Rive Nord," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Vidal, secondé par l'honorable M. Benson, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois, demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte à l'effet d'amender l'acte " des élections fédérales, 1872," a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte modifiant 'l'Acte concernant les charges de Receveur Général et de ministre des Travaux Publics,' relativement aux pouvoirs du ministre des Chemins de fer et Canaux," a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'ordre du jour ayant été lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte à l'effet de modifier l'acte constitutif de la compagnie du câble européen, américain, canadien et asiatique (à responsabilité limitée) et de changer son nom en celui de " Compagnie du câble américain, britannique et continental (à responsabilité " limitée),"

Sur motion de l'honorable M. Plumb, secondé par l'honorable M. Benson, il a été Ordonné, qu'il soit remis à demain.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est mise de nouveau en comité général sur le bill intitulé : " Acte à l'effet d'amender et " refondre les différents actes relatifs à la milice et la défense de la Puissance du " Canada."

(En comité.)

La soixante et quatrième clause a été de nouveau prise en considération et amendée comme il suit :—

Page 12, ligne , après " appartient " insérez : " et aussi en tout autre temps " quand il portera l'uniforme du corps auquel il appartient."

Le titre a été lu de nouveau et agréé.

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Almon a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec un amendement.

Ordonné, que le dit amendement soit reçu maintenant,

Et le dit amendement ayant été lu la seconde fois, il a été agréé.

Sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Smith, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill, tel qu'amendé, a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec un amendement, auquel il demande son concours.

L'ordre du jour ayant été lu pour mettre la Chambre en comité général sur le bill intitulé: "Acte concernant les lettres de change et les billets promissoires dans "la province de l'Île du Prince-Edouard,"

Sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Smith, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le bill intitulé: "Acte à l'effet de modifier de nouveau et de "refondre tels que modifiés les différents actes concernant les terres publiques fédérales y mentionnées."

(*En comité.*)

Le titre a été lu et remis.

La première clause a été lue et agréée.

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Vidal a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait pris le bill en considération, y avait fait quelque progrès et l'avait chargé de demander permission de siéger de nouveau.

Alors, sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Vidal, il a été

Ordonné, que le dit comité ait permission de siéger de nouveau demain, et qu'il soit le premier ordre du jour.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le bill intitulé: "Acte concernant le maître de havre du havre "de Trois-Rivières."

(*En comité.*)

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Montgomery a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Smith, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte à l'effet de refondre et "modifier les divers actes concernant le Revenu de l'Intérieur," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Smith, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général, demain.

Un message a été reçu de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill intitulé: "Acte concernant le chemin de fer du Nord, du Canada," et pour informer le Sénat qu'elle a passé le dit bill avec divers amendements, auxquels elle demande son concours.

Les dits amendements ont été alors lus par le greffier comme suit :

Page 2, ligne 58.—Après “respectueusement” insérez ce qui suit comme clause A :—

Clause A.

“ Nuls pouvoirs ne seront exercés en vertu des première ou troisième sections du présent acte sans la sanction préalable d’une résolution ou de résolutions adoptées par une majorité des deux tiers des porteurs de bons privilégiés de troisième classe et des classes subséquentes, et une majorité des actionnaires privilégiés et ordinaires, personnellement présents ou représentés par fondés de pouvoirs et votant séparément à une assemblée ou des assemblées spécialement convoquées dans ce but; pourvu toujours que rien de contenu dans le présent acte ne soit censé affecter les pouvoirs conférés à la compagnie par tous autres actes, sauf en ce qu’il peut y être satisfait par l’exercice des pouvoirs conférés par le présent acte.”

Page 3, ligne 7.—Retranchez depuis “objets” jusqu’à “acte” inclusivement, dans la 28e ligne, et insérez ce qui suit comme clause B :—

Clause B.

“ Les paragraphes trente-huit, trente-neuf et quarante de la neuvième section de l’acte refondu des chemins de fer, 1879, s’appliqueront à la compagnie, et elle pourra exercer les pouvoirs qu’ils confèrent.”

Sur motion de l’honorable M. Allan, secondé par l’honorable M. Carvell, il a été ordonné, que les dits amendements soient pris en considération par la Chambre, demain.

Un message a été reçu de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill intitulé : “ Acte à l’effet d’amender l’acte du service civil de 1882,” et pour informer cette Chambre qu’elle a passé le dit bill avec divers amendements, auxquels elle demande son concours.

Les dits amendements ont été alors lus par le greffier comme suit :—

Page 1, ligne 15, après “Bureau” insérez ce qui suit comme clause A et B :

Clause A.

“ 2. La section cinq du dit acte est abrogée, et elle est remplacée par la suivante :—

“ 5. Le secrétaire du bureau recevra des appointements, n’excédant pas mille piastres par année. Il rendra les services que la nature de sa fonction nécessitera et qui pourraient lui être prescrits, de temps en temps, par arrêté en conseil. Les autres membres du bureau recevront cinq piastres par jour, lorsqu’ils vaqueront effectivement à leur travail, dont la durée, toutefois, ne devra pas aller à plus de soixante jours dans une même année.

“ (2) Les membres du Bureau seront, sur l’autorité d’un arrêté en conseil, indemnisés des frais de voyage et séjour effectivement faits par eux en vaquant ainsi à leur travail.

“ (3) Les personnes choisies par le Bureau pour l’aider à faire les examens, pourront recevoir telle somme d’argent, n’excédant pas cinq piastres par jour, qui sera fixée par arrêté en conseil.”

Clause B.

“ 3. La section six du dit acte est abrogée, et elle est remplacée par la suivante :—

“ 6. Le Bureau des examinateurs pourra se procurer l’aide de personnes ayant acquis de l’expérience dans l’éducation de la jeunesse en Canada, et, avec cette aide tiendra ou fera tenir des sessions périodiques d’examens pour les admissions au service civil, dans les villes d’Halifax, de Saint-Jean (Nouveau-Brunswick), de Charlottetown, de Québec, de Montréal, d’Ottawa, de Toronto, d’Hamilton, de London, de Winnipeg, de Victoria et en tels autres endroits qui seront désignés par arrêté en conseil. Il ne sera pas nécessaire de tenir chaque session à tous ces endroits; mais les époques et les lieux des sessions d’examens seront déterminés,

“ de temps en temps, par arrêté en conseil. Autant que possible, les examens seront écrits. Les dépenses seront soldées au moyen de fonds spéciaux votés d'avance par le parlement.”

Page 2, ligne 38, après le mot “ paragraphe ” insérez ce qui suit comme clause C.

Clause C.

“ La section treize du dit acte est abrogée, et remplacée par la suivante :—

“ 13. Le minimum du salaire des premiers commis sera de mille huit cents piastres, avec augmentation annuelle de cinquante piastre jusqu'à ce que le chiffre de deux mille quatre cents piastres soit atteint.

“ (2) Aucune augmentation de salaire par application de la présente section ne se fera avant le premier jour de juillet prochain.”

Page 4, ligne 35, après le mot “ service ” insérez ce qui suit comme clause D :—

Clause D.

“ 9. Les salaires des fonctionnaires, commis et employés mentionnés dans l'annexe B du dit acte seront réglés sur l'échelle qu'elle établit. Les salaires des fonctionnaires, commis et employés de la seconde division, ou division extérieure de départements autres que ceux des Douanes, du Revenu de l'intérieur et des Postes seront, sans préjudice des dispositions de tout acte y relatif, fixés dans tous les cas par arrêté en conseil.”

“ (2) Est abrogée cette partie de l'annexe B du dit acte qui a trait aux “ départements en général.”

Page 5, ligne 14, après le mot “ fin ” insérez ce qui suit comme paragraphe 2 :

“ 2. En ce qui concerne le greffier du conseil privé, et tous les employés sous lui, et dans le cas de tout fonctionnaire ou employé de qui le gouverneur en conseil exigera ce complément, les mots contenus dans l'annexe B du présent acte seront ajoutés au serment à l'endroit où se trouvent les astérisques.”

Page 5, ligne 15, retranchez “ 2 ” et insérez “ 3.”

Page 5, ligne 18, retranchez “ 3 ” et insérez “ 4.”

Page 5, ligne 21, retranchez “ 4 ” et insérez “ 5.”

Page 5, ligne 25, retranchez “ 5 ” et insérez “ 6.”

Page 5, ligne 41, après le mot “ aux ” insérez ce qui suit comme clause E :

Clause E.

14. L'annexe B du dit acte est amendée comme il suit :—

(a.) Supprimez ce qui, dans cette annexe, concerne les Douanes et le Revenu de l'Intérieur, et insérez à la place ce qui suit :—

DOUANES.

Echelle des appointements.

Inspecteurs.....	\$1,600 à 2,500
Percepteurs.....	400 à 4,000
Contrôleurs.....	1,200 à 2,500
Premiers commis.....	1,200 à 2,000
Commis.....	400 à 1,200
Premiers préposés du débarquement.....	800 à 1,200
Préposés du débarquement.....	400 à 1,000
Jaugeurs.....	600 à 1,200
Garde-clefs en chef.....	800 à 1,200
Garde-clefs.....	400 à 800
Surveillants des arrivages.....	800 à 1,000
Préposés des arrivages.....	400 à 600
Messagers.....	200 à 500
Estimateurs.....	800 à 2,000
Aides-estimateurs.....	600 à 1,000

REVENU DE L'INTÉRIEUR.

Inspecteur en chef.....	\$	2,800
Inspecteurs.....	1,600 à	2,500
Percepteurs... ..	500 à	2,200
Sous-percepteurs.....	400 à	1,500
Commis (comptables).....	600 à	1,200
Agents d'accise de la classe spéciale.....		1,200
“ “ des 1re, 2me et 3me classes.....	600 à	1,000
Agents d'accise stagiaires.....		500
Messagers.....	200 à	500

Auxquels pourront être ajoutés pour la surveillance des manufactures importantes, un supplément d'appointements pour les agents d'accise de la classe spéciale qui rempliront ces fonctions n'excédant pas \$200 par année.

(b.) Supprimer ce qui, dans l'annexe, concerne les courriers sur chemins de fer, et in-érer à la place ce qui suit :—

Courriers sur chemins de fer.

	Au début.		Après 2 années de service dans l'une des classes de courriers sur chemins de fer.		Après 5 années de service dans l'une des classes de courriers sur chemins de fer.		Après 10 années de service dans l'une des classes de courriers sur chemins de fer.	
	Service de jour.	Service de nuit.	Service de jour.	Service de nuit.	Service de jour.	Service de nuit.	Service de jour.	Service de nuit.
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Premiers commis.....	1,000	1,200	1,350	1,500
1ère classe.....	720	880	800	1,000	880	1,100	960	1,200
2me classe.....	600	720	640	800	720	880	800	1,000
3me classe.....	480	600	520	640	560	700	640	800

En sus du salaire régulier, les commis autres que les premiers commis recevront une allocation n'excédant pas un demi-centin par mille parcours par eux dans l'exercice de leurs fonctions dans les wagons-postes.

Page 7, ligne 11, retranchez depuis "aide" jusqu'à "et" dans la ligne 17 et insérez annexe B.

Sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Smith, il a été

Ordonné, que les dits amendements soient pris en considération par la Chambre, demain.

Un mes-age de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte à l'effet d'amender l'acte concernant la compagnie du chemin de fer de Credit Valley," et pour informer le Sénat qu'elle a acquiescé à l'amendement fait au dit bill avec un amendement auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit amendement à l'amendement a été alors lu par le greffier comme suit :—

Dans l'amendement.

Page 3, ligne 5, après " Ontario " insérez la clause suivante comme clause A :

Clause A.

" 6. Si, à aucune époque ultérieure, la Cie du chemin de fer de Credit Valley conclut des conventions de fusion ou d'affermage, ou d'exploitation collective, avec la Cie du Grand Tronc, ou des conventions pour l'usage commun de leurs lignes respectives, soit directement ou au moyen d'aucune compagnie affermant ou contrôlant sa ligne, alors les pouvoirs conférés par les clauses 3 et 4 de cet acte, cesseront et se termineront."

Sur motion de l'honorable M. Allan, secondé par l'honorable M. Carvell, il a été Ordonné, que le dit amendement à l'amendement, soit pris en considération par la Chambre, demain.

Un message a été reçu de la Chambre des Communes, pour rapporter le bill intitulé : " Acte à l'effet d'incorporer la compagnie canadienne de télégraphes Rapides (à responsabilité limitée)," et pour informer cette Chambre qu'elle a passé le dit bill avec divers amendements, auxquels elle demande son concours.

Les dits amendements ont été alors lus par le greffier comme suit :—

Page 1, ligne 36, après " Canada " insérez : " Pourvu qu'il s'est fait aucun tel achat, bail ou traité d'exploitation à l'égard de la ligne d'aucune autre compagnie de télégraphe ou de téléphone, les pouvoirs à exercer et les prix à exiger seront seulement ceux conférés et autorisés par le présent acte."

Page 2, ligne 10, après " de " ajoutez " cinq."

Page 2, ligne 14, retranchez " cinquante " et insérez " dix."

Page 2, ligne 34, retranchez depuis " lignes " jusqu'à " et " dans la 39e ligne.

Page 3, ligne 47, après " sauver " insérez " les personnes ou."

Page 4, ligne 11, après " de " insérez " télégraphe ou de."

Sur motion de l'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. Carvell, il a été Ordonné, que les dits amendements soient pris en considération par la Chambre, demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier dans les mots suivants :

CHAMBRE DES COMMUNES,
Mercredi, 9 mai 1883.

Résolu, qu'il soit envoyé un message au Sénat informant leurs Honneurs que cette Chambre a adopté les premier, troisième, quatrième et cinquième de leurs amendements au bill (No 43) intitulé : " Acte à l'effet d'amender " l'Acte pour incorporer la Société des Missions de l'Eglise Méthodiste Wesleyenne en Canada," et désapprouve leur second amendement pour la raison suivante : Le Parlement du Canada n'ayant pas juridiction dans les questions de droit civil qui relèvent des législatures des provinces, il ne devrait pas prescrire les termes et conditions auxquels les transports devront être faits à la société, laissant les lois de chaque province statuer sur tels transports.

Ordonné, que le greffier porte le dit message au Sénat.

Attesté,

J. B. BOURINOT,
Greffier des Communes.

Sur motion de l'honorable M. Vidal, secondé par l'honorable M. Montgomery, il a été

Résolu, qu'un des maîtres en chancellerie se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat n'insiste pas sur son second amendement auquel les Communes refusent d'acquiescer.

Alors, sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Smith,

La Chambre s'est ajournée.

AFFAIRES DE ROUTINE.

Vendredi, 11 Mai, 1883.

Pétitions à présenter.

Pétitions à lire.

Rapports de comités à présenter.

Avis de motions.

MOTIONS.

Pour Vendredi, 11 Mai, 1883.

1883. Par l'honorable M. *Haythorne* :

1 9 mai—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur Général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre une copie des jugements rendus dernièrement par la Cour Suprême sur les appels *La Reine vs. McLeod* et *La Reine vs. Stewart* ; aussi une copie des opinions (si elles ont été données) des juges *Fournier* et *Henry* qui ont différé de sentiment d'avec la majorité de la Cour.

Par l'honorable M. *Power* :

2 10 mai—Lorsque l'ordre du jour appellera la 3e lecture du bill relatif aux arrangements de trafic entre la compagnie du Grand Tronc de chemin de fer et la compagnie du chemin de fer de la rive Nord, il proposera : Que le dit bill ne soit pas maintenant lu la 3e fois, mais qu'il soit renvoyé à un comité de toute la Chambre avec instruction d'ajouter à la deuxième clause les mots suivants :
 “ Et rien de contenu au présent acte ne sera censé affecter, autrement qu'il y est expressément mentionné aucun droit existant “ à l'époque de sa passation.”

ORDRE DU JOUR

Vendredi, 11 Mai, 1883.

1883.

- 1 10 mai — *Troisième lecture* (Bill 113)—Arrangement de trafic entre la Cie du Grand Tronc et la Cie du chemin de fer du Nord.—(Hon. M. Vidal).
- Premier ordre.*
- 2 10 “ *La Chambre de nouveau en comité* sur le bill des terres fédérales.—(Hon. sir Alexander Campbell).
- 3 8 “ *Prise en considération* du 1er rapport du comité mixte de la bibliothèque.—(Hon. M. Allan).
- 4 10 “ *Seconde lecture* (Bill 118)—Cie du télégraphe européen, américain, canadien et asiatique.—(Hon. M. Plumb).
- 5 10 “ *Comité de toute la Chambre* (Bill T)—Billets promissoires et lettres de change dans la province de l’*Ile du Prince-Edouard*.—(Hon. sir Alexander Campbell).
- 6 10 “ *Comité de toute la Chambre* (Bill 115)—Refonte et amendement de l’acte du Revenu de l’Intérieur.—(Hon. sir Alexander Campbell).
- 7 10 “ *Prise en considération* des amendements de la Chambre des Communes (Bill 98)—Cie du chemin de fer du Nord du *Canada*.—(Hon. M. Allan).
- 8 10 “ *Prise en considération* des amendements de la Chambre des Communes (Bill B)—Acte du service civil, 1882.—(Hon. sir Alexander Campbell).
- 9 10 “ *Prise en considération* de l’amendement de la Chambre des Communes aux amendements faits par le Sénat (Bill 50)—Cie du chemin de fer de *Credit Valley*.—(Hon. M. Allan).
- 10 10 “ *Prise en considération* des amendements de la Chambre des Communes (Bill I)—Cie des télégraphes rapides.—(Hon. M. Power).

No. 50.

11e Session, 5e Parlement, 46 Victoria, 1883.

*Jeu*di, 10 *Mai*, 1883.

PROCES-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT.

OTTAWA :

IMPRIMERIE MACLEAN, ROGER ET CIE

1883.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA.

Vendredi, 11 Mai, 1883.

Les membres présents étaient:—

L'honorable *DAVID LEWIS MACPHERSON*, Président,

Les honorables messieurs

<i>Alexander,</i>	<i>DeBlois,</i>	<i>Macdonald,</i>	<i>Pozer,</i>
<i>Allan,</i>	<i>Dever,</i>	<i>Masson,</i>	<i>Read,</i>
<i>Almon,</i>	<i>Dickey,</i>	<i>McClelan,</i>	<i>Reesor,</i>
<i>Archibald,</i>	<i>Ferguson,</i>	<i>McKay,</i>	<i>Robitaille,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>McMaster,</i>	<i>Ryan,</i>
<i>Baillargeon,</i>	<i>Flint,</i>	<i>Miller,</i>	<i>Schultz,</i>
<i>Bellerose,</i>	<i>Girard,</i>	<i>Montgomery,</i>	<i>Scott,</i>
<i>Benson,</i>	<i>Glasier,</i>	<i>Nelson,</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Boucherville, de,</i>	<i>Grant,</i>	<i>Northwood,</i>	<i>Skead,</i>
<i>Bourinot,</i>	<i>Guvremont,</i>	<i>O'Donohoe,</i>	<i>Smith,</i>
<i>Campbell</i>	<i>Hamilton,</i>	<i>Ogilvie,</i>	<i>Stevens,</i>
<i>(Sir Alexander),</i>	<i>Haythorne,</i>	<i>Pâquet,</i>	<i>Sutherland,</i>
<i>Carvell,</i>	<i>Howlan,</i>	<i>Pelletier,</i>	<i>Vidal,</i>
<i>Chaffers,</i>	<i>Kaulbach,</i>	<i>Plumb,</i>	<i>Wark.</i>
<i>Chapais,</i>	<i>Leonard,</i>	<i>Power,</i>	

PRIÈRES :

L'honorable M. Haythorne, secondé par l'honorable M. Leonard, a proposé :

Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur Général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre une copie des jugements rendus dernièrement par la Cour Suprême sur les appels *La Reine vs. McLeod* et *La Reine vs. Stewart* ; aussi une copie des opinions (si elles ont été données) des juges Fournier et Henry qui ont différé de sentiment d'avec la majorité de la Cour.

Après débat,

La dite motion a été retirée avec la permission de la Chambre.

L'ordre du jour ayant été lu pour la troisième lecture du bill intitulé : " Acte autorisant la compagnie du Grand Tronc de chemin de fer du Canada à étendre à cinquante ans son traité de trafic avec la compagnie du chemin de fer de la rive " Nord,"

L'honorable M. Vidal a proposé, secondé par l'honorable M. Ferrier :

Que le dit bill soit lu la troisième fois, maintenant.

L'honorable M. Power a proposé en amendement, secondé par l'honorable M. Kaulbach :

Que le dit bill ne soit pas maintenant lu la 3e fois, mais qu'il soit renvoyé à un comité de toute la Chambre avec instruction d'ajouter à la deuxième clause les mots suivants :

" Et rien de contenu au présent acte ne sera censé affecter, autrement qu'il y est expressément mentionné aucun droit existant à l'époque de sa passation."

Après débat,

La question de concours ayant été mise sur la dite motion la Chambre s'est divisée, et les noms ayant été demandés ils ont été pris comme suit :—

CONTENTS :

Les honorables messieurs

Allan,	Chapais,	McClelan,	Pelletier,
Armand,	Dever,	McKay,	Power,
Baillargeon,	Grant,	Masson,	Pozer,
Bellerose,	Haythorne,	Nelson,	Reesor,
Boucherville, de,	Kaulbach,	O'Donohoe,	Scott et
Chaffers,	Leonard,	Pâquet,	Stevens.—24.

NON-CONTENTS :

Les honorables messieurs

Alexander,	Ferrier,	Macdonald,	Read,
Archibald,	Flint,	Macpherson	Robitaille,
Benson,	Girard,	(Président),	Ryan,
Bourinot,	Gasier,	Miller,	Simpson,
Campbell	Guévremont,	Montgomery,	Skead,
(Sir Alexander),	Hamilton,	Northwood,	Smith,
Carvell,	Howlan,	Ogilvie,	Vidal et
Dickey,	McMaster,	Plumb,	Wark.—31.
Ferguson,			

Ainsi elle a été résolue dans la négative.

La question de concours ayant été alors mise sur la motion principale, elle a été résolue, sur division, dans l'affirmative.

Alors sur motion de l'honorable M. Vidal, secondé par l'honorable M. Ferrier, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le bill intitulé: "Acte à l'effet de modifier de nouveau et de refondre tels que modifiés les différents actes concernant les terres publiques " fédérales y mentionnées."

(*En comité.*)

(*Voir journal.*)

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Vidal a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec divers amendements.

Ordonné, que les dits amendements soient reçus.

Et les dits amendements ayant été lus une seconde fois ils ont été agréés.

Sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Smith, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois, lundi prochain.

L'ordre du jour ayant été lu pour la prise en considération du premier rapport du comité mixte du Sénat et de la Chambre des Communes, nommé pour aider Son Honneur le Président dans l'administration de la bibliothèque du parlement,

Sur motion de l'honorable M. Allan, secondé par l'honorable M. Pelletier, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mardi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte à l'effet de modifier l'acte " constitutif de la compagnie du câble européen, américain, canadien et asiatique (à " responsabilité limitée) et de changer son nom en celui de " Compagnie du câble " américain, britannique et continental (à responsabilité limitée," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Plumb, secondé par l'honorable M. Vidal, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et hâvres.

L'ordre du jour ayant été lu pour mettre la Chambre en comité général sur le bill intitulé: "Acte concernant les lettres de change et les billets promissoires dans " la province de l'Île du Prince-Edouard,"

Sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Smith, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à lundi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le bill intitulé: "Acte à l'effet de refondre et modifier les " divers actes concernant le Revenu de l'Intérieur."

(*En comité.*)

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Allan a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Smith, il a été

Ordonné, que le dit bill soit pris en considération par la Chambre, lundi prochain.

La Chambre, conformément à l'ordre, a pris en considération les amendements faits par la Chambre des Communes au bill intitulé : Acte à l'effet d'amender l'acte " du Service Civil de 1882."

Et les dits amendements ayant été lus de nouveau par le greffier,

Sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Smith, il a été

Ordonné, que les dits amendements soient agréés.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a acquiescé aux amendements faits au dit bill, sans amendement.

Conformément à l'ordre, la Chambre a pris en considération l'amendement fait par la Chambre des Communes au bill intitulé : " Acte à l'effet de modifier l'acte " concernant la compagnie du chemin de fer de Credit Valley."

Le dit amendement ayant été lu de nouveau par le greffier,

Sur motion de l'honorable M. Allan, secondé par l'honorable M. Pelletier, il a été

Ordonné, que le dit amendement soit agréé.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a agréé l'amendement fait au dit bill sans amendement.

La Chambre, conformément à l'ordre, a pris en considération les amendements faits par la Chambre des Communes au bill intitulé : " Acte à l'effet d'incorporer la compagnie canadienne de télégraphes rapides (à responsabilité limitée.)"

Et les dits amendements ayant été lus de nouveau par le greffier,

Sur motion de l'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. Carvell, il a été

Ordonné, qu'ils soient agréés.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a acquiescé aux amendements faits au dit bill sans amendement.

La Chambre, conformément à l'ordre, a pris en considération les amendements faits par les Communes au bill intitulé : " Acte concernant le chemin de fer du Nord, du Canada."

Et les dits amendements ayant été lus de nouveau par le greffier,

Sur motion de l'honorable M. Allan, secondé par l'honorable M. Pelletier, il a été

Ordonné, qu'ils soient agréés.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a acquiescé aux amendements faits au dit bill sans amendement.

Alors, sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Smith,

La Chambre s'est ajournée à lundi prochain à trois heures de l'après-midi.

AFFAIRES DE ROUTINE.

Lundi, 14 Mai, 1883.

Pétitions à présenter.

Pétitions à lire.

Rapports de comités à présenter.

Avis de motions.

MOTIONS.

Pour Lundi, 14 Mai, 1883.

1883. Par l'honorable M. Power :

1 11 mai—Lorsque l'ordre du jour appellera la troisième lecture du bill relatif aux terres publiques, il proposera que le dit bill ne soit pas maintenant lu la troisième fois, mais qu'il soit renvoyé au comité général avec instruction de l'amender en ajoutant le paragraphe suivant à la 31e section :

4. " Pourvu aussi que la mise en culture de quinze acres par celui qui " aura obtenu l'inscription d'établissement soit regardé comme " l'équivalent du terme de résidence exigée pendant la première " année après l'inscription."

Par l'honorable M. Power :

2 11 mai—Lorsque l'ordre du jour appellera la troisième lecture du bill relatif aux terres publiques, il proposera que le dit bill ne soit pas maintenant lu la troisième fois, mais qu'il soit renvoyé au comité général avec instruction de l'amender en retranchant dans la deuxième ligne de la 37e section les mots : " après trois ans de résidence ; "

1883. Par l'honorable M. Power :

- 3 11 mai—Lorsque l'ordre du jour appellera la troisième lecture du bill relatif aux terres publiques, il proposera que le dit bill ne soit pas maintenant lu la troisième fois, mais qu'il soit renvoyé au comité général avec instruction de l'amender en insérant le paragraphe suivant à la 38e section : " Nulles terres ne seront vendues, " inscrites à titre d'établissement ou patentées autrement qu'aux " conditions de culture qui auront pu être prescrites par le " Gouverneur en Conseil."

Par l'honorable M. Reesor :

- 4 11 mai—Lorsque l'ordre du jour appellera la troisième lecture du bill relatif aux terres publiques, il proposera que le dit bill soit de nouveau amendé comme suit :
- Page , ligne , après " résidence " insérez : " Pourvu aussi que " dans les cas où l'établissement aura été mis en culture pour " plus de la moitié quand la patente sera demandée, le ministre " de l'Intérieur puisse en inférer, sans autre preuve, que la " résidence a été suffisante."

ORDRE DU JOUR.

Lundi, 14 Mai, 1883.

1883.

- 1 11 mai — *Troisième lecture* (Bill 45)—Acte des terres fédérales, tel qu'amendé.— (Hon. sir *Alexander Campbell*).
- 2 11 " *Comité de toute la Chambre* (Bill T)—Billets promissoires et lettres de change dans l'*Ile du Prince-Edouard*.—(Hon. sir *Alexander Campbell*).
- 3 11 " *Prise en considération* du rapport du comité de toute la Chambre (Bill 115)—Refonte et amendement de l'acte du Revenu.—(Hon. sir *Alexander Campbell*).

PROCES-VERBAUX

Le 11 Mars 1888

SEANCES DU SENAT

Reunion publique

Reunion publique

CHATELAIN

REUNION DU SENAT

DE

ROCHE-A-MENVAUX

Le 11 Mars 1888

Le 11 Mars 1888

No 51

Minutes of the Senate meeting, including names of members and the text of the proceedings.

No. 51.

1re Session, 5e Parlement, 46 Victoria, 1883.

Vendredi, 11 Mai, 1883.

PROCES-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT.

OTTAWA :

IMPRIMERIE MACLEAN, ROGER ET CIE.

1883.

PROCÈS-VERBAUX

LES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA.

Lundi, 14 Mai, 1883.

Les membres présents étaient :—

L'honorable *DAVID LEWIS MACPHERSON*, Président,

Les honorables messieurs

Alexander,
Allan,
Armand,
Baillargeon,
Bellerose,
Benson,
Boucherville, de,
Bourinot,
Campbell
 (Sir Alexander),
Carvell,
Chaffers,
Chapais,
De Blois,

Dever,
Dickey,
Ferguson,
Ferrier,
Flint,
Glasier,
Grant,
Guévremont,
Haythorne,
Howlan,
Kaulbach,
Leonard,
Macdonald,
Masson,

McClelan,
McKay,
McMaster,
Miller,
Montgomery,
Nelson,
Northwood,
O'Donohoe,
Pâquet,
Pelletier,
Plumb,
Power,
Pozer,

Read,
Reesor,
Robitaille,
Ryan,
Schultz,
Scott,
Simpson,
Smith,
Stevens,
Sutherland,
Trudel,
Vidal,
Wark.

PRIÈRES :—

L'honorable M. Bellerose, du comité des ordres permanents et des bills privés, a présenté le rapport suivant.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier, comme suit :

SÉNAT,

CHAMBRE DE COMITÉ,

LUNDI, 14 mai, 1883.

Le comité des ordres permanents et des bills privés a l'honneur de présenter le rapport suivant :—

Depuis plusieurs années, les délais dans lesquels doivent être présentés à votre honorable Chambre les pétitions en obtention de bills privés, les bills privés et les rapports des comités chargés de l'examen de ces bills, ont été fréquemment prolongés ; et comme cette pratique entraîne des inconvénients et souvent aussi des retards inutiles dans le progrès de la législation d'intérêt privé, votre comité a recherché si les règles qui s'appliquent à ces cas ne devraient pas être amendées par une extension de ces délais, en vue d'obvier autant que possible à l'avenir à ces inconvénients et à ces retards.

Dans ce but, votre comité a résolu de recommander d'apporter les amendements suivants aux règles qui gouvernent cette matière, et de s'en tenir à la stricte observation de ces règles, après qu'elles auront été ainsi amendées :—

1° Que la 49e règle soit à l'avenir la 50e règle, et que la 50e devienne la 49e.

2° Que la 50e règle, désormais la 49e, soit amendée en insérant après le mot "concernant" dans la 4e ligne, les mots : "les pétitions en obtention de bills privés, présentation de ces bills, les rapports de comités sur ces bills et".

3° Que la 49e règle, désormais la 50e, soit amendée de manière à se lire comme suit :—

"Aucune pétition pour obtenir un bill privé n'est reçue par le Sénat après les vingt premiers jours de la session ; aucun bill privé ne peut lui être présenté après les trente premiers jours ; et aucun rapport d'un comité permanent ou spécial sur un bill privé ne peut être reçu après les soixante premiers jours de la session."

Le tout respectueusement soumis,

JOS. H. BELLEROSE,

Président.

Sur motion de l'honorable M. Bellerose, secondé par l'honorable M. Armand, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit pris en considération mercredi prochain et que les membres soient notifiés d'être présents pour le prendre en considération, en conformité avec la dix-septième règle.

L'honorable M. Allan, du comité mixte du Sénat et de la Chambre des Communes nommé pour aider Son Honneur le Président dans l'administration de la bibliothèque du Parlement, a présenté son second rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et le dit rapport a été alors lu par le greffier comme suit :

Les membres du Sénat faisant partie du comité mixte de la bibliothèque ont l'honneur de faire ce second rapport :

Que dans le but de restreindre la circulation excessive permise par les règlements actuels des deux Chambres du Parlement, le comité a décidé de formuler les règlements additionnels qu'il recommande à l'adoption du Sénat, comme ordres permanents :—

1. Que les membres des deux Chambres soient requis de retourner avant la fin de chaque session tous les livres de la bibliothèque en leur possession.

2. Que le bibliothécaire fasse connaître au comité de la bibliothèque, au commencement de chaque session, les noms de ceux qui n'auront point observé le susdit règlement,

3. Que l'émission des billets conférant le privilège d'emprunter des livres de la bibliothèque soit restreinte, 1° aux membres du service civil selon que le jugera à propos l'un ou l'autre des Orateurs (ces billets ne devant autoriser le prêt que d'un seul ouvrage à la fois, pendant la vacance), et 2° aux personnes qui s'occupent de travaux littéraires, à la discrétion de l'un des Orateurs.

Les comptes du bibliothécaire pour l'année passée ont été vérifiés et trouvés exacts et satisfaisants.

BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT,

12 mai, 1883.

Alors, sur motion de l'honorable M. Allan, secondé par l'honorable M. Pelletier, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit pris en considération par la Chambre, jeudi prochain.

L'ordre du jour ayant été lu pour la troisième lecture du bill intitulé : "Acte à l'effet de modifier de nouveau et de refondre tels que modifiés les différents actes concernant les terres publiques fédérales y mentionnées," tel qu'amendé,

L'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Smith, a proposé :
Que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

L'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. McClelan, a proposé en amendement :

Que le dit bill ne soit pas maintenant lu la troisième fois, mais qu'il soit renvoyé au comité général avec instruction de l'amender en ajoutant le paragraphe suivant à la 31e section :

"Pourvu aussi que la mise en culture de quinze acres par celui qui aura obtenu l'inscription d'établissement soit regardé comme l'équivalent du terme de résidence exigée pendant la première année après l'inscription."

La question de concours ayant été mise sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans la négative.

La question de concours ayant été mise de nouveau sur la motion principale,

L'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. McClelan, a proposé en amendement :

Que le dit bill ne soit pas maintenant lu la troisième fois, mais qu'il soit renvoyé au comité général avec instruction de l'amender en retranchant dans la deuxième ligne de la 37e section les mots : "après trois ans de résidence ;"

La question de concours ayant été mise sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans la négative.

La question de concours ayant été mise de nouveau sur la motion principale,

L'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. McClelan, a proposé en amendement :

Que le dit bill ne soit pas maintenant lu la troisième fois, mais qu'il soit renvoyé au comité général avec instruction de l'amender en insérant le paragraphe suivant à la 38e section : "Nulles terres ne seront vendues, inscrites à titre d'établissement ou patentées autrement qu'aux conditions de culture qui auront pu être prescrites par le Gouverneur en Conseil."

Après débat,

La dite motion a été retirée, avec la permission de la Chambre.

La question de concours ayant été mise de nouveau sur la motion principale,

L'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. McClelan, a proposé en amendement :

Que le dit bill soit de nouveau amendé comme suit :

Page , ligne , après "résidence" insérez : "Pourvu aussi que dans les cas où l'établissement aura été mis en culture pour plus de la moitié quand la patente sera demandée, le ministre de l'Intérieur puisse en inférer, sans autre preuve, que la résidence a été suffisante."

La question de concours ayant été mise sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans la négative.

La question de concours ayant été mise de nouveau sur la motion principale, elle a été résolue dans l'affirmative.

Sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Smith, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill, tel qu'amendé, a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande son concours.

L'ordre du jour ayant été lu pour mettre la Chambre en comité général sur le bill intitulé : "Acte concernant les lettres de change et les billets promissoires dans la province de l'Île du Prince-Edouard,"

Sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Smith, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mercredi prochain.

L'ordre du jour ayant été lu pour la prise en considération du rapport du comité général sur le bill intitulé : "Acte à l'effet de refondre et modifier les actes concernant le Revenu de l'Intérieur,"

Sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Smith, il a été

Ordonné, que le rapport du comité général au dit bill ne soit pas considéré maintenant, mais que le bill soit renvoyé de nouveau à un comité général pour y ajouter de nouveaux amendements.

(En comité)

(Voir Journal.)

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Allan a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec divers amendements.

Ordonné, que le rapport soit maintenant reçu, et

Les dits amendements ayant été lus une seconde fois par le greffier, ils ont été agréés.

Sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Smith, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois, demain.

L'honorable sir Alexander Campbell a présenté à la Chambre, un bill intitulé : "Acte à l'effet d'amender les statuts refondus du Canada en ce qui concerne les loteries."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, demain.

L'honorable sir Alexander Campbell, ministre de la Justice, a présenté à la Chambre une réponse à une adresse à Son Excellence le gouverneur-général en date du 1er mai, 1883, priant Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre un état indiquant :

1o. Les divers produits alimentaires dont le ministère du Revenu de l'Intérieur a ordonné l'analyse aux chimistes nommés officiellement ;

2o. Les substances minérales et végétales employés comme médicaments (drogues), et le rapport des analystes du gouvernement à leur sujet, constatant le degré de pureté ou de falsification de ces substances médicamenteuses.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table, et elle est comme suit :

(Voir documents de la session No. .)

L'honorable M. Simpson, du comité mixte du Sénat et de la Chambre des Communes relatif aux impressions du Parlement, a présenté son septième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été lu par le greffier comme suit :—

SALLE DU COMITÉ,

VENDREDI, 11 mai, 1883.

Le comité mixte des impressions du parlement a l'honneur de présenter ce qui suit comme son septième rapport :

Votre comité ayant pris en considération cette partie de son second rapport, qui lui a été déferée de nouveau, recommandant que "le rapport de l'honorable *James Cockburn*, le commissaire chargé de réunir, examiner et classifier les statuts de la Puissance du Canada ne soit pas imprimé," recommande que le dit rapport soit maintenant imprimé ainsi que :—

Réponse à Adresse,—Etat détaillé, avec dates, de toutes dépenses encourues au sujet de la commission de l'honorable *James Cockburn* pour refondre les statuts. (No 17a.)

Réponse à Adresse,—Correspondance touchant la nomination d'un commissaire pour réviser les statuts du Canada. (No 17b.)

Votre comité recommande aussi que les documents suivants soient imprimés, savoir :—

Communication, conformément à une résolution de la Chambre, du 20 février, 1882, de *W. C. Van Horne*, gérant général de la Cie du chemin de fer du Pacifique canadien, datée de Montréal, le 13 avril, 1883, donnant de nouvelles informations sur la ligne que l'on se propose d'adopter à travers les Montagnes Rocheuses et les montagnes de Selkirk. (No 27l.)

Réponse à Adresse,—Copie du memorandum officiel de la Cie du chemin de fer du Pacifique Canadien, daté du 12 septembre, 1882, expliquant sa position et ses perspectives. (No 27n.)

Réponse à Ordre,—Copie de toutes demandes de ventes ou de locations de terrains houilliers dans le Nord-Ouest; etc., etc. (*Sous forme de tableau.*)

Réponse à Ordre,—Etat complet de toute la houille déclarée en transit ou pour l'exportation pendant les années expirées le 30 juin, 1881 et 1882; indiquant la quantité ainsi déclarée à chaque port douanier; etc., etc. (No 36c.)

Réponse à Adresse,—Correspondance échangée entre le gouvernement de la Nouvelle-Ecosse et les départements des Chemins de fer et des Travaux Publics, au sujet du transfert de l'embranchement de chemin de fer entre Truro et Pictou, et de la correspondance échangée avec la Cie de chemin de fer et de charbon de Halifax et du Cap Breton, concernant les affaires du chemin de fer de prolongement vers l'est dans la Nouvelle-Ecosse. (No 40j.)

Réponse à Ordre,—Copie de tous rapports relatifs à l'étude faite en mai et juin derniers d'un projet de chemin de fer d'embranchement entre la station de Harmony, sur le chemin de fer de l'Île du Prince-Édouard, et Elmira East Point, I. P.-E.; etc., etc. (No 86.)

Réponse à Adresse,—Copies de toutes dépêches, correspondance et télégrammes entre les gouvernements du Royaume-Uni et du Canada et entre le gouvernement du Canada et le Haut-Commissaire, touchant les négociations pour des arrangements commerciaux avec la France, l'Espagne ou d'autres contrées; etc., etc. (No 89.)

Réponse à Adresse,—Copie de toute correspondance entre le gouvernement de la Colombie anglaise et le gouvernement du Canada relativement à l'immigration dans la Colombie anglaise; aussi, de toute correspondance au sujet de l'immigration chinoise. (No 93a.)

Réponse à Adresse,—Copie de la correspondance échangée récemment entre le gouvernement fédéral et celui de la Colombie anglaise, et des ordres en conseil au sujet de l'immigration dans cette province, (No 93.)

Réponse à Adresse,—Copie de toute représentation par l'une ou l'autre des Chambres de la législature de Québec au sujet d'une augmentation du subside provincial. (No 94.) (*Dans les documents de la session seulement.*)

Réponse à Adresse,—Correspondance échangée entre le secrétaire d'Etat et le lieutenant-gouverneur de la province d'Ontario au sujet de la sentence arbitrale relative aux limites nord et nord-ouest de cette province. (No 95.)

Réponse à Adresse,—Correspondance échangée entre le gouvernement du Canada et le département de la marine et des pêcheries, et le gouvernement britannique au sujet de la cession au Canada de l'île du Portage, à l'entrée de la rivière Miramichi, etc., etc. (No 96.) (*Dans les documents de la session seulement.*)

Réponse à Ordre,—Etat indiquant le montant de droits perçus, du 15 mars, 1879, au 1er janvier, 1883, sur les céréales comprises sous le titre " Grain et produits du grain " dans les Tableaux du Commerce et de la Navigation du Canada; aussi, les quantités totales de grains et produits de grains importés; etc, etc. (No 100)

Réponse à Ordre,—Etat (semblable à ceux publiés dans les Tableaux du Commerce et de la Navigation) de tous les instruments aratoires, voitures, wagons et traîneaux expédiés en entrepôt au Manitoba des autres provinces du Canada pendant l'année fiscale expirée le 30 juin dernier. (No 103.)

Réponse à Ordre,—Etat (semblable à ceux publiés dans les Tableaux du Commerce et de la Navigation) de l'importation des instruments aratoires dans le Manitoba et le Nord-Ouest, et des wagons, traîneaux et voitures, du 30 juin jusqu'au 31 décembre dernier. (No 103a.)

Réponse à Ordre,—Etat (semblable à ceux publiés dans les Tableaux du Commerce et de la Navigation) de tous les instruments aratoires, voitures, wagons et traîneaux expédiés en entrepôt au Manitoba des autres provinces du Canada, entre le 1er juillet et le 31 décembre dernier. (No 103b.)

Réponse à Adresse,—Copie des renseignements recueillis par l'entremise des officiers du gouvernement et de toute correspondance avec les autorités impériales ou autrement, touchant la durée de la saison de navigation dans la baie d'Hudson, indiquant, en autant qu'on a pu s'en assurer, les dates auxquelles les détroits sont suffisamment libres pour permettre le passage des steamers ou des voiliers, les sondages qui ont été pratiqués, etc., etc. (No 104.)

Réponse à Ordre,—Copie de la sentence arbitrale sur la demande d'indemnité pour dommages présentée par l'entrepreneur du canal de Grenville et Carillon en vertu du contrat en vigueur en 1871-72; etc., etc. (No 105.)

Réponse à Ordre,—Etat indiquant les montants portés au compte de la dette publique de la Puissance du Canada qui ont été dépensés pour obligations de chemins de fer, canaux et navigation dans la Colombie Anglaise, le Manitoba, Ontario, Québec, le Nouveau-Brunswick, l'Île du Prince-Edouard, la Nouvelle-Ecosse proprement dite et l'Île du Cap-Breton, jusqu'au 1er juillet, 1882; etc., etc. (No 109.)

Rapport du comité des Privilèges et Elections (Chambre des Communes) auquel a été déferé le rapport transmis par *Michael McCormick*, officier-rapporteur pour le district électoral du comté de King, I. P.-E., à la dernière élection pour le dit district électoral, et les documents y attachés. (Appendice No 2.)

Rapport du comité spécial (Chambre des Communes) chargé de considérer la question d'une communication à vapeur entre l'Île du Prince-Edouard et la terre ferme, et preuve qui l'accompagne. (Appendice No 3.)

Rapport du comité spécial (Chambre des Communes) chargé de considérer le développement du commerce interprovincial. (Appendice No 4.)

Votre comité recommande aussi que les documents suivants ne soient pas imprimés :—

Listes des actionnaires des diverses banques du Canada (No 19.)

Réponse à Ordre,—Etat faisant voir la réduction opérée par suite du changement apporté dans le mode de construction sur les sections A et B du chemin de fer du Pacifique canadien et le montant compris dans ce changement; etc., etc. (No 27p.)

Réponse à Ordre,—Correspondance relative au steamer faisant la correspondance entre le chemin de fer Intercolonial et Campbellton, Gaspé et les ports intermédiaires. (No 40k.)

Réponse à Adresse,—Copie des ordres en conseil affectant les articles suivants

des Comptes Publics pour l'année fiscale expirée le 30 juin, 1882, part. ii, page 204 : "Cie d'Imprimerie du *Citizen*, \$732 et \$839.75 ; *L. J. Demers* et fils, \$816.35, etc., etc. (No 41.)

Réponse à Adresse,—Copie des ordres en conseil affectant les articles suivants du relevé des paiements portés au compte des *Dépenses Imprévues*, déferé par la Chambre au comité des Comptes Publics, le 23 février, 1883 : juillet 12, "La Banque Nationale," \$625 ; etc., etc. (No 42.)

Réponse à Adresse,—Copie des ordres en conseil affectant les articles suivants du relevé des mandats du Gouverneur Général, émis pendant les exercices 1881-82 et 1882-83,—lequel relevé a été déferé par la Chambre au comité des Comptes Publics : "Sauvages du Manitoba," pour compléter les paiements annuels, \$202,371.14 ; etc., etc. (No 43.)

Réponse à Ordre,—Correspondance, etc., concernant la construction d'une rallonge au quai de Saint-Jean-Port-Joli, comté de l'Islet ; etc., etc. (No 46a.)

Réponse à Ordre,—Etat faisant connaître le nombre de navires, y compris le tonnage, la nationalité et le port où ils ont fait leur déclaration, qui ont importé du sucre, du sirop et de la mélasse pendant l'année fiscale expirée le 30 juin, 1881 ; etc., etc. (No 58b.)

Réponse à Adresse,—Dépêches, ordres en conseil et rapports touchant le rappel des troupes de Halifax. (No 88.)

Réponse à Adresse,—Correspondance entre le gouvernement et la compagnie du chemin de fer du lac Saint-Jean, relativement au subside octroyé à la dite compagnie ; etc., etc. (No 90.)

Réponse à Ordre,—Etat donnant les noms et les montants respectifs des droits de douane remboursés, au port de Toronto, pendant la dernière année fiscale ; (No 91.)

Réponse à Ordre,—Etat des importations et exportations du 1er juillet, 1882, au 1er janvier, 1883, donnant les quantités et la description des articles ; etc., etc. (No 92.)

Réponse à Ordre,—Copie de l'annonce demandant des soumissions pour la construction d'un steamer pour remplacer le "Glendon" ; les diverses soumissions reçues ; etc., etc. (No 97.)

Réponse à Ordre,—Etat donnant le coût de la fabrique de cartouches à Québec, et les noms et salaire de tous les officiers et employés ; etc., etc. (No 99.)

Réponse à Ordre,—Correspondance échangée entre le ministre de la marine et des pêcheries et toute personne ou toutes personnes concernées dans l'emploi du steamer du gouvernement, le "Newfield," pour aider le steamer naufragé, le "Moravian" ; etc., etc. (No 101.)

Copie des règlements concernant la disposition des terrains miniers autres que des gisements de houille. (No 102.)

Réponse à Adresse (Sénat),—Correspondance échangée entre le gouvernement canadien et le gouvernement impérial, et entre le gouvernement canadien et le gouvernement de la Colombie Britannique relativement au stationnement permanent d'un ou de plusieurs vaisseaux de guerre de Sa Majesté sur les côtes de la Colombie-Britannique. (No 106.)

Réponse à Adresse,—Correspondance entre le département des Terres de la Couronne de Winnipeg ou le département de l'Intérieur et des particuliers réclamant le lot No 133 dans la paroisse de Ste-Agathe, comté de Provencher, Manitoba. (No 107.)

Le tout respectueusement soumis,

J. SIMPSON,
Président.

Sur motion de l'honorable M. Simpson, secondé par l'honorable M. Flint, il a été Ordonné, que le dit rapport soit pris en considération par la Chambre, mercredi prochain.

Alors, sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Smith,
La Chambre s'est ajournée.

AFFAIRES DE ROUTINE.

Mardi, 15 Mai, 1883.

Pétitions à présenter.

Pétitions à lire.

Rapports de comités à présenter.

Avis de motions.

MOTIONS.

Pour Mardi, 15 Mai, 1883.

1883. Par l'honorable M. Power :

14 mai—Qu'il appellera l'attention sur la nécessité pratique qui existe de fournir au chemin de fer Intercolonial le moyen de se relier à *Montréal* et aux lieux situés à l'ouest de cette ville par une ligne indépendante du Grand Tronc de chemin de fer; et qu'il demandera au gouvernement s'il est disposé à prendre en favorable considération la proposition d'encourager la construction d'une telle ligne indépendante.

ORDRE DU JOUR.

Mardi, 15 Mai, 1883.

1883.

- 1 | 14 mai — *Troisième lecture* (Bill 115)—Refonte et amendement des actes du
Revenu de l'Intérieur, tel qu'amendé.—(Hon. sir *Alexander Campbell*).
- 2 | 14 “ *Prise en considération* du 1er rapport du comité mixte de la bibliothèque.
—(Hon. M. *Allan*).
- 3 | 14 “ *Deuxième lecture* (Bill U)—Amendement de l'acte des Statuts refondus
relatifs aux loteries.—(Hon. sir *Alexander Campbell*).

No. 52.

1^{re} Session, 5^e Parlement, 46 Victoria, 1883.

Lundi, 14 Mai, 1883.

—
PROCES-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT.

OTTAWA :

IMPRIMERIE MACLEAN, ROGER ET C^{IE}

1883.

PROCÈS-VERBAUX

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA.

Mardi, 15 Mai, 1883.

Les membres présents étaient :—

L'honorable *DAVID LEWIS MACPHERSON*, Président,

Les honorables messieurs

Alexander,
Allan,
Armand,
Baillargeon,
Belerose,
Benson,
Boucherville, de,
Bourinot,
Campbell
(*Sir Alexander*),
Carvell,
Chaffers,
Chapais,
De Blois,

Dever,
Dickey,
Ferguson,
Ferrier,
Flint,
Girard,
Glasier,
Grant,
Guévremont,
Haythorne,
Howlan,
Kaulbach,
Leonard,
Macdonald,

Masson,
McClelan,
McKay,
McMaster,
Miller,
Montgomery,
Nelson,
Northwood,
O'Donohoe,
Pâquet,
Pelletier,
Plumb,
Power,

Pozer,
Read,
Reesor,
Robitaille,
Ryan,
Scott,
Simpson,
Smith,
Stevens,
Sutherland,
Trudel,
Vidal,
Wark.

PRIÈRES :

L'honorable M. Vidal, du comité des chemins de fer, télégraphes et havres, auquel a été renvoyé le bill intitulé : "Acte à l'effet de modifier l'acte constitutif de la compagnie du câble européen, américain, canadien et asiatique (à responsabilité limitée)," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Carvell, secondé par l'honorable M. Power, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois, demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte à l'effet de refondre et modifier les actes concernant le Revenu de l'Intérieur," a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande son concours.

L'ordre du jour ayant été lu pour la prise en considération du premier rapport du comité mixte du Sénat et de la Chambre des Communes nommé pour aider Son Honneur le Président dans l'administration de la bibliothèque du Parlement,

Sur motion de l'honorable M. Allan, secondé par l'honorable M. Pelletier, il a été Ordonné, qu'il soit remis à jeudi prochain.

L'ordre du jour ayant été lu pour la seconde lecture du bill intitulé : "Acte à l'effet d'amender les statuts refondus du Canada en ce qui concerne les loteries,"

Sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Smith, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

L'honorable M. Power a appelé l'attention sur la nécessité pratique qui existe de fournir au chemin de fer Intercolonial le moyen de se relier à Montréal et aux lieux situés à l'ouest de cette ville par une ligne indépendante du Grand Tronc de chemin de fer ; et qu'il demandera au gouvernement s'il est disposé à prendre en favorable considération la proposition d'encourager la construction d'une telle ligne indépendante.

Après débat,

Sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Smith,

La Chambre s'est ajournée.

AFFAIRES DE ROUTINE.

Mercredi, 16 Mai, 1883.

Pétitions à présenter.

Pétitions à lire.

Rapports de comités à présenter.

Avis de motions.

ORDRE DU JOUR

Mercredi, 16 Mai, 1883.

1883.

- | | | |
|---|----|---|
| 1 | 15 | mai — <i>Troisième lecture</i> (Bill 118)—Cie du câble européen, américain, canadien et asiatique—changement de nom.—(Hon. M. Carvell). |
| 2 | 14 | “ <i>Prise en considération</i> du rapport du comité des ordres permanents et des bills privés proposant certains amendements à la 49e et à la 50e règles ; notification des membres pour la prise en considération.—(Hon. M. Bellerose). |
| 3 | 14 | “ <i>Comité de toute la Chambre</i> (Bill 5)—Lettres de change et billets promissoires dans l'Ile du Prince-Edouard.—(Hon. sir Alexander Campbell). |
| 4 | 14 | “ <i>Prise en considération</i> du 7e rapport du comité des impressions.—(Hon. M. Simpson). |
| 5 | 14 | “ <i>Seconde lecture</i> (Bill U)—Amendement de l'acte des Statuts refondus relatif aux loteries.—(Hon. sir Alexander Campbell). |

No. 53.

1^{re} Session, 5e Parlement, 46 Victoria, 1883.

Mardi, 16 Mai, 1883.

PROCES-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT.

OTTAWA :

IMPRIMERIE MAULMEAN, ROGERS ET C^{IE}

1883.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA.

Mercredi, 16 Mai, 1883.

Les membres présents étaient :—

L'honorable *DAVID LEWIS MACPHERSON*, Président,

Les honorables messieurs

<i>Alexander,</i>	<i>Dever,</i>	<i>Masson,</i>	<i>Read,</i>
<i>Allan,</i>	<i>Dickey,</i>	<i>McClelan,</i>	<i>Reesor,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Ferguson,</i>	<i>McKay,</i>	<i>Robitaille,</i>
<i>Baillargeon,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>McMaster,</i>	<i>Ryan,</i>
<i>Bellrose,</i>	<i>Flint,</i>	<i>Miller,</i>	<i>Schultz,</i>
<i>Benson,</i>	<i>Girard,</i>	<i>Montgomery,</i>	<i>Scott,</i>
<i>Boucherville, de,</i>	<i>Glasier,</i>	<i>Nelson,</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Bourinot,</i>	<i>Grant,</i>	<i>Northwood,</i>	<i>Smith,</i>
<i>Campbell</i>	<i>Guvremont,</i>	<i>O'Donohoe,</i>	<i>Stevens,</i>
(<i>Sir Alexander</i>),	<i>Haythorne,</i>	<i>Piquet,</i>	<i>Sutherland,</i>
<i>Carvell,</i>	<i>Howlan,</i>	<i>Pelletier,</i>	<i>Trudel,</i>
<i>Chaffers,</i>	<i>Kaulbach,</i>	<i>Plumb,</i>	<i>Vidal,</i>
<i>Chapais,</i>	<i>Leonard,</i>	<i>Power,</i>	<i>Wark.</i>
<i>DeBlois,</i>	<i>Macdonald,</i>	<i>Pozer,</i>	

PRIÈRES :

L'honorable sir Alexander Campbell, ministre de la Justice, a présenté à la Chambre une réponse à une adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général en date du 8 mai courant, 1883, priant Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie de toutes lettres, correspondance et adresses, etc., que les autorités fédérales ont pu recevoir du gouvernement ou de la législature de la province de Québec, au sujet de la révision des conditions de l'union dans le sens d'une augmentation de la subvention fédérale.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table, et elle est comme suit :—

(Voir documents de la session, No .)

L'honorable sir Alexander Campbell, ministre de la Justice, a présenté à la Chambre une réponse à une adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général en date du 15 mars 1883, priant Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre :

1o. Une copie des soumissions pour les ouvrages qu'il y avait à exécuter au camp de Berthier en 1882 pour le tir à la cible, soit en terre soit en bois ; le prix de ces diverses soumissions, le nom des personnes auxquelles elles ont été accordées.

2o. Un état des soumissions produites au département de la milice pour le transport, aller et retour, des tentes et autre matériel ; à qui accordées et quel prix payé ;

3o. Un état des soumissions pour la cantine et à qui octroyées ;

4o. Aussi une liste des soumissions pour fournir le pain, les viandes et autres choses requises pour la tenue de ce camp, avec la liste des noms et des prix acceptés et la quantité fournie par chacun et le montant payé dans chaque cas.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table, et elle est comme suit :—

(Voir documents de la session, No .)

L'honorable sir Alexander Campbell, ministre de la Justice, a présenté à la Chambre une réponse à une adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général en date du 23 avril, 1883, priant Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie des rapports présentés au département des Travaux publics et de la correspondance échangée entre ce département et M. J. A. Lyon ou toute autre personne, depuis 1878, au sujet de l'enlèvement des chicots d'arbres et autres obstructions qui embarrassent le lit de la rivière Saint-Jean, Nouveau-Brunswick.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table, et elle est comme suit :—

(Voir documents de la session, No .)

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : “ Acte à l'effet de modifier l'acte constitutif de la compagnie du câble européen, américain, canadien et asiatique et “ changer son nom en celui de compagnie de câble américain, britannique et continental (à responsabilité limitée), ” a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre, la Chambre a pris en considération le septième rapport du comité mixte du Sénat et de la Chambre des Communes relatif aux impressions du Parlement, et

Le dit rapport ayant été lu par le greffier,

Sur motion de l'honorable M. Simpson, secondé par l'honorable M. Alexander, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : “ Acte à l'effet d'amender de “ nouveau le chapitre quatre-vingt quinze des statuts refondus du Canada en ce qui “ concerne les loteries, ” a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Smith, il a été

Ordonné, que le dit bill soit amendé comme suit :—

(Voir amendements.)

L'ordre du jour ayant été lu pour la prise en considération du rapport du comité des ordres permanents et des bills privés proposant l'amendement de la quarante-neuvième et cinquantième règles,

Sur motion de l'honorable M. Bellerose, secondé par l'honorable M. Armand, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le bill intitulé : "Acte concernant les lettres de change et les billets promissoires dans la province de l'Île du Prince-Edouard.

(En comité).

Le titre a été lu et remis.

Le préambule a été lu et remis.

La première section a été lue et agréée.

La seconde section a été lue et amendée comme suit :

Page 1, ligne 15, après "tirées" insérez "ou payables."

Page 1, ligne 16, après "faits" insérez "ou payables."

Page 1, ligne 18, retranchez depuis "au-dessus" jusqu'à "pourront" dans la 20^e ligne.

Le préambule a été lu de nouveau et agréé.

Le titre a été lu de nouveau et agréé.

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Pelletier a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec divers amendements.

Ordonné, que les dits amendements soient reçus maintenant.

Et les dits amendements ayant été lus la seconde fois, ils ont été agréés.

Sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Smith, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois, demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill intitulé : "Acte concernant les certificats de capitaines et seconds de navires de l'intérieur et de cabotiers."

Aussi le bill intitulé : "Acte à l'effet d'amender et refondre les différents actes relatifs à la milice et à la défense de la Puissance du Canada," et pour informer cette Chambre que les Communes ont agréés les amendements faits par le Sénat au dit bill sans amendement.

Alors, sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Smith,

La Chambre s'est ajournée.

AFFAIRES DE ROUTINE.

Jeudi, 17 Mai, 1883.

Pétitions à présenter.

Pétitions à lire.

Rapports de comités à présenter.

Avis de motions.

ORDRE DU JOUR.

Jeudi, 17 Mai, 1883.

1883.

- | | | |
|---|----|--|
| 1 | 16 | mai — <i>Troisième lecture</i> (Bill U)—Amendement de l'acte relatif aux loteries.—
(Hon. sir <i>Alexander Campbell</i>). |
| 2 | 16 | “ <i>Troisième lecture</i> (Bill T)—Lettres de change et billets promissoires dans l'île du Prince-Edouard.—(Hon. sir <i>Alexander Campbell</i>). |
| 3 | 14 | “ <i>Prise en considération</i> du 2 ^e rapport du comité mixte de la bibliothèque.—
(Hon. M. <i>Allan</i>). |
| 4 | 14 | “ <i>Prise en considération</i> du 1 ^{er} rapport du comité mixte de la bibliothèque.—
(Hon. M. <i>Allan</i>). |

AFFAIRES DE ROUTINE

Lundi, 14 Mai, 1883.

Pénitenciers à lire.
Avis de motions.

Pénitenciers à présenter.
Rapports de comités à présenter.

ORDRE DU JOUR

Lundi, 14 Mai, 1883.

- 1150. — Amendement de l'acte relatif aux loteries (Bill U) — (Monsieur Alexander (L'opinion))
- 1151. — Amendement de l'acte relatif aux loteries (Bill U) — (Monsieur Alexander (L'opinion))
- 1152. — Amendement de l'acte relatif aux loteries (Bill U) — (Monsieur Alexander (L'opinion))
- 1153. — Amendement de l'acte relatif aux loteries (Bill U) — (Monsieur Alexander (L'opinion))
- 1154. — Amendement de l'acte relatif aux loteries (Bill U) — (Monsieur Alexander (L'opinion))
- 1155. — Amendement de l'acte relatif aux loteries (Bill U) — (Monsieur Alexander (L'opinion))
- 1156. — Amendement de l'acte relatif aux loteries (Bill U) — (Monsieur Alexander (L'opinion))
- 1157. — Amendement de l'acte relatif aux loteries (Bill U) — (Monsieur Alexander (L'opinion))
- 1158. — Amendement de l'acte relatif aux loteries (Bill U) — (Monsieur Alexander (L'opinion))
- 1159. — Amendement de l'acte relatif aux loteries (Bill U) — (Monsieur Alexander (L'opinion))
- 1160. — Amendement de l'acte relatif aux loteries (Bill U) — (Monsieur Alexander (L'opinion))

No. 54.

1^{re} Session, 5^e Parlement, 46 Victoria, 1883.

Mercredi, 16 Mai, 1883.

PROCES-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT.

OTTAWA :

IMPRIMERIE MACLEAN, ROGER ET C^{IE}

1883.

PROCÈS-VERBAUX

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA.

Jeudi, 17 Mai, 1883.

Les membres présents étaient :—

L'honorable *DAVID LEWIS MACPHERSON*, Président,

Les honorables messieurs

<i>Alexander,</i>	<i>Dever,</i>	<i>Macdonald,</i>	<i>Power,</i>
<i>Allan,</i>	<i>Dickey,</i>	<i>Masson,</i>	<i>Pozer,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Ferguson,</i>	<i>McClelan,</i>	<i>Read,</i>
<i>Baillargeon,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>McKay,</i>	<i>Reesor,</i>
<i>Bellerose,</i>	<i>Flint,</i>	<i>McMaster,</i>	<i>Robitaille,</i>
<i>Benson,</i>	<i>Girard,</i>	<i>Miller,</i>	<i>Ryan,</i>
<i>Boucherville, de,</i>	<i>Glasier,</i>	<i>Montgomery,</i>	<i>Scott,</i>
<i>Bourinot,</i>	<i>Grant,</i>	<i>Nelson,</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Campbell</i>	<i>Guévremont,</i>	<i>Northwood,</i>	<i>Skead,</i>
(<i>Sir Alexander</i>),	<i>Haythorne,</i>	<i>O'Donohoe,</i>	<i>Smith,</i>
<i>Carvell,</i>	<i>Howlan,</i>	<i>Pâquet,</i>	<i>Stevens,</i>
<i>Chaffers,</i>	<i>Kaulbach,</i>	<i>Pelletier,</i>	<i>Vidal,</i>
<i>Chapais,</i>	<i>Leonard,</i>	<i>Plumb,</i>	<i>Wark.</i>
<i>De Blois,</i>			

PRIÈRE :

L'ordre du jour ayant été lu pour la troisième lecture du bill intitulé : " Acte à l'effet d'amender les statuts refondus du Canada en ce qui concerne les loteries."

Sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Smith, il a été

Ordonné, que le dit bill ne soit pas lu la troisième fois maintenant, mais qu'il soit renvoyé à un comité général présentement pour être amendé de nouveau.

Conformément à l'ordre, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le dit bill.

(*En comité.*)

Le titre a été lu et remis.

La première section a été lue et amendée comme il suit :—

Page 1, ligne 3, retranchez depuis " suit " jusqu'à la fin du bill et insérez :—

" 1. Aucune disposition des statuts concernant les loteries, actuellement en vigueur en Canada ou dans quelqu'une des provinces du Canada, ne se lira ou ne s'interprétera comme qualifiant d'offense :

" (a) La distribution au sort par une société constituée en corporation, ayant pour objet d'encourager l'art, ou par un officier ou agent d'une telle société, entre ses membres ou les porteurs de billets émanés d'elle—de peintures, dessins ou autres ouvrages d'art produits par le travail de ses membres, ou publiés par elle ou sous sa direction ;

" (b) La participation par un de ses membres ou un porteur de billets émanés d'elle à une distribution de ce genre."

Le titre a été lu de nouveau et amendé comme suit :—

Retranchez depuis " amender " jusqu'à " aux " et insérez : " la loi relative."

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Ryan a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec divers amendements.

Ordonné, que les dits amendements soient reçus maintenant.

Et les dits amendements ayant été lus la seconde fois, ils ont été agréés.

Sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Smith, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois, demain.

L'ordre du jour ayant été lu pour la troisième lecture du bill intitulé : " Acte concernant les lettres de change et les billets promissoires dans la province de l'Île du Prince-Edouard."

Sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Smith, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

Conformément à l'ordre, la Chambre a pris en considération le second rapport du comité mixte du Sénat et de la Chambre des Communes, nommé pour aider Son Honneur le Président dans l'administration de la bibliothèque du parlement.

Le dit rapport ayant été lu de nouveau par le greffier,

Sur motion de l'honorable M. Allan, secondé par l'honorable M. Pelletier, il a été Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

L'ordre du jour ayant été lu pour la prise en considération du premier rapport du comité mixte du Sénat et de la Chambre des Communes, nommé pour aider Son Honneur le Président dans l'administration de la bibliothèque du Parlement,

Sur motion de l'honorable M. Allan, secondé par l'honorable M. Pelletier, il a été Ordonné, qu'il soit rayé des ordres du jour.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte à l'effet de modifier de nouveau 'l'Acte des Pêcheries,'" auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Smith, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte établissant de nouvelles dispositions concernant la réglementation et la perception des péages sur les glissoires et autres ouvrages de l'Etat construits pour faciliter la descente des bois de service et en grume," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Smith, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill intitulé : " Acte à l'effet d'amender l'Acte des brevets de 1872," et pour informer cette Chambre qu'elle a passé ce bill sans amendement.

L'honorable sir Alexander Campbell a présenté à la Chambre un bill intitulé : " Acte à l'effet de confirmer des procédures prises pour la naturalisation de certains étrangers dans la province de Manitoba."

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Smith, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, demain.

Alors, sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Smith,

La Chambre s'est ajournée.

AFFAIRES DE ROUTINE.

Vendredi, 18 Mai, 1883.

Pétitions à présenter.

Pétitions à lire.

Rapports de comités à présenter.

Avis de motions.

MOTIONS.

Pour Vendredi, 18 Mai, 1883.

1883. Par l'honorable sir *Alexander Campbell* :

1 17 mai—Lorsque la Chambre s'ajournera aujourd'hui, qu'elle reste ajournée à demain, samedi, le 19 du courant, à trois heures de l'après-midi.

ORDRE DU JOUR.

Vendredi, 18 Mai, 1883.

1883.

- 1 17 mai — *Troisième lecture* (Bill U)—Amendement de l'acte relatif aux loteries.—
(Hon. sir *Alexander Campbell*).
- 2 17 “ *Troisième lecture* (Bill T)—Lettres de change et billets promissoires
dans l'*Ile du Prince-Edouard*.—(Hon. sir *Alexander Campbell*).
- 3 17 “ *Seconde lecture* (Bill 101) pour amender de nouveau l'acte des pêcheries.
—(Hon. sir *Alexander Campbell*).
- 4 17 “ *Seconde lecture* (Bill 126)—Règlementation des péages sur les glissoires.
—(Hon. sir *Alexander Campbell*).
- 5 17 “ *Seconde lecture* (Bill V)—Naturalisation des étrangers dans le *Manitoba*.
—(Hon. sir *Alexander Campbell*).

No. 55.

11^e Session, 5^e Parlement, 46 Victoria, 1883.

Jendi, 17 Mai, 1883.

PROCES-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT.

OTTAWA :

IMPRIMERIE MAOULEAN, ROGEE ET CIE

1883.

 PROCÈS-VERBAUX

 SÉANCES DU SÉNAT
 DU CANADA.

Vendredi, 18 Mai, 1883.

Les membres présents étaient :—

 L'honorable *DAVID LEWIS MACPHERSON*, Président,

Les honorables messieurs

Alexander,
Allan,
Armand,
Baillargeon,
Bellerose,
Benson,
Boucherville, de,
Bourinot,
Campbell
 (Sir Alexander),
Carvell,
Chaffers,
Chapais,
DeBlois,

Dever,
Dickey,
Ferguson,
Ferrier,
Flint,
Girard,
Glasier,
Grant,
Guévremont,
Haythorne,
Howlan,
Kaulbach,
Leonard,

Macdonald,
Masson,
McClelan,
McKay,
McMaster,
Muller,
Montgomery,
Nelson,
Northwood,
O'Donohoe,
Pâquet,
Pelletier,
Plumb,

Power,
Pozer,
Read,
Reesor,
Robitaille,
Ryan,
Scott,
Simpson,
Smith,
Stevens,
Trudel,
Vidal,
Wark.

PRIÈRES :

L'honorable M. Bellerose, du comité des ordres permanents et des bills privés, auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte pour conférer certains pouvoirs à la compagnie canadienne de l'éclairage électrique," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec divers amendements qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra bien les recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Les dits amendements ont été lus par le greffier comme suit :

Page 1, ligne 20, retranchez depuis "suit" jusqu'à "La" dans la 38e ligne, ce qui comprend la première section en entier.

Page 2, ligne 30, retranchez "docks" et insérez : "écluses."

Dans le préambule :

Page 1, ligne 14, retranchez depuis "acte" jusqu'à "ses" dans la 17e ligne et insérez : "qui définisse."

Sur motion de l'honorable M. Plumb, secondé par l'honorable M. Benson, il a été ordonné, que les dits amendements soient pris en considération par la Chambre, demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte à l'effet de modifier l'acte trente-six Victoria, chapitre soixante-deux, et l'acte quarante-trois Victoria, chapitre dix-sept, concernant les commissaires du hâvre de Québec," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Smith, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, lundi.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte à l'effet de modifier l'acte trente-huitième Victoria, chapitre cinquante-six, intitulé : 'Acte concernant le bassin de radoub dans le hâvre de Québec, et autorisant le prélèvement d'un emprunt à son sujet,' auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Smith, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, lundi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill intitulé : " Acte à l'effet de refondre et modifier les actes concernant le Revenu de l'Intérieur," et pour informer cette Chambre que les Communes ont agréés les amendements faits par le Sénat au dit bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte à l'effet d'amender les statuts refondus du Canada en ce qui concerne les loteries," a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte concernant les lettres de change et les billets promissoires dans la province de l'Île du Prince-Edouard," a été lu la troisième fois.

Alors, sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Smith, il a été

Ordonné, que le bill ne soit pas passé maintenant, mais qu'il soit amendé comme suit :

(Voir Journal).

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte à l'effet de modifier de nouveau l'acte des Pêcheries," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Smith, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général, demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte établissant de nouvelles dispositions concernant la réglementation et la perception des péages sur les glis-soires et autres ouvrages de l'Etat construits pour faciliter la descente des bois de service et en grume," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Smith, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général, demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte à l'effet de légaliser et confirmer des procédures prises pour la naturalisation de certains étrangers dans la province de Manitoba," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Smith, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général, demain.

L'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Smith, a proposé :

Que lorsque la Chambre s'ajournera aujourd'hui, elle reste ajournée à demain, samedi, le 19 du courant, à trois heures de l'après-midi.

La question de concours ayant été mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, en conséquence.

Alors, sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Smith,

La Chambre s'est ajournée à demain, samedi, à trois heures de l'après-midi.

AFFAIRES DE ROUTINE.

Samedi, 19 Mai, 1883.

Pétitions à présenter.

Pétitions à lire.

Rapports de comités à présenter.

Avis de motions.

MOTIONS.

Pour Lundi, 21 Mai, 1883.

1883. Par l'honorable M. *Alexander* :

18 mai — Qu'il appellera l'attention de cette Chambre sur l'opportunité de s'adresser au gouvernement impérial pour le solliciter de modifier l'acte de l'*Amérique britannique* du Nord en décrétant que les vacances qui se produiront à l'avenir dans cette Chambre seront remplies par la voie du suffrage populaire.

ORDRE DU JOUR.

Samedi, 19 Mai, 1883.

1883.

- | | | |
|---|--------|--|
| 1 | 18 mai | — <i>Prise en considération</i> des amendements proposés par le comité des ordres permanents et des bills privés (Bill 105)—Cie de l'éclairage électrique.— (Hon. M. <i>Plumb</i>). |
| 2 | 18 “ | <i>Comité de toute la Chambre</i> (Bill 101) pour amender de nouveau l'acte des pêcheries.— (Hon. sir <i>Alexander Campbell</i>). |
| 3 | 18 “ | <i>Comité de toute la Chambre</i> (Bill 126)—Règlementation des péages sur les glissoires.— (Hon. sir <i>Alexander Campbell</i>). |
| 4 | 18 “ | <i>Comité de toute la Chambre</i> (Bill V)—Naturalisation des étrangers dans le <i>Manitoba</i> .— (Hon. sir <i>Alexander Campbell</i>). |

No. 56.

1^{re} Session, 5^e Parlement, 46 Victoria, 1883.

Vendredi, 18 Mai, 1883.

PROCES-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT.

OTTAWA :

IMPRIMERIE MACLEAN, ROGER ET C^{IE}
1883.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA.

Samedi, 19 Mai, 1883.

Les membres présents étaient:—

L'honorable *DAVID LEWIS MACPHERSON*, Président,

Les honorables messieurs

Alexander,
Allan,
Armand,
Baillargeon,
Bellerose,
Benson,
Boucherville, de,
Campbell
 (Sir *Alexander*),
Chaffers,
Chapais,
DeBlois,

Dever,
Ferguson,
Flint,
Glasier,
Grant,
Guévremont,
Haythorne,
Howlan,
Kaulbach,
Leonard,
Macdonald,
MacInnes,

Masson,
McClelan,
McKay,
Miller,
Montgomery,
Nelson,
Northwood,
O'Donohoe,
Pâquet,
Pelletier,
Plumb,
Power,

Pozer,
Read,
Reesor,
Robitaille,
Scott,
Simpson,
Smith,
Stevens,
Trudel,
Vidal,
Wark.

PRIÈRES:

L'ordre du jour ayant été lu pour la prise en considération des amendements proposés par le comité des ordres permanents et des bills privés au bill intitulé : "Acte pour conférer certains pouvoirs à la compagnie canadienne de l'éclairage électrique,"

Ordonné, que les dits amendements soient reçus maintenant.

Et les dits amendements ayant été lus la seconde fois, ils ont été agréés.

Sur motion de l'honorable M. Plumb, secondé par l'honorable M. Benson, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill, tel qu'amendé, a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le bill intitulé : "Acte à l'effet de modifier de nouveau 'l'Acte des Pêcheries,'"

(En comité.)

Page 1, ligne 17, après "exclusif," insérez : "pourvu aussi que les propriétaires riverains n'aient à payer aucun droit de licence."

Page 1, ligne 20, après "engins" insérez : "que des cannes à ligne."

Page 1, ligne 27, après "engins" insérez : "que des cannes à ligne."

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Montgomery a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec divers amendements.

Ordonné, que les dits amendements soient reçus maintenant.

Et les dits amendements étant lus une seconde fois par le greffier, ils ont été agréés.

Sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Smith, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le bill intitulé : "Acte établissant de nouvelles dispositions concernant la réglementation et la perception des péages sur les glissoires et autres ouvrages de l'Etat construits pour faciliter la descente des bois de service et en grume."

(En comité.)

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Read a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Smith, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le bill intitulé : " Acte à l'effet de confirmer des procédures prises pour la naturalisation de certains étrangers dans la province du Manitoba."

(*En comité.*)

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Plumb a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Smith, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

L'honorable sir Alexander Campbell a présenté à la Chambre, un bill intitulé : " Acte à l'effet d'amender l'acte trente-six Victoria, chapitre quatre, intitulé : " Acte à l'effet de pourvoir à la création du département de l'Intérieur," et pour amender " l'acte des sauvages, 1880."

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Smith, il a été

Ordonné, que la quarante-unième règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'elle a rapport au dit bill, et qu'il soit lu la seconde fois maintenant.

Le dit bill a été lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

Un message a été reçu de la Chambre des Communes pour rapporter le bill intitulé : " Acte à l'effet d'amender de nouveau l'acte d'interprétation," et informer cette Chambre qu'elle a passé ce bill avec divers amendements, auxquels elle demande le concours du Sénat.

Les dits amendements ont été alors lus par le greffier comme suit :

Page 1, ligne 4, retranchez " du dit acte " et insérez : " de l'acte d'interprétation."

Page 1, ligne 24, après " conseil " insérez : " en vertu de toute loi autorisant à recevoir des dépositions sous serment."

Sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Smith, il a été

Résolu, que le Sénat acquiesce aux amendements faits par les Communes au dit bill avec l'amendement suivant au second amendement des Communes :

Ligne 5, retranchez depuis " loi " jusqu'à " sous " dans la 8e ligne, et insérez : " l'autorisant à exiger que des dispositions soient reçues."

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat acquiesce à ses amendements avec un amendement au second amendement, auquel il demande son concours.

Un message de la Chambre des Communes pour rapporter le bill intitulé : " Acte " à l'effet de modifier de nouveau et de refondre tel que modifiés les différents actes " concernant les terres publiques fédérales y mentionnées," et pour informer cette " Chambre que les Communes ont passé ce bill sans amendement.

Alors, sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Smith,

La Chambre s'est ajournée à lundi prochain, à trois heures de l'après-midi.

AFFAIRES DE ROUTINE.

Lundi, 21 Mai, 1883.

Pétitions à présenter.

Pétitions à lire.

Rapports de comités à présenter.

Avis de motions.

MOTIONS.

Four Lundi, 21 Mai, 1883.

1883. Par l'honorable M. *Alexander* :

1 18 mai — Qu'il appellera l'attention de cette Chambre sur l'opportunité de s'adresser au gouvernement impérial pour le solliciter de modifier l'acte de l'*Amérique britannique* du Nord en décrétant que les vacances qui se produiront à l'avenir dans cette Chambre seront remplies par la voie du suffrage populaire.

Par l'honorable M. *Gutvremont* :

2 19 mai — Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur Général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre tous ordres en conseil passés depuis le 1er janvier, 1882, toutes lettres, correspondances et requêtes adressées au gouvernement depuis la dite date, en rapport avec la vente ou l'ordre de mise en vente des terrains ou de partie des terrains, dits de l'Ordonnance, qui sont sis et situés dans la seigneurie de *Sorel*.

1883. Interpellation par l'honorable M. Guévremont :

3 19 mai — Le gouvernement a-t-il l'intention de vendre ou d'offrir en vente les terrains de l'Ordonnance sis et situés dans la seigneurie de *Sorel*? Si tel est le cas, quand et comment se propose-t-il de le faire? Sera-ce par vente privée, ou par vente à l'enchère publique?

Par l'honorable M. Bellerose :

4 19 mai — Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur Général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie des lettres et de la correspondance qui ont pu être échangées entre le gouvernement fédéral et le gouvernement de la province de *Québec* ou quelqu'un de ses membres, ou des particuliers de cette province, depuis le 1er janvier, 1881, concernant:

1. La nomination de Son Honneur le juge *L. O. Loranger*.
 2. La nomination de l'honorable M. *Mousseau* à la charge de juge.
 3. La résignation de Son Honneur le juge *Mathieu*.
-

ORDRE DU JOUR,

Lundi, 21 Mai, 1883.

1883.

- 1 16 mai — *Prise en considération* du rapport du comité des ordres permanents et des bills privés proposant certains amendements aux 49^e et 50^e règles; convocation des membres.—(Hon. M. Bellerose).
- 2 18 “ *Seconde lecture* (Bill 130)—Commissaires du havre de *Québec*.—(Hon. sir Alexander Campbell).
- 3 18 “ *Seconde lecture* (Bill 129)—Bassin de radoub de *Québec*.—(Hon. sir Alexander Campbell).

No. 57.

1^{re} Session, 5^e Parlement, 4^e Victoria, 1883.

Samedi, 19 Mai, 1883.

PROCES-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT.

OTTAWA :

IMPRIMERIE MAOULEAN, ROGEE ET C^{IE}.
1883.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA.

Lundi, 21 Mai, 1883.

Les membres présents étaient :—

L'honorable *DAVID LEWIS MACPHERSON*, Président,

Les honorables messieurs

Alexander,
Armand,
Baillargeon,
Belierose,
Boucherville, de,
Campbell
(Sir Alexander),
Carvell,
Chaffers,
Chapais,
DeBlois,
Dever,

Ferguson,
Ferrier,
Flint,
Glasier,
Grant,
Guévremont,
Haythorne,
Howlan,
Leonard,
Macdonald,
MacInnes,

Masson,
McClelan,
McKay,
McMaster,
Mitler,
Montgomery,
Nelson,
Northwood,
O'Donohoe,
Pâquet,
Pelletier,

Plum,
Power,
Pozer,
Read,
Robitaille,
Scott,
Simpson,
Stevens,
Trudel,
Vidal,
Wark.

PRIÈRES :

L'honorable M. Simpson, du comité mixte du Sénat et de la Chambre des Communes relatif aux impressions du Parlement, a présenté son huitième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier comme suit :—

SALLE DE COMITÉ,
18 mai, 1883.

Le comité mixte des impressions du Parlement a l'honneur de présenter ce qui suit comme son huitième rapport :—

Votre comité a soigneusement examiné les documents suivants, et recommande qu'ils soient imprimés, savoir :—

Réponse à Ordre,—Etat donnant le nombre d'officiers, sous-officiers et soldats qui ont suivi un cours d'instruction dans les batteries A et B, chaque année depuis leur établissement ; etc., etc. (No 31e). (*Dans les documents de la session seulement.*)

Réponse à Ordre,—Etat des baux ou permis de pêche dans les rivières de la province du Nouveau-Brunswick donnés par le département de la Marine et des Pêcheries et le montant du loyer stipulé dans chaque cas. (No 37a).

Réponse à Ordre,—Copie des instructions adressées aux inspecteurs et autres officiers des pêcheries relativement à la mise en force de l'ordre en conseil du 11 juin, 1879, prohibant la pêche du saumon en Canada, sauf pour les personnes tenant des baux ou licences du département de la Marine et des Pêcheries ; etc., etc. (No 37b).

Copie certifiée d'un rapport de l'honorable conseil privé, approuvé par Son Excellence le Gouverneur Général en conseil, concernant l'affectation d'une somme de \$50,000 au moins, à titre de prime d'encouragement aux pêcheurs. (No 37c).

Réponse à Ordre,—Correspondance échangée entre le département de la marine et des pêcheries et l'inspecteur des pêcheries du Nouveau-Brunswick, au sujet de la réclamation de l'ex-garde-pêche, *Amos Perley*, de Chatham, pour services se rattachant à la pêcherie d'éperlans de Miramichi. (No 37d).

Réponse à Adresse,—Copie des ordres en conseil en vigueur fixant la saison pendant laquelle la pêche du homard est prohibée, et de toutes pétitions adressées au gouvernement à ce sujet depuis 1879. (No 37e.)

Réponse à Ordre,—Etat de toutes réclamations faites depuis le 2 mars, 1882, pour remises de droits sur articles fabriqués pour l'exportation, donnant le nom de toutes les personnes qui ont présenté une demande, et le montant de chaque réclamation ; aussi, copie de tous règlements promulgués par le département au sujet de telles réclamations ; etc., etc. (No 45a.)

Réponse partielle et réponse supplémentaire à Adresse,—Correspondance concernant toute réclamation présentée par le gouvernement provincial de l'île du Prince-Edouard pour le remboursement des dépenses qu'il a faites pour des quais ou jetées d'utilité publique ; etc., etc. (Nos 46c et 46d.) (*Documents de la session seulement.*)

Réponse supplémentaire à Ordre,—Correspondance entre le Grand Tronc et le gouvernement du Canada au sujet de l'achat de l'embranchement du dit chemin de fer sur la Rivière-du-Loup ; etc., etc. (No 76c).

Réponse supplémentaire à Ordre,—Etat donnant le montant brut des recettes provenant de la vente ou de la location des terres de l'artillerie ou des réserves de la marine dans les provinces d'Ontario, Québec, Nouveau-Brunswick et Nouvelle-Ecosse, depuis le 1er jour de juillet, 1856, jusqu'au 1er jour de juillet, 1882 ; etc., etc. (No 82a). (*Dans les documents de la session seulement.*)

Réponse à Ordre,—Etat faisant connaître le nombre d'agents d'émigration employés par le gouvernement ou par le département de l'Agriculture et envoyés du Canada en Europe pendant les années civiles 1881 et 1882 ; etc., etc. (No 93b).

Réponse à Ordre,—Pétition relative au commerce entre le Canada et les Indes Occidentales et le Brésil, signée par les principaux marchands de la côte de Gaspé et de la Baie des Chaleurs ; etc., etc. (No 98).

Papiers relatifs à la construction de deux écluses, et autres travaux, à Greece's Point, canal de Grenville. (No 105a). (*Dans les documents de la session.*)

Sentence arbitrale de *John Page*, éc., ingénieur-en-chef, sur la réclamation de *MM. Heney, Stewart et Cie*, entrepreneurs de travaux à Greece's Point.—Montant accordé par la sentence, \$17,370. (No 105b.) (*Documents de la session.*)

Réponse à Adresse,—Correspondance concernant les subventions ou octrois à la province du Manitoba. (No 108.) (*Documents de la session.*)

Réponse à Adresse (Sénat),—Correspondance et adresse, etc., que les autorités fédérales ont pu recevoir du gouvernement ou de la législature de la province de Québec, au sujet de la révision des conditions de l'union dans le sens d'une augmentation de la subvention fédérale. (No 108a.) (*Documents de la session.*)

Réponse à Ordre,—Etat donnant les montants portés au compte de la dette publique du Canada pour obligations de chemins de fer, canaux, etc., dans la Colombie Anglaise, le Manitoba, Ontario, Québec, le Nouveau-Brunswick, l'île du Prince-Edouard, la Nouvelle-Ecosse et l'île du Cap-Breton, jusqu'au 1er juillet, 1882. (No 109.) (*Documents de la session.*)

Réponse à Ordre,—Papiers et correspondance échangée entre le gouvernement et l'administration du pilotage dans la Colombie Anglaise ou toutes autres personnes, dans cette province, concernant les pilotes et le pilotage. (No 111.)

Réponse à Ordre,—Etat faisant connaître chaque formule de lettres patentes, d'arrangements ou de conventions entre les compagnies et le gouvernement au sujet des concessions pour fins de colonisation. (No 117.) (*Documents de la session.*)

Réponse à Adresse,—Correspondance concernant la permission de couper du bois et d'exploiter les mines sur les terres situées dans les limites du territoire actuellement en contestation avec l'Ontario, etc., etc. (No 118.)

Réponse à Adresse,—Correspondance échangée entre le gouvernement fédéral et les différents gouvernements provinciaux, relativement aux réclamations de chacun de ces gouvernements, pour le remboursement des sommes dépensées par ces provinces, pour le compte du gouvernement fédéral, pour l'administration de la justice dans ces diverses provinces; etc., etc. (No 119.) (*Documents de la session.*)

Rapport du comité d'immigration et de colonisation (Appendice No 6). (5,600 copies en anglais et 1,500 copies en français.)

Votre comité recommande aussi que les documents suivants ne soient pas imprimés, savoir :—

Réponse à Adresse (Sénat),—Etat indiquant les divers articles servant à l'alimentation dont l'analyse a été ordonnée par le département du Revenu de l'Intérieur, etc. Aussi, les substances végétales et minérales employées comme drogues dont l'analyse a aussi été ordonnée. (No 40.)

Réponse à Ordre,—Etat des montants collectifs des primes d'assurance contre le feu perçues, et des pertes payées, pendant chacune des années 1880, 1881 et 1882, dans chacune des cités suivantes : Montréal, Québec, Toronto, Hamilton, Ottawa, Halifax et St. Jean, N.-B., par les différentes compagnies d'assurance autorisées à faire affaires en ce pays. (No 12c.)

Réponse à Ordre,—Etat contenant le nom, l'âge et l'origine de toutes les personnes qui ont été nommées permanemment ou employées temporairement, dans les bureaux des douanes, des postes ou de l'accise, à Montréal, depuis le 1er mai dernier; etc., etc. (No 13b.)

Réponse à Ordre,—Carte ou cartes montrant le tracé du chemin de fer du Pacifique canadien; etc., etc. (No 27c.)

Réponse à Ordre,—Etat indiquant la réduction opérée par le changement dans le mode de construction des sections A et B, chemin de fer du Pacifique canadien; etc., etc. (No 27p.)

Papiers relatifs aux sections 14 et 15 du chemin de fer du Pacifique canadien—*Joseph Whitehead*, entrepreneur. (No 27q.)

Réponse à Adresse (Sénat),—Copies des soumissions pour les ouvrages qu'il y avait à exécuter au camp de Berthier en 1882 pour le tir à la cible; etc., etc. (No 31f.)

Réponse à Ordre,—Documents, etc., se rattachant à une saisie de tabac faite tout dernièrement chez *M. N. Bernatchez*, et autres marchands de Montmagny; etc., etc. (No 35a.)

Réponse à Ordre,—Correspondance concernant le steamer reliant l'Intercolonial à Campbellton, Gaspé; etc. (No 40k.)

Papiers relatifs à la réclamation pour surcharge pré-entée par *F. G. C. Katchum*, pour transport de rails en 1866, 1867 et 1868, chemin de fer Intercolonial. (No 40l.)

Réponse à Ordre,—Rapports, plans, correspondances et autres documents concernant la construction d'un quai ou d'une jetée à Ste-Anne, sur la rivière Saguenay, dans le comté de Chicoutimi. (No 46b.)

Réponse à Ordre,—Correspondance échangée, relativement à la construction d'un brise-lames sur le côté ouest de la baie Liverpool; etc., etc. (No 52b.)

Réponse à Ordre,—Rapport de l'ingénieur qui a fait un relevé hydrographique à Brac, comté de Prince, I.P.E., l'été dernier, en vue d'améliorer le havre de cette localité. (No 52c.)

Réponse à Ordre,—Etat donnant les noms, salaires, etc., de chaque officier du personnel d'instruction du collège militaire royal, etc., etc. (No 56a.)

Réponse à Ordre,—Correspondance qui a eu lieu avec aucun département de l'administration, pendant les quatre dernières années, relativement aux bouées et balises dans le chenal du nord du lac Huron, avec copie de tout contrat passé pour les mettre en place au printemps et les enlever à l'automne; aussi un état montrant en détail le coût annuel de ce service; etc., etc. (No 87.)

Réponse à Ordre,—Correspondance, etc., concernant l'immigration des réfugiés juifs de Russie dans aucune partie du Canada; etc., etc.; aussi, un état du coût, s'il en est, se rapportant à leur émigration et entretien. (No 93c.)

Réponse à Ordre,—Correspondance relative à la destitution de *John D. McMillan* de son emploi comme garde-pêche, et à la nomination à sa place de *David Baker*; etc., etc. (No 110.)

Réponse à Ordre,—Correspondance, etc., touchant l'établissement et le site de stations de sauvetage à des endroits dangereux sur la côte du lac Ontario; etc., etc. (No 112.)

Réponse à Adresse,—Documents relatifs à la cession par le gouvernement impérial au gouvernement fédéral, et par ce dernier au gouvernement provincial, de divers terrains et notamment de celui sur lequel est érigé la terrasse Frontenac, en la cité de Québec. (No 113.)

Papiers relatifs à la construction de steamers pour le "lac des Bois et le lac La Pluie." (No 114.)

Réponse à Ordre,—Correspondance concernant la réclamation de *James Dauphinee*, de Bridgewater, dans le comté de Lunenburg, pour remboursement des dépenses encourues par lui dans l'exercice de ses fonctions comme gardien de pêche de ce comté. (No 115.)

Réponse à Ordre,—Correspondance, rapports et relevé de paiements relatifs à la fabrication de canons de grand modèle pour le gouvernement du Canada. (No 116.)

Réponse à Ordre,—Correspondance concernant le "Charybdis;" état détaillé de toutes dépenses relatives à ce navire et correspondance au sujet de la vente de ce navire par le gouvernement; etc., etc. (No 120.)

Réponse à Adresse (Sénat,—Correspondance échangée entre le département des Travaux Publics et *M. J. A. Lyon* depuis 1878, au sujet de l'enlèvement des obstructions qui embarrassent le lit de la rivière Saint-Jean, Nouveau-Brunswick. (No 121.)

Votre comité recommande aussi que le salaire du distributeur, *M. Botterell*, soit augmenté de \$100, à dater du 1er juillet, 1882.

Le tout respectueusement soumis.

J. SIMPSON,
Président.

Sur motion de l'honorable M. Simpson, secondé par l'honorable M. Alexander, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit pris en considération par la Chambre, demain.

Sur motion de l'honorable M. Vidal, secondé par l'honorable M. Simpson, il a été Ordonné, que la quarante-unième et la cinquante-septième règles soient suspendues en tant qu'elles ont rapport au bill intitulé : " Acte à l'effet d'amender l'acte de la présente session incorporant la compagnie de fidéi-commis et de construction de chemin de fer (à responsabilité limitée)."

La question de concours ayant été mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative.

Alors, l'honorable M. Vidal a présenté à la Chambre un bill intitulé : " Acte à l'effet d'amender un acte de la présente session intitulé : ' Acte à l'effet de constituer en corporation la compagnie de fidéi-commis et de construction de chemin de fer du Canada (à responsabilité limitée).'"

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois présentement.

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill auquel il demande son concours.

L'honorable M. Alexander a appelé l'attention de la Chambre sur l'opportunité de s'adresser au gouvernement impérial pour le solliciter de modifier l'acte de l'Amérique britannique du Nord en décrétant que les vacances qui se produiront à l'avenir dans cette Chambre seront remplies par la voie du suffrage populaire.

Débat.

L'honorable M. Guévremont, secondé par l'honorable M. Fiset, a proposé :

Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre tous ordres en conseil passés depuis le 1er janvier, 1882, toutes lettres, correspondances et requêtes adressées au gouvernement depuis la dite date, en rapport avec la vente ou l'ordre de mise en vente des terrains ou de partie des terrains, dits de l'Ordonnance, qui sont sis et situés dans la seigneurie de Sorel.

La question de concours ayant été mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général par ceux des membres de cette Chambre qui sont membres du Conseil Privé.

L'honorable M. Bellerose, secondé par l'honorable M. Guévremont, a proposé :

Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur Général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie des lettres et de la correspondance qui ont pu être échangées entre le gouvernement fédéral et le gouvernement de la province de Québec ou quelqu'un de ses membres, ou des particuliers de cette province, depuis le 1er janvier, 1881, concernant :

1. La nomination de Son Honneur le juge L. O. Loranger.
2. La nomination de l'honorable M. Mousseau à la charge de juge.
3. La résignation de Son Honneur le juge Mathieu.

Après débat la dite motion a été retirée avec la permission de la Chambre.

L'ordre du jour ayant été lu pour la prise en considération du rapport du comité des ordres permanents et des bills privés, proposant certains amendements aux quarante-neuvième et cinquantième règles,

L'honorable M. Bellerose, secondé par l'honorable M. Armand, a proposé :
Que le dit rapport soit adopté.

Après débat,

La dite motion a été retirée avec la permission de la Chambre.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte à l'effet d'amender l'acte " trente-six Victoria, chapitre soixante-deux, et l'acte quarante-trois Victoria, chapitre " dix-sept, concernant les commissaires du havre de Québec," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Masson, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois, demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte à l'effet d'amender l'acte " trente-huit Victoria, chapitre cinquante-six, intitulé : " Acte concernant le bassin " de radoub dans le havre de Québec, et autorisant le prélèvement d'un emprunt à ce " sujet," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Masson, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois, demain.

Alors, sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Masson,

La Chambre s'est ajournée.

AFFAIRES DE ROUTINE.

Mardi, 22 Mai, 1883.

Pétitions à présenter.

Pétitions à lire.

Rapports de comités à présenter.

Avis de motions.

MOTIONS.

Pour Mercredi, 23 Mai, 1883.

1883. Par l'honorable M. O'Donoghoe :

- 1 21 mai — Qu'il appellera l'attention de cette Chambre sur la question de l'immigration qui se dirige de la *Grande-Bretagne* et de l'*Irlande* vers le *Canada*, et qu'il demandera au gouvernement s'il a l'intention de négocier un emprunt auprès du gouvernement impérial ou à d'autres sources dans le but d'aider et d'encourager cette immigration sur une grande échelle ;
- Qu'il demandera au gouvernement s'il a mûri des mesures à ce sujet, ou s'il a pris des moyens pour bien faire connaître aux classes émigrantes les ressources et les avantages du *Canada*, afin de les attirer vers ce pays. Quelles sont ces mesures, et quels sont ces moyens ? Quelle en est la nature et l'importance ?

Question par l'honorable M. Trudel :

- 2 21 mai — Le gouvernement doit-il se conformer, avant la fin de la présente session, à un ordre de cette Chambre, donné il y a trois ans, pour la production d'un état des employés du service civil, classés par provinces, salaires, religions et nationalités ?

ORDRE DU JOUR.

—
Mardi, 22 Mai, 1883.

1883.

- | | | |
|-----|---|---|
| 121 | “ | <i>Troisième lecture</i> (Bill 130)—Commissaires du hâvre de Québec.—(Hon. sir Alexander Campbell). |
| 221 | “ | <i>Troisième lecture</i> (Bill 129)—Bassin de radoub de Québec.—(Hon. sir Alexander Campbell). |
| 321 | “ | <i>Prise en considération</i> du 8e rapport du comité mixte des impressions.—(Hon. M. Simpson). |

No. 58.

1re Session, 5e Parlement, 46 Victoria, 1883

Lundi, 21 Mai, 1883.

—
PROCES-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

OTTAWA :

IMPRIMERIE MACLEAN, ROGER ET CIE.

1883.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA.

Mardi, 22 Mai, 1883.

Les membres présents étaient:—

L'honorable *DAVID LEWIS MACPHERSON*, Président,

Les honorables messieurs

Alexander,
Armand,
Baillargeon,
Bellerose,
Boucherville, de,
Campbell
(*Sir Alexander*),
Carvell,
Chaffers,
Chapais,
DeBlois,
Dever,

Ferguson,
Ferrier,
Flint,
Girard,
Glasier,
Grant,
Guévremont,
Haythorne,
Howlan,
Leonard,
Macdonald,
MacInnes,

Masson,
McClelan,
McKay,
McMaster,
Miller,
Montgomery,
Nelson,
Northwood,
O'Donohoe,
Pâquet,
Pelletier,
Plumb,

Power,
Pozer,
Read,
Robitaille,
Scott,
Simpson,
Skead,
Stevens,
Trudel,
Vidal,
Wark.

PRIÈRES :

L'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Vidal, a proposé :

Que lorsque la Chambre s'ajournera aujourd'hui elle reste ajournée à demain à trois heures de l'après-midi, pour siéger jusqu'à six heures, à moins que la Chambre s'ajourne plus tôt, quand la Chambre restera ajournée jusqu'à sept heures et demie du soir, et chaque séance sera considérée comme une séance distincte.

La question de concours ayant été mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte à l'effet de modifier de nouveau l'acte refondu des chemins de fer, 1879, et de déclarer que certaines lignes de chemins de fer sont des travaux pour l'avantage " général du Canada," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Vidal, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte à l'effet de pourvoir aux traitements et aux allocations de retraite et de voyage de certains juges de certaines cours provinciales," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Masson, il a été

Ordonné, que la quarante-unième règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'elle a rapport au dit bill, et qu'il soit lu la seconde fois maintenant.

Le dit bill a été lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte à l'effet d'encourager la fabrication du fer en gueuse en Canada avec le minéral " canadien," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Masson, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte à l'effet de proroger pour un certain temps les actes y mentionnés," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Masson, il a été

Ordonné, que la quarante-unième règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'elle a rapport au dit bill, et qu'il soit lu la seconde fois maintenant.

Le dit bill a été lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général, demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte à l'effet d'établir de nouvelles dispositions pour l'approfondissement du chenal " à navires du fleuve Saint-Laurent, entre Montréal et Québec," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Masson, il a été

Ordonné, que la quarante-unième règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'elle a rapport au dit bill, et qu'il soit lu la seconde fois maintenant.

Le dit bill a été lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte modifiant de nouveau le tarif des droits de douane," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Masson, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill intitulé : "Acte pour amender l'acte de la présente session intitulé : 'Acte à l'effet d'incorporer la compagnie de fidéi-commis et de construction de chemin de fer du Canada (à responsabilité limitée).'"

Aussi le bill intitulé : "Acte relatif aux lettres de change et aux billets promis-soires dans la province de l'Île du Prince-Edouard."

Aussi le bill intitulé : "Acte pour amender la loi relative aux loteries," et aussi le bill intitulé : "Acte qui établit des dispositions pour recevoir la déposition de témoins relativement à des affaires criminelles pendantes devant les cours de justice des autres Etats de Sa Majesté ou devant les tribunaux étrangers."

Et pour informer cette Chambre que les Communes ont passé ces bills sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier pour rapporter le bill intitulé : "Acte pour amender de nouveau l'acte d'interprétation," et pour informer cette Chambre que les Communes ont agréé l'amendement fait par le Sénat à ses amendements.

L'honorable M. Read, du comité spécial nommé pour examiner les comptes contingents du Sénat et en faire rapport, a présenté son troisième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier comme suit :

SÉNAT,
SALLE DE COMITÉ No 2,
Mardi, 22 mai, 1883.

Le comité spécial chargé d'examiner les comptes contingents du Sénat, pendant la présente session, et d'en faire rapport, a l'honneur de présenter son troisième rapport.

Votre comité a examiné les comptes du greffier, du 1er janvier au 31 décembre 1882.

Les comptes montrent que le montant total reçu par le greffier à venir jusqu'au 31 décembre 1882, y compris une balance à son crédit de l'année précédente s'élevant à cinq mille quatre cent quarante-trois piastres et quatre-vingt-sept centins (\$5,443.87) est de cent cinquante-trois mille deux cent quatre-vingt-treize piastres et quinze centins (\$153,293.15). Le greffier a justifié, à la satisfaction de votre comité, par la production de pièces à l'appui, d'une dépense de cent quarante-deux mille six cent vingt-quatre piastres et quarante-sept centins (\$142,624.47) et du versement au

crédit du receveur général de douze cents quarante-deux piastres treize centins (\$1,242.13). La balance au crédit du greffier du Sénat, savoir cinq mille neuf cent cinquante-neuf piastres et quatre-vingt-treize centins (\$5,959.93) a été annulée par l'auditeur général le 30 juin 1882; et le 31 décembre il restait à la banque de Montréal, à Ottawa, une balance au crédit du greffier du Sénat, de trois mille quatre cent soixante-six piastres et soixante-deux centins (\$3,466.62), à porter à l'exercice suivant.

La comptabilité est tenue d'une manière claire et satisfaisante, et chaque article de dépense est accompagné de la justification voulue.

Votre comité recommanderait qu'il ne soit plus rien acheté, à l'exception des fournitures de bureau pour le Sénat, sous l'autorisation préalable soit du président du Sénat, soit du président du comité des comptes contingents, soit du greffier du Sénat, et que, pour subvenir aux petites dépenses imprévues, il soit alloué une somme de cent piastres au concierge du Sénat, lequel sera tenu d'en justifier l'emploi à la satisfaction du comité des comptes contingents.

Votre comité a soigneusement examiné les factures des articles de bureau achetés pendant l'exercice d'office, et les a trouvés exacts. Dans cet examen, il a été aidé par M. Young, commis principal du bureau de la papeterie, département du Secrétaire d'Etat. M. Young a constaté que les prix demandés au Sénat étaient les prix ordinaires du commerce et tels qu'ils sont toujours lorsque les commandes se font par l'intermédiaire d'une maison, qui, nécessairement, a beaucoup d'articles à acheter qu'elle n'a pas dans son stock.

Votre comité n'est pas prêt à recommander, pour la présente année, un changement de mode d'achat de cette fourniture, mais il a donné ordre à l'assistant-greffier d'acheter certains articles de la première main.

Votre comité est d'avis que la dépense de ce chef continue d'être confiée à l'assistant-greffier, cet officier ayant été jusqu'ici chargé spécialement de sa gestion ainsi que des abonnements de la salle des journaux. Il recommande qu'à l'avenir il ne soit délivré aucune papeterie, hors celle qui est contenue dans les valises distribuées à l'ouverture de chaque session, si ce n'est sur une réquisition signée d'un sénateur, du greffier ou de l'assistant-greffier; que tout le papier distribué pendant la session pour l'usage des bureaux et des sénateurs, porte le timbre du Sénat, à moins que les sénateurs n'en demandent spécialement d'autres, et que le concierge soit requis de rendre compte de tous les articles de bureau à lui remis pour les besoins de la distribution.

Votre comité recommande que le greffier du Sénat soit autorisé à verser au receveur-général en la prenant sur le fonds des dépenses casuelles, la somme de cent vingt et une piastres (\$121.00) payable pour la période écoulée entre le 1er juillet et le 1er octobre 1882, sur les salaires des officiers et serviteurs du Sénat, au fonds de retenue des pensions de retraite.

Votre comité voulant reconnaître le mérite de M. McLean, greffier des bills privés, recommande que le greffier soit autorisé à lui payer, à l'occasion de sa retraite du service, une gratification d'une année de salaire, à partir du 1er mai courant.

Votre comité recommande que, en attendant la révision à faire des salaires des officiers du Sénat, une gratification de deux cents piastres soit payée à M. A. A. Boucher, troisième greffier assistant et traducteur français en chef, et que pareille somme soit au même titre payée à M. A. Garneau, traducteur français.

Votre comité recommande que M. S. J. Jones, préposé à la salle de lecture, ait la permission de se retirer du service du Sénat le 1er novembre prochain en recevant une gratification d'une année de salaire, et que M. Thomas Wheeler, messenger de banque, soit nommé gardien de la salle de lecture à compter de la même date.

Votre comité recommande qu'une gratification de cinquante piastres (\$50) soit payée à la femme de charge Potier, depuis longtemps employée, à l'occasion de sa retraite.

Le tout respectueusement soumis,

ROBERT READ,
Président.

Alors, sur motion de l'honorable M. Read, secondé par l'honorable M. Miller, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit pris en considération par la Chambre, demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte à l'effet de modifier l'acte trente-six Victoria, chapitre soixante-deux, et l'acte quarante-trois Victoria, chapitre dix-sept, concernant les commissaires du havre de Québec," a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte à l'effet de modifier l'acte trente-huitième Victoria, chapitre cinquante-six, intitulé : ' Acte concernant le bassin de radoub dans le havre de Québec, et autorisant le prélèvement d'un emprunt à son sujet,' " a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre a pris en considération le huitième rapport du comité mixte du Sénat et de la Chambre des Communes relatif aux impressions du Parlement, et

Le dit rapport ayant été lu de nouveau par le greffier,

Sur motion de l'honorable M. Simpson, secondé par l'honorable M. Vidal, il a été Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

L'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Masson, a proposé :

Que la quarante-sixième et quarante-septième règles de cette Chambre soient suspendues en autant qu'elles ont rapport au bill intitulé : " Acte à l'effet d'amender un acte de la présente session concernant les bômes et autres ouvrages établis en eaux navigables soit sous l'autorité d'actes provinciaux soit autrement."

La question de concours ayant été mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative.

L'honorable sir Alexander Campbell a présenté alors à la Chambre un bill intitulé : " Acte à l'effet d'amender un acte de la présente session concernant les bômes et autres ouvrages établis en eaux navigables soit sous l'autorité d'actes provinciaux soit autrement."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la seconde fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel elle demande son concours.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte à l'effet d'autoriser le paiement de subventions pour la construction des lignes de chemins de fer y mentionnés," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Masson, il a été -

Ordonné, que la quarante-unième règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'elle a rapport au dit bill, et qu'il soit lu la seconde fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

L'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Masson, a proposé :

Que le bill soit lu la troisième fois maintenant.

Alors l'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. Grant, a proposé en amendement :

Que le dit bill ne soit pas lu la troisième fois maintenant, mais qu'il soit amendé en ajoutant les mots suivants :—

“ Et pourvu de plus, quant à la subvention payable à la compagnie du chemin de fer de la Grande Ligne Directe entre l'Amérique et l'Europe pour la construction d'un chemin de fer du détroit de Canso à Louisbourg ou à Sydney, que si la dite compagnie n'a pas commencé et manque de poursuivre activement les travaux effectifs de construction du dit chemin dans les deux ans de la passation du présent acte, la dite subvention deviendra payable à toute compagnie qui établira à la satisfaction du gouverneur en conseil sa capacité de compléter le dit chemin de fer, et qui sera approuvée par le gouverneur en conseil.”

La question de concours ayant été mise sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue négativement.

La question ayant alors été mise sur la motion principale, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill intitulé : “ Acte pour conférer certains pouvoirs à la compagnie canadienne de “l'éclairage électrique,” et pour informer cette Chambre que les Communes ont agréés les amendements faits par le Sénat sans amendement.

Alors, sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Masson,

La Chambre s'est ajournée.

AFFAIRES DE ROUTINE.

Mercredi, 23 Mai, 1883.

Pétitions à présenter.

Pétitions à lire.

Rapports de comités à présenter.

Avis de motions.

MOTIONS.

Pour Mercredi, 23 Mai, 1883.

1883. Par l'honorable M. O'Donohoe :

- 1 21 mai — Qu'il appellera l'attention de cette Chambre sur la question de l'immigration qui se dirige de la *Grande-Bretagne* et de l'*Irlande* vers le *Canada*, et qu'il demandera au gouvernement s'il a l'intention de négocier un emprunt auprès du gouvernement impérial ou à d'autres sources dans le but d'aider et d'encourager cette immigration sur une grande échelle ;
- Qu'il demandera au gouvernement s'il a mûri des mesures à ce sujet, ou s'il a pris des moyens pour bien faire connaître aux classes émigrantes les ressources et les avantages du *Canada*, afin de les attirer vers ce pays. Quelles sont ces mesures, et quels sont ces moyens ? Quelle en est la nature et l'importance ?

Question par l'honorable M. Trudel :

- 2 21 mai — Le gouvernement doit-il se conformer, avant la fin de la présente session, à un ordre de cette Chambre, donné il y a trois ans, pour la production d'un état des employés du service civil, classés par provinces, salaires, religions et nationalités ?

1883. Par l'honorable sir *Alexander Campbell* :

- 3 22 mai — Qu'en considération des longs et fidèles services de M. *Robert LeMoine*, ancien greffier du Sénat, il soit reconnu comme officier honoraire de cette Chambre et qu'on lui accorde l'entrée au Sénat et un siège à la table dans les occasions de cérémonie.

ORDRE DU JOUR

Mercredi, 23 Mai, 1883.

1883.

- 1 22 mai — *Seconde lecture* (Bill 127)—Amendement de l'acte refondu des chemins de fer, 1879, portant que certains chemins de fer sont d'intérêt public pour le *Canada*.—(Hon. sir *Alexander Campbell*).
- 2 22 “ *Seconde lecture* (Bill 131)—Encouragement de la manufacture du fer en gueuse.—(Hon. sir *Alexander Campbell*).
- 3 22 “ *Comité de toute la Chambre* (Bill 133)—Prorogation de certaines lois expirantes.—(Hon. sir *Alexander Campbell*).
- 4 22 “ *Seconde lecture* (Bill 119)—Tarif des Douanes.—(Hon. sir *Alexander Campbell*).
- 5 22 “ *Prise en considération* du 3e rapport du comité des comptes contin-
gents.—(Hon. M. *Read*).

No. 59.

1re Session, 5e Parlement, 46 Victoria, 1883.

Mardi, 22 Mai, 1883.

PROCES-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT.

OTTAWA :

LA PRIMERIE MACLEAN, ROGER ET CIE.

1883.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA.

Mercredi, 23 Mai, 1883.

Les membres présents étaient:—

L'honorable *DAVID LEWIS MACPHERSON*, Président,

Les honorables messieurs

Alexander,
Armand,
Baillargeon,
Bellerose,
Boucherville, de,
Campbell
 (Sir *Alexander*),
Carvell,
Chaffers,
Chapais,
DeBlois,
Dever,

Ferguson,
Ferrier,
Flint,
Girard,
Glasier,
Grant,
Guévremont,
Hamilton,
Haythorne,
Howlan,
Leonard,
Macdonald,

MacInnes,
Masson,
McClelan,
McKay,
Miller,
Montgomery,
Nelson,
Northwood,
O'Donohoe,
Pâquet,
Plumb,

Power,
Pozer,
Read,
Robitaille,
Sekultz,
Scott,
Simpson,
Skead,
Stevens,
Trudel,
Wark.

PRIÈRES:

L'honorable M. O'Donohoe a appelé l'attention de cette Chambre sur la question de l'immigration qui se dirige de la Grande-Bretagne et de l'Irlande vers le Canada, et demande au gouvernement s'il a l'intention de négocier un emprunt auprès du gouvernement impérial ou à d'autres sources dans le but d'aider et d'encourager cette immigration sur une grande échelle.

L'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Scott, a proposé :

Qu'en considération des longs et fidèles services de M. Robert LeMoine, ancien greffier du Sénat, il soit reconnu comme officier honoraire de cette Chambre et qu'on lui accorde l'entrée au Sénat et un siège à la table dans les occasions de cérémonie.

La question de concours ayant été mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier reçoive instruction de faire parvenir à M. LeMoine une copie de la dite résolution telle que passée par cette Chambre.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte pour pourvoir aux avances à faire par le gouvernement du Canada à la compagnie du pont et de prolongement de chemin de fer de Saint-Jean," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Masson, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois à la prochaine séance de cette Chambre.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte pour étendre à la Colombie Britannique l'acte concernant la pêche par les navires étrangers," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Masson, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois à la prochaine séance de cette Chambre.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill intitulé : " Acte à l'effet d'amender un acte de la présente session concernant les bômes et autres ouvrages établis en eaux navigables soit sous l'autorité d'actes provinciaux soit autrement," et pour informer cette Chambre que les Communes ont passé le dit bill sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill intitulé : " Acte, pour amender et refondre la législation sur les pensions de retraite des employés du service civil du Canada," avec des amendements.

Les dits amendements ont été lus par le greffier comme suit :—

(Voir Journal.)

Et les dits amendements ayant été lus par le greffier,

Sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Masson, il a été

Ordonné, que les dits amendements soient agréés.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a agréé les amendements faits au dit bill sans amendements.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier dans les mots suivants :—

CHAMBRES DES COMMUNES,
Mardi, 22 mai, 1883.

Résolu, qu'il soit envoyé un message au Sénat, informant leurs Honneurs que cette Chambre a adopté leurs second et troisième amendements au bill (No 101),

intitulé : " Acte à l'effet de modifier de nouveau " l'Acte des Pêcheries ; " et désapprouve leur premier amendement pour la raison, " que la prise de licences n'est pas compulsoire pour les riverains ou concessionnaires spéciaux du gouvernement français, dont les intérêts seraient sauvegardés en vertu des lois de pêche, comme porteurs de telles licences."

Ordonné, que le greffier porte le dit message au Sénat.

Attesté,

J. B. BOURINOT,
Greffier des Communes.

Sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Masson, il a été

Ordonné, que le dit message soit pris en considération par cette Chambre à sa prochaine séance.

L'ordre du jour ayant été lu pour la prise en considération du troisième rapport du comité spécial nommé pour examiner les comptes contingents du Sénat et en faire rapport pour la présente session,

Sur motion de l'honorable M. Read, secondé par l'honorable M. Miller, il a été Ordonné, qu'il soit adopté.

L'ordre du jour ayant été lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte à l'effet de modifier de nouveau l'acte refondu des chemins de fer, 1879, et de déclarer " que certaines lignes de chemins de fer sont des travaux pour l'avantage général du " Canada,"

L'honorable sir Alexander Campbell a proposé, secondé par l'honorable M. Ferrier :

Que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été sur division, résolue, dans l'affirmative, et

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général présentement.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir et s'est remise en comité général sur le dit bill.

(En comité.)

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Devers a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill, y avait fait quelques progrès, et l'avait chargé de demander permission de siéger de nouveau.

Sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Ferrier, il a été

Ordonné, que le dit comité ait permission de siéger de nouveau à la prochaine séance de cette Chambre.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte concernant la vente des liqueurs enivrantes et la délivrance des licences à " cette fin," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Plumb, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois à la prochaine séance de cette Chambre.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill intitulé : " Acte concernant la Haute Cour de Justice d'Ontario," et pour informer cette Chambre qu'elle a passé ce bill avec divers amendements, auxquels elle demande le concours du Sénat.

Les dits amendements ont été lus par le greffier comme suit :—

(Voir Journal.)

Sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Plumb, il a été

Ordonné, qu'ils soient pris en considération par cette Chambre à sa prochaine séance.

L'honorable Président a informé la Chambre qu'il avait reçu la communication suivante :

BUREAU DU SECRÉTAIRE DU GOUVERNEUR-GÉNÉRAL,
OTTAWA, 23 mai, 1883.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous informer que Son Excellence le gouverneur-général se rendra à la salle du Sénat pour proroger le parlement, vendredi, le 25 du courant, à trois heures et demie de l'après-midi.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre très obéissant serviteur,

F. DE WINTON,

Lieut.-Col. A. R., secrétaire du gouverneur-général.

A l'honorable Président du Sénat.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table.

Alors sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Plumb,

La Chambre s'est ajournée à sept heures et demie du soir.

A SEPT HEURES ET DEMIE.

Les membres présents étaient :—

L'honorable DAVID LEWIS MACPHERSON, Président,

Les honorables messieurs

Alexander,	Dever,	Macdonald,	Pâquet,
Armand,	Ferguson,	MacInnes,	Plumb,
Baillargeon,	Ferrier,	Masson,	Power,
Bellerose,	Flint,	McClelan,	Pozer,
Boucherville, de,	Girard,	McKay,	Read,
Campbell	Glasier,	Miller,	Robitaille,
(Sir Alexander),	Guévremont,	Montgomery,	Scott,
Carvell,	Haythorne,	Nelson,	Stevens,
Chaffers,	Howlan,	Northwood,	Trudel,
Chapais,	Leonard,	O'Donohoe,	Wark.
DeBlois,			

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte à l'effet d'encourager la fabrication du fer en gueuse en Canada avec le minéral canadien," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Montgomery, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors, sur division, lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le bill intitulé : "Acte à l'effet de continuer pendant un certain temps les actes y mentionnés."

(En comité.)

(Voir Journal.)

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Carvell a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec divers amendements.

Ordonné, que le rapport soit maintenant reçu, et

Les dits amendements étant lus une seconde fois par le greffier, ils ont été agréés.

Sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Montgomery, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte modifiant de nouveau le "tarif des droits de douane," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Montgomery, il a été

Ordonné, que la quarante-unième règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'elle a rapport au dit bill, et qu'il soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour pourvoir aux avances à faire par le gouvernement du Canada à la compagnie du Pont et de "Prolongement de chemin de fer de Saint-Jean," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Montgomery, il a été

Ordonné, que la quarante-unième règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'elle a rapport au dit bill, et qu'il soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour étendre à la "Colombie Britannique "l'Acte concernant la pêche par les navires étrangers," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Montgomery, il a été

Ordonné, que la quarante-unième règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'elle a rapport au dit bill, et qu'il soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le bill intitulé: "Acte à l'effet de modifier de nouveau l'acte "refondu des chemins de fer, 1879, et de déclarer que certaines lignes de chemin de "fer sont des travaux pour l'avantage général du Canada."

(En comité.)

(Voir Journal.)

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Dever a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec divers amendements.

Ordonné, que le rapport soit maintenant reçu, et

Les dits amendements étant lus une seconde fois par le greffier ils ont été agréés.

Sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Plumb, il a été

Ordonné, que la quarante-unième règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'elle a rapport au dit bill, et qu'il soit lu la troisième fois maintenant.

L'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. McLellan, a proposé en amendement :

Que le dit bill ne soit pas lu la troisième fois maintenant mais qu'il soit amendé comme suit :

(Pour amendements, voir Journal.)

La question de concours ayant été mise sur la dite motion, elle a été résolue dans la négative.

La question ayant été mise sur la motion principale, elle a été résolue dans l'affirmative.

Le dit bill a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande son concours.

Conformément à l'ordre, la Chambre a pris en considération les amendements faits par la Chambre des Communes au bill intitulé : "Acte concernant la Haute Cour de Justice d'Ontario."

Les dits amendements ayant été lus de nouveau par le greffier,

Sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Plumb, il a été

Ordonné, que les dits amendements soient agréés.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a agréé les amendements faits au dit bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour le bill intitulé : "Acte concernant la vente des liqueurs enivrantes et la délivrance de licences à cette fin," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Plumb, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général maintenant.

Conformément à l'ordre, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le dit bill.

(En comité.)

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Haythorne a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait pris le dit bill en considération, y avait fait quelque progrès, et l'avait chargé de demander permission à la Chambre de siéger de nouveau.

Sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Plumb, il a été

Ordonné, que le dit comité ait permission de siéger de nouveau durant la présente séance.

Un message de la Chambre des Communes pour rapporter le bill intitulé : "Acte à l'effet de légaliser des procédures qui ont été faites pour la naturalisation de certains étrangers dans la province de Manitoba."

Aussi, le bill intitulé : "Acte pour amender l'acte trente-six Victoria, chapitre quatre, intitulé : "Acte à l'effet de pourvoir à la création du département de l'Intérieur, et pour amender l'acte relatif aux Sauvages, 1880," et pour informer cette Chambre que les Communes ont passés ces bills sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill intitulé : "Acte pour amender et refondre la législation sur les pénitenciers," et pour informer cette Chambre qu'elle a passé ce bill avec divers amendements, auxquels elle demande son concours.

Les dits amendements ont été lus par le greffier comme suit :

(Voir Journal.)

Et les dits amendements étant lus la seconde fois,

Sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Plumb, il a été

Ordonné, qu'ils soient agréés.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a acquiescé aux amendements faits au dit bill, sans amendement.

Conformément à l'ordre, la Chambre a pris en considération le message de la Chambre des Communes informant le Sénat qu'elle refuse d'acquiescer au premier amendement fait par le Sénat au bill intitulé : " Acte à l'effet d'amender de nouveau " l'acte des Pêcheries."

L'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Plumb, a proposé :

Que le Sénat insiste sur son premier amendement.

La question de concours ayant été mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Résolu, qu'un des maîtres en chancellerie se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat insiste sur son premier amendement au bill intitulé : " Acte à l'effet d'amender l'acte des Pêcheries," parce que les propriétaires riverains d'après les dispositions du dit bill ne peuvent faire la pêche du saumon avec des rets ou des instruments autres que la canne et ligne, sans avoir une licence, et que par conséquent il n'est pas exact d'affirmer qu'ils ne sont pas tenus de prendre une licence.

La Chambre s'est ajournée à loisir.

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier dans les mots suivants :—

CHAMBRE DES COMMUNES,
Mercredi, 23 mai, 1883.

Résolu,—Qu'un message soit envoyé au Sénat, informant leurs Honneurs que cette Chambre a adopté une adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, exprimant le désir de cette Chambre, tant en notre nom qu'au nom de ceux que nous représentons, de lui faire part que la nouvelle que les relations officielles de Son Excellence avec le Canada doivent bientôt cesser, a causé un sentiment de regret général dans le pays, et que nous sommes néanmoins, heureux de croire qu'à l'avenir dans les conseils de l'Empire et partout où l'occasion s'offrira de lui rendre service, le Canada trouvera toujours en Son Excellence un ami dévoué, connaissant ses besoins et ses aspirations, et ayant un désir sincère de favoriser ses intérêts, que le zèle et les efforts de Son Excellence à se renseigner par elle-même sur le caractère, les productions et les besoins de chaque section du Canada ont été hautement appréciés par tous; que nous sommes certains que le pays lui est profondément reconnaissant pour ses efforts infatigables à faire connaître partout et favorablement nos ressources; que nous nous rappellerons longtemps avec reconnaissance le vif intérêt qu'a pris Son Excellence dans tout ce qui est de nature à stimuler et encourager l'énergie intellectuelle parmi nous et à faire avancer les sciences et les arts; que le succès des efforts de Son Excellence a fortifié en nous la croyance que le complet développement de notre vie nationale est parfaitement compatible avec l'union la plus étroite et la plus loyale à l'empire; que la présence, au Canada, de Son illustre épouse semble nous avoir rapprochés de Notre bien-aimée Souveraine; qu'en disant adieu à Son Excellence et à Son Altesse Royale qui s'est rendue chère à tous les cœurs par la bonté et les grâces sympathiques qu'elle a manifestées en tant d'occasions, nous prions

humblement Son Excellence de transmettre personnellement à Sa Majesté la déclaration de notre loyal attachement et de notre détermination à conserver fermement et fidèlement les liens qui nous unissent au grand empire sur lequel Elle règne ;—avec prière à leurs Honneurs de s'unir à cette Chambre dans l'adoption de cette adresse.

Ordonné, que le greffier porte le dit message au Sénat.

Attesté,

J. G. BOURINOT,
Greffier des Communes.

La dite adresse à Son Excellence le gouverneur-général a été alors lue par le greffier comme suit :—

A Son Excellence le Très Honorable Sir JOHN DOUGLAS SUTHERLAND CAMPBELL, (communément appelé le Marquis de *Lorne*) Chevalier du Très Ancien et Très Noble Ordre du Chardon, Chevalier Grand-Croix de l'Ordre Très Distingué de *Saint-Michel* et *Saint-George*, Gouverneur-Général du Canada, et Vice-Amiral d'icelui, etc., etc., etc.

PLAISE À VOTRE EXCELLENCE :

Nous, fidèles et loyaux sujets de Sa Majesté, le la Chambre des Communes du Canada, en parlement assemblés, désirons, au nom de ceux que nous représentons et en notre propre nom, exprimer le sentiment de regret général avec lequel le pays a appris que les relations officielles de Votre Excellence avec le Canada vont bientôt cesser.

Néanmoins, nous aimons à croire que désormais, dans les conseils de l'Empire, toutes les fois que les circonstances vous mettront à même de lui rendre service, le Canada trouvera toujours en Votre Excellence un ami constant, bien au fait de ses besoins et de ses aspirations, et animé d'un désir sincère de servir ses intérêts.

Le zèle que Votre Excellence a mis à se renseigner, par l'observation personnelle, sur la nature, les ressources et les besoins de chaque section de la Confédération, a été hautement apprécié par sa population, et nous croyons que le pays doit vous être profondément reconnaissant de vos infatigables efforts pour faire connaître au loin ses ressources avec avantage.

Le vif intérêt personnel que Votre Excellence a pris à tout ce qui peut développer chez nous l'énergie intellectuelle et contribuer à l'avancement des sciences et des arts, vivra longtemps dans notre souvenir et dans notre cœur plein de gratitude. Le succès qui a couronné les efforts de Votre Excellence nous confirme dans la ferme opinion que le complet développement de notre existence nationale n'exclut aucunement les rapports les plus intimes et les plus loyaux avec l'Empire.

La présence de votre illustre compagne en Canada semble nous avoir rapprochés davantage de Notre bien-aimée Souveraine, et en disant adieu à Votre Excellence et à Son Altesse Royale qui, en manifestant ses bienveillantes et gracieuses sympathies dans nombre d'occasions, a su gagner tous les cœurs, nous vous prions humblement de transmettre personnellement à Sa Majesté l'assurance de notre loyal attachement et de notre détermination de maintenir fermes et stables nos rapports avec le vaste Empire où Elle règne.

GEO. A. KIRKPATRICK,
Orateur.

CHAMBRE DES COMMUNES,
le 23 mai, 1883.

L'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Scott, a proposé :
Que le Sénat acquiesce à la dite adresse de la Chambre des Communes en remplissant le blanc par les mots "Sénat et".

La question de concours ayant été mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative.

L'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Scott, a proposé :
Que Son Honneur le Président signe la dite adresse de la part de cette Chambre.

La question de concours ayant été mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, qu'un message soit envoyé à la Chambre des Communes, pour informer cette Chambre que le Sénat acquiesce à l'adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général exprimant le désir de lui faire part du sentiment de regret général dans le pays causé par la nouvelle que les relations officielles de Son Excellence avec le Canada doivent bientôt cesser, en remplissant le blanc par les mots "Sénat et".

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général par ceux des membres de cette Chambre qui sont membres du Conseil Privé.

Conformément à l'ordre du jour, Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le bill intitulé: "Acte concernant la vente des liqueurs
"enivrantes et la délivrance de licenses à cette fin."

(En comité.)

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Ferrier a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

L'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Plumb, a proposé :

Que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

L'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Power, a proposé en amendement :

Que le dit bill ne soit pas lu la troisième fois maintenant, mais que la considération en soit remise jusqu'à ce que la question de juridiction relativement à l'émission des licences, soit par le parlement fédéral, soit par les législatures provinciales, ait été décidée.

La question de concours ayant été mise sur la dite motion en amendement, la Chambre s'est divisée, et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit:—

CONTENTS :

Les honorables messieurs

Alexander,	Bellerose,	Haythorne,	Pozer,
Armand,	Chaffers,	Pâquet,	Scott et
Baillargeon,	Guévremont,	Power,	Wark.—12.

NON-CONTENTS :

Les honorables messieurs

Boucherville, de,	Dever,	Macpherson	Nelson,
Campbell	Ferrier,	(Président),	O'Donohoe,
(Sir Alexander),	Flint,	Masson,	Plumb et
Carvell,	Girard,	Miller,	Trudel.—17.
Chapais,	McKay,	Montgomery,	

Ainsi, elle a été résolue dans la négative.

La question de concours ayant été mise de nouveau sur la motion principale, savoir : Que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant,

L'honorable M. Trudel, secondé par l'honorable M. de Boucherville, a proposé :
Que la clause suivante soit insérée comme clause No 145.

(Clause 145.)

" Rien dans le présent acte ne sera censé préjudicier aux droits des législatures

“ locales de régler les matières réservées à leur juridiction par l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, 1867.”

La question de concours ayant été mise sur la dite motion en amendement, elle a été, sur division, résolue dans la négative.

La question ayant été mise sur la motion principale, savoir : Que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant, la Chambre s'est divisée, et les noms ayant été demandés ils ont été pris comme suit :—

CONTENTS :

Les honorables messieurs

Boucherville, de,	Dever,	Macpherson	Nelson,
Campbell	Ferrier,	(Président),	O'Donohue,
(Sir Alexander),	Flint,	Masson,	Plumb et
Carvell,	Girard,	Miller,	Trudel.—17.
Chapais,	McKay,	Montgomery,	

NON-CONTENTS :

Les honorables messieurs

Alexander,	Bellerose,	Haythorne,	Pozer,
Armand,	Chaffers,	Pâquet,	Scott et
Baillargeon,	Guévremont,	Power,	Wark.—12.

Ainsi, la motion a été résolue dans l'affirmative.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Masson, il a été

Ordonné, que lorsque la Chambre s'ajournera aujourd'hui, elle reste ajournée à vendredi, à deux heures de l'après-midi.

Alors, sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Masson,

La Chambre s'est ajournée.

No. 60

1^{re} Session, 5^e Parlement, 46 Victoria, 1883.

Mercredi, 23 Mai, 1883.

PROCES-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT.

OTTAWA :

IMPRIMERIE MAOILEAN, ROGER ET C^{IE}

1883.

PROCÈS-VERBAUX

DES

SÉANCES DU SÉNAT

DU CANADA.

Vendredi, 25 Mai, 1883.

Les membres présents étaient:—

L'honorable *DAVID LEWIS MACPHERSON*, Président,

Les honorables messieurs

Alexander,
Baillargeon,
Campbell
(*Sir Alexander*),
Carvell,
Chaffers,

Dever,
Ferrier,
Flint,
Glasier,
Masson,
Miller,

Nelson,
Northwood,
O'Donohoe,
Piquet,
Plumb,

Power,
Robitaille,
Schultz,
Scott,
Skead.

PRIÈRES:

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour reporter le bill intitulé : " Acte à l'effet de modifier de nouveau l'acte refondu des chemins de fer, 1879, et de déclarer que certaines lignes de chemins de fer sont des travaux pour l'avantage du *Canada*," et informer cette Chambre que la Chambre des Communes a acquiescé aux amendements faits par le Sénat au dit bill, sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte pour accorder à Sa Majesté certaines sommes d'argent nécessaires pour subvenir à certaines dépenses du service public, pour les années fiscales expirant respectivement le 30 juin 1883, et le 30 juin 1884, et pour d'autres objets se rattachant au " service public," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M. *Masson*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois maintenant.

Le dit bill a été lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill.

La Chambre s'est ajournée à loisir.

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance.

L'honorable sir *Alexander Campbell*, ministre de la Justice, a informé cette Chambre qu'il s'était rendu avec les membres du Sénat et de la Chambre des Communes qui sont membres du Conseil Privé auprès de Son Excellence le Gouverneur-Général avec l'adresse du Sénat et de la Chambre des Communes exprimant le sentiment de regret général à l'occasion du départ du *Canada* de Son Excellence et de son illustre épouse, et qu'il a plu à Son Excellence de prononcer le gracieux discours suivant :

HONORABLES MESSIEURS,

Un homme public ne peut recevoir une marque de considération personnelle plus élevée que celle que vous me conférez par cette adresse. En vous priant d'accepter l'expression de ma gratitude, je dois aussi vous remercier de vos paroles à l'égard de la Princesse dont l'affection pour le *Canada* égale pleinement la mienne. Ce sera mon orgueil et mon devoir à l'avenir de vous aider de toutes mes forces.

Maintenant que le terme de notre résidence parmi vous approche, et que les cinq plus heureuses années que j'aie jamais connues sont presque écoulées, il m'est donné de voir dans cette période toutes les dissensions domestiques évitées; l'amitié avec la grande république voisine, toujours existante et une prospérité non-interrompue marquant l'avancement du *Canada*.

Dans nulle autre contrée, les dix-sept dernières années,—c'est l'espace qui s'est écoulé depuis votre fédération—n'ont été témoins d'un tel progrès. D'autres pays ont vu leur territoire s'agrandir et leur sort se fixer par la révolution et la guerre; mais pas une goutte de sang n'a souillé les liens qui ont uni ensemble vos populations libres et amies de l'ordre. Et pourtant dans cette période, si brève dans la vie d'une nation, vous êtes parvenus à fonder une union dont les aspirations, d'un océan à l'autre, sont identiques.

Une magistrature au-dessus du soupçon; des provinces se gouvernant elles-mêmes et confiant à un gouvernement central et fort tous les intérêts nationaux; toutes les religions tolérées, sans faveur pour aucune; l'état reconnaissant les droits du travail, par l'exclusion des inutiles seuls; un gouvernement que le privilège ne maintient pas au pouvoir pendant un temps déterminé, mais qui peut changer suivant les exigences de l'opinion politique et dont les actes, au moyen de la responsa-

bilité ministérielle peuvent toujours être scrupés par le peuple, tels sont les traits de votre jeune puissance.

Enfin, vous offrez le spectacle d'une nation possédant les moyens de se faire respecter par les ressources en hommes dont elle peut disposer sur terre et sur mer. Puisse ceux-ci n'être jamais requis que pour récolter les biens que la munificence de Dieu vous a prodigués en si grande abondance. Mais il est toujours vivace en vous cet esprit qui a porté vos pères à repousser toutes les invasions du sol et les atteintes à leurs libertés, et il est certain que vous êtes prêts aujourd'hui comme alors à assumer les charges nécessaires pour assurer la permanence de vos *institutions* et de vos *lois*.

Vous avez le pouvoir de faire des traités, sous votre propre responsabilité, avec les nations étrangères, et votre Haut-commissaire est associé pour les négociations, au ministère des affaires étrangères.

Vous n'êtes pas les sujets, mais les alliés du grand pays qui vous a donné naissance et qui est prêt, avec toute son énergie, à se faire le champion de vos intérêts. S'aidant l'un et l'autre, le Canada et la Grande-Bretagne travaillent de concert à l'avancement commercial de l'un et de l'autre. C'est la reconnaissance de cet état de choses qui donne une signification à la présentation de cette adresse. Les amitiés personnelles, quelque chères qu'elles nous soient comme particuliers, n'ont aucune importance publique. Ce ne peuvent être que des accidents heureux ou malheureux. Mais nul accident personnel ne peut affecter la satisfaction que donne l'état des relations maintenant existantes entre la vieille métropole et ce jeune pays.

Je me réjouis donc de votre détermination à montrer de nouveau qu'au Canada est aussi fermement enraciné que jamais l'amour de cette union libre qui assure des avantages égaux à vous et à la Grande-Bretagne. Sans cette union, le maintien de vos institutions et de votre autonomie nationale ne durerait pas une année; tandis que la perte de l'alliance de ces provinces, qui jadis étaient des dépendances de l'Angleterre, porterait un rude coup au commerce et à la renommée de celle-ci.

Je vous remercie encore une fois de cette adresse que je conserverai toujours précieusement, et puisse l'expiration du service de chaque serviteur public qui remplira chez vous ces fonctions qui le constituent à la fois votre *Premier Magistrat* et le *Représentant d'un Empire Uni*, être l'occasion de se prononcer en faveur d'un *Gouvernement national libre* défendu par cette *Alliance impériale*.

LORNE.

HÔTEL DU GOUVERNEMENT,
25 mai, 1883.

Ordonné, que la dite adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général ainsi que la réponse de Son Excellence soient imprimées dans les deux langues pour l'usage des membres.

La Chambre s'est ajournée à loisir.

Quelques temps après la Chambre a repris sa séance.

Son Excellence le Très-Honorable Sir JOHN DOUGLAS SUTHERLAND CAMPPELL (communément appelé le marquis de Lorne), chevalier du très-ancien et très-noble ordre du Chardon, chevalier grand'croix de l'ordre très-distingué de *St-Michel* et *St-Georges*, Gouverneur-Général du *Canada*, et Vice-Amiral du *Canada*, etc., etc., etc., étant assis dans le fauteuil sur le Trône.

L'honorable Président a ordonné au Gentilhomme Huissier de la Verge Noire de se rendre à la Chambre des Communes et d'informer cette Chambre "que c'est le plaisir de Son Excellence que les Communes se rendent immédiatement auprès d'Elle, dans la Salle du Sénat."

La Chambre des Communes étant venue avec son Président,—

Le greffier de la Couronne en Chancellerie a lu les titres des bills à être passés comme suit :

Acte à l'effet d'autoriser l'emprunt de certaines sommes de deniers requises pour le service public.

- Acte à l'effet d'incorporer la Banque Centrale du Canada.
- Acte concernant la Compagnie d'Assurance des Citoyens du Canada.
- Acte à l'effet de réduire de nouveau le capital social de la Compagnie d'Assurance de Québec contre l'incendie.
- Acte à l'effet d'incorporer la Banque de London en Canada.
- Acte à l'effet de modifier les actes concernant la procédure dans les causes criminelles et autres matières se rattachant à la loi criminelle.
- Acte à l'effet de constituer en corporation "Les Révérends Pères Oblats de Marie Immaculée des Territoires du Nord-Ouest."
- Acte à l'effet de modifier l'acte constituant la compagnie du chemin de fer d'Ontario et de Québec.
- Acte à l'effet d'incorporer l'Université de la Saskatchewan et d'autoriser la fondation de collèges dans les limites du diocèse de la Saskatchewan.
- Acte autorisant la fusion de la Banque de la Nouvelle-Ecosse avec la Banque Union de l'Île du Prince-Edouard.
- Acte autorisant la Compagnie Nationale d'Assurance à liquider ses affaires et renoncer à sa charte, et pourvoyant à sa dissolution.
- Acte à l'effet de constituer en corporation la Compagnie d'Assurance du Manitoba et du Nord-Ouest contre l'incendie.
- Acte concernant le Crédit Foncier Franco-Canadien.
- Acte à l'effet de réunir la Caisse des Veuves et Orphelins des Ministres Presbytériens en rapport avec l'Eglise Presbytérienne des Provinces Inférieures, et la Caisse des Veuves et Orphelins de l'Eglise Presbytérienne des Provinces Maritimes en rapport avec l'Eglise d'Ecosse, et de créer une corporation pour administrer ces caisses.
- Acte pour incorporer la Société Royale du Canada.
- Acte à l'effet d'incorporer la banque du comté de Brant du Canada.
- Acte à l'effet d'amender l'acte incorporant la compagnie du chemin de fer de l'Atlantique au Nord-Ouest.
- Acte relatif à la Compagnie du chemin de fer de Montréal, Ottawa et Occidental et pour changer son nom en celui de "Compagnie du chemin de fer de Montréal et Occidental."
- Acte à l'effet d'amender l'Acte constitutif de la Compagnie du chemin de fer du Pacifique d'Ontario.
- Acte à l'effet d'amender l'acte pour constituer en corporation la Compagnie du chemin de fer Grand Oriental.
- Acte à l'effet de constituer le Conseil d'Administration du Fonds de construction d'églises et presbytères de l'Eglise Presbytérienne en Canada, pour le Manitoba et le Nord-Ouest.
- Acte à l'effet d'amender l'acte d'incorporation de la compagnie du chemin de fer de Kingston à Pembroke, et l'acte qui l'amende.
- Acte à l'effet d'amender "l'Acte pour incorporer la Compagnie de Placement de Londres et d'Ontario (à responsabilité limitée)."
- Acte à l'effet de modifier l'acte passé en la quarante-cinquième année du règne de Sa Majesté, intitulé: "*Acte à l'effet d'abroger les droits sur les billets promissoires, traites et lettres de change.*"
- Acte pour amender l'Acte relatif aux banques, compagnies d'assurance, compagnies de prêt, sociétés de construction et corporations de commerce en état d'insolvabilité.
- Acte à l'effet d'amender les divers actes incorporant la "Compagnie du chemin de fer du Portage, de Westbourne et du Nord-Ouest," et de changer son nom en celui de "Compagnie du chemin de fer du Manitoba et du Nord-Ouest du Canada."
- Acte à l'effet d'amender les actes concernant la Compagnie du chemin de fer de Jonction du Grand-Occidental à la Rive du Lac Ontario.
- Acte à l'effet de constituer en corporation la Compagnie Davis et Lawrence.
- Acte à l'effet d'accorder certains pouvoirs à la Compagnie des Poudres de l'Acadie.

- Acte pour incorporer la Compagnie des Phosphates et Mines de la Puissance.
- Acte à l'effet d'amender de nouveau l'acte intitulé: "Acte concernant les banques et le commerce de banque," et les différents actes qui le modifient.
- Acte à l'effet d'incorporer la Compagnie du chemin de fer de la Montagne-de-Bois à Qu'Appelle.
- Acte pour amender l'Acte à l'effet d'incorporer la banque du Nord-Ouest.
- Acte à l'effet d'incorporer la Compagnie de Steamers à Passagers La Royale Canadienne.
- Acte à l'effet de proroger l'acte qui incorpore certaines personnes sous le nom de *Farmers' Bank of Rustico*.
- Acte à l'effet de constituer en corporation la Compagnie de Houille et de chemin de fer de Cumberland.
- Acte à l'effet d'incorporer une compagnie sous le nom de "La Compagnie Rathbun."
- Acte à l'effet de constituer la Compagnie de chemin de fer et de vapeurs de la Qu'Appelle, du Lac Long et de la Saskatchewan.
- Acte pour constituer en corporation la Compagnie du chemin de fer de Québec à la Baie de James.
- Acte à l'effet de constituer la "Grange Trust" en corporation (à responsabilité limitée.)
- Acte à l'effet d'amender et maintenir en vigueur l'acte d'incorporation de la Compagnie du Havre de Grafton, et pour d'autres fins.
- Acte à l'effet de modifier de nouveau l'Acte d'inspection générale, 1874.
- Acte à l'effet de modifier l'acte constitutif de la compagnie du chemin de fer du Nord, du Nord-Ouest et du Sault Sainte-Marie, et de changer le nom de la dite compagnie en celui de Compagnie du chemin de fer de Jonction du Nord et du Pacifique.
- Acte à l'effet d'amender de nouveau les actes relatifs à la compagnie du chemin de fer du Nouveau-Brunswick.
- Acte à l'effet de modifier de nouveau l'Acte concernant le Havre de Pictou.
- Acte à l'effet d'amender l'acte constitutif de la compagnie du chemin de fer de Transport Maritime de Chignectou (à responsabilité limitée.)
- Acte à l'effet d'incorporer la compagnie du chemin de fer du Pacifique à la rivière de la Paix.
- Acte à l'effet d'incorporer la Compagnie du chemin de fer de la Saskatchewan et du Nord-Ouest.
- Acte pour réunir la compagnie de chemin de fer et de steamers de Winnipeg et de la Baie d'Hudson et la Cie de transport et de chemin de fer de la vallée de la Nelsons en une seule corporation sous le nom de Compagnie de chemin de fer à vapeur et de Winnipeg à la Baie d'Hudson.
- Acte à l'effet de mieux prévenir la fraude à l'égard des contrats entraînant le paiement de deniers publics.
- Acte à l'effet de modifier et refondre les actes concernant les douanes.
- Acte portant amendement de l'Acte du Bureau des postes, 1875.
- Acte à l'effet de modifier de nouveau l'Acte relatif à l'incorporation d'une compagnie pour établir un télégraphe sous-marin entre la côte canadienne du Pacifique et l'Asie.
- Acte concernant les bômes et autres ouvrages établis en eaux navigables soit sous l'autorité d'actes provinciaux soit autrement.
- Acte à l'effet d'incorporer la Compagnie de Fidéi-commis et de Construction de chemins de fer du Canada (à responsabilité limitée.)
- Acte concernant la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique.
- Acte à l'effet de constituer en corporation la Compagnie des Piliers et Estacades et d'Amélioration des Quinze.
- Acte pour amender l'Acte des élections fédérales de 1874.
- Acte modifiant "l'Acte concernant les charges de Receveur-général et de ministre des Travaux Publics," relativement aux pouvoirs du ministre des Chemins de fer et Canaux.

Acte concernant le maître de havre du havre de Trois-Rivières.

Acte à l'effet d'amender " l'Acte pour incorporer la Société des Missions de l'Eglise Méthodiste Wesleyenne en Canada.

Acte autorisant la Compagnie du Grand Tronc de chemin de fer du Canada à étendre à cinquante ans son traité de trafic avec la Compagnie de chemin de fer de la Rive Nord.

Acte concernant la Compagnie du chemin de fer du Nord du Canada.

Acte qui amende l'Acte *du service civil du Canada*, 1882.

Acte à l'effet de modifier l'acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Credit-Valley.

Acte pour constituer en corporation la " Compagnie canadienne de télégraphes rapides (à responsabilité limitée.)

Acte concernant les certificats de capitaines et seconds de navires de l'intérieur et de cabotiers.

Acte à l'effet de refondre et modifier les divers actes concernant la milice et la défense du Canada.

Acte à l'effet de modifier l'acte constitutif de la Compagnie du Câble Européen, Américain, Canadien et Asiatique (à responsabilité limitée), et de changer son nom en celui de " Compagnie du Câble Américain, Britannique et Continental (à responsabilité limitée.)

Acte à l'effet d'amender l'Acte des Brevets de 1872.

Acte à l'effet de refondre et modifier les actes concernant le Revenu de l'Intérieur.

Acte à l'effet de modifier de nouveau et de refondre tels que modifiés les différents actes concernant les terres publiques fédérales y mentionnées.

Acte établissant de nouvelles dispositions concernant la réglementation et la perception des péages sur les glissoires et autres ouvrages de l'Etat construits pour faciliter la descente des bois de service et en grume.

Acte pour amender l'Acte de la présente session, intitulé : *Acte à l'effet d'incorporer la Compagnie de fidéicommis et de construction de chemin de fer du Canada (à responsabilité limitée.)*

Acte relatif aux lettres de charge et aux billets promissoires dans la province de l'Île du Prince-Edouard.

Acte pour amender la loi relative aux loteries.

Acte qui établit des dispositions pour recevoir la déposition de témoins relativement à des affaires criminelles pendantes devant les cours de justice des autres Etats de Sa Majesté ou devant les tribunaux étrangers.

Acte pour amender de nouveau l'Acte d'interprétation.

Acte pour conférer certains pouvoirs à la Compagnie Canadienne de l'Eclairage Electrique.

Acte à l'effet de modifier l'acte trente-six Victoria, chapitre soixante-deux, et l'acte quarante-trois Victoria, chapitre dix-sept, concernant les Commissaires du Havre de Québec.

Acte à l'effet de modifier l'Acte trente-huitième Victoria, chapitre cinquante-six, intitulé : " Acte concernant le bassin de radoub dans le havre de Québec, et autorisant le prélèvement d'un emprunt à son sujet."

Acte établissant de nouvelles dispositions pour l'approfondissement du chenal à navires du fleuve Saint-Laurent, entre Montréal et Québec.

Acte à l'effet d'autoriser le paiement de subventions pour la construction de certaines lignes de chemins de fer y mentionnées.

Acte pour pourvoir aux traitements et aux allocations de retraite et de voyage de certains juges de certaines cours provinciales.

Acte pour pourvoir aux avances à faire par le gouvernement du Canada à la Compagnie de Pont et de Prolongement de chemin de fer de Saint-Jean.

Acte à l'effet d'amender un acte de la présente session, concernant les bômes et autres ouvrages établis en eaux navigables sous l'autorité d'actes provinciaux ou autrement.

Acte pour étendre à la Colombie-Britannique l'acte concernant la pêche par les navires étrangers.

Acte concernant la Haute Cour de Justice d'Ontario.

Acte pour amender et refondre la législation sur les pensions de retraite des employés du service civil du Canada.

Acte pour amender l'acte trente six Victoria, chapitre quatre, intitulé : *Acte à l'effet de pourvoir à la création du Département de l'Intérieur*, et pour amender l'Acte relatif aux Sauvages, 1880.

Acte modifiant de nouveau le tarif des droits de douane.

Acte à l'effet de légaliser des procédures qui ont été faites pour la naturalisation de certains étrangers dans la province de Manitoba.

Acte à l'effet de continuer pour un certain temps les actes y mentionnés.

Acte à l'effet d'encourager la fabrication du fer en guuse en Canada avec le minéral canadien.

Acte pour amender et refondre la législation sur les pénitenciers.

Acte concernant la vente des boissons enivrantes et la délivrance de licences à ce sujet.

Acte à l'effet de modifier de nouveau " l'Acte refondu des chemins de fer, 1879," et de déclarer que certaines lignes de chemins de fer sont des travaux pour l'avantage du Canada.

Sur ces bills la sanction royale a été prononcée par le greffier de cette Chambre dans les termes suivants :

" Au nom de Sa Majesté, Son Excellence le Gouverneur-Général sanctionne ces bills."

Alors l'Honorable Orateur de la Chambre des Communes a adressé la parole à Son Excellence le Gouverneur-Général comme suit :

" QU'IL PLAISE À VOTRE EXCELLENCE :

" Les Communes du Canada ont voté les subsides nécessaires pour permettre au gouvernement de faire face aux dépenses du service public.

" Au nom des Communes, je présente à Votre Excellence un bill intitulé :

" Acte pour accorder à Sa Majesté certaines sommes d'argent nécessaires pour subvenir à certaines dépenses du service public, pour les années fiscales expirant respectivement le 30 juin 1883, et le 30 juin 1884, et pour d'autres objets se rattachant au service public ; " que je prie humblement Votre Excellence de sanctionner."

A ce bill la sanction royale a été donnée dans les termes suivants :

" Au nom de Sa Majesté, Son Excellence le Gouverneur Général remercie ses loyaux sujets, accepte leur bienveillance et sanctionne ce bill."

Il a plu à Son Excellence le Gouverneur-Général de prononcer le discours suivant :

Honorables Messieurs du Sénat :

Messieurs de la Chambre des Communes :

Je désire vous remercier de la diligence et du zèle que vous avez mis à vous acquitter de vos devoirs parlementaires durant cette longue session.

Les fortes sommes que l'état satisfaisant du revenu vous a permis de voter comme subventions à la construction de chemin de fer et pour l'exécution de grands travaux d'amélioration, à l'intérieur du pays, seront réparties avec soin et dépensées avec économie, et contribueront nécessairement, pour une large part, à la prospérité et aux progrès du Canada.

Le bill des Terres Fédérales, dans lequel sont consignés les résultats de l'expérience acquise pendant les deux dernières années, aidera et encouragera grandement,

il y a lieu de le croire, les colons qui affluent actuellement, en nombres jusqu'alors sans précédents, au Manitoba et dans les Territoires du Nord-Ouest.

Les amendements aux lois concernant la milice tendront à améliorer la discipline, l'éducation et l'instruction militaire de cette organisation destinée à rendre de précieux services au pays.

La refonte des statuts relatifs à l'administration des douanes, et les amendements à ces statuts, tout en protégeant l'honnête commerçant contre les concurrents fraudeurs et déshonnêtes, dégagera le commerce du pays d'une partie des restrictions que lui imposaient des lois antérieurement en vigueur.

Le remaniement du tarif et la réduction des droits sur les matières premières employées dans nos manufactures, ainsi que la prime accordée à la production du fer en gueuse, devront contribuer à développer encore davantage les industries canadiennes.

Il est satisfaisant de constater que la position financière du Trésor public vous a permis d'alléger, de plus d'un million de piastres, les taxes imposées.

Le bill à l'effet de régler les licences de magasins, buvettes et auberges, devra nécessairement avoir pour effet d'empêcher la vente sans restriction des liqueurs enivrantes, dans chaque province, et fournit les moyens effectifs d'en assurer l'application en écartant tout soupçon de préférence ou de contrôle politiques ; en même temps, ce bill n'empiète pas indûment sur les droits des personnes qui se sont déjà engagées dans ce commerce sous l'autorité d'actes législatifs.

Messieurs de la Chambre des Communes :

Je vous remercie des subsides que vous avez accordés aux différents services publics.

Honorables Messieurs du Sénat :

Messieurs de la Chambre des Communes :

Je désire vous remercier de l'adresse que vous avez bien voulu, conjointement, me présenter. Les termes de cette adresse ont profondément touché la Princesse et moi-même, et le message dont vous nous chargez, vient, nous le savons, d'un peuple déterminé à maintenir l'intégrité de l'empire.

Le fait que mes rapports officiels avec le Canada vont cesser n'affaiblira point le lien d'affection qui me rendra toujours désireux de servir les intérêts de ce pays.

Je demande à Dieu la continuation de la prospérité dont je vous ai vus jouir, je Lui demande que, toujours, ses bénédictions consolident, parmi vous, l'Union et la Paix.

L'honorable Président alors dit :—

Honorables Messieurs du Sénat, et

Messieurs de la Chambre des Communes :

C'est la volonté et le plaisir de Son Excellence le Gouverneur-Général, que ce parlement soit prorogé jusqu'à mercredi, le quatrième jour de juillet prochain, pour être tenu en ce lieu, et ce parlement est, en conséquence, prorogé jusqu'à mercredi, le quatrième jour de juillet prochain.

Il est de mon devoir de vous adresser, en votre nom, les
 félicitations de la Commission pour l'adoption de la loi
 relative à la réorganisation de l'Administration de la
 Justice. Cette loi est une œuvre importante et elle
 contribuera à améliorer l'efficacité de notre système
 judiciaire. Je suis sûr que vous serez fier de ce
 succès.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre,
 l'assurance de ma haute estime et de mon profond
 respect.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre,
 l'assurance de ma haute estime et de mon profond
 respect.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre,
 l'assurance de ma haute estime et de mon profond
 respect.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre,
 l'assurance de ma haute estime et de mon profond
 respect.

No. 61

1re Session, 6e Parlement, 46 Victoria, 1883.

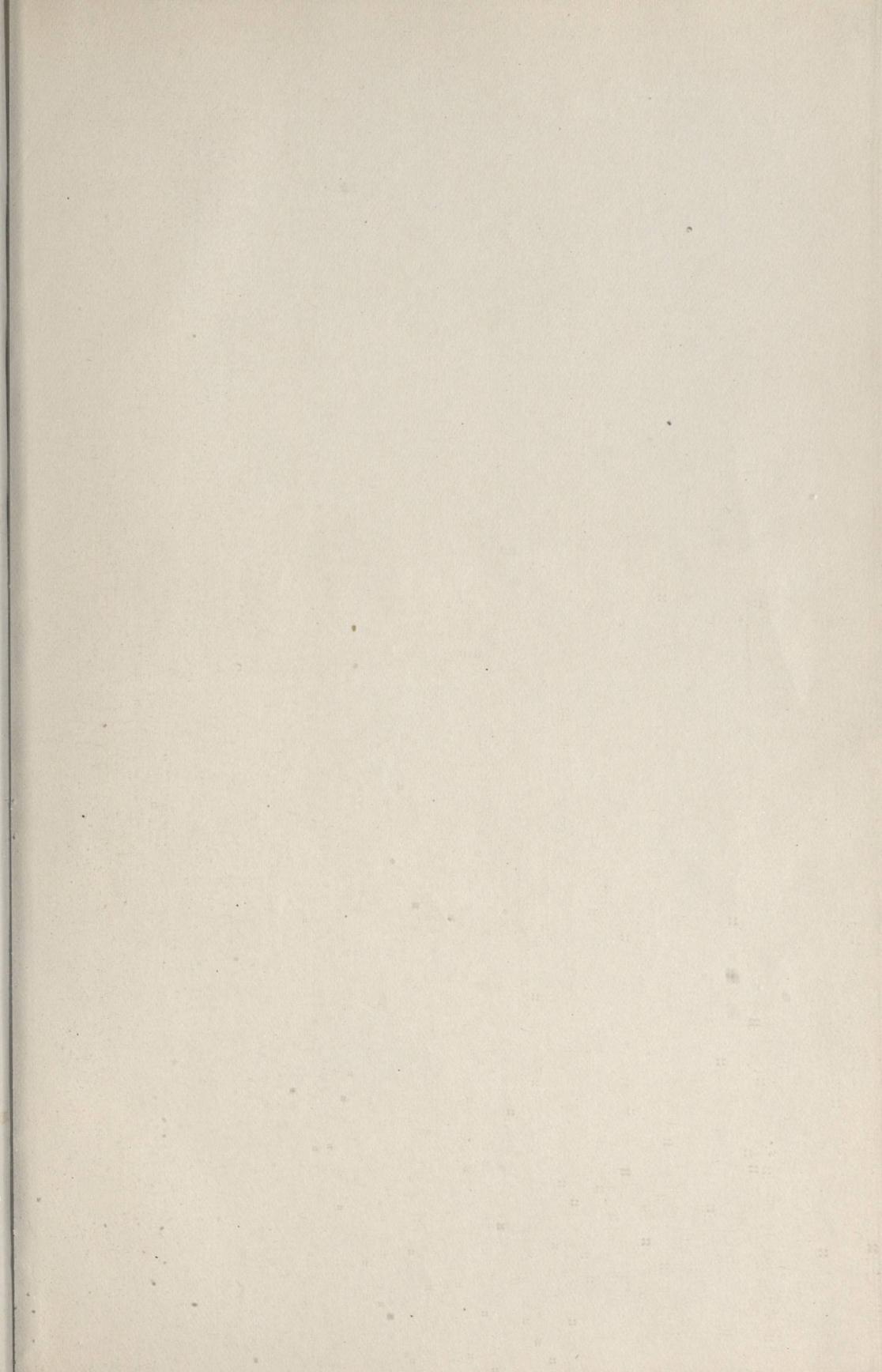
Vendredi, 25 Mai, 1883.

PROCES-VERBAUX
DES
SÉANCES DU SÉNAT.

OTTAWA :

LEPREMIERE MACLEMAN, ROGEE ET CIE

1883.



Page 01

Proceedings of the Board of Directors

February 20, 1900

PROCEEDINGS

1900

STANDARD OIL COMPANY

DEPT. 10

Standard Oil Company, New York, N.Y.

1900

